Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 14632 – 6 F

MERCREDI 12 FÉVRIER 1992

BOURSE ★

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

L'inauguration d'un pont aérien

Washington met en scène l'aide à la CEI

Effet d'annonce

LES dirigeants américains sont, depuis longtemps, passés maîtres dans l'art d'assurer le maximum de publicité à leurs initiatives, à grand renfort de discours et de caméras, de « vendre » une politique en la présentant sous son meilleur jour, surtout lorsque l'intérêt national et la morale y trouvent, tout ensemble, leur compte.

Fidèle à cette tradition, le secrétaire d'Etat, M. James Baker, a donné, lundi 10 février à Francfort, avec force tapage, le coup d'envoi de l'« opération Espoir », nom de code du pont aérien qui acheminera, en cinquante-trois vols, 2 500 tonnes de vivres et de médicaments vers vingt-trois villes de la défunte Union soviétique.

CETTE mise en scène ne peut qu'agacer les autres pourvoyeurs d'aide aux onze Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI), héritières d'un géant ruiné. L'Europe, au premier chef, soupçonne – à bon droit – les Etats-Unis de vouloir tirer la couverture à eux, en se glorifiant d'un effort, beaucoup moins discret, mais bien plus modeste que le sien. Après tout, l'argent américain représente à peine un dixième de l'ensemble des crédits occidentaux, fournis aux deux tiers par l'Allemagne.

Au-delà de la bonne conscience qu'ils se donnent à peu de frais, les Etats-Unis veulent faire passer vers l'Est un message plus politique. « De la part du peuple américain : celui-ci vous assure qu'il vaut la peine de lutter pour la démocratie », peut-on lire sur les « dédicaces » – en anglais et en russe – qui accompagnent les cargaisons transportées.

Autrement dit, il s'agit pour Washington de renforcer la main des plus fervents avocats des libertés politiques et de l'économie de marché au moment où les nostalgiques du communisme redressent la tête, en exploitant la colère populaire attisée par les pénuries quotidiennes, au plus fort de l'hiver.

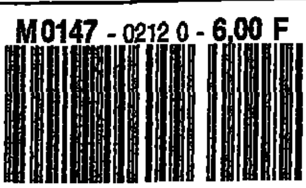
CHARITÉ bien ordonnée commençant par soi-même, M. Baker a relevé avec franchise que l'aide à la CEI était « avant tout un investissement pour la sécurité », l'Amérique et le monde ayant tout à perdre d'un naufrage de l'ancien empire dans la misère, le désordre et la violence. Cela suffira-t-il à emporter la conviction des électeurs américains qui, hormis les fermiers du Middle West, n'ont cure d'aider les peuples ex-soviétiques et sont tentés, une nouvelle fois, par les égoïsmes faussement confortables de l'isolement ? Une fois l'aide arrivée à bon port, restera à la distribuer aux plus nécessiteux, en évitant d'engraisser les mafias locales, de nourrir l'inflation et de trop perturber les circuits de distribution. Cette lourde tâche, à laquelle une force de frappe européenne s'attelle déjà sur place de son côté, exige plus de rigueur que d'effets d'annonce.

L'opération Espoir (« Provide Hope »), consistant à acheminer par voie aérienne une aide humanitaire vers la CEI, a été lancée lundi 10 février à Francfort.

Cinq gros porteurs américains, ainsi que des appareils de plusieurs pays européens et du Canada ont décollé de Francfort lundi 10 février, inaugurant le pont aérien qui doit acheminer en trois semaines 2 500 tonnes d'aide alimentaire et de médicaments vers vingt-trois villes de l'ex-Union soviétique. MM. Hans Dietrich Genscher, ministre allemand des affaires étrangères, et Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à l'action humanitaire, participaient, avec M. James Baker, à la cérémonie d'inauguration, que les Américains avaient voulue très médiatique. *« Nous admirons votre courage, ... nous vous aiderons »*, a notamment déclaré le secrétaire d'Etat à l'intention des Républiques de l'ex-URSS.

Page 5

M 0147 - 0212 0 - 6,00 F



Le pouvoir algérien face aux violences

M. Boudiaf admet l'ampleur du besoin de « changement »

M. Mohamed Boudiaf, président du Haut Comité d'Etat, a admis, lundi 10 février, que « le peuple réclame un changement radical ». Mais dans ce « discours à la nation », diffusé par la télévision, les passages sur la « corruption », l'annonce d'un remaniement ministériel et la création d'un « rassemblement patriotique » – transmis à la presse – ont curieusement disparu.



Lire l'article de GEORGES MARION page 3

Prisons surpeuplées

En vingt ans, le nombre des détenus a augmenté de 60 %. Le « laxisme » judiciaire est une légende

par Anne Chemin

Le problème de la surpopulation carcérale surgit le plus souvent un beau matin de juillet, au hasard d'une banderole brandie sur le toit d'une prison. L'incident terminé, le débat cesse pour de longs mois : la prison, c'est aussi l'oubli. Pourtant, à l'abri de leurs enceintes, les prisons se remplissent en silence. La principale inquiétude de l'administration pénitentiaire se situe là, dans cette courbe qui ne cesse de grimper, démentant jour après jour les réquisitoires contre le « laxisme » des juges : de 1971 à 1991, la population des prisons françaises a augmenté de 60 %.

Les détenus, qui étaient 29 549 le 1er janvier 1971, étaient 47 160 au 1er janvier 1991. La détention provisoire est de moins en moins responsable de cette progression : depuis l'introduction par M. Robert Badinter, en 1984, du débat contradictoire qui précède désormais toute incarcération, le pourcentage des détenus en attente de jugement est passé de 52 % à 40,4 %.

Les chiffres de ces dernières années rejoignent ainsi les taux les plus bas des deux dernières décennies, ceux de 1973. *« Les prévenus sont encore nombreux, trop nombreux puisque nous avons l'un des taux de détention provisoire les plus élevés d'Europe de l'Ouest,* notent Annie Kensey, expert démographe, et Odile Timbard, statisticienne, auteurs d'une étude sur l'augmentation de la population des prisons (1). *Mais, depuis 1986, les prisons françaises comptent moins de prévenus que de condamnés, et la durée de la détention provisoire s'est stabilisée autour de 3,8 mois. »*

Lire la suite page 9

(1) Annie Kensey et Odile Timbard « La population des prisons a augmenté de 60 % en vingt ans », *Infostat justice*, n° 25, octobre 1991 (bulletin d'information de la sous-direction de la statistique, des études, et de la documentation, ministère de la justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris, Cedex 01).

L'Ulster sans illusions

M. John Major réunit à Londres les responsables politiques de la province pour tenter de renouer le dialogue

BELFAST

de notre envoyé spécial

Dans les taxis collectifs qui font la navette sur Falls Road, le silence entre les voyageurs, tassés les uns contre les autres, est de rigueur. Les regards se fixent obstinément sur les fenêtres embuées où défile un paysage qui dégage une sorte de désespérance. Les alignements de maisons de brique du quartier catholique sont noircis de cette fumée charbonneuse qui signale la pauvreté. Il n'est pas rare, aux alentours du cimetière, de croiser des processions noires et graves. Vingt ans de deuils, d'application rigoureuse de la loi du talion, ont façonné comme un masque de tristesse sur les visages.

Rien, dans le quotidien, n'a changé : les massacres sans fin ont accru l'aspiration à la paix, tout en entretenant la haine.

LAURENT ZECCHINI

Lire la suite page 6

JEUX OLYMPIQUES

Pub sans alcool

La loi Evin a contraint les publicitaires à changer de langage

par Josée Doyère

Le langage publicitaire global (image, verbe, graphisme...), spécialisé dans le superlatif, le dithyrambe, la suggestion, a dû faire face depuis un peu plus d'un an, pour les boissons alcoolisées, à de nouvelles règles du jeu, imposées par la loi Evin.

Ce nouveau texte a corseté la liberté d'expression des producteurs et des publicitaires, les contraignant à un effort de recherche et d'adaptation sans précédent par sa soudaineté et sa radicalité. S'appliquant à une gamme de produits bien déterminée (toutes les boissons alcoolisées, de la bière au champagne, en passant par les whiskys, les cognacs, les vermouths, vins et autres rivesaltes), la transformation des messages – destinés désormais uniquement à la presse écrite pour adultes – constitue à la fois une révolution copernicienne dans la conception des campagnes publicitaires, mais aussi un cas d'école pour l'étude à la fois de l'adaptabilité des agences et de leurs créatifs à une situation nouvelle et pour la détermination de l'efficacité d'une réglementation législative sur la pratique publicitaire.

Le chercheur qu'est Georges Péninou (1) ne pouvait rester indifférent à ce cas de figure exemplaire. Il a donc scruté l'évolution des messages publicitaires de produits de grandes marques (Kanterbraü, « 33 » Export, Veuve Clicquot, Taittinger, Johnnie Walker, Eristoff, Grand Marnier, Marie Brizard, etc.) et dégagé les grandes lignes des transformations constatées, qu'il livre dans une plaquette intitulée « Le dit sous interdits », avec ce sous-titre explicatif : « L'expression publicitaire des boissons alcoolisées sous l'égide de la loi Evin » (2).

Lire la suite page 20

(1) Directeur d'Intelligences, filiale de recherche de Publicis.

(2) Disponible sur demande à Intelligences, 127, Champs-Elysees, 75008 Paris.

POINT

La Cinq

Le dépôt de bilan de la chaîne dirigée par le groupe Hachette met en lumière les difficultés du système audiovisuel français. **page 21**

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM : Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA , Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'affaire Habache

Voici quelques-unes des très nombreuses réactions qu'a suscité chez les lecteurs du *Monde* l'affaire Habache.

Terroriste ou résistant ?

Georges Habache est un terroriste, c'est sûr, c'est clair, mais ni plus ni moins que moi, qui fus un terroriste entre 1940 et 1945 face à l'occupant nazi. Mais, les alliés ayant gagné la guerre, je devins un résistant, bardé de décorations.

Georges Habache, lui, est resté un terroriste, car ce sont les Israéliens qui ont gagné, même si ceux-ci ont dû recourir au terrorisme (Irgoun) pour gagner la guerre contre le peuple palestinien, expulser Georges Habache et sa famille de leur village en 1948, et finalement occuper tout le pays. Georges Habache, s'il n'a pas eu la chance d'être reconnu comme un résistant, du moins aux yeux de l'« Occident », n'est tout de même pas un bandit, puisque même les nazis distinguaient au camp de Compiègne, en 1943, les résistants des « droit commun ».

La France, qui accueille un Duvalier, le tristement célèbre « Baby Doc », pourrait tout de même faire la distinction entre celui qui a versé le sang de son peuple pour s'enrichir et celui qui a lutté en versant le sang pour la libération de son peuple. Il n'est pas du tout scandaleux que Georges Habache ait été hospitalisé en France. De sa part, c'est une belle marque de confiance vis-à-vis de notre pays et d'estime envers la médecine française.

Il est venu en France non pas clandestinement mais quasi officiellement, avec la parole de la France – que ce soit celle des ministres ou de leurs directeurs de cabinet peu me chaut – qu'il pouvait venir se faire soigner.

JEAN-MARIE BRESSAND
(Besançon)

La prétendue gauche

N'y aura-t-il donc aucune voix pour s'élever contre la campagne délirante et hypocrite menée unanimement par la presse et la classe politique à propos de l'hospitalisation en France de Georges Habache ? N'y aura-t-il personne pour dire : merci, Mme Dufoix, merci MM. Kessedjian et Scheer, vous auriez pu sauver l'honneur de la gauche. Vous ne l'avez pas pu parce qu'il n'y a plus de gauche et donc plus d'honneur à sauver ni même à défendre.

Voilà où réside le drame politique actuel : la prétendue gauche a abandonné les causes politiques qu'elle défendait naguère et aussi les causes humanitaires et les vertus morales les plus élémentaires. Si M. Habache est un ancien terroriste (résistant ?), il n'a pas, que je sache, demandé l'asile politique à la France : seule, cette question mériterait, le cas échéant, d'être discutée. Quelle sera la réaction de tous les bien-pensants aujourd'hui indignés lorsque, demain, M. Shamir, ancien terroriste lui aussi et actuel chef du gouvernement d'un pays pratiquant une forme de terrorisme d'Etat, viendra à titre privé ou officiel dans notre pays ?

Et on voudrait que le « peuple de gauche » s'intéresse encore à cette gauche-là ? Non merci. Cette gauche n'est plus un rempart contre les pires dangers de l'extrême droite, elle en est le marchepied.

JEAN-MARIE HARRIBEY
Carbon-Blanc (Gironde)

La vieille méthode du bouc émissaire

par P.-H. Bourrelier

LES autorités et les médias ont qualifié de « *fonctionnaires* », sans plus de précision, les personnes sur lesquelles se sont abattues les premières sanctions provoquées par l'affaire Habache. Un des reproches adressés semble-t-il à ces « fonctionnaires » serait d'avoir manqué de réflexe politique.

La politique est-elle du domaine des fonctionnaires ? Quel qualificatif faut-il appliquer aux proches collaborateurs des hauts responsables politiques ?

L'ambiguïté vient de ce que le terme de fonctionnaire est employé tantôt, et sans doute indûment, pour indiquer l'appartenance de ces agents à un corps de l'Etat qui leur donne quelques garanties appréciables de sécurité, tantôt par référence aux fonctions réellement occupées.

Dans l'analyse des responsabilités, le corps d'origine de l'agent ne devrait pas entrer en ligne de compte ; il n'est d'ailleurs pas significatif car il y a une grande diversité de positions administratives prévues justement pour être adaptées à la variété des situations et pour faciliter la mobilité.

S'agissant des fonctions occupées, ne faudrait-il pas distinguer très clairement les emplois dans l'administration, les emplois politiques et les emplois dans les entreprises ? Et alors ne faudrait-il pas réserver le titre de fonctionnaire à ceux qui occupent des fonctions dans la première catégorie ?

Les hommes qui font partie de l'équipe solidairement groupée autour d'un homme politique, qui le servent, le voient quasiment tous les jours et peuvent le joindre à tout moment, sont, semble-t-il, des employés du corps politique, avec des caractéristiques – servitudes et avantages – particulières, tout comme les agents qui sont au service d'une industrie ou d'une banque sont les employés de l'entreprise qui les a recrutés.

Inflation des cabinets

Un des effets pervers de la stabilité de l'exécutif depuis trente ans a été l'inflation continue des cabinets qui ne sont plus de petites équipes bénéficiant de la solidarité du patron, mais des administrations en réduction, avec le défaut d'être hétérogènes et de comporter souvent des excroissances au statut indéterminé : des fonctionnaires, souvent trop jeunes pour être expérimentés, font la navette entre les services et les cabinets. Sans parler de la désorganisation et des recouvrements de compétence qui résultent inévitablement de ce dispositif. La répartition des responsabilités y perd sa logique et, au bout du compte, la véritable autorité des politiques comme de l'administration s'y dilue.

Un premier ministre a voulu, il y a deux ans, en prenant un décret prévu par la loi depuis des décennies, clarifier enfin les conditions de départ des fonctionnaires vers les entreprises ; excellente intention dont il serait d'ailleurs intéressant de suivre le bilan d'application ! Mais il faut maintenant aller plus loin dans la remise en ordre en limitant les extensions injustifiées de la fonction publique qui font considérer comme fonctionnaires des agents d'entreprises publiques ; et il faut aussi réviser la situation des responsables, PDG, présidents ou directeurs généraux des entreprises publiques : relèvent-ils du corps politique, c'est-à-dire font-ils partie du cercle de leur ministre de tutelle dont ils seraient solidaires ? Dépendent-ils de l'administration ? Si on écarte, à juste titre, ces deux hypothèses, quel est leur statut, quelles sont les limites à leur autonomie, et à qui doivent-ils rendre compte ? Il n'y a pas que l'audiovisuel à être troublé : plusieurs lettres ont, dans ce journal, exprimé leur indubitable malaise.

Comme tout système, l'organisation de notre société peut légitimement comporter quelques « fusibles », mais lorsque « les fusibles » sautent en série, il ne suffit pas de pratiquer ce qui est en fait la vieille méthode du bouc émissaire.

Il est donc impératif de remettre à jour nos règles en tenant compte d'une tradition française qui n'est assimilable ni à celle de la Grande-Bretagne ni à celle des Etats-Unis, mais qui devrait s'inspirer de la notion d'incompatibilité de fonctions, d'usage courant dans ces pays qui comprennent mal notre laxisme. Cette remise en ordre ne devrait pas, bien au contraire, restreindre la mobilité, impératif du monde moderne, il suffit d'exploiter les possibilités des corps d'Etat, mais la mobilité ne doit se faire ni dans la précipitation ni dans la confusion. A chaque étape de la carrière d'un agent, les responsabilités doivent être contractuellement définies et exclure tout cumul discutable.

Cette réforme indispensable relève – est-il besoin de le dire ? – de l'éthique la plus élémentaire.

► **P.-H. Bourrelier est ingénieur des mines.**

Confusion

Tempête politique en France. Les leaders de l'opposition sont montés au créneau pour réclamer la démission du gouvernement, voire des élections législatives anticipées. Raison de ce courroux : l'affaire ozone. Un trou inquiétant dans la couche d'ozone a été décelé dans l'atmosphère, au-dessus de l'hémisphère nord. Des milliers de Français innocents, notamment des enfants, sont ainsi menacés par ce trou terrorisant, dont l'existence au-dessus du territoire national n'aurait jamais dû être tolérée. La couche d'ozone protège, en effet, les populations contre le danger des rayonnements du soleil. L'incurie du gouvernement est patente. Informé depuis longtemps de l'existence de cette menace, le monde politique n'a jamais réagi, préférant se perdre dans des querelles politiciennes... Quelques fonctionnaires subalternes de la météo ont cependant été limogés.

Dernière minute : par suite d'une regrettable confusion, nous avons écrit ozone à la place d'Habache. Nos lecteurs surinformés auront rectifié d'eux-mêmes.

ARTHUR

Humanité et cynisme

On a parlé, à propos des soins donnés à Georges Habache, de geste humanitaire : un homme est malade, nous a-t-on expliqué, son état requiert des soins ; qu'importe qu'il soit bon ou méchant, il doit être soigné. On a évoqué, à ce propos, les lois de la guerre et la règle qui veut qu'un truand blessé par la police soit conduit à l'hôpital plutôt qu'achevé à coups de crosse.

Le malheur est qu'en usant de telles comparaisons on a – délibérément ? – confondu l'humanité et le plus insupportable des cynismes.

L'humanité est le sentiment au nom duquel on déclare que l'individu le plus vil et le plus méprisable mérite, en tant qu'homme, d'être soigné lorsque ses jours sont en danger. On n'abat pas le soldat ennemi fait prisonnier ni l'adversaire mis hors de combat et qui se tord dans les souffrances.

Mais, quoi qu'on ait pu en dire, ce même sentiment ne saurait conduire à recueillir chez soi l'adversaire blessé, à le soigner puis à le renvoyer dans son camp, dans l'attente de nouveaux combats. Elle ne saurait consister à donner des soins à l'assassin blessé pour le relâcher ensuite dans la nature comme si de rien n'était. L'application du principe d'assistance conduit à ouvrir une parenthèse dans l'exécution des poursuites ; elle ne saurait – au nom de quoi ? – mettre fin à celles-ci.

BERNARD LAGUERRE
(Paris)

Ni de Gaulle ni Moulin

Que *le Monde* publie des réflexions de Palestiniennes admiratrices de M. Habache (« *Georges Habache, c'est Moulin et de Gaulle* », dans *le Monde* du 4 février), on ne peut que l'en féliciter : il remplit ainsi parfaitement son rôle d'informateur.

Mais qu'au rapprochement fait par l'une d'elles avec la Résistance française, Moulin et de Gaulle, votre collaboratrice renchérisse en parlant de « *sa parfaite connaissance de notre histoire* », je m'insurge. Je sais bien que cette assimilation est l'un des lieux communs de la propagande palestinienne. Que je sache, de Gaulle n'a pas défendu la cause française en faisant sauter des avions dans des pays neutres, à Stockholm ou à Mexico, et les résistants n'ont pas jeté de bombes dans la foule à Genève ou à Madrid (ni, d'ailleurs, en France).

Ne pas reconnaître cette différence entre un terrorisme qui frappe aveuglément et une action qui s'attaque aux ennemis de la patrie, c'est faire preuve d'ignorance ou de mauvaise foi. Dans un cas comme dans l'autre, c'est la cause palestinienne qui en pâtit.

MICHEL DÉCAUDIN
(Paris)

La fuite

La question est maintenant de savoir qui avait intérêt à organiser la fuite de la « nouvelle » de la venue de M. Habache à Paris. Si l'on comprend que les trois « coupables » aient été sanctionnés, on veut, dans le même temps, espérer qu'une enquête approfondie sera menée dans les deux ministères concernés comme dans les organismes très spéciaux pour déterminer qui a communiqué aux médias des informations qu'il appartenait, d'abord, de donner à l'Elysée, au Quai d'Orsay ou à la Place Beauvau.

Il y va, là aussi, de l'autorité de l'Etat. Les grands commis sont faits pour le servir, non pas pour le discréditer ni, surtout, pour le mettre à la merci de tentatives de déstabilisation aux origines douteuses.

Voilà ce que doit rappeler M. Mitterrand, si, du moins, il tient à conserver un brin de dignité et le souci de l'Etat.

A. GERFIGAT
(Nancy)

Performances

Je voudrais réfléchir deux secondes aux performances physiques que l'on exige de nos gouvernants. Comment le même homme parvient-il à se trouver hier à New-York, à l'ONU, pour la réunion des chefs d'Etat sur la sécurité collective – et à recevoir à Paris, aujourd'hui, presque pendant une heure chacun, Mme Cresson et M. Marchand pour les suites de l'affaire Habache ?

Est-il vraiment indispensable de leur imposer de façon courante, répétitive, ces épreuves sportives ?

Dr STÉPHANE DI VITTORIO
(Paris)

Divorce

Il serait bon que le chef de l'Etat comprenne le divorce qui s'installe avec l'opinion. Il est trop facile d'accuser les journalistes. La presse, la presse, entend-on ! On croirait du Molière. Certes, et c'est le moins que l'on puisse dire, ceux-là sont loin d'être exempts de défauts. Le traitement de l'information prête souvent le flanc à une critique radicale. Mais ce n'est pas là que réside le problème. La presse ne fait que traduire un malaise qui va grandissant. Le peuple français (la classe politique, diront d'autres, mais au vu des sondages il faut convenir que les deux se rejoignent, enfin !) est en train de rejeter François Mitterrand. Victime d'une overdose, il faut s'attendre que ses réactions se fassent plus radicales encore.

L'homme que nous avons eu en face de nous ne comprend pas. Comprendrait-il qu'il n'y pourrait rien. M. Mitterrand ressemble à Louis XVI regardant les Parisiens se déchaîner contre sa famille en se demandant ce qu'il leur a fait. Qu'il doit être pénible de subir sans pouvoir réagir quand on se trouve au sommet de l'Etat !

PHILIPPE ESCALIER
(Paris)

Soulagements

Pourquoi donc la France se met-elle soudain à crier au « déshonneur » parce qu'elle vient d'ajouter un soulagement à une longue liste de soulagements qui, au moins pour ma génération, semble accolée à un tempérament national apparemment vidé de son ressort biologique, peut-être à la suite des saignées de la première guerre mondiale ? Occupation de la Rhénanie sans réaction aucune, Munich, lâchage de la courageuse et « perfide » Albion en juin 40, article de la convention d'armistice livrant les réfugiés allemands, camps d'internement créés par Vichy (pas moins de quatre-vingt-treize), statut des juifs, livraison des enfants de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande par de hauts fonctionnaires français, poignée de mains de Montoire, désignation par un ministre français des fusillés de Châteaubriant, chasse acharnée aux résistants et, après la guerre, jugements conciliateurs en faveur des ministres de Vichy, grâce accordée aux assassins d'Ascq et d'Oradour, remise à l'Allemagne d'Adenauer des grands chefs de la Gestapo en France, accueil puis libre sortie des concepteurs et leaders du terrorisme international...

Oui, réellement, pourquoi crier au déshonneur, cette banalisation des gouvernements qui se sont succédé depuis 1933 ? De laxatif en laxatif, de soulagement en soulagements, ce n'est plus de la politique, c'est de la diarrhée.

ÉDDY FLORENTIN
(Neuilly-sur-Seine)

Il y a cinq ans André Mecili...

Annie Mecili

Que Georges Habache vienne en France pour s'y faire soigner alors qu'il ne fait l'objet d'aucun mandat de recherche international, qu'il n'est pas en fuite et qu'il ne viole pas la souveraineté nationale, et voilà qu'un ouragan ébranle l'Etat français : de hauts fonctionnaires démissionnent, des ministres s'arriment au bastingage afin de ne pas être emportés, un chef d'Etat annonce la convocation du Parlement en session extraordinaire. Des voix de tous les côtés se font entendre, drapées pour l'occasion dans une conscience que l'on a réveillée de sa torpeur.

Que n'ai-je entendu ces mêmes voix s'indigner de l'expulsion « en urgence absolue » de l'assassin présumé d'un avocat défenseur des droits de l'homme et opposant politique au régime en place en Algérie ? Que n'ai-je senti passer le souffle de cet ouragan purificateur qui seul aurait pu effacer l'opprobre d'un tel déni de justice ?

Cinq ans ont passé depuis qu'André-Ali Mecili, Français et Algérien, héritier de l'histoire douloureuse de deux pays, a été assassiné le 7 avril 1987, à Paris, en violation de la souveraineté française. Aucune voix officielle n'est venue condamner le crime, aucun représentant officiel de l'institution judiciaire n'a suivi son enterrement. Son assassin présumé, dès la fin de la garde à vue, a été soustrait à l'action de la justice et gracieusement expulsé vers l'Algérie avec sa concubine au motif d'une prétendue « urgence absolue », qui a manifesté à cette occasion sa vraie nature d'instrument de la raison d'Etat. Gageons qu'il est l'unique expulsé de cette terre d'asile qu'est la France à ne pas se plaindre de son sort !

Cet assassinat n'a pas porté ombrage au voyage en Algérie de Mme Danielle Mitterrand, présidente de l'association France-Libertés en 1988, pas plus qu'à celui de François Mitterrand en 1989.

Et lorsque, avec MM. Bourdieu, Julliard, Lacouture, Memmi et Vidal-Naquet, nous avons demandé à être reçus par le chef de l'Etat pour témoigner de notre indignation devant le scandale de ce déni de justice, nous avons eu son silence pour unique réponse.

Ainsi cet assassinat, loin de nuire aux relations entre la France et l'Algérie, a scellé sur le corps d'Ali Mecili l'excellence de la collaboration entre les deux pays qui ont conjugué leur raison d'Etat et leurs efforts pour étouffer la vérité et fouler aux pieds les valeurs démocratiques.

Cette fraternité criminelle d'Etats qui s'est traduite par l'expulsion en « urgence absolue » de l'assassin présumé de mon mari constitue un vrai scandale et méritait encore plus de clameurs et d'indignations que nous n'en avons entendu ces jours-ci.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

ÉTRANGER

ALGÉRIE : le discours du président du Haut comité d'Etat

M. Boudiaf reconnaît que « le peuple réclame un changement radical »

M. Mohamed Boudiaf, président du Haut comité d'Etat (HCE) a prononcé, lundi 10 février, un « discours à la nation » retransmis par la télévision algérienne. Il s'agissait de la première intervention publique d'un dirigeant depuis l'instauration, la veille, de l'état d'urgence. M. Boudiaf a notamment reconnu que « le peuple réclame un changement radical ».

ALGER

de notre correspondant

Le discours marquera plus par la forme que par le fond. M. Boudiaf s'est en effet adressé aux téléspectateurs en arabe dialectal algérien, plutôt qu'en arabe classique, incompréhensible pour la majorité de la population, mais que les responsables algériens, au risque de ne pas se faire entendre, affectionnent dès qu'ils sont « en représentation ».

D'un ton très spontané, parlant presque comme s'il répondait à un interlocuteur familier placé derrière la camera, M. Boudiaf s'est donc donné les moyens de faire passer un message très attendu mais, finalement, décevant, portant essentiellement sur la critique renouvelée et radicale du Front islamique du salut (FIS), et sur l'affirmation de l'autorité de l'Etat.

Les troubles de ces derniers jours ont fait, selon M. Boudiaf, quelque cinquante morts. Au moment où il annonçait ce chiffre, était rendue publique la mort de six policiers, tués la veille dans une embuscade tendue dans la Casbah d'Alger par un groupe armé qui avait réussi à prendre la fuite, et celle de deux autres, tués dans des circonstances similaires, à Bordj Menaïel, près de Boumerdès.

« Chaque vendredi, le monde a les yeux braqués sur nous », a regretté M. Boudiaf avant de marteller longuement la nécessité de rétablir l'ordre, *« priorité des priorités »*, et de ramener la quiétude dans les mosquées, *« qui sont lieu de prières et non de propagande politique »*. A ce credo, M. Boudiaf a ajouté quelques considérations d'évidence sur les difficultés économiques et financières du moment, suivies d'un appel à la jeunesse du pays, invitée à faire connaître ses problèmes afin qu'ils soient pris en charge.

« Je suis attentif à l'opinion de notre peuple qui réclame un changement radical », a assuré le président du Haut comité d'Etat, sans autrement préciser comment pourrait se faire un tel changement. La relance économique qu'envisage le pouvoir se fera *« après le diagnostic précis »* qu'appelle l'appareil de production et, vraisemblablement, dans le secteur du bâtiment dont *« 50 % des capacités sont actuellement arrêtées »*. M. Boudiaf a assuré que le logement figurait désormais dans les priorités du gouvernement.

« Des gens ont volé, d'autres ont mal travaillé » a encore déclaré le président du HCE, en regrettant la coupure qui s'est instaurée entre la base et le sommet, source de conflits et de difficultés multiples. Parmi ses priorités figure donc la volonté de réduire le fossé entre gouvernants et gouvernés, et, plus prosaïquement, celle d'assurer l'approvisionnement des marchés pour les fêtes du prochain Ramadan, période de traditionnelles débauches alimentaires qui ne sauraient tolérer les habituelles pénuries.

Discours tronqué

Ce discours peu inspiré et diffusé en différé, sous la forme du direct, eut sans doute été plus consistant s'il n'avait été, pour des raisons inconnues, amputé de ses meilleurs moments par la télévision. La version intégrale, fournie à l'agence officielle APS, avant l'intervention télévisée de M. Boudiaf, a été, elle, diffusée – par erreur ? – sur les fils de l'agence.

Selon cette version, M. Boudiaf dépeignait, en termes rudes, une situation héritée *« de l'ancien pouvoir »* et caractérisée par le *« vol, le trafic, la corruption, le népotisme »*, appelant à se mobiliser contre *« les speculateurs et les bureaucrates planqués »*. Il allait également au devant d'une vieille revendication de la population algérienne en annonçant sa détermination à faire juger *« ceux qui ont volé et qui ont trafiqué »*, quitte à morigener une justice qu'il s'engageait à mettre *« devant ses responsabilités »*.

« J'ai demandé au chef du gouvernement de procéder à un remaniement ministériel en vue de mettre en place une équipe restreinte et efficace », déclarait encore M. Boudiaf, laissant entendre ainsi qu'il doutait de l'efficacité du gouvernement en place. Enfin, le président du HCE appelait à la création d'un *« rassemblement patriotique »*, affirmant que *« les solutions pour résoudre les problèmes de notre pays ne sont pas seulement entre les mains de l'Etat et de ses structures »*, mais aussi entre celle des citoyens.

Autant de passages publiés dans la presse quotidienne qui a reproduit les dépêches de l'APS, mais qui, pour des raisons mystérieuses, ont disparu de la version télévisée. Est-ce avec l'accord de M. Boudiaf qui, à la dernière minute, aurait remanié son discours ?

L'affaire est d'autant plus délicate que le thème des poursuites judiciaires contre les prévaricateurs ainsi que la perspective d'un remaniement ministériel sont réputés, à tort ou à raison, diviser un pouvoir qui a, décidémment, beaucoup de peine à communiquer.

GEORGES MARION

□ **Les Etats-Unis souhaitent un retour rapide à la démocratie.** – *« Nous sommes inquiets de la montée de la violence et des pertes de vies humaines. Nous espérons que l'Algérie reviendra sur la voie de la démocratie le plus tôt possible »*, a déclaré, lundi 10 février à Washington, le porte-parole du département d'Etat, M. Richard Boucher. A Paris, le ministère des affaires étrangères a indiqué que la France suit *« avec la plus grande attention »* les événements en Algérie, mais que ceux-ci *« concernent au premier chef les Algériens eux-mêmes »*. De son côté, le ministre français de la défense, M. Pierre Joxe, a déclaré : *« Nous nous tenons informés pour le cas où il y aurait nécessité d'intervenir pour organiser l'évacuation des Français en Algérie. »*

Huit policiers assassinés

Les autorités algériennes ont annoncé, lundi 10 février, dans la soirée, que huit policiers avaient été assassinés par des extrémistes islamistes depuis l'instauration de l'état d'urgence, vingt-quatre heures auparavant.

Selon la radio nationale, six policiers ont été tués à Alger, dans la nuit de dimanche à lundi, par un groupe d'islamistes surnommés les « Afghans » – anciens combattants-volontaires aux côtés des rebelles en Afghanistan – qui ont tiré sur deux véhicules de police. Cet attentat a eu lieu devant la mosquée dite « de la synagogue », en plein centre de la Casbah (vieille ville).

Les « Afghans » avaient été accusés en novembre dernier d'avoir mené une attaque meurtrière contre un poste militaire à Guemmar, à la frontière algéro-tunisienne ; il y avait eu trois morts parmi les soldats. Le groupe, considéré par les autorités comme lié au Front islamique du salut, était dirigé par un certain Tayeb Al-Afghani, qui serait en fuite.

Par ailleurs, la police a annoncé que deux autres de ses agents ont été assassinés à l'arme blanche, également par des extrémistes islamistes, lundi matin, à Bordj- Menaïel, à 70 kilomètres à l'est d'Alger. L'un des meurtriers a été tué et les autres ont pu prendre la fuite.

Plus tard dans la journée, deux personnes au moins ont été tuées par balles, au cours d'un affrontement entre manifestants islamistes et forces de l'ordre, à Dellys, à 90 kilomètres à l'est d'Alger, ont indiqué des habitants de cette ville. Les manifestants entendaient protester contre le procès d'un militant islamiste arrêté quelques jours plus tôt. – *(AFP.)*

□ **DJIBOUTI : l'armée affirme avoir repoussé une attaque des rebelles.** – L'armée djiboutienne a annoncé, lundi 10 février, avoir repoussé dans la journée une attaque des maquisards afars du Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) contre Yoboki, à quelque 150 kilomètres à l'ouest de la capitale. Le FRUD a perdu cinquante combattants, a précisé l'état-major. Selon plusieurs sources concordantes à Djibouti, le FRUD poursuit des opérations de harcèlement sur cette ville qu'il encercle. – *(AFP.)*

□ **MALI : quinze partis demandent l'annulation du calendrier électoral.** – Dans un document remis lundi 10 février à la presse, quinze des quarante-huit partis politiques maliens, estimant que le pays n'est pas en mesure d'organiser un scrutin équitable, ont demandé *« l'annulation pure et simple du calendrier électoral »* proposé par le gouvernement. Des accusations de fraude, ainsi que la rébellion touarègue dans le nord du pays, ont déjà conduit deux fois au report des élections législatives et présidentielle. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGER : trois morts lors d'une attaque de la rébellion touarègue.** – Trois rebelles touaregs ont été tués et trois autres personnes (un gendarme et deux « civils ») ont été blessées, lors d'une attaque contre une patrouille de gendarmerie, dimanche 9 février, entre Agadès et Arlit, a indiqué le ministère nigérien de l'intérieur. Selon les bilans officiels, cette opération porte à seize – dont six rebelles – le nombre des morts depuis la recrudescence des attaques touarègues, en octobre dernier (*le Monde* du 11 février). – *(AFP, Reuter.)*

□ **TCHAD : libération de seize détenus politiques.** – Seize personnes, détenues sans inculpation à la suite de troubles survenus à N'Djamena fin janvier (*le Monde* du 8 février), ont été libérées, a indiqué lundi 10 février, à Paris, la Fédération nationale des jeunes avocats de France (FUJNA), au retour d'une mission au Tchad. Ces libérations ont eu lieu à la suite d'une démarche effectuée auprès des autorités par la FUJNA et l'association Agir ensemble pour les droits de l'homme. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ETATS-UNIS

L'ancien champion du monde de boxe Mike Tyson est déclaré coupable du viol d'une jeune femme

L'homme qui fut un des plus jeunes champions du monde de boxe catégorie poids lourds, et est sans doute un des sportifs les plus riches de sa génération, risque de passer le reste de sa vie en prison. Ainsi en a décidé, tard dans la soirée du lundi 10 février, le jury de huit hommes et quatre femmes qui a reconnu Mike Tyson, dit « Mike-le-fer » ou encore « le briseur d'os », coupable de viol.

WASHINGTON

de notre correspondant

Agé de vingt-cinq ans, Mike Tyson peut être condamné à soixante-trois ans de prison, le 6 mars prochain, lorsque le juge devra prononcer la sentence. Le boxeur peut, certes, faire appel mais, en deuxième audience aussi, devra défendre autant sa version des faits qu'une réputation de voyou qui, dès leur ouverture le 27 janvier, a lourdement pesé sur les délibérations du tribunal d'Indianapolis. Sanglé dans un costume gris, Mike Tyson a « encaissé » le verdict sans un mot et, laissé en liberté sous caution, est sorti du palais de justice sans un regard pour la presse, entouré du promoteur Don King et de quelques autres de ses fidèles. Les grandes chaînes de télévision ont interrompu leurs programmes pour annoncer le verdict du jury. Celui-ci s'est prononcé après neuf heures de délibérations et quatorze jours d'un procès soigneusement tenu à l'écart des caméras. La législation de l'Indiana interdit de filmer et de retransmettre les débats.

« Un loup en habit d'agneau »

Le champion noir a été déclaré coupable d'avoir violé à la mi-juillet une jeune femme de dix-huit ans dans une chambre d'hôtel d'Indianapolis. La jeune femme participait à un concours de beauté, Miss black America, et Mike Tyson avait été invité par les organisateurs à venir animer cette manifestation. Version de Tyson : il avait fait des propositions très explicites à cette candidate et celle-ci, consentante tout au long de la soirée, n'aurait formulé ses accusations que par dépit après qu'il eut refusé de la raccompagner dans son hôtel. La défense a fait valoir que la jeune femme, ayant accepté de passer la soirée avec le boxeur, s'était rendue d'elle-même dans sa chambre à 2 heures du matin après une promenade en voiture. L'avocat de la défense a qualifié la prétendante au titre de Miss black America de *« chasseuse d'or »*, l'accusant d'avoir menti pour soutirer une confortable indemnité à M. Tyson.

Le procureur, lui, a qualifié la victime de *« groupie naïve »*, *« trompée par un loup en habit d'agneau »* : *« L'accusé a utilisé sa célébrité et sa réputation*, a dit le procureur, *de la même façon qu'un voyou se sert d'un couteau ou d'un pistolet dans la rue pour contraindre la victime d'un viol. »* Il a cité les témoignages de médecins qui ont examiné la jeune femme quelques heures après qu'elle eut quitté Mike Tyson. Il s'est étonné que le boxeur n'ait pas, au moment de son inculpation en septembre dernier, mentionné qu'il avait fait des propositions très claires à son accusatrice. Il a retourné les témoignages d'une vingtaine de candidates au concours, citées par la défense, et qui ont présenté Tyson comme un *« peloteur obsessionnel »*. Il n'a pas eu besoin d'insister plus avant sur le passé d'un champion, déjà plusieurs fois poursuivi pour *« harcèlement sexuel »*, bagarres, et conduite en état d'ivresse, entre autres.

Procès d'un boxeur, procès de la boxe ? Dès mardi matin, les commentateurs sportifs assuraient que la boxe allait être victime de la vie privée d'un boxeur et prendre un mauvais coup de plus.

ALAIN FRACHON

□ **Exécution au Texas d'un homme condamné pour viol et meurtre d'une religieuse.** – Johnny Frank Garret, condamné à mort pour le viol et l'assassinat d'une religieuse septuagénaire il y a onze ans, alors qu'il avait dix-sept ans, a été exécuté par injection d'une dose mortelle, mardi 11 février, à Huntsville (Texas). Le mois dernier, le pape Jean-Paul II était intervenu pour demander la grâce du condamné. C'est la 44e exécution au Texas depuis la réintroduction de la peine capitale dans cet Etat en 1982. – *(AFP.)*

□ **GUATEMALA : cinq morts dans un attentat.** – Un commando armé a intercepté un autocar dans le sud du Guatemala et a ouvert le feu sur les passagers, faisant cinq morts et quinze blessés, a indiqué, lundi 10 février, le ministère de l'intérieur du Guatemala, qui enquête sur l'éventuelle implication des forces de sécurité dans cette fusillade. – *(Reuter.)*

La campagne présidentielle

Victoire du sénateur Tom Harkin lors du « caucus » de l'Iowa

Le sénateur de l'Iowa Tom Harkin est sorti vainqueur du « caucus » démocrate qui a eu lieu lundi 10 février dans son Etat, dans le cadre de la course à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle de novembre. Sur 65 % des résultats dépouillés dans la nuit de lundi à mardi à Des Moines, capitale de l'Etat, M. Harkin avait obtenu quelque 80 % des voix des comités locaux chargés d'envoyer des délégués à la convention démocrate de New-York en juillet.

Le « caucus » de l'Iowa, qui est traditionnellement la première occasion pour les candidats de mesurer leur popularité directement auprès des électeurs, a suscité peu d'attention cette année, en raison de la présence d'un enfant du pays. M. Harkin, qui est sénateur de l'Iowa depuis 1985, y jouait l'avenir de ses ambitions présidentielles. Une victoire avec une marge trop faible lui aurait été fatale. Ses quatre concurrents, MM. Paul Tsongas, Bill Clinton, Bob Kerrey et Jerry Brown, avaient préféré ne pas faire campagne dans l'Iowa pour concentrer leurs efforts sur le New-Hampshire. Côté républicain, les jeux étaient faits d'avance de manière encore plus évidente. Aucun des adversaires déclarés du président George Bush, MM. Pat Buchanan et David Duke, ne s'étant inscrit, les responsables locaux de ce parti avaient décidé d'annuler leur propre « caucus ». – *(AFP.)*

CUBA

Le peintre Jesus de Armas demande l'asile politique à la France

Le peintre cubain Jesus de Armas, dont les œuvres sont exposées à la Maison de l'Amérique latine à Paris depuis le 30 janvier et jusqu'au 25 mars, a demandé l'asile politique à la France la semaine dernière, dès qu'une partie de sa famille l'eut rejoint. S'il a franchi ce pas, c'est, nous a-t-il dit, parce qu'il s'est retrouvé *« complètement marginalisé »* dans son pays. D'abord caricaturiste, puis graphiste et cinéaste – il a fondé le département de dessins animés de l'Institut cubain des arts cinématographiques, – Jesus de Armas, âgé de cinquante-sept ans, a reçu plusieurs prix à Cuba jusqu'en 1988, année où il a commencé à évoquer dans ses peintures les divinités des Tainos – une des ethnies indiennes de Cuba disparues après l'arrivée des Espagnols dans l'île. Son intérêt pour la culture indigène et l'art rupestre cubain est devenu une passion, qui ne cadre pas avec la « ligne officielle », surtout à l'approche du 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb : pourquoi s'intéresser à des Indiens qui n'existent plus et aller même jusqu'à rechercher, comme le font le peintre et certains anthropologues, les traces du métissage entre esclaves africains et Indiens dans ces Noirs cubains qui ont la particularité d'avoir les cheveux roux ?

Jesus de Armas, invité, depuis 1981, à exposer ses dessins et peintures sur tous les continents (le ministère français de la culture lui a passé commande, en 1989, dans le cadre du Bicentenaire, pour une grande exposition itinérante), est mis à l'écart. Il ne sera sans doute pas le dernier artiste cubain, en disgrâce ou non, à quitter l'île en crise : *« Trouver une toile, de la peinture ou même du papier à Cuba relève de l'exploit »*, dit-il.

M. J.

□ **Signature d'accords économiques avec des républiques de l'ex-URSS.** – Cuba et la Biélorussie ont signé un traité de coopération économique et commerciale d'une durée de cinq ans, a indiqué, lundi 10 février, l'agence officielle cubaine Prensa latina. C'est le huitième accord que La Havane passe avec l'une des républiques de l'ancienne Union soviétique, ajoute l'agence, sans donner plus de détails. – *(Reuter.)*

Afghanistan : la lutte pour la survie du président Najibullah

Le président compte tirer profit du plan de paix de l'ONU pour se maintenir au pouvoir

M. Benon Sevan, représentant du secrétaire général de l'ONU, achève à Téhéran, mardi 11 février, sa « tournée » des parties combattantes en Afghanistan. Son plan de paix vise à convoquer en avril une assemblée de personnalités de tous horizons en vue de mettre sur pied un gouvernement intérimaire chargé de préparer des élections libres. Hormis les fondamentalistes de M. Hekmatyar, toutes les parties ont accepté ce plan. Cependant, le président Najibullah a sensiblement renforcé ses positions.

KABOUL

de notre envoyé spécial

Le voici devant nous, tendu mais s'efforçant à la cordialité, cet homme qui est la dernière flammèche encore ardente parmi celles qu'alluma Mikhaïl Gorbatchev. C'est le père de la *perestroïka*, en effet, qui, peu après son arrivée au Kremlin, a entrepris de hisser sur le pavois ce M. Najibullah que, le 1er janvier 1980, sitôt après l'invasion soviétique, le KGB avait placé à la tête de la police politique afghane, avec mission d'en faire une institution enfin professionnelle.

Ce médecin de formation, alors âgé de trente-quatre ans, s'est acquitté de la tâche avec un stupéfiant mélange de cruauté et de subtilité. Ainsi a-t-il supplanté, dans l'esprit de ses protecteurs, M. Babrak Karmal, qui avait été son mentor politique depuis cette année 1965 où, lycéen encore, il avait débuté sa carrière d'agitateur.

Il faut montrer patte blanche avant de parvenir dans le bureau de M. Najibullah que – crainte sans doute d'une attaque à la roquette – n'éclaire aucune fenêtre, mais où les interlocuteurs français sont toujours les bienvenus depuis que Paris fut, en juin 1989, la première capitale occidentale à nommer un chargé d'affaires pour réoccuper son ambassade désertée. Le petit magnétophone est soigneusement examiné et des gaillards en tenue léopard et bonnet bleu-gris de miliciens soviétiques – la garde présidentielle dirigée par le propre frère de M. Najibullah – jaugent le visiteur sans tendresse.

Le chef de l'Etat afghan est si massif que ses concitoyens l'ont surnommé *« le taureau »*. Il a d'ailleurs tant grossi, depuis quelques mois, que des rumeurs de maladie ont couru. Cet homme, il est vrai, a subi ce dernier lustre des tensions incroyables : du départ, le 15 février 1989, de « son » dernier soldat soviétique à l'accord Washington-Moscou du 13 septembre 1991 aboutissant à le priver des armements jusque-là livrés par son protecteur, en passant par la tentative de coup d'Etat, en mars 1990, de son chef d'état-major, le général Tanai, en corrélation avec le mouvement fondamentaliste Hezb de M. Gulbuddin Hekmatyar.

« La lumière au bout du tunnel »

Et pourtant, M. Najibullah exulte. *« Je suis très, très optimiste. Je vois la lumière au bout du tunnel »*, nous confie cet homme pourtant serré de près dans sa capitale et ne commandant plus qu'à une demi-douzaine de grandes villes et à une quarantaine de chefs-lieux de province.

La raison de cet état d'esprit ? *« Les récentes déclarations pakistanaises concernant l'Afghanistan manifestent un tournant. Cette évolution a été très bien accueillie ici et par tous les pays épris de paix. Nous attendons maintenant des mesures pratiques afin que nos relations redeviennent normales, comme il convient entre voisins. Alors, comme le commande l'intérêt de nos peuples, une coopération mutuellement bénéfique remplacera la confrontation militaire. »*

Le verbe est demeuré très *« langue de bois »*. Mais l'analyse est pertinente. Islamabad a en effet multiplié depuis quelques semaines les gestes et déclarations démontrant que le tournant est pris : menaces à peine voilées contre M. Hekmatyar, jusque-là chéri des services secrets pakistanais (ISI) ; éloignement du général Hamid Gul qui avait été, comme patron de l'ISI, l'âme de la politique jusqu'au-boutiste d'Islamabad de 1986 à 1989 ; appui explicite du ministre des affaires étrangères, M. S. Kanju, à l'initiative des Nations unies en faveur d'un *« dialogue entre Afghans »* impliquant une forme de représentation de Kaboul. Sans oublier la rencontre, le 2 janvier à Rome, entre le chef d'état-major Asif Nawaz et le conseiller de l'ex-roi Zaher Shah.

M. Najibullah n'a pas mis longtemps à saisir la balle au bond. Par un émissaire officieux il a aussitôt invité à Kaboul le premier des militaires du pays voisin. Et son premier ministre a publié, le 31 janvier, une offre de coopération incluant une reprise des vols commerciaux, une levée des obstacles douaniers, l'envoi de missions économiques, l'installation de banques au Pakistan...

M. Najibullah a enregistré pas mal d'autres bonnes nouvelles ces temps-ci : *« Presque tous les pays*, nous dit-il, *ont désormais approuvé le plan de l'ONU, en particulier tous nos voisins, et aussi l'Arabie saoudite. M. Boutros-Ghali, dans sa déclaration du 28 janvier (...), a également demandé instamment que cessent les envois de fonds servant à acheter des armements. Nous souhaitons donc que tous les pays, y compris l'Arabie saoudite, respectent cette dernière exigence et accomplissent ainsi leur devoir de musulmans envers le peuple d'Afghanistan. »*

Le trait est bien ajusté : la seule capitale, en effet, dont la position demeure ambiguë est Ryad. Les Saoudiens estiment ne pas pouvoir contrôler *« la solidarité de personnes ou groupes privés »*, *« autrement dit les importantes remises de fonds effectuées par les Frères musulmans d'Arabie saoudite et des pays du Golfe »* au profit des moudjahidines afghans.

Se tirer du guêpier

Pour le reste, M. Najibullah n'a pu qu'observer avec satisfaction les gestes de Téhéran à son endroit, dont le récent envoi à Kaboul de deux avions de vivres et de médicaments, démarche qui a rendu furieux les plus modérés des moudjahidins eux-mêmes, tels les gens du Jamiat. Ces dons étant destinés pour partie à prévenir l'exode de populations du centre du pays vers l'Iran, le maître de Kaboul est, de surcroît, en droit d'attendre une contrepartie – peut-être sous forme de pétrole !

Toujours est-il que M. Najibullah courtise assidûment les chiites, représentant quelque 15 % de la population, mais tenus en lisière par tous les précédents régimes. Ainsi a-t-il nommé l'un d'entre eux, M. Sarobi, vice-président de la République. Et encore a-t-il, pour la première fois, en 1991, autorisé leur grande procession du Moharram dans les rues de Kaboul.

S'agissant enfin des nouvelles Républiques d'Asie centrale, dont trois ont des frontières communes avec l'Afghanistan, M. Najibullah ne clame pas que leurs dirigeants – comme lui d'ex-communistes hâtivement reconvertis au nationalisme – lui envoient le maximum d'assistance compatible avec l'état de leur propre opinion musulmane et de leurs finances délabrées. Mais il rappelle *« les traditionnels liens historiques »* entre eux. Pour ce qui est de la Russie, il annonce une *« extension »* de la coopération.

Mais tout indique que Moscou souhaite surtout se tirer du guêpier afghan. M. Najibullah est ainsi devenu incontournable, tant en raison des divisions de ses adversaires que de sa capacité à se poser en rempart contre le chaos né d'un éventuel *« vide politique »* dans la capitale, ou contre les risques d'une victoire des fondamentalistes.

Le bon temps de Zaher Shah

Son secret : sa constance à proclamer, depuis cinq ans, une politique de *« réconciliation nationale »*, et sa capacité à aligner des *« plans de paix »* face à des adversaires tétanisés sur le seul projet d'une guerre que, par ailleurs, ils ne parviennent pas à gagner.

Le peuple n'est certes pas dupe. Il faut entendre l'éclat de rire de ce chauffeur de taxi nous montrant la mosquée flambant neuf de Mikrorayon, naguère quartier des Soviétiques dont les HLM sont aujourd'hui occupées par des gens du parti, de l'armée et de la milice. Et entendre Sheer, ce vieux Tadjik, se plaindre que *« le gouvernement, qui devrait être un père pour le peuple, songe surtout à s'enrichir »*. Et regretter amèrement le temps de Zaher Shah, *« quand les Afghans osaient se parler, où l'on pouvait aller et venir sans risques, où la boîte de lait concentré coûtait 30 afghanis, au lieu de 3 000 aujourd'hui »*.

Mais Kaboul, effrayée par le récit des pillages qui ont suivi, au printemps dernier, la prise de la ville de Khost par les moudjahidins, préfère courber le dos. *« Nous voulons la paix »* : tel est le leitmotiv.

A court terme, M. Najibullah n'est guère menacé que par un attentat, une mutinerie ou l'une de ces roquettes que les moudjahidins tirent sur Kaboul pour célébrer certains anniversaires et qui, pour une fois, serait bien ajustée. A plus long terme, ses adversaires islamistes pourraient étendre leur territoire, déjà immense mais modérément peuplé. Mais la prise de la capitale, ou même de l'une ou l'autre des cinq ou six autres grandes villes, semble hors de portée.

Le chef de l'Etat peut, dès lors, marteler plus fermement que jamais son *« plan »* devant le médiateur de l'ONU, M. Benon Sevan, qui multiplie les navettes entre le Pakistan et Kaboul. Pour M. Najibullah, il convient, sur la base d'un dialogue promu par l'ONU entre tous les Afghans, de mettre sur pied un *« mécanisme durable et fiable »* en vue d'assurer la paix : un *« gouvernement de coalition »* avec ses adversaires islamistes où, croit-on savoir, il lui plairait de se réserver un poste vital, à la défense ou à la sécurité. Ainsi les élections à venir, clé de voûte du plan de paix de l'ONU, ne lui seraient-elles pas trop défavorables.

On conçoit que les partis islamistes installés au Pakistan exigent, quant à eux, que la préparation de la consultation soit confiée à un *« gouvernement intérimaire »* sans représentation de Kaboul. Pour les plus *« politiques »* d'entre les moudjahidins, tel le célèbre commandant Massoud, le triomphe de ce point de vue suppose qu'ils demeurent eux-mêmes un peu en retrait, cédant la place dans cette future instance à des technocrates, des représentants de l'intelligentsia, des religieux considérés, des réfugiés, des exilés...

C'est dire que, avec des positions aussi éloignées, le *« dialogue entre Afghans »* – d'abord envisagé pour l'automne dernier, puis plusieurs fois reporté et désormais proposé pour avril prochain par M. Sevan – ne sera pas une partie de plaisir.

JEAN-PIERRE CLERC

JAPON : trois mois après son arrivée au pouvoir

Le gouvernement de M. Miyazawa est menacé par de nouveaux scandales

Un militant d'extrême droite armé a fait irruption, mardi 11 février, au siège du Parti libéral-démocrate (PLD), ouvrant le feu sans faire de victimes avant de se retrancher dans les locaux. Il a finalement été arrêté par la police. D'autre part, alors que le PLD est secoué par des scandales qui l'éclaboussent lui-même, le premier ministre japonais Kiichi Miyazawa connaît, trois mois à peine après son arrivée au pouvoir une chute brutale de popularité. Enfin, M. Miyazawa a affirmé *« avoir été mal compris »* après que ses récentes déclarations critiquant le *« manque d'éthique de travail »* des Américains eurent suscité un tollé aux Etats-Unis.

TOKYO

de notre correspondant

Dans le sillage de scandales s'annonce une nouvelle tourmente politique. Comme d'habitude, le PLD sera au centre du cyclone, et l'opposition, logée pratiquement à la même enseigne en matière de mœurs politiques – à l'exception des communistes, – sera éclaboussée. La suspension, depuis le 5 février, des travaux parlementaires, bloqués par l'opposition exigeant que plusieurs personnalités viennent s'expliquer devant la Diète, est significative de la tension. L'ex-premier ministre Zenko Suzuki pourrait être prochainement interrogé par le parquet.

Pour l'instant, l'attention se concentre sur le scandale Kyowa : une entreprise de charpente métallique qui a versé 530 millions de yens (1) à l'ancien secrétaire général du clan Miyazawa, M. Fumio Abe, alors qu'il était directeur de l'agence de développement de Hokkaido et d'Okinawa dans le premier cabinet Kaifu (1989-1990). Arrêté le 13 janvier, M. Abe a été inculpé pour avoir reçu 80 millions de yens en échange de passe-droits pour la construction d'un stade dans sa circonscription. Il a été libéré sous caution.

Difficultés financières

Cette affaire frappe de plein fouet le premier ministre, déjà fortement affaibli par son manque d'initiative et la chute de sa popularité. Impliqué dans le scandale politico-boursier Recruit, qui le contraignit en 1988 a quitter ses fonctions de ministre des finances, M. Miyazawa est aujourd'hui accusé par l'opposition d'avoir financé en partie son accession au pouvoir avec des fonds provenant de Kyowa.

Il reste que tout son clan est touché par ce scandale. Outre son bras droit, M. Abe, M. Suzuki, qui précéda M. Miyazawa à la tête du clan, est accusé d'avoir bénéficié des largesses de Kyowa. M. Jun Shiozaki, ancien directeur de l'agence des affaires générales et de la coordination administrative, serait également impliqué. Il a été interrogé par le parquet.

Formé de bureaucrates, le clan de M. Miyazawa – le Kochi-kai – avait la réputation d'être relativement « propre » : ses liens étroits avec les milieux d'affaires le dispensaient de se lancer dans des opérations douteuses pour drainer des fonds. Ces dernières années, il a semblé néanmoins avoir des difficultés financières.

L'opposition demande que MM. Suzuki et Shiozaki s'expliquent devant le Parlement et – ressortant l'affaire Recruit – exige aussi la comparution du secrétaire de M. Miyazawa, qui servit d'intermédiaire dans cette affaire. Au total dix-huit personnes, dont le ministre des postes, accusé pour sa part d'avoir favorisé des candidats à des examens scolaires moyennant rétribution.

Bien que le scandale Kyowa – qui a donné lieu, pour la première fois depuis l'affaire Lockheed au milieu des années 70, à l'arrestation d'un député – mobilise l'attention, la véritable « bombe à retardement » qui menace non seulement le gouvernement Miyazawa mais près de deux cents politiciens du camp conservateur et de l'opposition est l'affaire Tokyo Sagawa Kyubin, société de transport rapide dont la maison mère est à Kyoto. On retrouve dans ce scandale non seulement des hommes politiques mais aussi des truands. Les pots-de-vin s'élèveraient à quarante milliards de yens. Une affaire qui, lorsqu'elle éclatera, pourrait dépasser en ampleur le scandale Recruit, estime la presse.

Encore la pègre

La semaine dernière, le vitupérant responsable des relations publiques du PLD, M. Koichi Hamada, déclarait que le chef du second plus important clan du parti, M. Hiroshi Mitsuzuka, avait reçu 800 millions de yens de Sagawa Kyubin. *« Les sommes versées aux chefs de clan dépassent l'imagination »*, avait-il déclaré. Une attaque relevant du règlement de comptes qui a valu un avertissement à M. Hamada. En fait, celui-ci est loin d'être un ange de vertu : il est notamment connu pour ses liens avec la pègre.

On retrouve cette dernière dans l'affaire Sagawa Kyubin : la firme a en effet garanti des prêts destinés à une quarantaine d'entreprises contrôlées par Inagawa-kai, le second syndicat du crime nippon, dirigé à l'époque par Susumu Ishii, qui fut à l'origine d'un autre scandale, cette fois avec Nomura Securities, la première maison de titres qui gérait ses intérêts (*le Monde* du 10 octobre 1991).

Bien que le fondateur du groupe Sagawa, M. Kiyoshi Sagawa, affirme n'être en rien responsable des activités de sa filiale à Tokyo, il est néanmoins connu lui aussi pour avoir des liens avec la pègre de Kyoto : en octobre dernier, il fut interrogé par la police pour des opérations immobilières peu claires avec une société appartenant au chef du Yamamoto Sakaegumi, une bande de gangsters de l'ancienne capitale affiliée au syndicat du crime Aizu Kotetsu.

PHILIPPE PONS

(1) 1 yen = 4,3 centimes.

□ **CAMBODGE : le prince Sihanouk favorable à l'élection présidentielle au suffrage universel.** – Le prince Sihanouk a indiqué, lundi 10 février, qu'il n'accepterait de devenir chef de l'Etat du Cambodge que si celui-ci était élu au suffrage universel, et non par la future Assemblée nationale. Dans un lettre à M. Son Sann, président du FNLPK, le prince a écrit : *« Après mûre réflexion, je trouve qu'il est plus équitable et plus démocratique de faire élire, en 1993, le chef de l'Etat ou président par le peuple cambodgien, directement. »* Dans le cas contraire, *« je ne serai pas candidat »*. – *(AFP.)*

□ **TAÏWAN : arrestation d'une dissidente indépendantiste.** – Mme Stella Chen, dissidente indépendantiste de renom qui dirige l'Organisation pour l'édification de la nation taïwanaise, a été arrêtée, samedi 8 février, par la police. Elle a été inculpée pour tentative de renversement du gouvernement nationaliste de l'île. – *(Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

AFRIQUE DU SUD

Des affrontements entre partisans de l'ANC et de l'Inkhata ont fait vingt-deux morts

L'Afrique du sud a connu, le week-end dernier, une nouvelle flambée de violence qui soulève des interrogations quant à l'efficacité des accords de paix passés entre le gouvernement, le Congrès national africain (ANC) et le parti zoulou Inkatha. A Soweto, des affrontements entres sympathisants de l'ANC et partisans de l'Inkatha ont fait treize morts, tandis que neuf autres personnes ont été tuées dans la province du Natal.

L'accord de paix signé le 14 septembre dernier avait pour objectif d'arrêter la violence entre communautés noires, qui a coûté la vie à plus de 11 000 personnes depuis 1984. Depuis la signature de cet accord, le nombre de victimes s'est élevé à 830, selon les statistiques établies par la Commision sud-africaine des droits de l'homme, contre 1 021 pendant la période correspondante de l'année précédente.

D'autre part, lundi, les responsables de la Convention pour une Afrique du sud démocratique ont invité tous les Sud-Africains qui le souhaitent à donner leur avis sur la nouvelle Constitution. – *(AFP.)*

SRI-LANKA

Violents combats autour de Jaffna

Les combats ont connu, ces derniers jours, une recrudescence autour de Jaffna, capitale des séparatistes tamouls située dans l'extrême nord de l'île de Ceylan, entre les troupes sri-lankaises et les maquisards des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), qui combattent, depuis 1983, pour la création d'une entité séparée. Lors d'une offensive contre la base gouvernementale de Mullaitivu, les guérilleros du LTTE ont tué onze soldats et en ont blessé quinze autres. Ils auraient eux-mêmes perdu vingt-huit combattants. Par ailleurs, selon le journal d'opposition *Ravaya*, les corps de soixante-douze personnes, les mains attachées dans le dos, ont été découverts au fond d'un puits, dans l'îlot de Mandaitivu, situé un peu au large de Jaffna, et récemment repris aux « Tigres » par l'armée. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

CONGO

L'évasion du principal témoin dans l'enquête sur l'attentat contre le DC-10 d'UTA est mise en doute

Le président d'un parti d'opposition congolais, M. Stephen Bongho Nouarra, a affirmé, lundi 10 février, que M. Bernard Yanga, le principal témoin dans l'affaire de l'attentat contre le DC-10 d'UTA, *« ne s'est pas évadé, mais a été sorti de son lieu de détention sur ordre d'un magistrat congolais »*.

Selon M. Bongho Nouarra, président du Parti pour la reconstruction et le développement du Congo (PRDC), M. Yanga aurait été transféré vers un endroit discret où *« il serait en train d'être drogué afin de contredire les déclarations qu'il avait faites devant le juge français* [M. Jean-Louis Bruguière]*»*. Un autre parti d'opposition, le Parti pour la paix et l'égalité sociale, accrédite cette thèse en évoquant, dans un communiqué, un *« complot »* préparé par le gouvernement de transition. M. Jean-Martin Bemba, ministre de la justice, a qualifié les affirmations de M. Bongho Nouarra d' *« affabulations »*. – *(AFP.)*

ROUMANIE

L'opposition progresse dans les grandes villes après le premier tour des élections locales

A l'issue du premier tour des premières élections locales libres du dimanche 9 février, l'opposition anticommuniste unie dans la Convention démocratique serait, selon des premiers résultats non-officiels, en tête dans la plupart des grandes villes du pays, dont Bucarest, Timisoara, Cluj, Arad et Brasov. Symbole : à Timisoara, « berceau » de la révolution de décembre 1989, le candidat anticommuniste pourrait même être élu maire dès le premier tour. Cette nette progression de l'opposition dans de nombreuses grandes villes face au Front de salut national (66 % des suffrages en mai 90), obligera les électeurs à se rendre de nouveau aux urnes le 23 février prochain. A Bucarest, la Convention démocratique dominerait le FSN, mais il y aurait ballottage dans tous les secteurs de la capitale. La Convention démocratique espère que ces municipales montreront, avant les élections générales prévues fin avril ou en mai, qu' *« une alternative politique est possible »*. Cependant, les résultats des communes rurales, encore inconnus, devraient pondérer le bon score de l'opposition dans les grandes villes. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

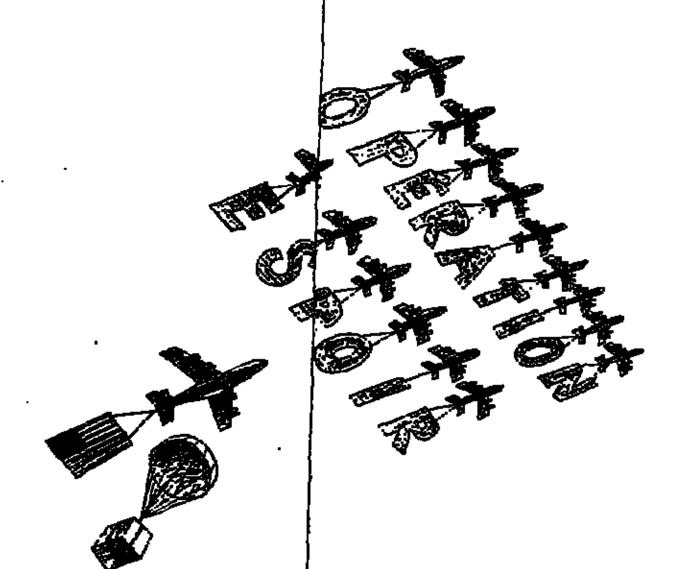
L'aide internationale en faveur de la CEI

« Provide Hope » : une mise en scène américaine

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a donné, lundi 10 février à Francfort, le coup d'envoi de l'opération « Provide Hope », un pont aérien destiné à acheminer 2 500 tonnes de vivres et médicaments dans les Républiques issues de l'URSS. Les représentants de plusieurs pays européens se sont associés à cette cérémonie, bien qu'ils en contestent le côté spectaculaire voulu par les Américains.

FRANCFORT

correspondance



Les discours ont dû être écourtés à cause du mauvais temps, mais le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, et son homologue allemand, M. Hans-Dietrich Genscher, étaient au rendez-vous pour le coup d'envoi, lundi 10 février à Francfort, d'un pont aérien international d'aide alimentaire d'urgence aux onze Républiques de la Communauté des Etats indépendants (CEI). Organisée par les Etats-Unis, l'opération « Provide Hope » (donner l'espoir) avait été décidée lors de la conférence de Washington le 23 janvier dernier à laquelle participaient quarante-sept Etats.

Sur les douze vols que les Américains avaient affrétés lundi pour le lancement de l'opération, cinq sont partis de la base militaire de Rhein-Main, près de Francfort, et le reste de la Turquie. Des convois routiers et des bateaux vont également partir de Turquie pour alimenter les Républiques ex-soviétiques du Caucase et de l'Asie centrale. Du côté européen, l'on ne cache pas une certaine amertume sur la manière dont les Etats-Unis se sont appropriés la vedette dans cette opération alors que leurs efforts restent quantitativement très limités.

Le ministre allemand des affaires étrangères, M. Hans-Dietrich Genscher, a rappelé que son pays commençait avec cette opération son trois cent deuxième vol à destination des CEI. L'Allemagne réalise à elle seule environ 80 % de l'aide humanitaire à l'ex-URSS, même si ce pourcentage inclut les engagements pris en faveur du rapatriement des troupes de l'armée rouge stationnées dans l'ex-RDA. Depuis l'hiver 1990-1991, elle a déjà livré plus de cent mille tonnes d'aide humanitaire, notamment grâce aux efforts de quatre cent trois organisations caritatives.

« Ne pas nourrir les mafias »

La participation française au pont aérien a consisté à l'envoi de quatre avions, dont trois étaient présents à Francfort. Ces avions avaient pour mission de livrer trois cents tonnes de vivres et de médicaments à Moscou, Saint-Pétersbourg et Erevan. Un Antonov-124, avec à son bord le spationaute français Jean-Loup Chrétien, devait décoller de Brest dans la journée de mardi à destination de Moscou et d'Erevan, où il laissera trente tonnes de dons récoltés par SOS-Arménie-Marseille ; puis à destination de Briansk, pour y déposer soixante-dix tonnes de vivres achetés par l'Action humanitaire.

M. Bernard Kouchner a insisté à Francfort sur la nécessité de coordonner les efforts à l'arrivée et pas seulement au départ : *« Il faut que des coordinations se mettent en place là-bas, pas seulement dans les capitales, mais aussi dans des zones reculées, pour que la distribution, pour que l'aide parviennent aux intéressés sans nourrir les mafias ni alimenter la hausse des prix. »* L'ex-URSS n'est pas le Sahel, aime à répéter M. Kouchner, mais elle souffre d'une totale désorganisation de son système de production et de distribution. Il s'est félicité à ce propos des très bons résultats obtenus par le groupe de travail mis en place par la France et l'Allemagne, afin d'identifier les besoins des populations et s'assurer que l'aide parvient bien aux intéressés. La prochaine étape consiste maintenant, selon lui, à enrôler des grands groupes français de distribution pour former les populations locales.

CHRISTINE HOLZBAUER-MADISON

Les Douze s'efforcent de raccourcir les délais

Mobiliser l'aide communautaire en faveur de la Russie et des autres Républiques de la CEI apparaît comme une opération des plus laborieuses. On a pu encore le vérifier lors de la réunion que les ministres des finances des Douze ont tenue lundi 10 février à Bruxelles.

BRUXELLES

de notre correspondant

Il faut toujours compter des mois entre le jour où une décision d'assistance est prise, au niveau politique à Bruxelles, et celui où l'opération envisagée peut être mise en œuvre. Et ce, sans que l'on puisse discerner clairement ce qui pourrait être fait pour raccourcir ces délais. Car, sur le terrain, au niveau de la distribution, les équipes de la Commission européenne et des Etats membres parviennent apparemment à s'adapter de manière assez efficace (*le Monde* du 23 janvier).

Lundi, les Douze sont parvenus à clarifier trois points. Une controverse de nature budgétaire opposait le Conseil au Parlement européen, à propos des crédits d'assistance technique en faveur de l'ex-URSS, à inscrire dans le budget de la CEE pour 1992. Elle a été réglée. L'effort communautaire – il s'agit de dons – a été fixé à 400 millions d'écus (2,8 milliards de francs), soit au même niveau qu'en 1991. 50 millions d'écus (350 millions francs) viendront s'ajouter, pour régler les appointements des ingénieurs et techniciens nucléaires, et éviter qu'ils se dispersent dans la nature avec l'idée de proposer leurs services aux plus offrants. Un déblocage appréciable, car, après l'identification des équipements à remettre en état de marche, l'opération « assistance technique » a démarré, avec l'argent du budget 1991, et ne demande qu'à être poursuivie.

Une garantie de crédits de 500 millions d'écus avait été décidée en décembre 1990, afin de permettre aux Républiques soviétiques de reprendre leurs achats de produits agricoles et alimentaires à l'Ouest. L'argent mobilisé par un consortium de banques occidentales, conduites par la Deutsche Bank, n'a jamais pu être débloqué, faute d'obtenir le complément de garantie nécessaire de la part des ex-banques soviétiques.

Opération triangulaire

Au fil des mois, cette affaire est devenue ubuesque. Le problème qui se posait lundi était de savoir comment ce crédit de 500 millions d'écus serait réparti entre les Républiques de la CEI, étant entendu qu'elles ne se trouvent pas dans la même situation quant à leur capacité d'accorder le complément de garantie exigé par l'Ouest.

Les ministres, probablement lassés d'entendre, une fois de plus, que la difficulté était pratiquement surmontée, ont décidé, pour simplifier les choses, que la totalité de ce crédit serait affecté à la Russie. Les autres Républiques se rattraperont lorsque la Communauté procédera à la répartition du prêt de 1,25 milliard d'écus (8,75 milliard de francs), dont elle a approuvé le principe en octobre 1991... Théoriquement, plus rien ne s'oppose à ce que les banques mettent les fonds à la disposition de Moscou. Il avait été entendu qu'une partie des crédits ainsi fournis par la CEE pourraient être utilisés à acheter des produits agricoles aux pays d'Europe de l'Est, telles la Pologne ou la Hongrie (opération dite « *triangulaire* »).

En décembre 1991, à Maastricht, les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze avaient décidé d'accorder une aide humanitaire de 200 millions d'écus (1,4 milliard de francs) pour favoriser l'approvisionnement de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Une première tranche de 100 millions fait déjà l'objet de distributions dans les magasins des deux villes. Les ministres des finances viennent de débloquer la seconde tranche de 100 millions d'écus.

PHILIPPE LEMAITRE

□ **Les Pays-Bas étudient la vente d'armes à Taïpei.** – Les Pays-Bas ont récemment envoyé en Chine leur ambassadeur en France, M. Henri Wijnaendts, pour connaître la position de Pékin sur d'éventuelles livraisons d'armes néerlandaises à Taïwan, a indiqué, lundi 10 février, le porte-parole du ministère des affaires étrangères à La Haye. Pékin considérerait la vente de matériel militaire, en particulier de sous-marins, d'appareillages radars pour frégates et de systèmes de défense pour aéroports, comme un geste pouvant nuire aux relations sino-néerlandaises. Déjà, en 1981, Pékin avait rappelé son ambassadeur à La Haye pour protester contre la vente à Taiwan de deux sous-marins. – *(AFP.)*

Devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU

Le vice-président américain justifie le rapatriement des réfugiés haïtiens

GENÈVE

de notre correspondante

Le vice-président américain Dan Quayle, en visite à Genève où il s'est exprimé devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU, a estimé, lundi 10 février, que la situation des réfugiés haïtiens n'était pas comparable à celle des boat-people vietnamiens. *« Toute personne fuyant le Vietnam vers un autre pays, comme Hongkong, est un réfugié politique, chacun le sait »*, a notamment déclaré le vice-président.

L'administration américaine, qui s'était opposée au rapatriement forcé des Vietnamiens à partir de Hongkong, procède cependant à celui des Haïtiens. Chaque cas particulier est examiné, a indiqué M. Quayle. *« Ceux qui sont clairement identifiés comme réfugiés politiques sont autorisés à rester, les réfugiés économiques sont renvoyés. Les deux situations sont différentes »*, a encore déclaré le vice-président, après avoir pourtant rappelé le soutien de son pays au gouvernement légitime du père Aristide en Haïti, renversé par un coup d'Etat militaire.

L'intervention du numéro deux de l'administration américaine devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU témoigne du prix que les Etats-Unis attachent désormais à cette institution. M. Quayle s'en est pris lundi à Cuba, à l'Irak et à l'Iran, trois pays qui, en raison de leurs violations systématiques et flagrantes des droits de l'homme, n'ont, selon lui, pas leur place parmi les cinquante-trois membres de la Commission. Il n'a pas cité la Chine.

Au cours d'une conférence de presse, M. Quayle s'est énergiquement élevé contre la désignation de l'ambassadeur iranien Cyrus Nasseri à la vice-présidence de la Commission (*le Monde* du 29 janvier). Il a estimé également que si M. Yasser Arafat – dont l'arrivée à Genève est prévue en principe pour jeudi – prenait la parole devant la Commission, il devrait condamner sans équivoque le terrorisme.

ISABELLE VICHNIAC

□ **M. Dan Quayle, le GATT et l'OTAN.** – Le ministre portugais des affaires étrangères, M. Juan de Deus Pinheiro, a déclaré, lundi 10 février à Lisbonne, que les négociations sur le GATT et la présence des forces américaines en Europe *« sont deux choses complètement différentes »*. Plusieurs fonctionnaires de la Commission de Bruxelles, parlant sous couvert de l'anonymat, se sont élevés contre le lien que M. Dan Quayle avait paru établir, la veille à Munich, entre les négociations commerciales et l'engagement des Etats-Unis dans l'OTAN (*le Monde* du 11 février). Le vice-président s'est défendu, lors de sa conférence de presse à Genève lundi, d'avoir établi un tel lien formel de cause à effet. *« Il y a, si vous voulez, un lien entre sécurité économique et sécurité militaire »*, a-t-il déclaré.

Après la démission de M. Kessedjian

M. Daniel Bernard est nommé directeur du cabinet de M. Roland Dumas

M. Daniel Bernard a accepté, lundi 10 février, de succéder comme directeur de cabinet du ministre des affaires étrangères à M. Bernard Kessedjian, qui avait démissionné, le 30 janvier, à la suite de l'affaire Habache.

Très étroitement associé, en tant que porte-parole, à toutes les activités du ministre, M. Daniel Bernard était cité depuis quelques jours comme le plus probable successeur de M. Kessedjian. Son tempérament souple et direct et l'efficacité de son action au ministère depuis deux ans peuvent lui valoir une reconnaissance quasi consensuelle dans une maison ébranlée par les sanctions qui l'ont frappée il y a dix jours.

Nommé porte-parole en juin 1990, M. Daniel Bernard a transformé le service de presse du Quai d'Orsay en une direction à part entière et mis en œuvre, avec l'équipe dont il s'est entouré, une véritable politique de communication. Il garde sa fonction de directeur de l'information. Il est probable qu'il ramènera la fonction de directeur de cabinet au strict rôle de courroie de transmission entre les services et le ministre et veillera avant tout à restaurer l'information interne dans l'administration. Le successeur de M. François Scheer au secrétariat général devra être désigné lors du prochain conseil des ministres ou du suivant.

C. T.

[Né en 1941, ancien élève de l'ENA, M. Daniel Bernard a été premier secrétaire à la représentation permanente de la France auprès des Communautés européennes à Bruxelles (1977-1981) puis conseiller technique au cabinet de M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures. Il a été délégué aux affaires internationales au ministère de l'industrie et de la recherche (1983-1984), avant de devenir conseiller de M. Laurent Fabius, à l'hôtel Matignon (1985-1986), puis à l'Assemblée nationale. Il est directeur de la presse, de l'information et de la communication au Quai d'Orsay depuis juin 1990.]

EUROPE

RUSSIE : après de sanglantes attaques contre des casernes

Le couvre-feu a été instauré dans la capitale de la Tchétchénie

Après plusieurs jours de violents incidents armés, un couvre-feu a été instauré, mardi 11 février, à Grozny, capitale de la petite République autonome de Tchétchénie (Fédération de Russie), proclamée « indépendante » de Moscou. Des groupes de Tchétchènes, opposés aux autorités indépendantistes, ont lancé, ces derniers jours, plusieurs opérations contre des casernes des forces de la Communauté des Etats indépendants, s'emparant de milliers d'armes, selon l'agence ITAR-Tass. Un assaut, samedi 8 février, contre une caserne de l'ex-armée soviétique aurait fait plusieurs morts, selon les autorités locales.

L'homme qui, en novembre dernier, avait fait reculer M. Eltsine, le président tchétchène Djokhar Doudaev, a lancé, lundi 10 février, une nouvelle mise en garde à la télévision, dénonçant les *« provocations »* organisées, selon lui, par *« la direction militaire russe »*. La police anti-émeutes et les « gardes nationaux » tchétchènes ont *« renforcé la sécurité »* autour des installations militaires, a précisé l'agence ITAR-Tass. Le décret sur le couvre-feu signé, lundi, par le président tchétchène, prévoit aussi la mise en *« état d'alerte avancée »* des formations militaires locales et un renforcement des contrôles aux frontières. M. Doudaev avait obtenu, samedi dernier, les pleins pouvoirs pour un mois et avait affirmé que les Russes se préparaient à lancer une attaque massive. Un régiment des forces du ministère russe de l'intérieur s'est retiré, dimanche, de Grozny pour être redéployé dans le sud-ouest de la Russie. En novembre dernier, le président russe avait voulu instaurer l'état d'urgence à Grozny pour éviter la sécession de cette République autonome de Russie, mais, désavoué par son Parlement, M. Eltsine avait dû faire machine arrière devant la détermination des Tchétchènes. – *(AFP, Reuter.)*

Nouveaux affrontements dans le Haut-Karabakh

De nouveaux combats entre Arméniens et Azerbaïdjanais ont fait au moins vingt-quatre morts, dimanche 9 et lundi 10 février, dans l'enclave disputée du Haut-Karabakh, administrée par l'Azerbaïdjan mais peuplée en majorité d'Arméniens. Selon l'agence Tass, les forces azéries ont repris le bombardement de Stepanakert, la capitale du Haut-Karabakh, ainsi que d'autres villes de la région. Les derniers affrontements avaient été déclenchés, il y a deux semaines, par l'explosion d'un hélicoptère azerbaïdjanais avec une trentaine de personnes à bord.

Une mission d'observateurs de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), dirigée par M. Karl von Schwarzenberg, le chef de cabinet du président tchécoslovaque, M. Vaclav Havel, doit se rendre sur place, le 13 février, afin de *« vérifier les faits sur les lieux du conflit et de proposer des voies d'entente entre les deux parties »*. – *(AFP, Reuter.*

YOUGOSLAVIE : référendum les 22 et 23 février

Les Serbes de Krajina vont se prononcer sur le plan de paix de l'ONU

M. Milan Babic, le président de la « République serbe de Krajina », autoproclamée en Croatie, a décidé d'ignorer la volonté de la majorité des députés du Parlement de Krajina qui, à l'issue de la session extraordinaire du dimanche 9 février, avaient accepté *« intégralement »* le plan de paix des Nations unies (*le Monde* du 11 février). Hostile aux modalités de l'envoi de dix mille « casques bleus » dans les enclaves serbes de Croatie, M. Babic compte légitimer sa position par un référendum, samedi 22 et dimanche 23 février.

BELGRADE

de notre correspondante

Le leader de la Krajina qui, depuis le début de la guerre avec les forces croates, exerce un pouvoir absolu sur ses territoires, est décidé à aller jusqu'au bout. Critiqué par les fondateurs du Parti démocrate serbe de Krajina et par une grande partie de l'opposition de Serbie, abandonné par les leaders des autres enclaves serbes de Croatie, renié par son allié, le président serbe, M. Slobodan Milosevic, et menacé par la présidence et l'armée « yougoslaves », M. Milan Babic s'obstine à rejeter le plan de paix des Nations unies. Lorsque la majorité des députés de Krajina remet en cause sa politique en approuvant l'envoi des Casques bleus, il ne s'émeut pas et n'envisage même pas de démissionner. L'isolement ne lui fait pas peur, car il entend, par cette politique de fermeté, se poser en unique et véritable défenseur de la « cause serbe », l'homme qui ose défier l'ONU, l'armée et Belgrade pour ne pas céder les territoires de la Krajina à la Croatie. Si, par sagesse politique, certains représentants locaux de Krajina approuvent le plan de paix des Nations unies, M. Babic est conscient que les Serbes de sa région, qui ont pris les armes dès la fin de l'été 1990 pour se défendre contre le régime de Zagreb, ne sont pas prêts à confier si facilement leur destin à la bienveillance d'une armée « étrangère », en l'occurrence aux forces de l'ONU.

M. Babic va donc jouer sur les craintes qui persistent au sein de la population pour obtenir de nouvelles modalités du plan des Nations unies. Ses arguments sont simples : *« Les Serbes de Krajina aspirent à la paix mais ne peuvent pas accepter une paix qui les abaisserait au rang de minorité ethnique. »* La Krajina doit être, selon M. Babic, considérée comme une entité de l'ex-Fédération yougoslave et non comme une partie intégrante de la Croatie, et doit, en tant que telle, continuer à être protégée par l'armée yougoslave.

Les députés restés fidèles à M. Babic – et qui avaient boycotté la session extraordinaire du Parlement de Krajina qui s'est tenue dimanche à Glina – se sont réunis, lundi 10 février, à Knin. Devant soixante-cinq parlementaires (l'Assemblée compte cent cinquante-quatre sièges), M. Babic a constaté que *« le seul moyen de régler le désaccord créé par les divergences de points de vue des représentants de la Krajina à l'égard du plan des Nations unies est de recourir à la consultation de tous les citoyens de la Krajina »*. En vertu de la Constitution, M. Babic a *« décrété »* la tenue d'un référendum les 22 et 23 février prochains à l'occasion duquel les électeurs devront dire s'ils approuvent le plan de paix des Nations unies, *« avec les réserves faites par le gouvernement de Krajina »* ou bien *« complètement et sans restriction »*.

FLORENCE HARTMANN

ESPAGNE : la lute contre l'ETA

La justice ouvre une information contre plusieurs dirigeants de la coalition Herri Batasuna

Le procureur général de l'Etat espagnol, M. Leopoldo Torres, a décidé, lundi 10 février, de déposer plainte contre trois hauts dirigeants de la coalition basque Herri Batasuna et a demandé au tribunal suprême leur incarcération « dans les plus brefs délais ». Cette plainte vise MM. Jon Idigoras, député local et porte-parole de l'organisation, Florencio Aoiz, parlementaire de Navarre, et Adolfo Araiz.

MADRID

de notre correspondant

Les trois responsables basques mis en cause par le procureur général sont sont accusés de menaces graves contre le gouvernement central et le gouvernement basque, d'outrages à fonctionnaires, en l'occurrence un magistrat et le ministre de l'intérieur basque, et, enfin, d'apologie du terrorisme.

Au cours d'une conférence de presse à Pampelune, le 31 janvier, ils avaient, en effet, violemment réagi au démantèlement d'un réseau chargé de collecter « l'impôt révolutionnaire » au profit de l'ETA et à la mise en cause directe de Herri Batasuna, dont un membre, l'avocat Mᵉ Alvaro Reizabal, avait été arrêté. Accusant les autorités de vouloir *« criminaliser »* Herri Batasuna, ces dirigeants avaient déclaré : *« Nous n'allons pas rester les bras croisés. Nous allons répondre »*, tout en ajoutant : *« Nous n'allons pas trouver de solution par la voie politique »*. Ils avaient aussi qualifié les capacités de l'ETA de *« très importantes »*. M. Idigoras avait assuré qu'il *« poursuivrait judiciairement jusque sous leur lit »* le juge, M. Carlos Bueren, et le ministre de l'intérieur basque, M. Juan Maria Atutxa, en estimant que ces derniers *« séquestraient »* l'avocat Reizabal.

Un autre député local membre e la coalition Herri Batasuna, 4. José Maria Olarra Aguiriano, tit l'objet de la même plainte de ı part des autorités judiciaires de lavarre. Pour l'instant, cependant, ucune de ces personnalités n'a été ppréhendée. Il faut, tout d'abord, ue soit levée l'immunité parleıentaire de M. Idigoras. Mais l'ouerture d'une telle procédure cone des dirigeants de la formation plitique basque est sans précéent. Elle fait suite aux propos du résident du gouvernement, L. Felipe Gonzalez, qui, au soir de attentat qui a fait cinq morts à Iadrid, le 6 février, avait emandé aux instances judiciaires agir *« contre ceux qui profèrent npunément des menaces de s'attaer au cœur de l'Etat »*.

En s'attaquant à la tête de Herri ltasuna, le pouvoir entend faire esser la collusion avec une organistion terroriste qui a déjà causé la rort de sept cent deux personnes cpuis 1968. Le gouvernement va néanmoins devoir jouer serré. Herri Batasuna jouit d'un véritable soutien au sein de la population, ainsi que l'a démontré, samedi 8 février, la manifestation en faveur de négociations. Parfaite illustration de la coupure qui s'est instaurée au pays basque, elle a rassemblé autant de monde que celle des opposants à la violence, une semaine auparavant, et est apparue clairement comme un soutien à l'ETA qui a fait paraître, quelques heures plus tard, un communiqué annonçant qu'elle n'avait pas l'intention *« de changer de stratégie »* et qu'elle continuerait *« jusqu'au XXIᵉ siècle »*. L'ETA reprenait ainsi au pied de la lettre les propos du chef du gouvernement qui avait déclaré que les auteurs d'attentats seraient en prison *« à la fin de ce siècle et* [pendant] *le siècle suivant »* .

MICHEL BOLE-RICHARD

L'Ulster sans illusions

Suite de la première page

Les autorités britanniques affirment que trois cents « activistes » de l'Armée républicaine irlandaise (IRA) tiennent en otage toute une population, ce qui ne représente qu'une facette de la vérité : sur le plan « militaire », le phénomène nouveau de ces dernières années est l'émergence des groupes paramilitaires protestants, lesquels disposent souvent de la complicité des forces de sécurité. Au plan politique, l'élément le plus récent est l'évolution qui s'est opérée au sein de la communauté catholique, dont une partie soutient l'action du Parti travailliste social-démocrate (SDLP), une formation modérée qui dénonce la violence de l'IRA. Rien ne prouve pour autant que celle-ci ait perdu tout soutien populaire.

Rares sont les familles catholiques qui ont été épargnées par la violence, rares sont celles qui ont renoncé à dresser la liste des « inégalités ». La plus insupportable est celle du chômage : aujourd'hui comme il y a une décennie, un jeune catholique a deux fois et demie plus de chances qu'un protestant de devenir chômeur de longue durée. Dans l'enchevêtrement des ruelles situées au sud de Donegall Road, dans certaines des poches des Falls, le chômage atteint 50 % et se transmet de génération en génération. C'est l'un des « quart-monde » de l'Europe. Les années n'ont fait qu'accentuer la caricature de Belfast : le quartier catholique concentre la pauvreté et la loi dominante est celle de l'IRA.

Plus loin, le Golden Mile, cette concentration de boutiques et de richesses adossée à l'hôtel de ville, offre un contraste saisissant. Entre les deux, les véhicules blindés de l'armée britannique et du Royal Ulster Constabulary (RUC), la police nord-irlandaise, patrouillent. Partie intégrante du paysage, ils sont, comme le chômage ou les réglements de comptes sanglants, une fatalité. En dépit des efforts déployés par Londres pour réduire les disparités entre communautés, l'inégalité devant l'emploi illustre un des aspects de la question nord-irlandaise, dont les racines, indissociables, sont à la fois religieuses, politiques et économiques.

Toute négociation se heurte, depuis près d'un quart de siècle, à une équation, simple en apparence : les protestants ou « unionistes » – majoritaires en Irlande du Nord, minoritaires en République d'Irlande – se déclarent Britanniques, à défaut de toujours éprouver ce sentiment. Ils veulent maintenir les liens institutionnels avec la Grande-Bretagne, et refusent toute idée de « réunification » d'une Irlande où ils deviendraient ultra-minoritaires. La plupart des catholiques se disent « nationalistes », défendent leur identité d'Irlandais et veulent une réunification qui, seule, pourrait mettre fin à la domination historique des protestants dans l'Ulster, favorisée par Londres.

Les définitions ont toujours été importantes en Irlande du Nord, et la dialectique, après vingt années de dialogue de sourds, est parfaitement rodée. Dans une cantine communautaire des Falls, devant un thé fumant, Richard McAuley, porte-parole du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA, en convient : *« Les unionistes n'ont pas plus de raisons aujourd'hui qu'il y a vingt ans de faire des concessions, d'accepter un compromis. »* Il ajoute : *« C'est vrai qu'il n'y aura de victoire militaire pour personne.* (...) *Le SDLP de John Hume à été créé pour tenter de nous marginaliser. »*

M. Hume, parlementaire à Westminster et à Strasbourg et chef de file du SDLP, invoque sans se lasser la nécessité de promouvoir le dialogue en prenant modèle sur la onstruction de l'Europe. Il n'a pas e mots assez durs à l'égard de IRA : *« Je leur ai dit que leurs ıéthodes sont devenues plus sacrées çe leur cause. Leur nationalisme cte du dix-neuvième siècle. L'IRA a té six fois plus d'Irlandais que les oupes britanniques. Mais les unionstes veulent protéger leurs droits qi, à l'échelle de toute l'Irlande, sont cux d'une minorité. Je comprends lur but mais leur méthode est de vuloir détenir tous les pouvoirs. »*

M. James Molyneaux, le chef de l'Ulster Unionist Party (UUP), énumere les conditions d'une négociatin avec le Sinn Fein : *« S'ils rompnt leurs relations avec l'IRA, si l'RA met fin à la violence, rend ses anes et prouve, sur une période de dux ou trois ans, qu'elle cesse ses aivités terroristes, alors... »* Impossib gageure : le Sinn Fein ne peut se dmarquer de l'IRA sans perdre son icntité et devenir sa cible.

Appoint loyaliste pour les conservateurs

.es unionistes exigent aussi l'abrogaion de l'accord anglo-irlandais de 1S5 qui donne *de facto* à Dublin urdroit de regard sur les affaires de laprovince d'Irlande du Nord, et déoncent le « laxisme » du gouverneient britannique à l'égard de l'IA.

es élections britanniques approcht, les loyalistes estiment être en potion de force : si le Parti conservaur ne peut à lui seul atteindre un majorité aux Communes, les paementaires unionistes constitueror une force d'appoint qui peut se réler indispensable. Ces calculs politiciens obscurcissent un peu plus l'écheveau de l'Irlande du Nord. Depuis vingt ans, Londres pare au plus pressé, poursuivant une politique de répression qui vise à contenir la violence dans des limites « acceptables », sans s'aliéner complètement la minorité catholique, voire en tentant de favoriser son assimilation.

La violence s'est accrue ces derniers mois, atteignant une intensité comparable à celle des années 70, comme pour donner raison aux Cassandres : l'IRA serait aujourd'hui commandée par une nouvelle génération de chefs militaires, plus jeunes, moins soucieux d'éviter les « bavures » et persuadés que celles-ci n'entament pas le noyau dur de leurs partisans. La seule « ouverture » qui apparaisse aujourd'hui vient de Dublin : le départ du premier ministre de la République d'Irlande, M. Charles Haughey, un défenseur notoire des nationalistes, et son remplacement par un homme réputé moins militant, M. Albert Reynolds, offrent – peut-être – une occasion au dialogue.

Le sommet politique organisé, mardi 11 février, par M. John Major, le premier ministre britannique, représente un espoir plus ténu. D'autant qu'aucun des partis politiques invités n'a d'influence sur les groupes paramilitaires, protestants ou catholiques, responsables de la violence. Les chefs de file de ces partis se retrouvent, une nouvelle fois, autour d'une table de négociation : que vont-ils se dire qu'ils ne sachent déjà ?

LAURENT ZECCHINI

□ **Nouveaux renforts de troupes.** – Le gouvernement britannique a annoncé, lundi 10 février, qu'un bataillon supplémentaire de six cents hommes va être envoyé en Irlande du Nord. Ce renforcement de la présence militaire de Londres, qui répond aux exigences des unionistes, porte à douze mille cinq cents le nombre de soldats britanniques présents dans la province, qui s'ajoutent à douze mille policiers et à six mille membres, ou réservistes, du Régiment de défense de l'Ulster (UDR), auxiliaire local de l'armée. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Quand M. Saddam Hussein réplique à M. George Bush...

Plus d'un an après la guerre du olfe, le président américain eorge Bush a affirmé qu'il souaitait toujours la chute du dirieant irakien Saddam Hussein. lais il s'est refusé à discuter 'éventuelles nouvelles tentatives néricaines dans ce but. *« J'aimeıis le voir exclu »*, a affirmé, venredi 7 février, M. Bush à la base érienne d'Andrews, proche de /ashington. En réponse à une uestion, il a toutefois refusé de évéler si la visite cette semaine u Proche-Orient du directeur de l CIA, M. Robert Gates (*le londe* daté 9-10 février), était estinée à discuter avec des responsables régionaux d'une telle uiction.

Le *Los Angeles Times* a, par deurs, rapporté samedi que l'administration Bush avait autorisé la IA à mener une action clandesne destinée à affaiblir ou renverer le président irakien, avec un udget de 30 millions de dollars (60 millions de francs). Selon le cotidien, qui cite des sources au guvernement et au Congrès, ce pogramme comprend notamment la diffusion de propagande e des contacts accrus avec des responsables de l'opposition irakinne.

Le président irakien a répondu sr le même ton à cette campagne psychologique, par le truchement d'un porte-parole du ministère irakien de la culture et de l'information. Ce dernier a déclaré que M. Bush ferait mieux de *« concentrer ses efforts sur le succès de son nouvel emploi de vendeur de voitures »*, et de ne pas se mêler des affaires irakiennes.

D'autre part, dans une interview publiée, dimanche 9 février, par le quotidien turc *Hurriyet*, M. Saddam Hussein affirme que dans les journées cruciales qui ont précédé le déclenchement de la guerre du Golfe, il a été induit en erreur par les présidents François Mitterrand et Mikhaïl Gorbatchev . Comme on lui demandait pourquoi il ne s'était pas rendu compte qu'il ne pourrait pas résister aux alliés, il a expliqué que des *« messages »* des présidents soviétique et français l'avaient conduit à retarder le retrait de ses forces du Koweït. *« Jusqu'au dernier jour*, a-t-il souligné, *nous étions en contact avec Mitterrand et Gorbatchev et nous recevions d'eux de bonnes nouvelles... Les Etats-Unis préparaient certains scenarios, mais nous avions le sentiment que personne ne se laisserait prendre par ces scenarios »*. – *(AFP, AP.)*



POLITIQUE

La préparation des élections régionales

Un entretien avec Mme Martine Daugreilh

« Je veux incarner, à Nice, le combat contre Le Pen », nous déclare le député RPR des Alpes-Maritimes

Mme Martine Daugreilh, député (RPR) des Alpes-Maritimes, adjoint au maire de Nice, a annoncé, samedi 8 février, qu'elle conduira aux élections régionales une deuxième liste de droite, concurrente de celle de l'UPF dirigée par Mme Suzanne Sauvaigo (RPR), elle aussi député, maire de Cagnes-sur-Mer. Mme Daugreilh s'en explique ci-dessous.

NICE

de notre correspondant régional

« Quelles sont les raisons de votre candidature ?

– J'ai ardemment travaillé à une liste d'union de l'opposition, mais j'ai été stupéfaite, et même indignée, de la façon dont elle a été composée, avec une sous-représentation flagrante de Nice et de l'est du département (55 % des électeurs des Alpes-Maritimes). C'est la raison principale de mon engagement : faire en sorte qu'il y ait des élus niçois pour défendre les dossiers de la ville au conseil régional.

» Il n'y avait personne, à Nice, pour s'opposer à l'arrivée de M. Le Pen. La situation devenait opaque et dangereuse. Je ne dis pas que les électeurs qui votent ou sont tentés de voter pour le Front national sont des *« salauds »*, mais je veux leur démontrer qu'ils sont dans l'erreur. Mon combat contre Le Pen est clair. J'ai toujours dit que si Le Pen venait à Nice j'en ferais une affaire personnelle. Donc, j'accorde mes actes à mes propos et je veux incarner ce combat.

– Quelle influence a eu, dans votre décision, le soutien apporté par M. Jacques Médecin à M. Le Pen ?

– Loin des réalités, M. Médecin a voulu, visiblement, régler des comptes en se laissant récupérer par M. Le Pen, qui veut l'utiliser à des fins électorales. Cela a créé une grande ambiguïté : ainsi, Mme Geneviève Médecin, la sœur de Jacques, se représente dans le cinquième canton, où elle a pour adversaire une candidate du Front national. Vous voyez d'ici la perplexité des médecinistes... J'ai, personnellement, travaillé pendant dix-huit ans aux côtés de M. Médecin et j'ai pris ma part à ce qu'il a fait pour cette ville. Je veux donc continuer à travailler dans l'esprit d'entreprise qui a été le sien et éviter que M. Le Pen ne s'approprie son héritage. Les Niçois, j'en suis certaine, préféreront avoir une attitude positive plutôt que d'épouser le dépit de leur ancien maire en votant pour M. Le Pen.

« Il n'y a pas de danger de gauche »

– Vous allez, inévitablement, entrer en concurrence avec la liste de l'UPF, et donc, lui nuire...

– Nous sommes, d'abord, dans un département où il n'y a pas de danger de gauche. Ensuite, les candidats de ma liste qui seront élus voteront pour M. Jean-Claude Gaudin dans la mesure où il a exclu toute alliance avec l'extrême droite. Ma candidature est une canditature d'appui et non de division. Je m'adresse, en priorité, à ceux qui sont désorientés par la tournure des événements et qui sont tentés par l'abstention, ou le pire.

– Vous faites un acte de dissidence et vous vous exposez à des sanctions du RPR...

– Je me mets en congé du RPR. Dissidente ? Je le suis beaucoup moins que ceux qui parlent d'accords électoraux avec le Front national (1). Je vais, en fait, au bout de mes idées. On tentera sans doute de flétrir mon action, mais, je le répète, j'ai le sentiment d'une mission à remplir, pour les Niçois et contre M. Le Pen. »

Propos recueillis par
GUY PORTE

(1) Mme Daugreilh fait allusion à des déclarations attribuées par *le Figaro* à M. Christian Estrosi, député (RPR) des Alpes-Maritimes.

M. Zeller (CDS) conduira sa propre liste dans le Bas-Rhin

STRASBOURG

de notre correspondant régional

M. Adrien Zeller (CDS), député du Bas-Rhin, maire de Saverne, a annoncé, samedi 8 février, qu'il présentera sa propre liste aux élections régionales dans son département. Ancien secrétaire d'Etat aux affaires sociales dans le gouvernement de M. Jacques Chirac de 1986 à 1988, M. Zeller a donc décidé de faire concurrence à la liste UDF-RPR conduite par M. Marcel Rudloff (CDS).

Si les choses restent en l'état, toutes les composantes politiques susceptibles d'obtenir des sièges à la prochaine assemblée régionale iront à la bataille électorale en ordre dispersé : la « majorité présidentielle » avec M. Gilbert Estève (PS) et M. Théo Braun (France unie) ; les écologistes avec les Verts et Génération Ecologie ; l'extrême droite avec le Front national et Alsace d'abord de M. Robert Spieler, dissident du mouvement de M. Jean-Marie Le Pen ; l'opposition parlementaire avec l'UPF et M. Zeller.

M. S.

L'union RPR-UDF obtiendrait dans la région Rhône-Alpes 39 % des suffrages, le PS 18 % et le FN 16 %

LYON

de notre bureau régional

Le sondage réalisé par BVA (1) et publié dans l'édition Rhône-Alpes du *Monde* (daté 11 février) révèle, à six semaines des régionales, une grande instabilité de l'électorat dans ses intentions de vote : 43 % des personnes interrogées, tout en se déclarant certaines de participer au scrutin, considèrent que leur choix n'est pas définitif. Pour le moment, les listes d'union RPR-UDF recueillent 39 % des intentions de vote, celles du PS 18 % et celles du Front national 16 %.

Ensuite, l'électorat se disperse : 8 % pour le PCF, 6 % pour Génération Ecologie et 4,5 % pour les Verts. Globalement, cet émiettement porte surtout tort aux socialistes, sans que les listes de ses dissidents, intitulées Nouvelle Gauche ou A gauche autrement, en bénéficient vraiment : elles n'obtiennent que 4,5 % des intentions de vote. Interrogés sur les alliances souhaitées pour rechercher une majorité dans la future assemblée, 76 % des électeurs de droite penchent pour un accord entre l'union de l'opposition et les écologistes, contre 18 % qui préfèrent un contrat avec le Front national.

B. C.

(1) Sondage réalisé par téléphone pour Antenne 2, FR 3, France Inter, France Info et *Paris-Match*, du 4 au 6 février auprès de huit cent six personnes habitant la région Rhône-Alpes, âgées de dix-huit ans et plus, et inscrites sur les listes électorales.

Concurrence dans les Pyrénées-Atlantiques

BAYONNE

de notre correspondant

Conduite par M. Auguste Cazalet, sénateur RPR, la liste de l'UPF se serait bien passée d'avoir comme concurrente celle qu'est en train de constituer M. Jean Recapet (CNI), maire de Sauveterre-de-Béarn, que les instances du RPR notamment ont refusé, comme en 1986, de prendre sur leur contingent de candidats. M. Recapet ferait cause commune avec M. James Chambaud (RPR) maire de Lons, et M. Jean-Claude Leclerc d'Orléac (RPR), adjoint au maire de Bayonne et conseiller régional sortant. Elle ne voit pas non plus d'un très bon oeil l'entrée en lice d'une liste « Chasse, pêche, nature, traditions ».

La liste socialiste, dont le chef de file est Mme Nicole Péry, vice-présidente du Parlement européen, devra compter sur la présence de deux listes écologistes. Le président des Verts du département, M. Michel Hausard, récemment suspendu par les instances régionales de son mouvement, a fait sécession : il se retrouve derrière M. Marc Lassus, en deuxième position sur la liste rivale « Alliance écologie », directement issue du mouvement Génération écologie.

JEAN-LIONEL GUILLOT

Mis en chantier il y a vingt ans

Le schéma d'aménagement de la Corse est publié au « Journal officiel »

AJACCIO

de notre correspondant

Le *Journal officiel* du 9 février a publié le décret, en Conseil d'Etat, portant approbation du schéma d'aménagement de la Corse. Ainsi est tournée la page d'une vieille histoire, puisque les insulaires couraient depuis vingt ans derrière leur schéma, un document destiné à fixer « *les orientations fondamentales en matière de protection, de mise en valeur et de développement du territoire* ».

Le gouvernement est passé outre à la « *solution de sagesse* » préconisée par M. Jean-Paul de Rocca Serra, président de l'Assemblée de Corse, député et maire de Porto-Vecchio (RPR), et ceux qui s'y étaient ralliés le 17 novembre 1991. Cette solution, qui consistait à renvoyer de quelques mois l'examen du projet (*le Monde* du 20 novembre 1991), avait été approuvée par un vote beaucoup plus large que prévu (quarante-deux voix contre quatre et neuf abstentions). Auparavant, l'Assemblée avait été dessaisie du schéma par le comité interministériel du 16 janvier 1990, qui avait jugé qu'elle ne l'avait pas approuvé dans les délais prévus et avait confié au préfet de région, Alain Bidou, le soin d'en assurer l'élaboration. C'est ce qui a été fait et mené à son terme.

Le décret pris en Conseil d'Etat aura valeur de directive nationale d'aménagement du territoire. Il appartiendra à la prochaine Assemblée, si elle le juge utile, d'apporter au schéma des modifications décisives ou même de le reprendre entièrement. Mais ce ne sera pas une petite affaire. Il faudra d'abord adopter un plan de développement et élaborer ensuite un nouveau schéma, ce qui demandera au minimum deux ans.

Le schéma d'aménagement de la Corse fixe trois orientations en matière de développmement : doter la Corse des moyens de prendre place parmi les régions d'Europe, préserver l'environnement pour valoriser les potentialités et intégrer le littoral et l'intérieur par une politique de développement des communications.

PAUL SILVANI

LE FRONT NATIONAL VINGT ANS APRÈS

Un entretien avec Pascal Perrineau

« Pour la première fois, l'extrême droite a réussi l'alliance du monde de la boutique et du monde de l'atelier »
nous déclare le directeur du Centre d'étude de la vie politique française

M. Pascal Perrineau, directeur du Centre d'étude de la vie politique française (CEVIPOF) à la Fondation nationale des sciences politiques, qui a dirigé, avec Nonna Mayer, un ouvrage collectif, le Front national à découvert *(Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1989), a répondu à nos questions sur la poussée électorale de Jean-Marie Le Pen depuis près de dix ans et sur la manière dont la gauche et la droite classique peuvent y répondre.*

« Ce n'est pas la première fois que l'extrême droite enregistre des succès électoraux en France. Qu'est-ce qui fait l'originalité de ceux du Front national?

– Il est vrai que la poussée électorale d'une extrême droite, ou de ce qu'il serait plus juste d'appeler un national-populisme, n'est pas en elle-même une nouveauté. Depuis que le suffrage universel existe, c'est-à-dire depuis 1848, la France a été saisie, à plusieurs reprises, de « poussées de fièvre » nationalistes – pour reprendre l'expression d'André Siegfried dans son fameux *Tableau politique de la France de l'Ouest* – qui sont venues perturber le traditionnel clivage droite-gauche. Ce fut le cas du boulangisme à la fin du dix-neuvième siècle, des ligues et de certaines formations proches d'un « fascisme à la française » dans l'entre-deux-guerres, du poujadisme en 1956 ou même, en 1965, de la candidature de Tixier-Vignancour et de tout ce qui l'a accompagnée autour du combat pour le maintien d'une France coloniale et d'une Algérie française.

» La grande nouveauté depuis 1984, c'est que cette poussée n'a pas décru. Elle a même augmenté pour atteindre 14 à 15 % en 1988. Pour la première fois, le national-populisme s'est véritablement implanté dans la société et le système politique. Il n'obéit plus à la logique de la poussée de fièvre. C'est une originalité non seulement dans l'Histoire française, mais aussi par rapport à nos voisins européens. Il y a eu, chez eux aussi, des poussées de fièvre, mais elles sont de courte durée. En Allemagne, les Republikaner sont retournés à la marginalité. Dans le nord de l'Italie, la Ligue du Nord, qui a fédéré différentes ligues, ne s'est pas encore solidement installée. Dans certains pays d'Europe du Nord, les partis d'extrême droite ou populistes qui avaient surgi ont connu de fortes décrues. En Autriche, le phénomène Haider est beaucoup plus récent que le phénomène Le Pen. En Belgique, s'il est vrai qu'on assiste à une véritable implantation du Vlaams-Blok en pays flamand, la poussée de l'extrême droite est beaucoup plus modeste dans la zone wallonne. Dans les pays de l'Est, où semblent s'installer ici et là des forces nationalistes, ce nationalisme est certes récupéré par l'extrême droite de toujours et par les héritiers des nationalistes de l'entre-deux-guerres, mais il l'est aussi quelquefois, comme en Bulgarie, par les anciens partis communistes.

« Des idées toutes faites à redresser »

– Cette implantation nouvelle de l'extrême droite en France signifie-t-elle que la composition sociale de son électorat a changé?

– Le succès du Front national se produit en deux temps. En 1984, il est avant tout celui d'une droite qui se radicalise. Il est le fait d'électeurs de la droite classique qui considèrent que le RPR et l'UDF ne parlent pas assez haut et fort contre des socialistes et des communistes vécus comme illégitimes au pouvoir. Jean-Marie Le Pen fait alors ses meilleurs scores dans les beaux quartiers : à Neuilly et dans le seizième arrondissement de Paris. A partir de 1986, à cet électorat de la protestation politique s'ajoute un électorat de la protestation sociale, qui vient beaucoup plus des milieux populaires. Dans la région parisienne, son centre de gravité se déplace de Neuilly à la Seine-Saint-Denis et du seizième au dix-neuvième et au vingtième.

» En 1988, au premier tour de l'élection présidentielle, ces deux électorats s'additionnent. Le Front national parvient ainsi à réunir deux milieux sociaux que l'extrême droite n'avait jamais réussi à associer électoralement. C'est ce que j'ai appelé l'alliance du monde de la boutique et du monde de l'atelier, c'est-à-dire, d'un côté, les professions indépendantes, les patrons de PME, les commerçants et artisans, qui sont la clientèle traditionnelle de l'extrême droite, et, de l'autre, le milieu ouvrier, et plus précisément le haut de la hiérarchie ouvrière plutôt que le bas, qui est, lui, particulièrement touché par l'abstentionnisme. Si l'on se réfère au sondage BVA sur les intentions de vote législatives en novembre 1991, le Front national est aujourd'hui le premier parti chez les ouvriers, devant le PS, le RPR et l'UDF, le PC ne venant qu'en cinquième position.

– Peut-on affirmer, comme on le fait parfois, que l'électorat du Front national est constitué, pour l'essentiel, de transfuges du Parti communiste?

– Il y a sur ce sujet beaucoup d'idées toutes faites qui méritent d'être redressées. Ce sont souvent les mêmes terrains sociaux, ceux des grandes banlieues urbaines, qui



ont nourri jadis le PC et qui nourrissent aujourd'hui le FN, mais cela ne veut pas dire que ce sont les mêmes électeurs. On n'a jamais prouvé scientifiquement l'existence de transferts massifs de l'électorat du PC à celui du FN. Il y a certainement d'anciens électeurs communistes qui votent pour le Front national, sinon il ne ferait pas un score aussi élevé en Seine-Saint-Denis. Mais au plan national la plus grande partie de son électorat – autour de 50 % – semble venir du RPR et de l'UDF. Environ 25 % proviennent du renouvellement démographique et de l'abstention : il se peut très bien que, parmi ces abstentionnistes, se trouvent d'anciens électeurs communistes déçus, qui passent ainsi, indirectement, de la critique du système politique à l'adhésion au FN. Les 25 % restants sont issus de la gauche, autant du PS que du PC.

» C'est donc la droite classique qui a alimenté, pour l'essentiel, le Front national. En 1988, c'était presque caricatural : Barre et Chirac n'avaient plus aucune base populaire. Elle avait été presque entièrement « pompée » par l'extrême droite. C'est ce qui explique la faiblesse de la droite classique, qui a perdu l'enracinement populaire que le général de Gaulle avait su lui donner et qui, pour le moment, ne semble pas en mesure de le reconquérir.

» Là est sans doute l'enjeu décisif. Le RPR, en particulier, sera-t-il capable de faire revenir à lui la partie de son électorat qui l'a quitté pour le Front national ou, au contraire, va-t-il être sévèrement entamé par la concurrence électorale du Front national?

– Le Front national a fondé en grande partie son audience sur le thème de l'immigration. La répartition géographique des votes d'extrême droite confirme-t-elle l'importance de ce facteur?

– Globalement, les régions dans lesquelles le FN a connu la poussée la plus forte sont en effet des régions d'immigration, c'est-à-dire, en gros, les régions situées à l'est d'une ligne Le Havre-Valence-Perpignan – alors que l'électorat Poujade, par exemple, avait obtenu ses principaux succès à l'ouest de cette ligne. Pourtant, ce n'est pas dans les quartiers et les communes où il y a le plus d'immigrés qu'on vote le plus pour Le Pen. Il n'y a pas de corrélation statistique entre le niveau du vote et la présence d'étrangers. Cela veut dire que la question de l'immigration ne structure qu'indirectement le vote Le Pen. Les zones où le Front national fait ses meilleurs scores ne sont pas celles où il y a le plus d'étrangers mais, très souvent, celles qui les jouxtent. Les électeurs du Front national expriment ainsi leur peur des immigrés, avec lesquels ils ne vivent pas, mais qu'ils devinent aux marches de leur quartier ou de leur commune.

« Erreurs de stratégie »

– Croyez-vous, comme certains, qu'à force de dénoncer le Front national on lui fait une publicité excessive?

– Il y a eu, dans un premier temps, au milieu des années 80, des erreurs de stratégie. Je pense en particulier à la façon dont SOS-Racisme a voulu opposer à la conception de la nation défendue par le Front national un modèle multiculturel de la société qui ne correspondait pas aux traditions d'intégration des minorités étrangères en France. Il y a eu ensuite une tentative pour « diaboliser » Le Pen, qui a eu pour conséquence de faire du Front national la véritable opposition. De ce point de vue, la plainte déposée de Mme Cresson apparaît comme une erreur – sauf si son intention était de remettre le Front national au centre du débat.

« Combattre, mais pas avec les mêmes mots »

– Mais, par crainte de « diaboliser » le Front national, ne risque-t-on pas de le banaliser en faisant oublier qu'il n'est pas un parti comme les autres?

– Tout dépend de l'ampleur de la riposte et de la « démonologisation ». Il est vrai que le Front national n'est pas tout à fait un parti comme les autres. Encore faut-il, sur les questions qu'il soulève, exposer clairement d'autres solutions. Des forces politiques qui sont porteuses, par tradition, d'une idée de la nation – je pense à la famille gaulliste et à la famille socialiste – se sont révélées incapables de faire exister leur propre conception face à celle du Front national. Je ne comprends pas, en particulier, le silence de la gauche sur ce terrain de l'identité nationale, qui tend à devenir l'enjeu essentiel du clivage droite-gauche. Alors que la question nationale se substitue à la question sociale dans la structuration du débat politique, le Front national a pris plusieurs longueurs d'avance sur la gauche, qui s'est laissé trop souvent enfermer dans une impossible alternative entre le « cosmopolitisme » multiculturel et différentialiste de SOS-Racisme première manière et la tentation du suivisme à l'égard du Front national.

– Le reproche de suivisme s'adresse aussi et peut-être surtout à la droite. Mais n'est-ce pas pour elle le meilleur moyen de diminuer l'influence du Front national?

– La droite classique doit certes combattre Le Pen sur ses propres thèmes, mais pas avec les mêmes mots. Car, comme l'a dit Jean-Marie Le Pen, on préfère toujours l'original à la copie. En développant ses propres positions, même énergiquement, la droite peut participer à la résorption électorale du Front national, mais, si elle cherche à faire de la surenchère, elle ne fera que le légitimer. L'exemple des pays étrangers est là pour montrer que là où existe une droite unie, forte, qui n'hésite pas à tenir un discours clair et éventuellement énergique sur l'immigration et l'insécurité, il n'y a pas d'espace pour l'extrême droite. Mais il faut être très prudent dans le maniement de cette stratégie : être présent, ne donner que leur place et juste leur place à ces questions et ne pas utiliser le vocabulaire et les solutions du Front national.

– Faut-il craindre une nouvelle poussée du Front national dans les prochains mois?

– Il semble bien, quand on fait un bilan des trente-neuf élections cantonales partielles qui ont eu lieu de janvier à décembre 1991, que le Front national connaisse une légère érosion par rapport aux élections cantonales de référence, c'est-à-dire celles de 1985 et de 1988. En tout cas, à partir de cet indicateur, qui est un indicateur parmi d'autres, il n'y a pas de signe d'une forte poussée en 1991. On discerne la même tendance dans les sondages d'intentions de vote depuis le dernier trimestre 1991. Alors qu'au début de 1990, au lendemain de la loi d'amnistie, la montée du Front national semblait irrésistible, cette dynamique a été cassée par l'affaire de Carpentras en mai de la même année. Il y a eu à cette date le début d'une mobilisation antiraciste, qui est devenue une mobilisation anti-Le Pen.

» Même si le Front national a repris ensuite sa progression avant de connaître une nouvelle rechute, quoique de moindre ampleur, avec la guerre du Golfe, il a fait naître une contre-mobilisation, dont nous voyons aujourd'hui les effets. Début janvier, le Front national naviguait aux alentours d'un niveau relativement modeste de 11,12 % des intentions de vote aux législatives. Cependant, au cours des dernières semaines, le contexte a changé : le redémarrage des « affaires », la plainte déposée par Edith Cresson, l'instrumentalisation de la mobilisation antiraciste par le Parti socialiste ont remis le Front national au centre du débat. Sans qu'il y ait « raz de marée », les sondages de fin janvier annoncent un Front national à la hausse. Les élections régionales de mars, « élections intermédiaires », sans enjeu national, peuvent offrir un bon débouché à un parti qui se nourrit des protestations en tout genre qui secouent aujourd'hui la société et le système politique français. »

Propos recueillis par
THOMAS FERENCZI

En Bretagne

Rock néo-nazi

Le Front national de la jeunesse (FNJ) semble apprécier les activités « culturelles » de certains de ses militants. Ainsi sa section du Finistère compte-t-elle, parmi ses adhérents les plus actifs, une énergique jeune femme, Brigitte Maljak, dont le curriculum vitae ne paraît guère déranger les instances du mouvement lepéniste. Cette Brestoise âgée de vingt-quatre ans préside pourtant l'association Rebelles européens, spécialisée dans la production et la distribution de disques de groupes skinheads néo-nazis.

Brigitte Maljak, étudiante en droit, est bien connue à l'université de Bretagne occidentale pour s'être présentée à plusieurs reprises sur des listes de l'UNI (syndicat étudiant proche du RPR) lors de différentes élections universitaires entre 1989 et 1991. L'autre animateur de Rebelles européens, association dont le but officiel est de *« promouvoir et d'aider les groupes musicaux européens »*, est Gaël Bodilis, né à Madagascar le 7 janvier 1964, ancien militant du FNJ et de Troisième voie, groupuscule nationaliste-révolutionnaire.

Pochettes avec croix gammées

Sur le marché du rock national-socialiste, Rebelles européens fait figure de leader mondial aux côtés d'une société allemande, Rock O Rama (*le Monde* du 21 janvier). Ses productions sont vendues dans le monde entier, la plupart du temps par correspondance (quelques milliers d'exemplaires pour un « gros succès »). Les disques sont fabriqués par le principal fabricant français, la société MPO à Laval (Mayenne).

Les pochettes, elles, sont imprimées par une autre société « respectable », Glory, à Asnières (Hauts-de-Seine). Elles ne laissent planer aucun doute sur le caractère extrémiste de ce type de rock. Certaines sont frappées de croix gammées. D'autres présentent des photos de Waffen-SS ou des dessins de guerriers vikings. Les titres, eux aussi sont sans équivoque : *Charles Martel* du groupe Brutal Combat ; *Jusqu'à la mort*, des Chauves Pourris ; *Combattant blanc*, de Skullhead ou *Rejoint le Klan* (le Ku Klux Klan), des Klansmen. Certains groupes ont disparu mais leurs « œuvres » se vendent toujours.

Le 28 mai 1988, Gaël Bodilis, à l'époque président de l'association, avait organisé un concert skinhead à Brest mais l'annulation du « spectacle » à la dernière minute avait provoqué la colère des cent cinquante « crânes rasés » accourus de toute l'Europe. Deux Guadeloupéens et deux Indonésiens avaient été agressés. Le 31 décembre 1988, l'association était dissoute. Mais elle allait discrètement renaître le 15 juillet 1991, présidée cette fois, par Brigitte Maljak, Bodilis étant « promu » trésorier.

PHILIPPE BROUSSARD

M. Le Pen télévangéliste !

Dans leur plaisant ouvrage consacré aux *« plumes de l'ombre »*, c'est-à-dire aux nègres des hommes politiques, Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez, qui sont tous trois journalistes, rapportent que M. Le Pen a répondu un jour au psychanalyste Gérard Miller, qui lui demandait s'il avait déjà entendu, comme Jeanne d'Arc, « des voix » : *« Oui, plusieurs fois, j'ai eu le sentiment que des forces invisibles étaient à l'œuvre et témoignaient à mon égard de leur bienveillance. Le non-croyant aurait expliqué cela autrement, mais moi je crois en Dieu, j'y ai vu son intervention. »*

Sans pupitre comme Billy Graham

Ils enchaînent en racontant comment le président du Front national s'est inspiré, pour améliorer ses performances médiatiques... des télévangélistes américains : *« L'aspect mystique que peut contenir un discours, Le Pen dit l'avoir découvert très tôt. « J'avais treize ans et j'étais fasciné par une image pieuse d'un livre que l'on m'avait donné. Elle représentait saint Bernard prêchant les croisades à des milliers d'auditeurs. Je pensais qu'il y avait là un miracle car l'image montrait une foule immense écoutant attentivement le saint qui semblait discourir normalement et évidemment sans micro... »* (...)

Un jour de l'année 1987, Le Pen se trouve sur la côte ouest des Etats-Unis. Là, stupeur, sur l'écran du poste de télévision de sa chambre d'hôtel, saint Bernard apparaît ! Un homme face à une imposante foule déambule sur une scène en plein air. Il parle sans micro, tous semblent l'entendre. Le discours est religieux, l'homme a du charisme, mais cette fois le miracle est technique. Un petit micro-cravate, discret et HF, c'est-à-dire sans fil, est dissimulé sous le revers de la veste du prédicateur. Il s'agit de Billy Graham, le plus célèbre de ces manipulateurs évangélistes qui fleurissent sur les petits écrans américains. Catastrophistes, millénaristes et baptistes prédisant les pires horreurs du monde si leurs recommandations ne sont pas suivies (...).

» Le Pen regarde. En connaisseur, il observe l'homme évoluer sur scène. Libre de ses mouvements, Billy Graham accompagne ses harangues d'amples gestes. Il voit aussi les yeux fascinés de cette foule abusée et crédule qui gobe la prose du riche prédicateur. Quelques jours plus tard, le leader du FN raconte son expérience à Jean-Pierre Gendron, son gendre et metteur en scène de meeting. Le Pen est un corporel, il veut pouvoir bouger sur scène pour mieux ressentir cet échange d'influx avec la salle et exploiter l'autorité que lui donne son imposante stature. Gendron se charge rapidement de fournir à beau-papa le matériel HF et la possibilité technique d'être le premier, dans sa catégorie, à rompre avec le discours statique de l'homme-tronc. A l'exception des fêtes de Jeanne d'Arc, qui nécessitent de la solennité, Le Pen n'utilise plus de pupitre pour ses allocutions depuis la convention de Nice en janvier 1988... »

A. R.

▶ *Plumes de l'ombre*, d'Emmanuel Faux, Thomas Legrand et Gilles Perez. Editions Ramsay 1991.

Radio-Courtoisie

« Ni démocrate ni libéral »

Très tôt le matin, elle diffuse de la musique classique. C'est le moment le plus reposant de la journée. Parmi les radios privées commerciales de la bande FM, Radio-Courtoisie occupe une place particulière. Station parisienne associative qui ne diffuse aucune publicité, elle a développé un réseau décentralisé en ne vivant, répètent à l'antenne ses animateurs, que des cotisations – modestes – de ses auditeurs. La courtoisie dont elle se réclame, cette radio ne la ménage pas au Front national. Se présentant comme *« la radio libre du pays réel et de la francophonie, programme national »*, en référence à une formule tronquée de Charles Maurras, Radio-Courtoisie cache à peine ses amitiés pour le lepénisme, dans l'union de *« toutes les droites »*, assurant même, parfois, une promotion active du chef de l'extrême droite.

Les conditions d'attribution d'une fréquence à cette radio par la CNCL (Commission nationale de la communication et des libertés) avaient ouvert une polémique en 1987. M. Michel Droit, membre de cette instance, et M. Jean Ferré, promoteur de Radio-Courtoisie, avaient en commun, en effet, d'être tous deux salariés du groupe Hersant (*le Monde* du 11 décembre 1987). M. Ferré est chroniqueur radio-télé au *Figaro-Magazine*, ce qui lui permet, à l'occasion (édition du 25 janvier), de glisser un mot gentil sur la station qu'il dirige. A l'antenne de celle-ci, il n'hésite pas à rappeler son antigaullisme de toujours et sa participation au putsch des généraux à Alger en mars 1961. Ce militantisme actif pour l'OAS lui avait valu de devoir quitter le territoire national et de faire un séjour prolongé dans l'Espagne du général Franco.

Opposé à la peine de mort et à l'interruption volontaire de grossesse – il reproche à M. Le Pen de ne pas être assez ferme sur l'avortement, – M. Ferré semble manifester un penchant pour le monarchisme, sans révéler le nom du prétendant qui a sa préférence. Sur cette question des régimes politiques, M. Serge de Beketch, directeur de la rédaction de l'hebdomadaire *Minute-La France*, qui anime un « libre journal », chaque mercredi, ne s'embarrasse pas de fioritures inutiles. Recevant, le 22 janvier, M. Philippe Guilhaume, ancien PDG d'Antenne 2 et de FR3, qui exprime son attachement pour la démocratie, M. de Beketch l'interrompt pour informer les auditeurs qu'il n'est, lui-même, *« ni démocrate ni libéral »*. Le mérite de la clarté.

Cette profession de foi n'a rien à envier aux positions nationalistes révolutionnaires que développe, depuis de nombreuses années, M. Jean-Gilles Malliarakis, autre animateur de Radio-Courtoisie. Dirigeant d'un groupe d'extrême droite (Troisième voie) et d'un syndicat ultra-minoritaire de commerçants et artisans (le CDCA), M. Malliarakis est en délicatesse avec une partie de ses anciens camarades de combat, qui le jugent trop attiré par le Front national, après l'avoir été par le fascisme italien.

OLIVIER BIFFAUD

JUSTICE

L'affaire des comptes de l'OM

Le parquet de Marseille ouvre une information judiciaire «provisoire» pour usage de faux

MARSEILLE

de notre correspondant régional

A la suite de la plainte déposée le 30 décembre 1991 par l'ex-inspecteur de police Antoine Gaudino dans l'affaire des comptes de l'Olympique de Marseille (OM), le parquet a requis, lundi 10 février, l'ouverture d'une information judiciaire provisoire *«contre toute personne»* pour usage de faux. Le dossier a été confié à Mme Bernadette Augé, doyen des juges d'instruction de Marseille, qui devra statuer, dans les cinq jours, sur les réquisitions dont elle a été saisie.

La décision du parquet de Marseille met un terme à deux mois d'incertitude, au moment même où M. Gaudino déposait une plainte pour forfaiture – aussitôt retirée – contre le procureur de la République, M. Olivier Dropet. Le tribunal administratif de Marseille avait autorisé, le 12 décembre 1991, l'ex-inspecteur à intenter en tant que contribuable une action en justice en lieu et place de la ville, concernant des *«faits délictueux commis en rapport avec l'activité du club de football Olympique de Marseille»*. Le 30 décembre, M. Gaudino avait donc déposé une plainte avec constitution de partie civile des chefs de faux, usage de faux et abus de confiance contre M. Bernard Tapie, président de l'OM, *«et tous autres»*.

Il s'appuyait sur un rapport du 4 juillet 1991 dans lequel le procureur de la République de Marseille manifestait à la chancellerie son intention d'ouvrir une information de ces délits, *«sauf instructions écrites contraires»*. En réponse, le ministre de la justice avait donné, en septembre, des consignes attentistes. Cependant, le 3 janvier, à la suite de la plainte déposée par l'ex-inspecteur, M. Dropet était revenu à la charge en estimant, à nouveau, *«indispensable»* d'ouvrir une information judiciaire mais, seulement, du chef d'usage de faux. Ce qui vient d'être fait.

Faux bilans et prêts fictifs

Dans l'intervalle, M. Gaudino s'était impatienté en dénonçant les *«pressions politiques»* exercées par le pouvoir socialiste pour protéger M. Tapie et avait adressé une «lettre ouverte» au procureur, le 20 janvier, suivie de deux sommations à requérir *«sous quatre jours»*, les 30 janvier et 3 février.

Sur le plan des principes, l'ex-inspecteur peut se targuer d'une «victoire». Mais les réquisitions minimales du parquet, à la fois innommées, «provisoires» et circonscrites à un objet précis, sont loin de lui donner entière satisfaction.

La position du parquet doit, en fait, s'apprécier par rapport à la qualité de partie civile de M. Gaudino, agissant, juridiquement, en tant que maire de Marseille. Dans sa plainte, l'ex-inspecteur avait dénoncé la production par l'OM de faux bilans pour l'octroi de subventions municipales *«car*, soutient-il, *des prêts fictifs consentis à certains joueurs du club ont été inscrits à l'actif alors qu'il s'agissait de compléments de salaires déguisés, et donc de charges»*.

Du point de vue du parquet, la ville ne peut avoir souffert que de ces seules irrégularités et il convient donc de vérifier si de «faux bilans» ont bien été présentés par l'OM dans la limite de la prescription triennale du délit d'usage de faux, c'est-à-dire, entre 1989 et 1991. Le code des communes fait obligation au bénéficiaire de subventions municipales – au delà d'un certain montant – de produire un dossier financier. Cela a-t-il été le cas? Si la réponse est affirmative, l'argumentation de M. Gaudino pourrait se révéler fondée et le délit serait constitué. Sinon, il y aurait eu infraction au code des communes mais, sur le plan pénal, on se dirigerait rapidement vers un non-lieu.

Auparavant, le magistrat instructeur doit statuer, dans les cinq jours, sur les réquisitions dont il est saisi. Trois possibilités lui sont offertes : soit rendre une ordonnance conforme aux réquisitions du parquet; soit instruire sur l'ensemble des délits visés dans la plainte de M. Gaudino; soit, enfin, déclarer totalement irrecevable la plainte de l'ex-inspecteur.

M. Tapie a fait savoir que la décision du procureur de la République allait *«tout à fait dans le sens»* qu'il souhaitait. Dans un communiqué, publié samedi 8 février, l'OM avait, en effet, annoncé, d'une part, que M. Tapie et M. Michel Hidalgo, ex-directeur du club, avaient décidé de porter plainte contre M. Gaudino pour «dénonciation calomnieuse» et, d'autre part, qu'ils demandaient que la justice *«aille le plus vite possible au bout de ses investigations»*.

GUY PORTE

A la Cour de cassation

Les requis du STO n'auront pas le titre de déportés

L'assemblée plénière de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Drai, a rendu, lundi 10 février, quatre arrêts constatant que la dénomination des associations de Français ayant eu à subir le service du travail obligatoire (STO) ne pouvait pas comporter le mot «déporté». Selon la Cour, *«seuls les déportés résistants et les déportés politiques, à l'exclusion des personnes contraintes au travail en pays ennemi, sont fondés à se prévaloir du titre de déportés»*.

Près d'un demi-siècle après la deuxième guerre mondiale, l'assemblée plénière de la Cour de cassation a mis fin à la polémique. Même si la cour d'appel de Paris a été désignée pour statuer à nouveau après la cassation de trois arrêts de Toulouse et d'un arrêt de Limoges, les décisions des juges suprêmes sont claires : les anciens du STO ne peuvent pas utiliser le terme de «déportés». Lors de l'audience de l'assemblée plénière, qui s'était tenue le 31 janvier (*le Monde* du 4 février), l'avocat général Henri Dontenwille avait soutenu cette interprétation, tout en insistant sur le fait qu'il ne s'agissait pas d'installer des niveaux de valeur entre ceux qui, d'une manière ou d'une autre, avaient été des victimes de l'Allemagne nazie. Le magistrat se fondait principalement sur la loi du 14 mai 1951 relative *«au statut des personnes contraintes au travail en pays ennemi»*, où le mot «déporté» avait été écarté par l'Assemblée nationale, afin qu'il soit réservé à ceux ayant eu à subir *«un sacrifice très particulier»*, selon la formule de Robert Prigent, alors secrétaire d'Etat à la présidence du conseil. Les quatre arrêts de l'assemblée plénière reprennent donc la loi de 1951 et celles du 6 août et du 9 septembre 1948 sur le statut des déportés politiques pour constater que la volonté du législateur avait été de réserver l'usage du mot «déportés» aux déportés résistants ou politiques détenus dans des camps limitativement énumérés.

Tout en stigmatisant le nazisme, *«ce germe pervers qui nous conduit aujourd'hui encore à opérer des distinctions»*, l'avocat général Dontenwille avait souhaité une différence de termes *«entre celui qui fut contraint de répondre à une conscription illégitime, au regard des élémentaires règles de la guerre, fondée sur des classes d'âge, et celui dont l'attitude spirituelle, l'origine, l'engagement cette fois personnels servirent de critères non plus seulement à un exil mais à une systématique persécution et même à une mort programmée»*. Une argumentation que la haute juridiction a donc fait sienne.

MAURICE PEYROT

Prisons surpeuplées

Suite de la première page

L'augmentation spectaculaire de la population carcérale est en fait liée à la sévérité croissante des condamnations prononcées par les tribunaux. De 1971 à 1991, alors que les «courtes peines» restaient relativement stables (2), le nombre de détenus condamnés à des peines de trois à cinq ans a été multiplié par deux. La croissance a été plus forte encore pour les peines de cinq à dix ans : leur nombre a été multiplié par 2,5. Et le nombre des réclusions criminelles comprises entre dix et vingt ans a, lui aussi, doublé. *«Depuis vingt ans, les peines prononcées par les tribunaux sont de plus en plus lourdes*, expliquent Mmes Kensey et Timbard. *Cette sévérité a modifié la structure de la population carcérale : les condamnés exécutant une peine de plus de cinq ans représentaient 21 % des détenus en 1971. Vingt ans plus tard, la proportion est passée à 31 %.»*

Répression accrue de certaines infractions

Cette sévérité est-elle liée à une augmentation de la délinquance? Les chercheurs hésitent souvent à se prononcer sur cette question car les critères «des» délinquances sont extrêmement difficiles à établir. Une chose, cependant, est sûre : malgré une augmentation à la fin des années 70, le nombre annuel des incarcérations est revenu à celui des années 70 (3). *«Si la délinquance avait augmenté, le nombre d'entrées en prison par an aurait sans doute lui aussi augmenté*, note Mme Annie Kensey. *Or ce n'est pas le cas. On peut donc supposer que la longueur des peines est liée à une plus grande sévérité des magistrats.»*

La répression accrue de certaines infractions est venue renforcer, ces dernières années, la lourdeur des condamnations prononcées par les tribunaux. En vingt ans, le traitement judiciaire des viols, de la délinquance liée à la drogue et de l'immigration clandestine a énormément changé. Depuis 1971, le nombre de détenus condamnés pour viol ou attentat aux mœurs a doublé.

L'évolution est plus nette encore pour les infractions à la législation sur les stupéfiants : en vingt ans, cette catégorie de condamnés a été au moins multipliée par quatre. La lutte contre l'immigration clandestine pèse elle aussi lourdement dans les statistiques carcérales : de 1971 à 1991, le nombre d'étrangers détenus pour une infraction à la législation sur le séjour a été multiplié par six.

Des peines plus longues, de nouvelles infractions sévèrement réprimées : depuis vingt ans, la courbe des détenus s'envole avec une constance qui ne se dément guère. Le résultat est catastrophique : ces dernières années, en matière de surpopulation, la France devançait tous les autres pays européens, y compris la Turquie, le Portugal ou la Grèce. En 1986, les établissements pénitentiaires français affichaient ainsi un taux d'occupation de près de 150 %, contre 85 % en Allemagne fédérale, ou 107 % au Royaume-Uni et en Grèce (4). Aujourd'hui, ce taux a beaucoup baissé – au 1er janvier 1991, il était de 121 %, – mais il avoisine encore 140 % dans les maisons d'arrêt.

Le jeu des grâces et des amnisties

Cette croissance devrait se poursuivre dans les années à venir. Selon les projections d'Annie Kensey (5), les prisons françaises devraient accueillir 68 000 détenus en l'an 2000. Certaines prévisions sont plus pessimistes encore : si la courbe se poursuit, elles prévoient, sauf grâces ou amnisties, plus de 60 000 détenus à la fin de l'année 1993, plus de 70 000 en décembre 1996.

Il ne s'agit, bien sûr, que d'hypothèses statistiques, mais la courbe est là, toujours croissante, et la multiplication des périodes de sûreté devrait alourdir encore la tendance. *«Ces chiffres paraissent irréalistes aujourd'hui*, conclut Annie Kensey, *mais était-il possible au début des années 80 de se représenter le nombre actuel des détenus?»*

Depuis vingt ans, l'administration pénitentiaire, qui n'est pas maître des peines prononcées par les tribunaux, tente de gérer au mieux cette augmentation continue du nombre de détenus. Le jeu des grâces et des amnisties permet, de temps à autre, de ralentir cette évolution : en deux ans, de 1988 à 1990, les mesures de clémence liées à la réélection de M. Mitterrand et la grâce accordée l'année suivante avaient ainsi permis de réduire la population des prisons de près de 5 400 personnes. Depuis 1988, plutôt que de libérer brusquement plusieurs milliers de détenus, ces grâces collectives ouvrent des remises de peine qui s'étalent pendant des années. Un *«numerus clausus»* à la française, dit-on à l'administration pénitentiaire : grâces et amnisties sont devenues le poumon des prisons.

Mais ces mesures ne permettent qu'un court répit de la croissance. A 2 000, voire 3 000 détenus de plus tous les ans, les enjeux sont ailleurs. Que peut-on, que veut-on faire pour ces détenus? En 1986, la réponse de M. Albin Chalandon avait été claire : dénonçant la *«gravité»* de la situation, le garde des sceaux du gouvernement Chirac avait mis en chantier 15 000 places de prison, qui avaient été réduites à 13 000 par son successeur, M. Pierre Arpaillange.

Si M. Chalandon était toujours ministre de la justice, il serait pourtant rattrapé par les statistiques qu'il souhaitait justement devancer : en décembre 1997, si aucune nouvelle construction n'est engagée et si la croissance se poursuit sans grâces ni amnisties – hypothèse d'école, – le taux de suroccupation s'établira à 140 % – soit, à quelques décimales près, le chiffre qui avait tant inquiété M. Chalandon lors de son passage place Vendôme. Le répit accordé par les «13 000» aura donc été de courte durée : ce programme de plus de 4 milliards de francs, qui a mobilisé l'énergie de l'administration pénitentiaire pendant des années, aura donc permis de «tenir» moins de dix ans.

Evolution de la population incarcérée

Amnistie et grâce présidentielle de 1981

Amnistie et grâce présidentielle de 1988

PRÉVENUS

ENSEMBLE

CONDAMNÉS

Base 100 = 1971

200 / 180 / 160 / 140 / 120 / 100 / 80 / 60

71 73 75 77 79 81 83 85 87 89 1991

Source : DAP-Sceri

Les limites du tout-carcéral

Faudra-t-il lancer, tous les cinq ou dix ans, un nouveau «plan 13 000» pour résoudre les problèmes de surpopulation carcérale? Aujourd'hui, l'administration pénitentiaire se trouve à nouveau confrontée aux inquiétudes des années Chalandon, mais le ton a changé. *«C'est une voie sans issue*, explique M. Jean-Claude Karsenty, son directeur depuis 1990. *Regardez l'expérience des Etats-Unis, qui ont fait le choix du tout-carcéral : ils ont aujourd'hui un taux de détention quatre fois supérieur à la France et ils n'ont pas résolu pour autant leurs problèmes de délinquance.»*

Reste «l'autre» solution : demander à la machine judiciaire d'avoir moins souvent recours à l'incarcération. La justice dispose pour cela des travaux d'intérêt général, notamment en matière de sécurité routière (10 507 mesures au 1er janvier 1991, soit une augmentation de 36,3 % en un an), mais aussi du sursis avec mise à l'épreuve. Moins connue que les «TIG», cette mesure est nettement plus utilisée par les magistrats : au 1er janvier 1991, les comités de probation et d'assistance aux libérés (CPAL) suivaient 94 960 sursis avec mise à l'épreuve, soit une augmentation de 15,5 % par rapport à l'année précédente (6).

Certains proposent de compléter ce dispositif en réformant les politiques d'application des peines. *«Les détenus appartiennent le plus souvent à des populations socialement défavorisées*, note ainsi M. Karsenty. *Pourquoi ne pas profiter du temps passé en prison pour leur offrir un droit à la formation et à la santé? Pourquoi ne pas mettre en place des projets d'exécution des peines qui soient de véritables contrats? La détention serait ainsi jalonnée par des engagements sanctionnés par des réductions de peines.»*

Développement des enquêtes sociales rapides, du contrôle judiciaire, des sursis avec mises à l'épreuve, des TIG et des mesures de libération conditionnelle : cet effort en faveur de l'individualisation des peines devrait limiter le recours à la détention. Une telle politique a toutefois l'inconvénient d'être difficilement mesurable. L'une des rares études sur ce sujet établit que la libération conditionnelle limite la récidive (7), mais elle n'aura sans doute jamais la force d'un exposé statistique sur la nécessité – et l'urgence – de construire des places de prison.

Ces politiques demandent en outre des moyens. Or, au 1er mai 1991, les effectifs des comités de probation et d'assistance aux libérés s'élevaient, pour toute la France, à 838 personnes. Malgré le renfort de 100 nouveaux éducateurs qui devraient rejoindre les CPAL dans deux ans, l'administration pénitentiaire juge ces effectifs *«très insuffisants»*. Qu'on en juge : au 1er janvier 1991, ces comités «suivaient» tant bien que mal, avec l'aide du secteur associatif, 2 002 contrôles judiciaires, 392 ajournements avec mise à l'épreuve, 94 960 sursis avec mise à l'épreuve, 10 507 travaux d'intérêt général, et 14 824 libérations conditionnelles...

ANNE CHEMIN

(2) De 1971 à 1991, le nombre de condamnés à des peines de moins de trois mois a été multiplié par 1,4; à des peines de trois à six mois par 1,05; à des peines de six mois à un an par 1,2.

(3) Au cours de l'année 1973, l'administration pénitentiaire avait enregistré 75 444 incarcérations. Après un pic en 1980 (96 955 incarcérations), ce chiffre s'est établi à 75 940 en 1989 et 78 442 en 1990.

(4) Bulletin d'information pénitentiaire du Conseil de l'Europe, n° 15, septembre 1990.

(5) Annie Kensey : «La population des prisons en France : une évolution aléatoire?», Séminaire international d'études prospectives sur les populations incarcérées, Manchester, 1991, *Travaux et documents*, n° 41 (octobre 1991).

(6) Tous ces chiffres sont extraits du rapport sur l'activité de l'administration pénitentiaire au cours de l'année 1990 (ministère de la justice).

(7) Annie Kensey (SCERI) et Pierre Tournier (CESDIP), «Le retour en prison : analyse diachronique», *Travaux et documents* n° 40, avril 1991 (*le Monde* daté 20-21 octobre 1991).

Combien coûtent les établissements pénitentiaires?

Le coût d'une prison peut se diviser schématiquement en deux parties : la construction et le fonctionnement. En matière de construction, les réalisations de ces dernières années sont de deux types : les établissements du secteur «classique» d'une part, ceux du programme «13 000» lancé en 1986 par M. Albin Chalandon, d'autre part.

Pour le secteur dit classique, le coût moyen d'une place de prison comparable aux établissements du «13 000» s'élève à environ 450 000 F. Pour le programme «13 000», le coût est légèrement inférieur en raison des économies d'échelle réalisées lors de la construction et du nombre plus faible des études architecturales : la place revient à 335 000 F. Le budget total d'investissement (conception, construction, aménagement) des vingt-cinq établissements du plan «13 000» s'est établi à 4,28 milliards de francs. A ces coûts de construction, s'ajoutent des coûts de fonctionnement qui comprennent la restauration, le couchage, l'entretien, la formation professionnelle, le travail pénal, les frais de transport, et la santé des détenus. A l'automne 1991, le budget de fonctionnement du programme «13 000», qui n'était pas encore tout à fait terminé, s'élevait à 412 millions de francs.

Ces constructions supposent en outre des recrutements. Les vingt-cinq établissements du «13 000» ont ainsi nécessité ceux de 4 266 fonctionnaires pénitentiaires : des personnels de surveillance (3 572) et de direction (66), du personnel socio-éducatif (127), technique (66) et administratif (435). Il faut ajouter à ces chiffres les agents venus d'autres administrations (instituteurs et infirmières), et les personnels engagés par le secteur privé (une trentaine de personnes par site).

A. C.

□ **Inculpation de M. Karim Diallo, frappé par des «skinheads» devant les caméras de la Cinq.** – M. Karim Diallo, qui se présentait comme la victime d'une bagarre entre «skinheads» et «zoulous» filmée et suscitée, selon lui, par une équipe de tournage de la Cinq, le 22 avril 1990, a été inculpé le 31 janvier de violences et voies de fait avec armes par Mme Martine Rouleau, juge d'instruction du tribunal de Paris. Son inculpation semble indiquer que, pour le magistrat instructeur, il serait impliqué dans le déclenchement de la bagarre. Le journaliste de la Cinq dont l'équipe avait filmé la scène, M. Pascal Richard, avait été inculpé de blessures involontaires, délit de fuite et défaut de maîtrise, le 27 avril 1990.

SOCIÉTÉ

RELIGIONS

Un Livre blanc sur la situation financière du diocèse de Lyon

L'Eglise « archipauvre » du cardinal Decourtray

Le cardinal Albert Decourtray, archevêque de Lyon, a présenté, lundi 10 février, un Livre blanc sur les finances de son diocèse, qui fait apparaître un déficit depuis de nombreuses années. En 1991, le déficit a été ramené à 88 248 francs, mais au prix de l'abandon d'une grande partie des travaux d'entretien du patrimoine. Au chapitre des salaires, le diocèse de Lyon a dépensé 31,38 millions de francs en 1990, les 680 prêtres – y compris le cardinal Decourtray – recevant un salaire mensuel de 4 310 francs et les 140 laïcs salariés à plein temps, environ le double.

Les responsables diocésains ont appelé les catholiques de la région (1,2 million) à apporter leur contribution par le denier de l'Eglise, dont le produit s'est élevé, en 1990, à 28 millions de francs sur un budget global de 55 millions. *« L'Eglise a été riche dans une société pauvre et elle devient archipauvre dans une société riche »*, a déclaré Mgr Decourtray. *« La richesse de l'Eglise est pourtant un mythe tenace »*, a-t-il déploré.

Expliquant son souci de transparence financière, l'archevêque de Lyon a déclaré : *« Les événements du début du siècle ont amené naguère les évêques à encourager les mesures de discrétion face à l'hostilité des pouvoirs publics. Aujourd'hui, dans un contexte différent, la même prudence me semble recommander de renoncer à ce souci légitime de discrétion et de faire toute la clarté possible. »*

CORRESPONDANCE

Les sénateurs communistes et les zones de transit

*Nous avons reçu de M. Charles Lederman, sénateur (PCF) du Val-de-Marne, la lettre suivante à propos du vote de « l'amendement Marchand » sur les zones de transit, dont nous écrivions (*le Monde *du 25 janvier) qu'il avait été voté à l'Assemblée nationale par les seuls députés socialistes, et au Sénat, par la seule opposition, les socialistes n'ayant pas pris part au vote et demandant au gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel :*

Si ce que vous avez écrit est parfaitement conforme à ce qui s'est passé, je me permets de souligner qu'il est incomplet, dans la mesure où vous n'avez, à aucun moment, fait référence au rôle joué par le groupe communiste du Sénat.

En effet, le groupe communiste a été le seul à présenter un amendement tendant à supprimer l'article 7 bis *(qui crée des zones de transit où les étrangers non admis en France peuvent être retenus jusqu'à trente jours, NDLR)*. Le groupe socialiste, avec la droite, a voté contre cet amendement, se déclarant, en outre, expressément favorable à la création des zones de transit. Lors de mon intervention au nom du groupe communiste, j'ai cité dans le détail les motivations de la décision du Conseil constitutionnel du 3 septembre 1986, déclarant un délai de neuf jours de rétention non conforme à la Constitution. Ceci n'a pas empêché le groupe socialiste de déposer un amendement tendant à porter ce délai à vingt et un jours. Si le même groupe socialiste a effectivement suggéré au gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel sur ce point, pourquoi, comme je l'ai demandé au cours du débat, n'a-t-il pas décidé de saisir lui-même le Conseil, comme il en a le droit, puisqu'il comporte plus de soixante sénateurs ? Le groupe communiste, à la fin du débat, a bien évidemment voté contre l'ensemble du texte.



CATASTROPHES

Les intempéries au Proche-Orient

Déluge en Terre sainte

JERUSALEM

de notre correspondant

Le Néguev enneigé, la Galilée détrempée, le Golan gelé, la vallée du Jourdain inondée, des milliers d'hectares de cultures noyées, des centaines de bêtes frigorifiées sur pied, des élevages entiers de poulets bons à jeter, glacés vif sous la plume… La météorologie nationale d'Israël, née en 1948, a cassé ses baromètres et noyé ses crayons : les pluies torrentielles, la neige et les vents qui se sont remis à tout balayer sur leur passage depuis quelques jours dans l'Etat hébreu provoquent l'hiver le plus rigoureux que la Terre sainte ait connu depuis 1904.

Sur les hauts de Nazareth, rapporte le journal *Davar*, deux grands rabbins envisagent d'organiser un vaste jeûne public pour implorer la clémence des cieux. A Safed, ville sacrée du judaïsme, un vieux sage, naguère sollicité pour mettre fin à la sécheresse, a composé une nouvelle prière pour quérir le retour du soleil. *« Juifs et Arabes enfin réunis sous un manteau de neige »*, écrivait, lundi, le *Jerusalem Post*.

De fait, dans des contrées traditionnellement écrasées de soleil et infestées de serpents, plusieurs personnes sont mortes de froid, en Jordanie et au Liban. En Israël, les dommages se chiffrent déjà en dizaines de millions de dollars. A Nazareth, des dizaines d'arbres se sont effondrés sous le poids de la neige. Au nord, plusieurs villages, dépourvus d'électricité depuis plusieurs jours – comme le sont nombre de localités dans la vallée du Jourdain – ne sont approvisionnés que par l'armée, avec force hélicoptères et engins blindés. Les localités arabes, encore moins bien équipées, souffrent plus que la moyenne. Dans certains villages menacés par les inondations, des centaines de familles ont dû être évacuées par l'armée.

Mais à quelque chose malheur est bon. L'eau, la denrée la plus chère de la région, abonde soudainement. En année moyenne, Israël consomme autour de 2 milliards de mètres cubes d'eau, dont les deux tiers pour l'agriculture ; un quart de ces besoins, selon les organisations internationales, est pompé dans les nappes souterraines de la Cisjordanie occupée. C'est dire le caractère délicat du problème. Pourtant, les autorités israéliennes ont dû se résoudre, la rage au cœur, à ouvrir les vannes du lac de Tibériade : le trop-plein menaçait les cultures alentour.

Plus de 7 millions de mètres cubes d'eau sont désormais déversés chaque jour dans le Jourdain et vont relever, bien inutilement, le bas niveau de la mer Morte. La semaine dernière, c'est un réservoir du Golan, situé à moins de 1 kilomètre de ce qu'on appelle en Israël la *« frontière syrienne »*, qui avait débordé. Plus de 3 millions de mètres cubes du précieux liquide s'en étaient allés, irrespectueux des lignes politico-militaires, imbiber la terre de Syrie : ironie du sort, ce sont les ruines de Kuneitra, cité ennemie jadis rasée par l'armée d'Israël, qui auraient été inondées.

PATRICE CLAUDE

EN BREF

□ **Tir réussi d'une fusée américaine Atlas-2.** – Repoussé à quatre reprises, le tir d'une fusée américaine Atlas-2 porteuse du satellite militaire de télécommunications DSCS-3 a pu finalement avoir lieu, mardi 11 février à 1 h 41 (heure française). Cet engin d'une valeur de 130 millions de dollars et d'une masse d'un peu plus d'une tonne est le troisième d'une nouvelle génération de satellites de télécommunications aux équipements « durcis » pour résister aux effets d'une explosion nucléaire. – *(AFP)*.

□ **Lancement du premier satellite d'observation japonais.** – Le Japon a lancé avec succès, mardi 11 février, à 2 h 50 (heure française), son premier satellite d'observation de la Terre dénommé JERS-1 (Japan Earth Resources Satellite). Cet engin devrait fournir, dès le mois d'avril, des informations sur les ressources naturelles de la Terre, les phénomènes climatologiques ainsi que sur l'effet de serre qui contribue au réchauffement de l'atmosphère. Selon l'agence spatiale japonaise NASDA, responsable de ce tir, la fusée H-1, de fabrication partiellement japonaise, qui a mis le satellite en orbite, serait remplacée l'an prochain par le nouveau lanceur H-2. – *(AFP.)*

□ **Précision.** – Cité dans l'article que nous avions consacré à l'affaire des cliniques du Mans (*le Monde* daté 26-27 janvier), M. Jean-Marie Sonet nous demande de préciser que le groupement d'intérêt économique Hexagone Santé a été dissous le 31 décembre 1991. M. Sonet était entré à Hexagone Santé le 1er septembre 1990 et il y a exercé une activité jusqu'au 31 décembre 1991.

ÉDUCATION

Manifestations étudiantes contre le projet de rénovation universitaire

Le projet de réforme universitaire a été une nouvelle fois examiné, lundi 10 février, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le CNESER a notamment étudié la dernière mouture du projet d'arrêté général sur les premiers cycles, approuvé, le 6 février dernier, par la conférence des présidents d'université. Une nouvelle séance du CNESER est prévue les 17 et 18 février prochain et devrait se conclure par un vote sur l'ensemble des textes rénovant les premiers et seconds cycles universitaires. Une réunion de la conférence des présidents d'université, prévue le 19 février et présidée par M. Jospin, devrait permettre, espère-t-on au ministère de l'éducation nationale, de boucler l'ensemble.

En attendant, des étudiants et enseignants, en particulier de sciences humaines, continuent à protester contre le projet. Près d'un millier d'étudiants, soutenus par l'UNEF, ont ainsi manifesté, lundi 10 février à Paris, de la place de la Sorbonne au ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle, en réclamant le retrait d'une réforme qui vise, selon eux, à supprimer des filières. C'est notamment le cas des étudiants en arts plastiques de Paris-I (centre Saint-Charles), qui ont constitué une coordination et sont soutenus par une partie de leurs enseignants.

Le même jour, à Montpellier, quelque 3 000 lycéens et étudiants ont défilé sans incident dans le centre de la ville. Venus de Montpellier, mais aussi de Sète et de Lodève (*Hérault*), les manifestants ont scandé leur hostilité à *« la liquidation des diplômes »* et à *« la mise en place de quotas en vue de supprimer des filières »*.

SCIENCES

Selon une datation au carbone 14

L'homme de Similaun vivait il y a 5 000 ou 5 500 ans

L'homme momifié et congelé, découvert le 19 septembre 1991 émergeant du glacier de Similaun (à la frontière austro-italienne), et que le professeur Konrad Spindler (directeur de l'institut de préhistoire de l'université d'Innsbruck) a baptisé « homme de Hauslabjoch », vivait vers 3500-3000 avant Jésus-Christ, c'est-à-dire un millier d'années plus tôt que ce qu'on a d'abord cru, mais toujours pendant l'âge du bronze ancien.

C'est ce que révèle le *Times* du 10 février, dans un article qui annonce la datation au carbone 14 par spectrométrie de masse couplée à un accélérateur, faite au laboratoire de recherche archéologique d'Oxford.

Certes, de premières datations effectuées avec le même type d'appareil à la fin de l'année dernière au Centre des faibles radioactivités (CNRS et CEA) de Gif-sur-Yvette et à l'université d'Uppsala (Suède) avaient déjà suggéré que l'homme de Hauslabjoch avait vécu il y a quelque cinq mille ans. Mais l'examen avait porté alors sur un fragment de vêtement et sur la paille qui bourrait la veste du « revenant ». A Oxford, les datations ont été opérées sur de minuscules échantillons d'os et de peau de la momie, ce qui confirme encore mieux l'ancienneté de l'homme des glaces. Selon l'article du *Times*, la datation est précise à moins de 1 %, c'est-à-dire à environ cinquante ans près.

Le « vieillissement » de l'homme de Hauslabjoch va probablement poser quelques problèmes aux protohistoriens. Une partie des quelque dizaines d'objets (arc, flèches, couteau en silex, hache de bronze, etc.) était conformes à ce que l'on savait sur les industries de l'âge du bronze ancien du centre de l'Europe : c'est d'ailleurs ce qui avait permis de penser, avant toute datation au carbone 14, que l'homme avait vécu aux alentours de 2000-1800 avant Jésus-Christ. Le vieillissement de la momie, et donc de son « nécessaire de voyage », va peut-être obliger à réviser les dates de l'âge du bronze du centre de l'Europe.

Y. R.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Traits de flûte

IL fut un temps où droite et gauche étaient de mèche, ce qui ne les rendait pas moins hypocrites, car cet accord se scellait sur le dos des lampistes : les vrais, les pauvres bougres des années 60 arrachés à leur foyer pour mener une politique algérienne que nos représentants savaient condamnée, sans avoir le courage de l'admettre.

Un livre et un film de Patrick Rotman et Bertrand Tavernier vont donner la parole aux rappelés d'Algérie (*la Guerre sans nom*). Enfin ! Pas une justification d'ancien ministre ni un coup de gueule d'officier : rien que le *dit* humble de l'authentique piétaille, mal informée, interdite de décision comme de délibération, exécutante, crapahutante, obligée de malmener des civils, de donner puis de reprendre sa parole, tuée par milliers, blessée à vie ; la base, quoi !

Une constante frappe, dans le lot de témoins, choisi du côté de l'Isère et très représentatif : le militantisme, tant décrié depuis lors, avait du bon, quelles que fussent ses visées. Réfractaires communisants et auteurs de manifestations locales contre le rappel, ou bien « S. A. S. » acharnés à aider les populations, les convaincus et les encadrés ont mieux résisté au traumatisme de cette guerre inavouée que les isolés sans opinion. Pour que ces derniers se découvrent une raison de combattre, il fallait souvent qu'un copain tombât à côté d'eux. Malheur aux causes qui ont besoin de héros pour trouver un sens !

Trente ans ont passé, et la rage sourde des témoins ressort, intacte. Non que les sévices et les exécutions sommaires commis au nom de la « pacification » aient brisé les consciences : ce furent des exceptions. Mais l'idéal nationaliste des adversaires FLN paraissait si légitime à nos recrues, si indues les dominations de certains pieds-noirs, si aberrant le reniement final, au moment où les sacrifices allaient se justifier ! Dans chaque entretien vient un moment où l'ancien du djebel fait « non-non » à la caméra pour dissimuler un sanglot : au souvenir des blessures vaines, des adieux presque fraternels aux « fells » victorieux, à la pensée des parents morts de chagrin, des camarades évanouis dans la nature ou devenus fous par centaines, gibiers d'asile. Pis qu'une génération perdue : une génération bernée.

Nos années 90 ont plus de chance. La vie privée n'y est pas saccagée par les toxicomanes du pouvoir, dont l'*ego* a besoin de disposer d'autrui pour se supporter. On dirait que la production littéraire et cinématographique profite de ce répit pour préférer aux simplifications truquées des débats publics les méandres, autrement plaisants, des relations intimes. Autant de traits de flûte au milieu du zim-boum-boum politicien !

A lire *Passion simple*, d'Annie Ernaux, on retrouve un usage de la littérature qu'on croyait en passe de se perdre : la confidence nue et lucide, c'est-à-dire le contraire de l'aveu bafouillant et embarrassé de commentaires psy dont l'audiovisuel fait des succès de voyeurisme. Une femme écrivain cerne, avec les mots les plus ajustés, les attentes, envies et hardiesses jusque-là inconnues d'elle et que lui a inspirées une passion essentiellement physique. Le partenaire a encore moins de consistance que le « Chinois » avec qui la narratrice de *l'Amant* s'initie aux émois de la chair.

Avec *la Voix*, film de Pierre Granier-Deferre, c'est l'homme qui reprend la parole. Le héros (Sami Frey) compte pour négligeable ce que ressentent sa femme du moment et celle dont quelques phrases surprises dans le brouhaha d'un restaurant lui rappellent qu'elle a traversé, torridement, son passé. L'égoïsme masculin s'étale comme aux plus beaux jours, aux plus sinistres aussi, cette avant-guerre dont Drieu la Rochelle, de qui est tiré le scénario, incarnait le donjuanisme exténué et frappé d'impuissance.

Eric Rohmer donne la mesure des progrès accomplis depuis un demi-siècle dans ce domaine, en dépouillant de tout triomphalisme viril sa peinture des comportements sentimentaux d'aujourd'hui. Une femme cinéaste pourrait contresigner son *Conte d'hiver*, tant les hésitations de l'héroïne entre un coiffeur ardent au lit et un bibliothécaire trop cérébral sont montrées sans les a priori de feu le sexe fort. Le moralisme littéraire, qui a toujours consisté à observer les mœurs d'un temps, et non à faire la leçon, trouve ici sa parfaite équivalence cinématographique. Sociologues et historiens de demain n'auront qu'à visionner *Un conte d'hiver*, s'ils veulent se rappeler comment des petits couples de la classe moyenne française se débrouillaient de leur liberté d'aimer, à l'approche de la fin du siècle. Ils y trouveront jusqu'à l'environnement matériel dont Georges Perec a mis en évidence, avec *les Choses*, qu'il était inséparable des états d'âme.

Autre pièce versée, cette semaine, au dossier des relations intimes en 1992 : *Mississippi One* (La Pagode, à partir du 12 février). Aussi dépouillé que *l'Amant* de Jean-Jacques Annaud déborde de moyens et d'imagerie, donc plus durassien à beaucoup d'égards, le premier long-métrage de la photographe Sarah Moon met en poème, en poème inquiétant comme un fou rire d'enfant, l'incertitude moderne quant aux réserves d'énergie et aux gages de sécurité offerts par chacun des deux sexes. De la fillette et de l'homme adulte en cavale, c'est bientôt la première qui protège le second, qui actionne le manège forain de leurs destins maudits.

Peu de films laissent à ce point l'impression de personnages traqués, encerclés de barbelés, de miradors, de coups de feu, alors qu'aucune de ces menaces n'apparaît véritablement sur la pellicule, sinon son noir et blanc pour matin de verglas ; comme si l'auteur tirait son art d'un effroi indistinct mais qui ne saurait avoir de fin, pour elle, sous peine de trahison intérieure.

CHRONOLOGIE

Janvier 1992 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième mardi (daté mercredi) de chaque mois.
Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par BRIGITTE CAMUS-LAZARO

ÉTRANGER

1er. – ONU : M. Boutros Boutros-Ghali, ancien vice-premier ministre égyptien, prend ses fonctions de secrétaire général des Nations unies, succédant à M. Javier Perez de Cuellar qui l'occupait depuis le 1er janvier 1982 (2).

1er. – YOUGOSLAVIE : malgré la poursuite des combats en Croatie, le plan de déploiement des «casques bleus» proposé par Cyrus Vance, envoyé spécial de l'ONU, est accepté par Belgrade et Zagreb, mais rejeté par les Serbes de la Krajina. Le 2, un quinzième accord de cessez-le-feu est signé. Le 6, M. Boutros Boutros-Ghali annonce l'envoi d'une cinquantaine d'observateurs militaires de l'ONU. Le 7, un hélicoptère de la CEE transportant les observateurs est détruit par un Mig-21 de l'armée de l'air serbe. Le bilan est de cinq morts. Le ministre fédéral de la défense, le général Veljko Kadijevic, démissionne (1 au 8).

1er. – TCHAD : des partisans de l'ancien président Hissène Habré attaquent l'armée nationale. La France, qui soutient le président Idriss Déby, renforce le dispositif militaire Epervier en envoyant 450 hommes en renfort. Le 3, la France rapatrie une partie du contingent. Du 8 au 11, une cinquantaine de partisans d'Hissène Habré sont arrêtés, des affrontements font trois morts et une dizaine d'exécutions ont lieu (4, 5-6, 7, 8, 11,12-13, 15).

1er. – SALVADOR : un accord signé à New-York le 31 décembre par le gouvernement et les rebelles salvadoriens annonce l'instauration d'un cessez-le-feu pour le 1er février. Il met fin à une guerre civile qui a tué depuis 1980 environ 80000 personnes (3, 4, 16, 18, 21, 26-27).

2. – ALLEMAGNE : les archives de la Stasi, la police politique de l'ex-RDA, sont officiellement ouvertes au public (5-6, 11, 22).

2. – CEI : la liberté des prix entre en vigueur en Russie, en Ukraine et dans la majorité des Républiques de l'ex-URSS. La Russie et l'Ukraine s'opposent sur le partage des forces militaires de l'ex-URSS. Boris Eltsine déclare le 9 que *«la flotte de la mer Noire a été, est, et restera russe»*. Le Parlement de Russie vote le 23 une résolution décidant d'*«examiner la constitutionnalité de la décision prise en 1954 de transférer la province de Crimée de la Fédération de Russie à la République d'Ukraine»* (1 au 4, 7, 8, 10 au 25).

2. – PROCHE-ORIENT : M. Moshé Arens, ministre israélien de la défense, bannit douze activistes palestiniens des territoires occupés en représailles du meurtre d'un colon israélien survenu le 1er janvier dans la bande de Gaza. Le 6, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 726 condamnant Israël. Le 13, les négociations bilatérales israélo-arabes reprennent à Washington. Le 14, c'est l'impasse à cause du problème de l'installation des colons juifs en Cisjordanie (4, 5-6, 7, 8, 9, 14, 15).

2. – GÉORGIE : un conseil militaire dirigé par Tenguiz Kitovani et Jaba Iosselina prend le pouvoir. Le président Gamsakhourdia, retranché à l'intérieur du Parlement de Tbilissi depuis le 22 décembre 1991, s'enfuit le 6 en Arménie. Le 7, près de Tbilissi, des manifestations des partisans de l'ancien président géorgien sont réprimées et font dix morts. Le 8, Zviad Gamsakhourdia déclare à des journalistes qu'il *«ne veut pas démissionner»* et rentre en Géorgie le 16. Le 22, les forces au pouvoir à Tbilissi attaquent Poti, bastion des partisans du président et prennent la ville le 27 (4-5 au 11, 12-13, 14, 17 au 21, 24, 25, 29).

7-9. – ÉTATS-UNIS-JAPON : George Bush est en voyage au Japon, dans le cadre d'une tournée en Asie et dans le Pacifique commencée le 2. Le 8, il signe avec Kiichi Miyazawa, premier ministre japonais, une «déclaration commune d'économie globale». Le 9, un accord nippo-américain sur l'automobile est signé (3, 8 au 13).

7. – HAITI : plusieurs centaines de manifestants protestent contre un éventuel retour au pouvoir du président renversé le 30 septembre 1991, Jean-Bertrand Aristide. Le 8, il accepte la candidature du communiste René Théodore au poste de premier ministre. Le 25, un attentat a lieu contre le premier ministre pressenti René Théodore. Le 27, les Etats-Unis rappellent leur ambassadeur (9, 10, 21, 28 au 30).

10. – GRANDE-BRETAGNE : un attentat dans le quartier des ministères à Londres est revendiqué par l'IRA, qui commet le 17 en Irlande du Nord l'attentat le plus meurtrier depuis 1988 : sept ouvriers protestants sont tués. John Major, premier ministre britannique, déclare le 20, à Belfast, que les terroristes seront traqués *«jusqu'à la fin de leurs jours»* (11, 12-13, 19-20, 22).

12. – BULGARIE : premier tour de la première élection présidentielle libre au suffrage universel. Le président sortant, Jeliou Jelev, est réélu le 19, au second tour, avec 52,88 % des voix (11, 12-13, 14, 21).

13. – POLOGNE : pour protester contre les hausses de prix intervenues le 1er janvier, Solidarité organise une grève suivie par des dizaines de milliers de salariés, la plus importante depuis août 1988 (15).

14. – PAKISTAN : Nawaz Sharif, premier ministre pakistanais, séjourne en France jusqu'au 18 (15, 16, 17, 19-20).

14. – PARLEMENT EUROPÉEN : Egon Klepsch, démocrate-chrétien allemand (CDU), est élu président du Parlement européen au premier tour de scrutin. Il remplace Enrique Baron Crespo, socialiste espagnol (15, 17).

15. – ISRAËL-PROCHE-ORIENT : hostiles aux négociations de paix, deux partis d'extrême droite se retirent de la coalition gouvernementale au pouvoir à Jérusalem. Tandis qu'un document du ministère israélien des finances montre que la colonisation s'est accrue dans les territoires occupés en 1991, l'armée israélienne arrête, le 22, plusieurs dizaines de Palestiniens en Cisjordanie. Le 28 et le 29, la conférence de paix sur le Proche-Orient reprend à Moscou mais en l'absence des représentants palestiniens, de la Syrie et du Liban (16 au 18, 21, 23, 24, 28 au 31).

15. – YOUGOSLAVIE : la CEE reconnaît l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie. L'acte entérinant officiellement la fin de la Fédération yougoslave est signé à Zagreb le même jour. La Serbie prône la création d'une «mini-Yougoslavie» réunissant le Monténégro, les Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Le 17, Alija Izetbegovic, président de cette dernière Republique, annonce que les Bosniaques se prononceront par référendum sur l'indépendance les 29 février et le 1er mars. Le 21, le Monténégro annonce l'organisation d'un prochain référendum sur le statut de la République. Le 31, le Conseil de sécurité de l'ONU discute du projet d'envoi des «casques bleus» (15 au 31, 1er/II).

20. – CONGO : l'armée s'oppose au gouvernement de transition dirigé par André Milongo et tente un coup d'Etat. Le 21, après une manifestation de 2000 personnes en sa faveur, le premier ministre réapparaît et remanie son gouvernement le 26. Un calendrier d'élections est arrêté, les présidentielles auront lieu en juin (18, 21 au 26).

22-23. – CEI : la conférence internationale sur l'aide à la CEI réunit à Washington cinquante-quatre pays et organisations internationales, dont la CEE, sous l'égide des Etats-Unis (23 au 25).

24. – AFRIQUE DU SUD : Frederik De Klerk, président, annonce que les Noirs participeront à un référendum sur un gouvernement transitoire (25, 26-27).

26. – La Coupe d'Afrique des nations de football est remportée pour la première fois par la Côte-d'Ivoire (28).

26-27. – CAUCASE : des combats entre Azéris et Arméniens dans le Haut-Karabakh font des dizaines de morts. Le 28, un hélicoptère azerbaïdjanais est abattu au-dessus du Haut-Karabakh. Le bilan est de quarante morts (29 et 30).

28. – DÉSARMEMENT : George Bush annonce, dans son discours sur l'état de l'Union, des réductions de l'arsenal nucléaire américain, dont une partie à négocier avec l'ex-URSS. Le 29, Boris Eltsine réagit favorablement : il annonce que la Russie a déjà neutralisé 600 missiles balistiques et qu'elle est prête à créer et exploiter en commun avec les Etats-Unis un système global de défense remplaçant l'Initiative américaine de défense stratégique (IDS). Le 30, le président russe entreprend une tournée internationale. Après une visite à Londres, il se rend le 31 à New-York pour le sommet du Conseil de sécurité de l'ONU et s'entretient le 1er février à Camp-David avec George Bush (1er, 2, 3, 4, 7, 8, 10 au 25, 26-27, 28 au 31).

30-31. – FRANCE-OMAN : visite de François Mitterrand à Mascate, la première d'un président français dans le sultanat (29 au 31).

30-31. – CSCE : réunion à Prague des ministres des affaires étrangères des trente-huit pays membres de la CSCE (Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe), qui deviennent quarante-huit avec l'admission officielle de dix Républiques de la CEI (la Russie, héritière de l'URSS, n'avait pas à être admise) (30, 31, 1er/II).

31. – ONU : sommet des quinze pays membres du Conseil de sécurité. La Russie, représentée par Boris Eltsine, remplace l'URSS parmi les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (31, 1er/II).

Crise en Algérie

2 janvier : le Front des forces socialistes (FFS) de M. Hocine Aït Ahmed organise à Alger une marche pour la défense de la démocratie à laquelle participent trois cent mille personnes. Cette manifestation vise le Front islamique du salut (FIS) après son succès au premier tour des élections législatives. Il a recueilli près de 48 % des voix, mais près de 340 recours en annulation sont déposés par les candidats et les partis.

Le 11, le premier ministre Sid Ahmed Ghozali et l'armée, qui refuse l'hypothèse d'une victoire du FIS au deuxième tour des élections législatives prévu pour le 16 janvier, prennent le pouvoir dans un «coup d'Etat à blanc» : le président Chadli Bendjedid, déposé, démissionne. Le 12, un Haut Conseil de sécurité algérien annule les élections législatives. L'intérim du chef de l'Etat est assuré par le président du Conseil constitutionnel, Abdelmalek Benhabilès. Le 13, le FIS dénonce le coup de force. Le 14, un Haut Comité d'Etat (HCE), présidé par Mohamed Boudiaf, jusque-là en exil au Maroc, est créé. Il exerce l'ensemble des pouvoirs dévolus au président de la République.

L'armée algérienne, qui veut mettre au pas le FIS, arrête, le 22, Abdelkader Hachani, président du bureau exécutif provisoire du mouvement, et sept autres de ses dirigeants. Le 24, elle disperse par des tirs de sommation des partisans du FIS rassemblés à la mosquée de Bab-el-Oued. Le 28, le comité central du FLN réuni en session extraordinaire cherche à se rapprocher du pouvoir. Rabah Kébir, l'un des dirigeants du FIS, est arrêté et neuf autres militants sont interpellés.

A Paris, François Mitterrand considère *«anormale»* l'interruption du processus électoral, mais s'abstient de condamner les auteurs du coup de force. *«Les dirigeants s'honoreront en retrouvant le fil de la démocratisation»*, déclare-t-il le 14 janvier à Luxembourg (1er, 3, 4, 5-6, 9 au 21, 24 au 31).

FRANCE

3. – LA CINQ : le tribunal de commerce de Paris nomme Hubert Lafont administrateur judiciaire après l'annonce du dépôt de bilan, le 31 décembre, par Yves Sabouret, PDG. de La Cinq. Les pouvoirs publics envisagent de remplacer La Cinq par la SEPT. Silvio Berlusconi, actionnaire de la chaîne, annonce son accord pour la reprendre. Le 20, TF 1, Canal Plus et M 6 veulent remplacer La Cinq par une chaîne d'information en continu. (4, 5-6, 8, 9, 14 au 17, 19-20, 22, 23, 25, 26-27, 1er/II).

3. – DÉCENTRALISATION : lors du conseil des ministres, Edith Cresson, premier ministre, et Michel Delebarre, ministre d'Etat chargé de la ville et de l'aménagement du territoire, annoncent un plan d'accompagnement social des décentralisations d'emplois publics. Le 23, à Paris, plusieurs milliers de personnes manifestent contre. Le 29, Edith Cresson annonce de nouveaux transferts de services administratifs en province qui touchent soixante-treize villes et concernent sept mille emplois (4, 17, 21, 25, 30, 31).

6. – TOUVIER : un rapport rédigé par une commission de sept historiens, présidée par René Rémond, intitulé «Touvier et l'Eglise», est remis au cardinal Albert Decourtray. Il met en cause le rôle de personnalités de la hiérarchie de l'Eglise catholique dans les protections dont bénéficia l'ancien milicien lors de sa «cavale» de 1944 à 1989 (7 au 11).

6. – DC-10 D'UTA : pour la première fois, une partie civile française a accès au dossier ouvert en novembre 1991 par la justice libyenne sur l'attentat commis contre le DC-10 d'UTA le 19 septembre 1989. Le 21, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 731 demandant à la Libye de coopérer à l'enquête (5-6, 11, 12-13, 17, 18, 23, 24).

7. – PS : Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS depuis 1988, présente sa démission. Le 9, Laurent Fabius le remplace, élu à la quasi-unanimité des membres du comité directeur du PS. Le 14, il prend ses nouvelles fonctions. Le 22, Henri Emmanuelli est élu président de l'Assemblée nationale au deuxième tour de scrutin par 289 voix contre 225 à Jacques Chaban-Delmas, député RPR de la Gironde, maire de Bordeaux, et 32 à Huguette Bouchardeau, app. PS, Doubs, qui s'étaient portés candidats (5-6, 7 au 18, 21, 23, 24).

8. – OPPOSITION : Valéry Giscard d'Estaing, Charles Pasqua, président du groupe sénatorial RPR et François Léotard, président d'honneur du Parti républicain souhaitent la réunion du RPR et de l'UDF en un grand parti unique. Jacques Chirac juge l'idée prématurée (10, 11, 12-13, 19-20, 21).

8-9. – MORT de Louis Terrenoire, ancien ministre et ancien député (10,11).

9. – PROJETS DE LOI : Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, annonce le dépôt de deux projets de loi à la session de printemps, le premier, sur un produit d'épargne à long terme, le deuxième, le 20, sur l'assurance (11, 21).

10. – FRANÇOIS MITTERRAND lance l'idée d'une doctrine nucléaire européenne. Il annonce, d'autre part, que le Parlement sera saisi des accords de Maastricht sur l'union politique et économique avant leur ratification, soit par le Parlement, soit par référendum. Le 12, sur RTL, il déclare *«engager sa responsabilité politique»* sur la question européenne. Le 24, il annonce avoir quatre autres projets de réforme constitutionnelle qu'il aimerait mener à terme dès novembre (12-13, 14, 15, 16, 29).

12. – JEAN-MARIE LE PEN, invité à «L'heure de vérité» d'Antenne 2, assure que son parti dépassera les 20 % aux élections régionales (14).

13. – ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : le ministère de l'éducation nationale rend public son projet de réforme de l'enseignement supérieur (14, 21, 23, 28).

16-17. – PROJETS DE LOI : la majorité sénatoriale vote dans la nuit du 16 au 17, par 236 voix contre 17 (le PCF), le projet de loi instaurant des amendes pour les compagnies aériennes transportant des étrangers sans papiers, texte qu'avaient approuvé les seuls députés socialistes, le 19 décembre. Les sénateurs socialistes, eux, ne prennent pas part au scrutin et demandent au gouvernement de saisir le Conseil constitutionnel sur l'«amendement Marchand». Celui-ci prévoit la création de «zones de transit» où pourraient être placés en rétention pendant trente jours (au lieu de sept) les étrangers non admis sur le territoire. Le 21, les députés adoptent définitivement le projet de loi par 277 voix contre 251. Mme Edith Cresson saisit, le 22, le Conseil constitutionnel sur l' «amendement Marchand» (18, 21, 23, 24, 25, 26-27).

18. – LE PEN-PROCÈS : Mme Edith Cresson, dépose plainte *«pour injure»* à l'encontre de Jean-Marie Le Pen. Le 17, à Saint-Malo, il avait qualifié le gouvernement de *«ramassis de voleurs, de racketteurs et de gangsters»* (21, 22, 23).

20. – PROJET DE LOI : les sénateurs commencent l'examen du projet de loi relatif aux conditions d'exercice des mandats locaux, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 14 décembre 1991. Le Sénat l'adopte en première lecture avec un amendement proposant de relever le montant des indemnités des élus. Le 24, le texte est définitivement voté lors de la session extraordinaire du Parlement (22, 23, 26-27).

20. – UN AIRBUS A-320 d'Air Inter s'écrase sur le mont Sainte-Odile, dans les Vosges. Le bilan est de quatre-vingt-sept morts et neuf survivants. Les causes précises de l'accident ne peuvent être établies (22 au 25, 26-27, 29 au 31).

21. – MORT DE BERNARD CORNUT-GENTILLE, ancien ministre, ancien maire de Cannes (24,25).

22. – LE PROJET DE LOI organique sur la réforme du statut des magistrats est définitivement adopté par l'Assemblée nationale et le Sénat. Il sera soumis au Conseil constitutionnel avant promulgation. Le 24, il est adopté définitivement à l'issue de la session extraordinaire du Parlement (25, 26-27).

24. – FIN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE du Parlement qui avait commencé le 8. Parmi les quatre projets de loi examinés et définitivement adoptés figure celui relatif à l'administration territoriale (27).

24. – LE DÉFICIT du commerce extérieur français atteint 30,19 milliards de francs en 1991 contre 49,6 milliards de francs de déficit en 1990. En décembre les prix ont augmenté de 0,1 %, soit une augmentation de + 3,1 % en 1991 (25, 1er/II).

26. – CGT : le quarante-quatrième congrès se tient du 26 au 31 à Montreuil. Le 31, Louis Viannet est élu secrétaire général, il succède à Henri Krasucki (25, 28, 29, 31, 1er/II).

27. – CHOMAGE : en décembre le nombre de chômeurs s'est accru de 0,05 %, ce qui porte à 11,7 % l'augmentation du chômage en 1991 (28).

28. – INFORMATIQUE : Mme Edith Cresson annonce qu'un accord a été conclu entre Bull et IBM (29).

Affaires : le mois des tempêtes

6. – Jacques Farran, député UDF-PR des Pyrénées-Orientales, déjà inculpé *«d'ingérence et d'abus de confiance»* est menacé d'une deuxième inculpation depuis l'ouverture, le 13 décembre 1991, d'une information judiciaire sur une affaire de détournement de fonds dans la gestion du parking de l'aéroport de Perpignan. Le 6, le ministère de la justice transmet au président de l'Assemblée nationale une demande de levée de son immunité parlementaire. Le 23, la commission *ad hoc* ne statue pas (5-6, 10, 12-13, 15, 16, 18, 23, 24, 25, 26-27).

6. – Jacques Médecin, ancien maire de Nice et ancien président du conseil général des Alpes-Maritimes, est condamné à un an de prison ferme et 300 000 francs d'amende pour délit d'ingérence. Il est déclaré *«incapable, à jamais, d'exercer aucune fonction publique»* (7, 8).

10. – Urba : la cour d'appel de Lyon étudie le dossier Urba, bureau d'études chargé jusqu'en 1989 du financement du Parti socialiste. Le 13, un juge rennais, Renaud Van Ruymbeke relance l'affaire, il opère neuf perquisitions. Au Mans, deux responsables socialistes sarthois Pierre Villa, ancien adjoint (PS) au maire du Mans, et Jacques Jusforgues, conseiller municipal, conseiller général PS du Mans, sont placés en garde à vue. Le 14, Renaud Van Ruymbeke perquisitionne à Paris le siège du PS et celui de la SAGES, un «cabinet d'études techniques» dirigé par Michel Reyt. Le 15, Pierre Villa et Jacques Jusforgues sont inculpés de faux et usage de faux et extorsion de fonds. Le PS dénonce *«une action politique»*. Selon le *Canard enchaîné* du 22, Renaud Van Ruymbeke aurait saisi le 14, lors de sa perquisition dans les locaux de la SAGES, un dossier de redressement fiscal mettant en cause des personnalités du PS. Le ministère de la justice demande au parquet de Rennes d'ouvrir une enquête sur les fuites du dossier d'instruction des affaires SAGES et Urba. Le 27, le juge Van Ruymbeke protège le secret des scellés. Le 31, le tribunal de Paris condamne Gérard Monate, ancien PDG d'Urba, à quinze mois de prison avec sursis et 30 000 francs d'amende. Deux dirigeants d'Urba et quatre entrepreneurs sont également condamnés (11, 15 au 18, 21, 23, 29, 1er et 2-3/II).

15. – La 11e chambre de la cour d'appel de Paris condamne le lieutenant-colonel Jean-Michel Beau à un an de prison avec sursis, 6 000 francs d'amende, et relaxe le préfet Christian Prouteau. Tous deux étaient poursuivis pour leur rôle dans l'affaire des «Irlandais de Vincennes» en 1982 (16, 17, 30).

16. – Christian Pellerin, promoteur immobilier, président de la SARI-SEERI (Société d'administration et de réalisation d'investissements) est entendu dans le cadre d'une enquête judiciaire sur un scandale immobilier et financier lié au rachat en 1988 de la tour British Petroleum du quartier de la Défense. Le 17, il est inculpé de complicité d'abus de biens sociaux, de complicité de faux et d'usage de faux (17, 18, 19-20, 24, 25, 28, 31).

29. – Georges Habache, chef du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP) est hospitalisé à Paris, à l'hôpital de la Croix-Rouge Henry-Dunant, à la demande du Coissant-Rouge palestinien. Le 30, quatre personnes sont sanctionnées et quittent leur poste : Mme Georgina Dufoix, chargée de mission auprès du président de la République, et les trois hauts fonctionnaires qui auraient pris la décision de l'accueillir en France sans en référer à l'Elysée et à Matignon. Ce sont : François Scheer, secrétaire général du Quai d'Orsay, Christian Vigouroux, directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Philippe Marchand, et Bernard Kessedjian, directeur de cabinet de Roland Dumas. Le 30, Georges Habache est placé en garde à vue par le juge Bruguière, qui souhaite l'entendre sur une affaire de cache d'armes découverte en forêt de Fontainebleau en 1986. La garde à vue étant levée le 1er février, Georges Habache quitte Paris pour Tunis (31, 1er, 2-3 et 4/II).

CULTURE

1er. – Mort de Pierre Provence, chanteur et humoriste (4).

1er. – Mort de Ginette Leclerc, actrice française (4).

3. – Mort de Judith Andersen, actrice d'origine australienne (5-6).

7. – Louis Besson, maire (PS) de Chambéry, décide de déprogrammer la pièce *Roberto Zucco*, œuvre ultime de Bernard-Marie Koltès, inspirée de la vie du tueur français Roberto Succo (9, 10, 12-13).

8. – Mort de Nicolas Schöffer, artiste du courant cybernétique (11).

9-10. – Mort d'Yves Dangerfield, écrivain (11).

13. – Mort d'Henri Queffélec, écrivain (15).

16. – Mort d'André Jacquemin, peintre et graveur (18).

20. – Mort de Champion Jack Dupree, pianiste de jazz (23).

23. – Mort de Charles Boulanger, acteur (26-27).

23. – Mort de Freddie Bartholomew, acteur américain (26-27).

29. – Sortie à Paris du film *JFK* d'Oliver Stone, sur l'assassinat du président Kennedy (30).

ALBERTVILLE 92

DÉSOLÉ, PAS D'ÉPREUVE DE LUGE ARTISTIQUE, NON PLUS !

PESSIN

Les larmes de Ye

Au sortir de l'anneau de vitesse, quelques larmes coulaient déjà sur le visage rond de Qiaobo Ye. L'épreuve des 500 mètres de patinage de vitesse féminin représente le sprint d'un athlétisme disputé sur glace. Les deux patineuses qui se mesurent à l'horloge, côte à côte, doivent échanger leur couloir à mi-parcours, pour négocier chacune un virage à la corde.

Or, dans cette manœuvre à hauts risques, la voisine de Ye, une ressortissante de la CEI, se montra fort incivile, en refusant de céder le passage à la Chinoise, pourtant prioritaire. Ye dût couper son effort, se relever et compromettre ainsi cette formidable accélération des deux cents derniers mètres qui la rend pratiquement invincible.

Pour quelques dixièmes de secondes, la Chinoise de vingt-sept ans venait de laisser échapper la première place. Et dut se contenter d'assister au nouveau triomphe de Bonnie Blair qui, quatre ans après sa victoire de Calgary, offrait aux Etats-Unis leur première médaille d'or.

Ce fut quand on lui demanda pourquoi, en 1988, elle n'était pas allée au Canada tenter, une première fois, sa chance contre la vedette américaine, que Qiaobo Ye se mit à sangloter pour de bon. « J'étais à Calgary, *souffla-t-elle*. Je me préparais pour la compétition depuis huit jours lorsque la nouvelle est arrivée des Etats-Unis : à l'issue d'un contrôle aux championnats du monde de Milwaukee, j'avais été déclarée positive. Avec une autre patineuse, nous avons dû reprendre l'avion pour la Chine, avant le début des épreuves. J'étais dopée mais cela n'était pas de ma faute : je l'ignorais totalement. C'est un médecin de l'équipe qui m'avait donné des médicaments, en me disant simplement qu'il ne me poseraient aucun problème. »

Le médecin fut radié de la Fédération chinoise. Ye, qui confesse sa naïveté sur le ton d'une autocritique convaincue, se vit suspendre pendant dix-huit mois. « J'ai pensé tout arrêter », *explique-t-elle. L'aide d'un ami qui l'a poussée à démontrer qu'elle avait été abusée l'a aidée à prendre une autre décision. La jeune femme a aussi changé d'avis en pensant aux nombreux efforts qu'elle avait déjà accomplis pour accéder à ce niveau de préparation technique. Alors, elle s'est entraînée, seule, dans un pays où la course sur glace n'est pas un sport très prisé. Mais elle bénéficiait de l'encouragement de nombreux admirateurs qui lui écrivaient pour la soutenir.*

« Je voulais prouver que j'étais capable de gagner une médaille d'or sans aucun dopage. » *Une médaille que Qiaobo Ye n'a pu convoiter une première fois à cause de l'absence de scrupules d'un membre de son équipe. Et qu'elle n'aura pu toucher une deuxième fois à cause du manque de politesse d'une concurrente.*

SKI NORDIQUE : le combiné

Le destin de star de Fabrice Guy

Le Français Fabrice Guy, un Jurassien de vingt-trois ans, douanier de profession, partait favori des épreuves du combiné nordique (saut et ski de fond) dont la première épreuve (saut) avait lieu mardi 11 février à Courchevel, le ski de fond étant programmé pour mercredi après-midi.

COURCHEVEL

de notre envoyé spécial

Un jour, il sera vedette. C'est écrit, gravé dans la neige comme deux traces de skis dans les sous-bois jurassiens. Fabrice Guy est ainsi né qu'il semble glisser, quoi qu'il advienne, vers un destin de star. Que ce soit à Courchevel, mercredi, ou bien aux Jeux de Lillehammer (Norvège), dans deux ans, peu importe. De tremplins de saut en parcours de fond, le chef de file du combiné nordique français se laisse porter par son aventure, d'une simplicité si pure qu'elle parait avoir été imaginée pour briller sur le papier glacé des magazines.

Belle histoire que celle d'un fils du Jura devenu champion. D'un gamin facétieux qui sèche l'école et chausse les skis. D'un beau douanier qui épouse une jolie coiffeuse. Fabrice Guy a tout pour plaire : vingt-trois ans, une frimousse d'ange rebelle, un tempérament de vainqueur et même de patriotiques coquetteries imaginées par sa compagne ; trois mèches colorées – une bleue, une blanche, une rouge – qui n'attendent plus qu'une médaille d'or pour réjouir les photographes.

Ce *curriculum vitae* sans rature, Fabrice Guy ne l'a pas rédigé à l'avance, comme ces remarques techniques qu'il griffonne, en athlète consciencieux, sur de petits carnets intimes. Non, ce parcours idéal, ponctué d'un rôle de porte-drapeau de la délégation française lors de la cérémonie d'ouverture, le jeune homme ne l'a pas prémédité, façonné sous l'influence d'un conseiller en communication. Il l'a bel et bien suivi, dans le sillage de son père, champion de France de fond (50 kilomètres) en 1972. Séducteur, il a juste trouvé les mots pour le dire, le sourire pour l'offrir et surtout le moment pour le révéler.

S'il n'avait gagné quatre épreuves de Coupe du monde à quelques semaines de la compétition de Courchevel (1), devenant ainsi un champion olympique potentiel, qui se serait soucié d'un douanier doubiste, ancien vendeur à la patisserie de Mouthe, avant-centre de l'équipe de football locale ? Qui aurait daigné s'intéresser au combiné nordique, un sport voué à la semi-clandestinité avec ses deux cents pratiquants en France ?

L'art de doubler

Sans les Jeux, l'histoire de Fabrice Guy serait restée enfouie dans les neiges du Doubs, blottie entre quelques souvenirs d'une enfance fugueuse. Quand « la Guêpe », ainsi surnommée pour son physique frêle mais redouté, accompagnait son idole de père sur les compétitions de ski de fond. Quand ce casse-cou de la communale s'essayait au saut, du haut de ses huit ans, qu'il passait des heures en forêt, à se promettre un destin d'homme-oiseau. Quand il abandonnait ses études, s'attirait les foudres de sa mère, professeur de ski, mais réjouissait secrètement son père, douanier, lui aussi.

De sa vie, le Jurassien jure volontiers qu'elle a été celle qu'il a *« toujours voulu »*. Elle l'a été, en effet, même s'il a dû s'entraîner mille heures par an, parcourir des milliers de kilomètres sur les sentiers d'une région de grands froids, dont on dit qu'elle est le « frigo de la France ».

« James Dean des tremplins »

Pour seules récompenses aux efforts consentis, aux stages et aux menus diététiques, Fabrice Guy s'est longtemps contenté de places d'honneur, de l'admiration cocardière de ses amis doubistes et d'un nouveau surnom, « le Renard », hommage des autres « combinés » à ses qualités de tacticien rusé, expert dans l'art de doubler ses rivaux sur le parcours de fond.

Mais cet hiver, pour la première fois, il n'a pas seulement abandonné quelques Scandinaves au sortir d'une forêt de sapins. Sur ses skis qu'il bichonne lui-même, dans l'atelier familial de Mouthe, il a emprunté le raccourci des audacieux, la grande ligne droite du succès, celle qu'il semblait attendre depuis toujours. Elle devrait le mener au titre de champion du monde de combiné nordique – il reste trois épreuves à disputer en Scandinavie, et la victoire finale ne devrait plus lui échapper, – après l'avoir conduit, en quelques semaines, sur le devant de la scène.

Car les caméras raffolent de ses yeux gris-verts qui sourient si facilement. Elles se délectent de ce sympathique « James Dean des tremplins » qui ne repousse jamais un micro et s'installe sans rechigner dans le fauteuil du salon, aux côtés de Nadine, sa compagne et du petit Samuel, fils et petit-fils de champion, né en décembre 1990. Fabrice Guy plaît. Il le sait. Et se prête sans hésitation au jeu de la communication, avec la bénédiction de son entraîneur, Jacques Gaillard, le premier Français à s'être aventuré à la fois sur les tremplins et les parcours du combiné, au début des années 70.

La route de Fabrice Guy passe-t-elle aussi par Courchevel ? Le jeune homme en est convaincu. Une blessure au genou, à la fin du mois de janvier, et une autre au mollet, à deux jours des Jeux d'Albertville, n'ont pas eu raison de sa sérénité. Bien qu'il se garde de toute euphorie (*« Si je ne suis pas champion olympique cette année, je le serai en 1996 ou en 1998*), il ne cesse de répéter que les Jeux constituent *« l'aboutissement logique »* d'une préparation mise au point avec Jacques Gaillard.

Mardi 11 février, au moment d'entamer l'épreuve du saut, essentielle car elle détermine l'ordre des départs lors de l'épreuve de fond de 15 kilomètres (le meilleur « sauteur » part en tête), Fabrice Guy répétait encore que, contrairement aux apparences, il n'était pas en *« état de grâce »*. Fallait-il vraiment le croire ?

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Fabrice Guy s'est imposé à Strbske-Pleso (Tchécoslovaquie), Courchevel (sur le parcours olympique), Schonach (Allemagne) et Murau (Autriche). Il a également été vice-champion du monde 1991 par équipe et sixième des Coupes du monde individuelles de 1990 et 1991. En 1988, à l'âge de vingt ans, il avait pris la vingtième place des épreuves olympiques de Calgary (Canada).

SKI ALPIN : le combiné

Girardelli la poisse

Victime d'une chute, dimanche 9 février, dans la descente olympique, le Luxembourgeois Marc Girardelli est retombé, lundi 10, dans la descente du combiné alpin, discipline dont le titre devait être attribué mardi après le slalom spécial. Champion du monde de la spécialité en 1987 et 1989, il semble avoir laissé passer sa meilleure chance de gagner une première médaille d'or olympique.

VAL-D'ISÈRE

de notre envoyé spécial

La médaille d'or de la gamelle, du gadin, de la bûche, du soleil, de la boite, en clair de la chute à ski, ça n'existe pas. Il faudrait pourtant l'inventer rien que pour la décerner à la plus malchanceuse des stars du cirque blanc, le Luxembourgeois Marc Girardelli.

Dimanche, c'est dans le virage du pylône, longue courbe négociée à près de 90 km/h, qu'il est parti dans le décor. Lundi, sur le parcours raccourci de la descente du combiné alpin, il avait le meilleur temps à mi-parcours quand il est arrivé dans le goulet de l'Ancolie. Le passage était célèbre avant même le début des Jeux olympiques parce que la piste s'y engouffrait entre deux rochers pour éviter un massif de fleurs sauvages et rares qui lui a donné son nom. Depuis le début des entrainements de descente, le goulet a été une souricière qui se refermait sur les imprudents.

Marc Girardelli s'est laissé emporter par la vitesse, a heurté les sacs de protection recouvrant la roche, et s'est retrouvé sur le dos, submergé par une gerbe de cristaux, écrasé par le chagrin. Il venait de perdre sa meilleure chance de réaliser le rêve qu'il poursuit en vain depuis l'enfance : monter sur la plus haute marche d'un podium olympique pour y recevoir une médaille d'or. De toutes les désillusions de la journée, ce fut sans doute la plus muette et la plus douloureuse, celle d'un grand champion poursuivi par la guigne.

Marc Girardelli n'a pas bonne presse. Le fait de courir avec un passeport luxembourgeois alors qu'il est né en Autriche a pesé lourd dans ce rapport difficile avec les médias. On lui reproche d'être hautain, ombrageux. Il essaie simplement de faire son métier avec un goût de la perfection rare, donc mal compris. On a multiplié comme à plaisir les embûches sur le chemin qu'il a parcouru avec son père pour seul soutien.

Il n'a pas pu participer aux championnats du monde 1982 à Schladming et aux Jeux olympiques 1984 de Sarajevo parce que la Fédération autrichienne refusait de sélectionner ce dissident qui était pourtant dans les cinq meilleurs mondiaux. Il a dû aller au terme d'une procédure de naturalisation au Luxembourg pour avoir enfin le droit de disputer les championnats du monde 1985 à Bormio.

Quand il arriva aux Jeux de Calgary, il avait des côtes cassées et un poignet endommagé. Il ne put faire mieux que neuvième en descente et treizième en géant. En fait, c'est le Français Franck Piccard qui tirera alors profit d'une innovation mise au point quelques mois auparavant par son père pour le super géant, une plaque de mousse dure fixée entre les butées avant et arrière des fixations pour absorber les vibrations et assurer une meilleure glisse sur les neiges dures.

Force de la nature

A ces difficultés qui en auraient fait reculer plus d'un, se sont ajoutés de nombreuses blessures, de fréquents passages sur les tables d'opération. Tendons et ligaments des épaules et des genoux ont été « refaits » à plusieurs occasions. La hanche a été recousue. La dernière opération date de l'été dernier. Chaque fois, les chirurgiens sont surpris de la rapidité avec laquelle leur patient récupère : quand ils prescrivent six semaines de béquilles, ils le retrouvent grimpant les escaliers en courant trente jours plus tard.

Force de la nature et force de caractère sont les deux traits dominants de Marc Girardelli. Après des débuts en slalom, il a pu ainsi s'affirmer comme un skieur complet : il est le seul à avoir gagné dans les quatre disciplines alpines (slalom, géant, super-G, descente) au cours d'une même saison (1989). Avec huit médailles (trois or, deux argent, trois bronze) en quatre championnats du monde, il totalise à lui tout seul plus d'honneurs que toute l'équipe de France masculine durant la même période. Les Jeux d'Albertville auraient pu apporter une consécration olympique à la carrière du vainqueur de la Coupe du monde 1991.

Encore une fois, plus rien ne semble aller au moment où tout est réuni pour son triomphe. Son « pire ennemi », le Suisse Pirmin Zurbriggen a pris sa retraite, lui laissant le champ libre. La piste de la Face de Bellevarde convenait parfaitement à ce skieur complet capable de glisser sur le plat et de piloter dans les courbes. Or il est tombé par deux fois à cause de fautes grossières, indignes d'un ancien lauréat de Kitzbühel et Wengen.

Marc Girardelli est-il saturé par dix-neuf ans de compétition ? Ne supporte-t-il plus la dictature de son père, le redouté Helmut ? A-t-il tout simplement été gagné par cette peur que suscite un jour ou l'autre la descente ? Le Luxembourgeois s'est bien gardé de donner le plus petit commencement de réponse. Comme chaque fois qu'il est confronté à une épreuve, il s'est enfermé dans le silence. Et sa douleur n'en a paru que plus cruelle.

ALAIN GIRAUDO

Division soustraction et multiplication

Le combiné alpin est un exercice qui convient aux skieurs polyvalents, capables de domestiquer la vitesse et de maîtriser la technique. Comment mesurer et additionner des performances qui sont de nature aussi différente ? Les mathématiciens de la Fédération internationale de ski ont trouvé à ce problème une solution qui désespère toute personne fâchée avec les fractions.

Le résultat des concurrents dans chacune des deux courses est transformé en « points de course ». Le vainqueur est celui qui a le total le plus faible. Ces fameux points sont calculés ainsi : on fait le produit du temps de chaque concurrent avec le temps du vainqueur ; on retranche 1 au quotient ainsi obtenu, puis on multiplie le résultat par le coefficient affecté à la catégorie de course (une course nationale est moins cotée qu'une coupe du monde) par la Fédération internationale.

Au final, les spécialistes de la descente ont autant de chances de s'imposer que les slalomeurs, le temps des deux épreuves étant du même ordre (100 à 110 secondes). Pour gagner, il faut être bon dans les deux disciplines ou excellent dans l'une et moyen dans l'autre.

Les résultats

HOCKEY SUR GLACE

Poule B

CEI b. Norvège 8-1 ; Tchécoslovaquie b. France 6-4 ; Canada b. Suisse 6-1.

Classement : 1. CEI, Tchécoslovaquie et Canada, 4 pts ; 4. France, Suisse et Norvège, 0.

LUGE

Monoplace messieurs

1. Hackl (All), 3 min 2 s 363 ; 2. Prock (Aut), 3 min 2 s 669 ; 3. Schmidt (Aut), 3 min 02 s 942 ; 4. Huber (Ita), 3 min 2 s 973 ; 5. Muller (All), 3 min 03 s 197 ; (...) 22. Fraise (Fra), 3 min 7 s 360 ; (...) 28. Boyer (Fra), 3 min 9 s 830 ; (...) 32. Bertrand (Fra), 3 min 12 s 956.

PATINAGE DE VITESSE

500 m dames

1. B. Blair (EU), 40 s 33 ; 2. Y. Qiaobo (Chi), 40 s 51 ; 3. C. Luding (All), 40 s 57 ; 4. M. Garbrecht (All), 40 s 63 ; 5. C. Aaftink (P-B), 40 s 66.

SKI DE FOND

30 km messieurs

1. Ulvang (Nor), 1 h 22 min 27 s 8 ; 2. Daehlie (Nor), 1 h 23 min 14 s ; 3. Langli (Nor), 1 h 23 min 42 s 5 ; 4. Albarello (Ita), 1 h 23 min 55 s 7 ; 5. Jevne (Nor), 1 h 24 min 7 s 7 ; (...) 23. Rémy (Fra), 1 h 27 min 54 s ; (...) 37. Balland (Fra), 1 h 30 min 19 s 6.

EN JEUX

Flamme verte

ALBERTVILLE

de notre envoyé spécial

Les écologistes savoyards sont en colère, mais ils ont promis de ne pas perturber la fête sportive. Toutefois, quelques heures avant la cérémonie d'ouverture, samedi 8 février à Albertville, ils ont voulu manifester leur opposition à l'égard de *« ces J.O. contre nature »* qui occupent indûment leur département. Ils ont brandi à bout de bras une *« flamme verte »* et ils ont dressé le bilan des *« agressions »* commises, selon eux, contre le paysage, lors de la préparation de la grande manifestation.

Les membres de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (FRAPNA), de l'association Vivre en Tarentaise et de France Nature Environnement déplorent la relance artificielle de l'immobilier en montagne aussitôt après la désignation d'Albertville et de la vallée de la Tarentaise comme espace olympique en 1986.

Ces accusations, reprises par plusieurs journaux étrangers (*Newsweek, The Economist, Der Spiegel*), irritent fortement M. Michel Barnier, président RPR du conseil général de la Savoie et coprésident du Comité d'organisation des Jeux (COJO). Elles seraient injustes, affirme l'auteur du livre *le Défi écologique*.

Il prétend que la Savoie est devenue, sous son impulsion, un *« département pilote »* en matière d'environnement et que le paysage, dont il a la responsabilité, est *« entré dans une spirale de qualité »*. En tant que coprésident du COJO, il affirme que la France a donné l'exemple en matière d'environnement et que l'action menée à Albertville servira de modèle aux futures villes candidates.

Les collaborateurs du président du conseil général de la Savoie reconnaissent toutefois que certains *« dérapages »* se sont produits en montagne à l'occasion de la préparation des Jeux. Mais le COJO est-il le seul responsable de ces atteintes au paysage ? M. Vincent Derkenne, chargé de mission auprès de M. Barnier pour les problèmes d'environnement, estime que les exigences, parfois démesurées, formulées par les fédérations sportives et, dans certaines occasions, par le CIO et les producteurs de télévision, sont souvent incompatibles avec la protection de l'espace naturel. *« Il faut très vite engager un débat avec tous ces partenaires pour fixer une limite à la trop grande sophistication des équipements sportifs et se demander jusqu'où l'on peut solliciter la nature pour améliorer les performances des athlètes. N'est-ce pas d'abord en utilisant leurs propres forces que ceux-ci doivent pouvoir se surpasser ? »*

C. F.

ALBERTVILLE 92

SKI DE FOND : 30 kilomètres hommes

Le réveil du fond norvégien

Les skieurs de fond norvégiens ont totalement dominé l'épreuve des 30 kilomètres homme (technique classique), lundi 10 février aux Saisies, en se classant à quatre dans les cinq premiers. Ils ont réalisé un triplé historique, avec une médaille d'or pour Vegard Ulvang, d'argent pour Björn Daehlie et le bronze pour Tjere Langli. Le premier Français, Patrick Rémy, s'est classé vingt-troisième.

LES SAISIES

de notre envoyé spécial

La Norvège et le ski de fond se boudaient. La contrée scandinave aimait passionnément ce sport à qui elle avait contribué à donner vie. Mais le fond préférait accorder ses médailles à d'autres, à l'Union soviétique, ou pis, au voisin suédois. Depuis seize ans, et une ultime victoire à Innsbruck sur 50 kilomètres, la Norvège ne recevait plus que des miettes : un tantinet de bronze, un rien d'argent. Par dépit, par ennui, elle s'était assoupie, sous sa grande couverture blanche.

Le réveil a sonné lundi. En fanfare. Trois gaillards vêtus de rouge ont déboulé en bas des pentes des Saisies et, l'un après l'autre, ont expulsé le fondeur italien Albarello du podium. Le dernier membre de l'équipe a, lui, poussé la modestie jusqu'à se contenter d'une cinquième place. Vegard Ulvang, l'athlète aux yeux bleus, venait de donner à son pays sa première victoire sur 30 kilomètres depuis trente ans. Ses deux acolytes, Björn Daehlie, le roux immense, et Tjere Langli, le taciturne, lui offraient en prime un triplé inédit en ski de fond masculin depuis 1948.

Grâce à Lillehammer

La centaine de supporters norvégiens présents dans les tribunes ont alors transformé le paisible amphithéâtre des Saisies en stade de football, un soir de Coupe d'Europe. Ils ont commencé par troquer leurs minuscules fanions contre un gigantesque drapeau, davantage à la hauteur de l'événement. Puis ils ont chanté, tapé dans leurs mains, interpellé leurs héros. Enroulé dans sa propre bannière, Kjetle titubait dans l'aire d'arrivée. Un peu d'alcool, pas mal de fatigue et beaucoup d'émotions brouillaient son regard et sa démarche. « *Quand je pense que j'ai failli rater ça*, soupirait l'étudiant d'Oslo, *encore incrédule. Nous avons pris le bateau, puis roulé pendant deux jours pour arriver juste à l'heure ce matin. Dans la voiture, je pensais sans cesse à une médaille. Mais trois d'un coup! C'est presque un miracle.* »

Le miracle était solidement planifié pourtant. Pour le fond norvégien, le prince charmant s'appelle Lillehammer. « *Depuis que nous savons que nous allons organiser les Jeux olympiques en 1994, nous avons fait des efforts considérables pour améliorer le niveau de nos athlètes dans certains sports d'hiver*, explique M. Arne Myhrevold, président du Comité olympique norvégien. *La tradition de notre pays, qui fait du fond la discipline reine, nous a évidemment poussés à renforcer notre équipe de skieurs. Depuis cinq ans, nous avons beaucoup investi dans ce sport, dans la sélection des jeunes, la mise en place d'une équipe junior très forte qui sert de réserve, la préparation des athlètes de premier plan. Les premiers résultats montrent que l'argent n'a pas été gaspillé.* »

Avant le coup d'éclat des Saisies, les skieurs norvégiens – qui bénéficient d'un statut presque ouvertement professionnel et du soutien de riches sponsors – ont largement dominé la Coupe du monde ces deux dernières années.

Mais pour faire progresser à marche forcée leurs athlètes vers des médailles olympiques, les Norvégiens n'ont pas pour autant utilisé le fouet. Certes autour des vainqueurs des Saisies, c'est une armada de techniciens qui se déplace. « *Nous savons que cela représente beaucoup d'argent sur nos épaules, mais à notre époque, le ski de fond ne peut être maîtrisé par un homme seul*, explique Vegard Ulvang. *Il faut une équipe forte : des préparateurs de matériel, des bons farteurs, des physiothérapeutes. Il faut pouvoir bénéficier des dernières recherches sur l'entraînement des athlètes. Depuis septembre, par exemple, notre équipe est restée pendant onze semaines en Italie, à des altitudes supérieures à 2 000 mètres. C'est le travail de notre entraîneur que de gérer tout cela. Mais pour notre entraînement physique, il nous laisse en revanche entièrement libres.* » Personne n'est ainsi allé reprocher à Ulvang son escapade du mois de mai dernier, au Groënland : quinze jours de traversée d'est en ouest de l'île, sur les traces d'un explorateur norvégien.

La clef de la réussite éclair des Norvégiens semble tenir dans cet esprit d'équipe, mélange de décontraction et de professionnalisme. « *Mais le risque*, dit Knut Jahre, membre d'une société de soutien au ski de fond, *c'est qu'il disparaisse tout de suite après les Jeux de Lillehammer.* » La Norvège retournerait ainsi à son long sommeil aussi vite qu'elle en est sortie.

JÉRÔME FENOGLIO

LUGE : victoire de l'Allemand Hackl en monoplace

Les « formule-1 » de la glace

Sur un parcours de 1 249 mètres de longueur et de 110 mètres de dénivellation l'Allemand Georg Hackl a remporté, lundi 10 février, la médaille d'or de luge monoplace. C'est sur ce site que se dérouleront, à partir du 15 février, les épreuves de bobsleigh à deux et à quatre.

LA PLAGNE

de notre envoyé spécial

L'équipement sportif le plus sophistiqué et le plus coûteux des Jeux est un réfrigérateur. Construit sous la station de ski de La Plagne, l'immense serpent de béton a donné des sueurs froides à ses constructeurs. Le terrain, très instable, se dérobait sous lui. L'appareil géant, irrigué par 80 kilomètres de conduits dans lesquels circule un dangereux liquide de refroidissement, l'ammoniac, nécessita l'installation de dispositifs de sécurité très complexes. Enfin, le coût de cette installation a connu une ascension vertigineuse. La France s'est ainsi offerte, pour sa vingtaine de licenciés en luge et ses 200 bobeurs, un objet de luxe qui dépasse les 220 millions de francs.

Sports mécaniques de glace, la luge et le bob ne sont pas pratiqués par le même type d'athlètes. La première fait surtout appel à l'ingéniosité, pour la fabrication, et au doigté, pour la conduite, de ses pratiquants. Cette discipline est – heureusement – restée un sport d'artisans. Les lugeurs sont de géniaux bricoleurs qui quittent rarement leur joyau, une machine de petite dimension – 1,30 mètre de longueur, 15 centimètres de hauteur – et au faible poids : 22 kilos pour les monoplaces, 25 kilos pour les biplaces. Quelques coureurs anxieux dorment même avec leur bolide.

Le jour, ils filent sur la glace à plus de 120 kilomètres à l'heure, couchés sur le dos, la tête placée à l'horizontale pour favoriser l'aérodynamisme. Seuls leurs yeux fixent les bords de la piste, dont ils connaissent chaque centimètre.

Les bobeurs, caparaçonnés dans leur machine, dont le poids, à vide, est de 175 kilos quand ils descendent à deux et de 240 kilos quand ils embarquent à quatre, sont à la recherche des mêmes sensations de vitesse que leurs collègues lugeurs. Eux aussi entretiennent avec la glace un contact quasi charnel. Ils parviennent à dépasser les 140 kilomètres à l'heure grâce à l'extrême sophistication de leurs machines, carénées à l'avant, construites avec des matériaux légers mais très résistants comme le carbone ou le Kevlar.

Les équipes de bobsleigh font enfin appel aux meilleurs ingénieurs pour assurer à ces « F1 » glissantes la meilleure pénétration possible dans l'air. Ils dotent enfin les patins de leurs machines, mobiles à l'avant et fixes à l'arrière, des alliages les mieux adaptés au contact avec la glace.

La piste de « bob » de La Plagne, longue de 1 507 mètres pour un dénivelé de 124 mètres, favorisera les plus fins pilotes. Mais leurs équipiers devront de leur côté mobiliser toute leur énergie pour, au moment du départ, propulser l'engin avec force, puis se hisser prestement à l'intérieur.

A La Plagne, ces athlètes, qui sont souvent d'anciens coureurs, produiront le maximum de leur effort sur une distance de 22 mètres – un record de longueur pour une piste de bobsleigh. Cette distance rendra la poussée déterminante, et capital le choix des spécialistes qui la mettront en œuvre.

CLAUDE FRANCILLON

HOCKEY SUR GLACE : la Tchécoslovaquie bat la France (6-4)

Le rappel des exilés

L'équipe de France de hockey sur glace s'est logiquement inclinée face à celle de Tchécoslovaquie (6-4), lundi 10 février, à Méribel, à l'occasion de son deuxième match du tournoi olympique. Pour sa troisième rencontre, mercredi, elle retrouvera la Suisse, un adversaire à sa portée. La Tchécoslovaquie, pays où le hockey est très populaire, peut compter sur de nombreux joueurs évoluant à l'étranger.

MÉRIBEL

de notre envoyé spécial

Quand Petr Nedved poussa la porte du commissariat de police de Calgary, le 1er janvier 1989, les policiers de permanence crurent sans doute qu'ils avaient à faire à un fêtard attardé. La ville canadienne se remettait péniblement des festivités de la Saint-Sylvestre et voilà qu'un étrange adolescent de dix-sept ans se présentait à eux, le regard perdu et le verbe hésitant, avec pour seuls bagages une valise, un anglais de collégien et des rêves de gloire.

Petr Nedved, jeune joueur tchèque de hockey sur glace, profitait d'un tournoi international pour s'éclipser de sa chambre d'hôtel et passer à l'Ouest. A l'époque, pour les sportifs des pays de l'Est, les voies de l'exil étaient encore celles de l'aventure. « Partir » était risqué. Nedved n'a pourtant pas hésité. Il dispute aujourd'hui le championnat professionnel nord-américain (NHL) et gagne des milliers de dollars sous le maillot des Canuks de Vancouver.

Trois ans ont passé. La Tchécoslovaquie a tourné le dos au communisme mais le « rêve américain » hante toujours les jeunes de Prague ou de Bratislava. Simplement, l'exil se négocie carnet de chèques en main et non plus au bureau des réfugiés politiques. Lorsque les Whalers d'Hartford (Connecticut) ont voulu enrôler le joueur du Dukla Jihlava, Bobby Hollik (vingt ans), c'est leur supporter le plus célèbre, le joueur de tennis Ivan Lendl, qui a personnellement négocié avec le gouvernement de son pays pour que le jeune homme soit libéré plus tôt de ses obligations militaires. Montant de la transaction : 600 000 francs. Une aubaine pour les Américains.

Le hockey tchécoslovaque serait-il condamné à voir ses meilleurs éléments partir à l'étranger? Les clubs, privés des subventions d'Etat qui leur permettaient jadis de survivre, n'ont d'autre choix que de céder leurs meilleurs éléments pour renflouer leurs caisses en devises. Une vingtaine de joueurs originaires de ce pays évoluent dans la NHL. Ce ne sont plus uniquement des champions sur le retour, autorisés à partir pour « services rendus », comme c'était le cas du temps du communisme. Les « exilés » sont de plus en plus jeunes. Parmi ceux évoluant en NHL, quatre ont moins de vingt et un ans.

Les plus doués du continent

Aucun de ces surdoués ne figurait dans la sélection qui a dominé l'équipe de France (6-4), lundi 10 février, à Méribel, car les puissants clubs professionnels ne libèrent jamais leurs joueurs, qu'ils soient Tchèques, Canadiens ou Américains, pour les tournois olympiques. Mais la sélection présentée en Savoie est tout de même composée, en grande partie, de joueurs exilés. Sur les vingt-trois sélectionnés, huit sont installés en Finlande, trois en Allemagne, deux en Italie et un en Suède. Dans la plupart des cas, leur objectif est également de traverser l'Atlantique.

L'entraîneur national, Ivan Hlinka, qui a lui-même joué deux ans en NHL (Canuks de Vancouver) et porté deux cent soixante fois le maillot rouge et blanc de la sélection, s'inquiète de cet exode : « *Pour nous, c'est une nouvelle situation et cela pose de graves problèmes pour l'avenir du hockey dans notre pays.* »

En fait, la Tchécoslovaquie est victime de son succès. En Europe, ce pays de seize millions d'habitants où le palet est aussi populaire que le ballon de football, fait figure de phénomène. Avec 47 065 licenciés, il compte deux fois plus de joueurs que les Etats-Unis (23 778). Avec 659 clubs et 131 patinoires couvertes, il devance largement la France (120 patinoires et 96 clubs).

Comme la Yougoslavie en football, la Tchécoslovaquie forme de jeunes talents qui s'exileront à la première offre. Des joueurs dont on dit qu'ils sont sans doute, en technique pure, les plus doués du continent. Ils l'ont prouvé contre la Norvège, lors de leur premier match (victoire 10-1) puis contre les Français. Menée deux buts à zéro dans le premier tiers-temps par une surprenante sélection française, l'équipe de Tchécoslovaquie n'a eu qu'à accélérer pour prendre le dessus sur son adversaire lors du deuxième tiers-temps.

Un tel scénario n'est guère surprenant. Une équipe composée de joueurs évoluant dans plusieurs pays manque souvent de cohésion. L'exode, s'il permet aux meilleurs de gagner de l'argent et d'acquérir davantage d'expérience, pénalise aussi les compétitions nationales, moins attractives sans les vedettes, et la sélection. Les résultats s'en ressentent . Sixième des Jeux olympiques de Calgary en 1988, sixième des championnats du monde de 1991 en Finlande, l'équipe d'Ivan Hlinka, tarde à retrouver son niveau des années 70 et 80, quand elle menaçait la suprématie soviétique. Elle compte sur son troisième match, mercredi 12 février, pour confirmer sa résurrection. Ce sera contre « l'équipe unifiée » de la CEI (ex-URSS), une autre sélection confrontée à l'exil de ses meilleurs hockeyeurs.

Ph. Br.

SKI ARTISTIQUE : le ballet

Médailles en chocolat

Discipline en démonstration, le ballet a été gagné, lundi 10 février à Tignes, chez les hommes par le Français Fabrice Becker, et chez les dames par la Suissesse Conny Kissling, qui a précédé la Française Cathy Fechoz. En dépit de la prestation des concurrents, il y a peu de chances pour que cette épreuve figure au programme officiel des Jeux de Lillehammer en 1994 comme l'auraient voulu les Français.

TIGNES

de notre envoyé spécial

Lorsqu'il avait fait le bilan des Jeux d'hiver de Calgary, il y a quatre ans, le président du CIO, M. Juan Antonio Samaranch, avait utilisé les subtilités du langage diplomatique qu'il maîtrise à merveille pour faire comprendre que le ballet, qui avait été l'une des trois disciplines de ski acrobatique présentées en démonstration, ne lui avait pas paru s'imposer à l'avenir dans le programme olympique. En privé, il avait été plus explicite : pour lui, les figures que réalisaient les concurrents étaient de « *petits machins* » sans rapport avec l'engagement physique et moral qui est réclamé à un champion olympique.

Officiel ou privé, ce discours avait été mal accueilli en France. La lauréate de l'épreuve féminine, Christine Rossi, était en effet la fille du président de la commission de ski acrobatique au sein de la Fédération française de ski, Marcel Rossi. Les efforts qui avaient été déployés dans l'Hexagone en faveur du ballet n'étaient pas tout à fait étrangers à cette situation. Ils continuèrent à porter leurs fruits lorsque Christine Rossi décida d'arrêter la compétition après avoir gagné quatre Coupes du monde et un titre de vice-championne du monde. Une nouvelle génération était prête à prendre la relève sous l'impulsion de l'entraîneur Rémi Sella et de la chorégraphe Claudie *Patelli*.

Des tractations eurent lieu pour donner une seconde chance au ballet. Finalement il fut réinscrit comme épreuve de démonstration aux Jeux d'Albertville avec le saut acrobatique, le curling et le ski de vitesse (kilomètre lancé). Les épreuves qui ont eu lieu à Tignes, dimanche 9 et lundi 10 février, devaient servir d'ultime test en vue de l'inscription de l'épreuve aux Jeux d'hiver 1994 à Lillehammer (Norvège). Si le président du CIO n'a pas changé d'état d'esprit, il y a de fortes chances pour que le résultat soit négatif : en dépit de toute leur bonne volonté et de leurs efforts appliqués, les concurrents ne sont pas parvenus à rehausser l'image de la spécialité.

Disputé sur une pente très douce, avec des skis courts et des bâtons longs, le ballet consiste à occuper l'espace en réalisant une série de sauts et d'arabesques sur un fond musical : sur un plan de 250 mètres, incliné à 15 %, il faut faire en deux minutes le plus de figures convenues possible, qui sont appréciées par sept juges. On retrouve les inconvénients du patinage artistique avec un compromis esthétique-athlétisme plus précaire. Le maniérisme tend à prendre le dessus sur la performance ou la grâce. « *C'est du tango avec palme* », s'est exclamé un commentateur radio qui découvrait cette compétition.

Dans ce contexte un peu morose, deux Français sont montés sur le podium : Fabrice Becker, de Strasbourg, pour y recevoir une médaille d'or, Cathy Fechoz, de Moûtiers, pour une médaille d'argent. Dans toute autre circonstance, leurs performances auraient été vantées (les chances de médailles officielles ou non ne sont pas si nombreuses que les Français puissent en snober certaines). Elles ont été prises comme des lots de consolation.

Les deux Français n'en avaient pas moins le mérite d'avoir su s'imposer dans ce qui avait, malgré tout pour eux, toutes les caractéristiques d'une épreuve olympique. Il leur a fallu assumer la pression de la compétition en position de favori pour Fabrice Becker et d'outsider pour Cathy Fechoz. Premier au terme des éliminatoires, Becker a résisté à l'assaut du Norvégien Rune Kristiansen. Troisième au terme du premier jour, Cathy Fechoz a fait craquer l'Américaine Sharon Petzod.

A défaut de véritable consécration, c'est pour ces deux Français la reconnaissance de leur progrès dans ce sport. Septième mondial au terme de la saison passée, Fabrice Becker, le plus aérien de la nouvelle génération, avait remporté ses premières victoires en Coupe du monde ces dernières semaines à Breckenridge et Oberjoch. Cathy Fechoz, troisième des championnats du monde 1991, a gravi une marche de plus vers le sommet grâce à son caractère de « battante ». Ils n'ont rien à se reprocher.

A. G.

GLISSES

Patinage : mauvaises notes et bon classement

La patinoire olympique d'Albertville n'échappera pas à ce spectacle. Face aux patineurs essoufflés, le tableau d'affichage, doublé par la voix impersonnelle du speaker, égrène deux séries de notes. Et dans les travées, le public se met à gronder. Pour fustiger des verdicts estimés trop généreux. Plus souvent, pour s'indigner de l'intransigeance du juge bulgare, l'éternel méchant de ces combats de catch affectifs, de la sévérité glacée des chiffres, disproportionnée par rapport à l'émotion que procurent sauts et pirouettes. La bronca fait partie des figures imposées du patinage artistique.

« *Le plus désagréable dans ces cas-là*, explique une des juges françaises des compétitions olympiques, *c'est que le concurrent que l'on estime bafoué est parfois très bien classé. L'affichage des notes peut être trompeur. Le public ignore très souvent que si elles estiment la prestation d 'un patineur sur une échelle de 1 à 6, elles ne jouent qu'un rôle indirect dans le résultat final. Ce n'est pas leur addition qui compte, mais le classement donné à chaque patineur par chaque juge.* » Aux Jeux olympiques, ils sont neuf, nombre impair qui permet de dégager une majorité. Le vainqueur sera donc, par exemple, celui qui obtiendra quatre premières places, trois deuxièmes, une troisième et une quatrième. Le second pourrra, lui, avoir quatre premières places, trois deuxièmes et deux quatrièmes. La victoire se décide alors aux meilleures troisièmes places.

La barre des six points

« *Tout notre travail consiste donc à fournir un classement vertical des concurrents*, explique le juge. *Pour le programme original, c'est simple : nous soustrayons des points pour chaque erreur sur une des figures demandées. Pour le programme libre, le premier patineur qui se produit sur la glace sert de référence. Nous lui donnons des notes plus ou moins élevées, selon l'idée que nous avons du niveau général du concours. Puis, selon la qualité des prestations, nous classons les autres concurrents à cette référence. C'est souvent cette première note qui explique les écarts de points en haut de la hiérachie. Un juge qui a donné une note sévère d'emblée, mettra 5 6 au vainqueur, alors que son voisin pourra lui attribuer 5 9.* »

Ecueil de ce système : dans le haut du classement, les juges viennent parfois se cogner à la barre infranchissable des 6 points. « *Il faut pouvoir dégager une hiérachie nette, sans embouteillages aux premières places. Et donc penser à garder une marge de manœuvre suffisante pour noter les derniers concurrents, les mieux classés à l'issue des épreuves originales, en se retenant parfois de décerner trop vite des 5 9.* » C'est ce qui explique que Surya Bonaly ait pu paraître légèrement sous-notée lors des derniers championnats d'Europe de Lausanne. Quatre autres concurrentes se produisaient après la patineuse française. Et les juges se réservaient la possibilité de leur attribuer une meilleure place dans leur classement.

J. Fe.

□ **« Le Monde » sur les sites olympiques.** – Depuis lundi notre journal est mis en vente le soir-même de sa parution à Albertville et à Moûtiers (Savoie). Les premiers exemplaires sortent de notre imprimerie vers 12 h 45. Une voiture spéciale transporte les paquets de journaux vers la gare de Lyon, d'où ils rejoignent la Savoie par le TGV quittant Paris à 13 h 12. A Chambéry, un véhicule mis gracieusement à la disposition du *Monde* par le Sernam permet de les acheminer sur les sites olympiques.

AGENDA

CINÉMA

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24-)

MERCREDI

Le Dernier des hommes (1924), de Friedrich Wilhelm Murnau, 18 h 30 ; les Proscrits (1917), de Victor Sjöström, 20 h 30.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29-)

MERCREDI

Hommage à la Warner Bros : Quarante-deuxième Rue (1933, v.o. s.t.f.), de Lloyd Bacon, 14 h 30 ; Track of the cat (1954, v.o s.t.f.), de William A. Wellman, 17 h 30 ; Yankee Doodle Dandy (1942, v.o. s.t.f.), de Michael Curtiz, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30-)

MERCREDI

Voisins, voisines : Jeune Public : Bande annonce : le Bossu (1959) d'André Hunebelle, les Trois Mousquetaires (1953) de A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités mondiales (1940), 16 h 30 ; Carte blanche à Jean-Charles Tacchella : les Portes de la nuit (1942) de Marcel Carné, 18 h 30 ; Champs-Elysées (1953) de Walter Carone, Roger Thérond, Escalier C (1985) de Jean-Charles Tacchella, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AMANTS DU PONT-NEUF (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

AMERICAN FRIENDS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'ANNONCE FAITE A MARIE (Fr.-Can.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47)

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BAR DES RAILS (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BARTON FINK (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA BELLE NOISEUSE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

BILLY BATHGATE (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLANC D'ÉBÈNE (Fr.-guinéen) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE CIEL DE PARIS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Passage du Nord-Ouest, caféciné, 9e (47-70-81-47).

588, RUE PARADIS (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

COMME LES OISEAUX (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CONTE D'HIVER (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA COTE D'ADAM (Sov., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

CROC-BLANC (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

DANSE AVEC LES LOUPS (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

DANZON (Mex., v.o.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

DELICATESSEN (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

DINGO (Austr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

Nous publions le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*. Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figurent dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA DOUBLE VIE DE VÉRONIQUE (Fr.-Pol., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

DOUBLE VUE (*) (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES EQUILIBRISTES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

ESQUIZO (Esp., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

EUROPA (Dan.-Su., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

FIEVEL AU FAR WEST (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

FISHER KING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FOR THE BOYS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

NIGHT ON EARTH (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

NIKITA (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PARISTORIC (Fr.) : Espace Hebertot, 17e (42-93-93-46).

LE PAS SUSPENDU DE LA CIGOGNE (Fr.-Gr.-Suis.-It., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LE PASSAGER (iranien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LE PETIT HOMME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

AMELIA LOPEZ O'NEIL. Film franco-allemand- espagnol de Valeria Sarmiento, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

LE BAL DES CASSE-PIEDS. Film français d'Yves Robert : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER SAMARITAIN. (*) Film américain de Tony Scott, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alesia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DINOSAURES. Film américain de Brett R. Thompson, v.o. : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Fauvette, 13e (47-07-55-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MISSISSIPI ONE. Film français de Sarah Moon : La Pagode, 7e (47-05-12-15).

OMBRES ET BROUILLARD. Film américain de Woody Allen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

FRANKIE & JOHNNY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HAMLET (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'HOMME QUI A PERDU SON OMBRE (Esp.-Suis.-Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

L'HOMME QUI PLANTAIT DES ARBRES (Can.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

J'EMBRASSE PAS (Fr.-It.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JFK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) : UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) : Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JUSQU'AU BOUT DU MONDE (Fr.-All.-Austr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LUCKY LUKE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

MA VIE EST UN ENFER (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95).

MAYRIG (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MON PÈRE CE HÉROS (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MORT D'UN MAITRE DE THÉ (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

PROSPERO'S BOOKS (Brit.-Hol., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RAMBLING ROSE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

RIFF RAFF (Brit., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ROBIN DES BOIS PRINCE DES VOLEURS (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SILENCE DES AGNEAUX (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE SOUS-SOL DE LA PEUR (**) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TERMINATOR 2 (*) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

LA TOTALE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

TOTO LE HÉROS (Bel.-Fr.-All.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

URGA (Fr.-Sov., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

V. I. WARSHAWSKI, UN PRIVÉ EN ESCARPINS (A., v.f.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

VAN GOGH (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VOIX (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette bis, 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LES SÉANCES SPÉCIALES

AKIRA (Jap., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 13 h 30, sam. 13 h 45.

ALEXANDRE NEVSKI (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 19 h, ven. 17 h, lun. 16 h.

AMERIKA, TERRA INCOGNITA (vénézuélien, v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) mer., sam. 14 h, jeu. 20 h, ven., mar. 22 h, lun. 18 h.

L'APICULTEUR (Gr.-Fr., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., ven. 11 h 45.

BAD INFLUENCE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 22 h 15, mar. 18 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 15 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim. 13 h 30.

BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 14 h.

LES BISOUNOURS 2 (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 13 h 45, sam. 15 h.

BOYZ'N THE HOOD (*) (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 16 h, ven. 22 h 10, sam. 16 h 10, lun. 20 h.

LES BRANCHES DE L'ARBRE (Fr.-Ind., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 19 h 45, ven. 20 h, sam. 18 h 15, mar. 18 h.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) (copie neuve) mer. 20 h 20 dim. 20 h 10, jeu., ven., sam. 16 h, lun., mar. 20 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., lun. 14 h, sam. 13 h 30.

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 15, dim. 16 h 45.

CHET BAKER, LET'S GET LOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 35.

CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., avec.

LE DÉCALOGUE 1, UN SEUL DIEU TU ADORERAS (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., avec.

LE DÉCALOGUE 2, TU NE COMMETTRAS POINT DE PARJURE (Pol., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer. 11 h 45.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

DRUGSTORE COW-BOY (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 20 h, jeu. 14 h, ven., mar. 22 h, lun. 17 h 30.

EMMANUELLE (**) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

LE GRAND BLEU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (version longue) mer. 21 h 15.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h, sam. 19 h.

L'INCINÉRATEUR DE CADAVRES (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 21 h 50, mar. 15 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., mar. à 12 h.

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 16 h, jeu. 22 h, ven. 18 h, mar. 20 h.

LES LUMIÈRES DE LA VIE) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 16 h à 19 h toutes les heures.

LUNE FROIDE (**) (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 22 h 15.

LES MAITRES DU TEMPS (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 16 h.

MALINA (All.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34) mer., jeu., sam., lun. 11 h 50.

METAL HURLANT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h 30, sam. 0 h 30.

MO' BETTER BLUES (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) mer. 22 h 10, jeu. 16 h, sam. 14 h, lun. 22 h 10.

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) mer., sam., dim. 14 h, 16 h.

PARIS S'ÉVEILLE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 17 h 40, lun. 19 h 40.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 13 h 50.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. 12 h.

LE PREMIER EMPEREUR DE CHINE (Can.-Chin.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 10 h à 15 h toutes les heures.

PRINCESS BRIDE (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 30, dim. 15 h.

ROCKETEER (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 30, sam. 16 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 13 h 50, 15 h 40, sam. 15 h 40, dim. 13 h 40 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 15 h 30, sam., dim. 13 h 30, 17 h 20.

ROLLING STONES (A., v.o.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) mer., jeu., mar. à 20 h, ven., sam., dim. à 20 h, 22 h.

SATYRICON (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 13 h 50, sam. 21 h 50, dim. 16 h 50.

LES SENTIERS DE LA GLOIRE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) mer., jeu., ven., sam. 20 h, 22 h 10, dim. 19 h, 21 h 10.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h 15.

UN HOMME ET DEUX FEMMES (Fr.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. 19 h, 21 h.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) mer. 10 h 40.

VOYAGE SUR JUPITER (Can.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) film mer., jeu., ven., sam., dim., mar., de 11 h à 19 h toutes les 15 minutes.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 13 h 30.

ZABRISKIE POINT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) séances mer., ven., dim., mar. à 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 film 15 mn après.

ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) mer., sam., dim. 14 h 10, 16 h 10 film 10 mn après. ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 17 h 30.

LES GRANDES REPRISES

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AU FEU... LES POMPIERS (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

BLANCHE NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ECLAIRAGE INTIME (tchèque, v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

ELECTRE (Gr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

FANTASIA (A.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

HAMLET (Brit., v.o.) : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).

HUSBANDS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MACADAM COWBOY (*) (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

LE MENSONGE DE NINA PETROVNA- A PARTIR DE VENDREDI (All.) : Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29).

MINNIE AND MOSKOWITZ (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

44, RUE DES PETIT-PLAISIRS (Fr.) : Centre Georges Pompidou, Cinéma du Musée, 4e (42-77-12-33).

RIZ AMER (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

THE MISSOURI BREAKS (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 12 FEVRIER

« Passages couverts autour de la butte des Moulins », 14 h 30, métro Pyramides (Paris pittoresque et insolite).

« Collections flamandes et hollandaises au Petit Palais », 14 h 30, dans le hall.

« Les riches heures de Bourges au temps de Jacques Cœur », 14 h 30, hall du Musée des monuments français (Le Cavalier bleu).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'église Sainte-Marie-de-la-Visitation et son quartier », 14 h 30, église Sainte-Marie, rue Saint-Antoine (Sauvegarde du Paris historique).

« L'île Saint-Louis du dix-septième siècle à nos jours (D. Fleuriot).

« La Sorbonne. Histoire de l'université et du Quartier latin », 15 heures, 46, rue Saint-Jacques (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Exposition : « Elégance et mode du dix-huitième siècle » en provenance de l'Institut de Tokyo », 15 heures, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

101, quai Branly, 15 heures : « Comment organiser sa recherche de stage en cours d'études ? Quels outils, quelle méthodologie ? », avec A. Roger et M. Dugas (Centre d'information et de documentation de la jeunesse).

Sorbonne (amphithéâtre Descartes), 17, rue de la Sorbonne, 18 h 15 : « Science et bioéthique à l'échelle européenne », avec P. M. Fesella (Mouvement de la responsabilité scientifique).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « L'amour en couple », par Y. Diénal (Psychiatrie-psychanalytique).

CULTURE

THÉATRE

Le dernier des Alexandrins

Youssef Chahine aborde la scène et bouscule Camus avec amour

Après Idrissa Ouedraogo qui a mis en scène la Tragédie du Roi Christophe *d'Aimé Césaire, et avant Anatoly Vassiliev qui va monter* le Bal masqué *de Lermontov, Jacques Lassalle a invité à la Comédie Française le cinéaste égyptien Youssef Chahine, homme chaleureusement idéaliste, qui a choisi de faire ses débuts au théâtre avec le* Caligula *d'Albert Camus. Choix surprenant d'une pièce datée, que beaucoup, même, jugent dépassée. Pas lui.*

« Non, *proteste Youssef Chahine,* la pièce de Camus n'est pas datée, n'est pas désuète, n'est pas dépassée. Elle raconte ce qui, aujourd'hui, à moi, me fait mal. Une situation éclairée par la guerre du Golfe : à travers l'histoire d'un empereur qui a poussé le goût de l'absolu jusqu'à la folie, elle raconte le désistement des intellectuels, leur résignation. Caligula dénonce la paresse d'esprit, démonte les mécanismes qui permettent et préparent la dictature. En tout temps, l'attitude négative des nomenklaturas fait le lit des despotes. Quand ceux qui devraient avertir se taisent, quand ils se replient sur le silence, la tyrannie a le champ libre . Notre monde supposé moderne a supprimé le dialogue. Il n'y a plus que de l'information, de la désinformation, et la censure. Nous ne savons plus nous parler. Le mot paraît ridicule : nous sommes mal élevés. Je veux dire, mal éduqués, ne sachant pas écouter.


MARIE-PAULE NEGRE/RETIS

Les répétitions de Caligula dirigées par Youssef-Chahine

« La Comédie-Française c'est énorme »

» Où sont les philosophes? Tous bavardent sur tout et n'importe quoi, sans s'impliquer. Ils acceptent les décisions venues de l'extérieur, sans s'interroger. Ils s'inclinent, pourvu que rien ne bouge. Ils vont contre la nature, qui est mouvement. Le vrai monstre, chez Camus n'est pas Caligula. Lui au moins a voulu changer la vie. Il a malheureusement dépassé les bornes, franchi la porte de la folie, et personne ne l'en a empêché. Son entourage baigne dans cette erreur tragique, et chacun se dit : *Ça marche pour moi, alors ok.* Les mots sont ceux de Camus, mais j'ai opéré des coupures, des inversions. Il ne s'agit pas d'un manque de respect, au contraire. J'ai demandé à Catherine Camus de m'entendre, de m'aimer autant que j'aime son père. J'ai allégé certaines préciosités, supprimé quelques répétitions, les ai traduites visuellement : je suis cinéaste. J'ai désarticulé des scènes : ainsi lorsque Caligula se sépare de Scipion, il dit : *« j'en ai terminé avec l'amitié ».* Je pense que la réplique serait plus forte si elle arrivait à la fin, quand il a essayé, en vain, de se faire comprendre de tous : Caligula aurait voulu faire partager ses idées à ceux qu'il aime, et n'y parvient pas . C'est pourquoi peu à peu, il est poussé à aller de l'avant, à dépasser ses limites, toutes les limites. On ne devient pas comme ça, brusquement, un monstre. Je n'y crois pas. En tout cas, c'est moins intéressant.

» Camus avait trente ans quand il a écrit *Caligula,* et quarante deux ans quand il en a fait la mise en scène. Il avait déjà évolué. Aujourd'hui, c'est moi qui parle. Par amour pour Camus, je veux que le spectateur comprenne ce que dit chaque mot. Je veux aussi qu'il assiste à un spectacle. Je fais appel à la danse, à la musique, aux projections . Jean-Yves Dubois qui joue Caligula est magnifique et romantique, mais pas à la manière de Gérard Philipe. J'ai investi la Comédie-Française, je ne vais pas me laisser broyer par la maison. Jacques Lassalle a été d'un grande bonté, il m'a donné les acteurs que je demandais et ils m'ont accepté.

»Pour un Égyptien, la Comédie-Française, c'est énorme. Que la troupe m'ait accordé sa confiance est presque un rêve. Auparavant, un grand nombre de comédiens, d'écrivains, d'artistes français, de professeurs venaient en Égypte. A présent beaucoup moins . « Ils » sont trop occupés à envoyer des armes. Quant à nous, nous avons trouvé de l'argent pour les armes, pas pour la nourriture et les médicaments.

» Nous n'avons pas besoin de Mirages, nous avons besoin de parler. Pour moi, j'appartiens à la francophonie sans pour autant renoncer à mon «arabité». Je dois dire que le ministère français de la culture s'intéresse à nous. Et le ministère des Affaires Étrangères. Sans la France je n'aurais pas pu tourner mes quatre derniers films. D'autres encore ont été aidés . J'enseigne à une classe de quantre-vingt dix élèves à l'Institut des hautes études cinematographiques, qui fait partie avec le Conservatoire de musique arabe, l'Institut de la danse, du théâtre etc. de la Cité des Arts. Un coup de génie qui date de la période nassérienne et persiste. Le niveau est très haut. L'Égypte est un pays merveilleux pour faire des films.

« Nous avons besoin de parler »

» A présent, notre cinéma traverse la même crise que le pays. Je lutte pour que vive l'Institut, pour qu'il survive à tous les dangers, y compris celui de l'intégrisme. Alexandrie est devenue la ville de chez nous la plus intégriste. C'est impensable, mais vrai. Il faut dire que le centre culturel s'est déplacé au Caire, et que le Caire c'est l'argent du Golfe. L'Occident aide les soldats, le Golfe aide les barbus . Et nous au milieu, ne croyez pas que nous nous résignons. Nous nous battons comme nous pouvons, ne serait-ce qu'avec les armes de la dérision : une tradition de notre culture.

» C'est pourquoi je ne crois pas à la sincérité de tous ceux qui arborent le voile et la barbe. Quelques uns sont poussés par la tentation de l'argent. D'autres, dont le but est la réussite quels que soient les moyens, par un désir de revanche sur des échecs personnels. Je resterai peut-être le dernier des Alexandrins à l'ancienne, de nationalité cosmopolite, qui n'a pas peur des différences. Je serai celui qui n'arrêtera jamais de clamer la qualité universelle de l'être humain. Je comprends la fierté nationale, j'aime la ressentir, je ne supporterai jamais les nationalismes haineux.

» Je n'avais jamais fait de théâtre, pas depuis mes études . Mais au cinéma comme sur scène, les principes sont les mêmes : compréhension des situations, des personnages, de leurs rapports. Ensuite, au cinéma vient ce que j'appelle la «mise en cadre», puisque je suis libre de placer la caméra là où j'en ai envie. Au théâtre, il faut abattre l'un des quatre murs. La question est : lequel et à quel moment. Je vais offrir au public une salade alexandrine, et quand il aura vu le spectacle, mon Caligula, il l'aimera. Je souhaite qu'il aime cet être humain coupable d'une énorme faute que l'on aurait pu éviter... Camus a voulu le charisme du personnage. Je l'ai suivi de très près, comme un ami, pas comme une ombre»

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

► Comédie Française à partir du 15 février.

Mort de la comédienne Lucienne Lemarchand

Lucienne Lemarchand est morte le 9 février à la maison de retraite des artistes, à Pont-aux-Dames. Elle était âgée de quatre-vingt-trois ans.

Née le 15 novembre 1908 en Belgique, Lucienne Lemarchand était venue à Paris pendant l'entre-deux-guerres. Elle faisait partie de ces comédiens – Madeleine Ozeray, Tania Balachova, Jean Servais – qui, du jour au lendemain, sont devenus célèbres grâce à une pièce de Bruckner mise en scène par Raymond Rouleau, assez dure et audacieuse pour l'époque, qui disait un désarroi social, moral, idéologique : *le Mal de la jeunesse.*

Femme de passion, Lucienne Lemarchand était d'une grande élégance morale. Elle a été une comédienne subtile, complexe. Une personnalité forte, qui savait jouer de son mystère, du secret de son sourire et de ses yeux étirés. Elle a joué avec les grands du Cartel, Dullin, Jouvet, Pitoëff. Pendant la guerre elle était allée en Algérie puis en Egypte, où elle avait créé une compagnie. A la Libération, revenue en France, elle fit partie de la première troupe du TNP, avec Maria Casarès, et Gérard Philipe, dont elle fut la partenaire dans *le Cid.* Elle y a interprété Marivaux, Molière...

Elle a continué à travailler pour un théâtre exigeant, et a disparu pendant les années 70. Son dernier grand rôle fut celui de Madame Pernelle dans le *Tartuffe* mis en scène par Roger Planchon. Puis, atteinte par la maladie d'Alzheimer, avec la même dignité qu'elle a manifestée dans l'exercice de son métier, elle s'est effacée, et elle est morte seule.

C. G.

MUSIQUES

Docteur classique, mister moderne

MICHAEL NYMAN
au Théâtre des Champs-Elysées

Minimaliste, maniériste, post-moderne : malgré les étiquettes que, depuis près de vingt ans, on inflige à sa musique, Michael Nyman est, avant tout, un compositeur populaire. Né il y a quarante-huit ans en Angleterre, il étudie le piano, le clavecin et la composition à la Royal Academy of Music de Londres : une formation qui aurait dû l'orienter vers des voies toutes tracées. Pourtant, l'une de ses toutes premieres apparitions discographiques au milieu des années 70, il la doit à Brian Eno, rocker émerite et grand manipulateur de sons. Peu après, son *Mozart,* trépidante mise en boucles de la partie introductive à l'air du catalogue de Leporello, figure dans une compilation parmi de jeunes groupes de rock et devient un indicatif radiophonique. Dans le même temps, il confie sa science de l'orchestration aux bricolages électroniques des Flying Lizzards... Il atteindra véritablement le grand public grâce à ses frequentes collaborations (dix-huit à ce jour) avec le cinéaste Peter Greenaway : *Meurtre dans un jardin anglais, Zoo, Prospero's Books...*

La musique de Michael Nyman doit son attrait à l'insatiable curiosité de son auteur, qui puise fréquemment dans le matériau des anciens (Mozart, Schumann ou Purcell) : une manière de revisiter la tonalité qui ravit les uns et agace les autres.

Avec *Songbook,* dernière de ses réalisations discographiques, Nyman exploite un matériau qu'il a jusqu'alors peu utilise : la voix. Ce recueil de mélodies sur des textes de Shakespeare, Mozart, Rimbaud, et surtout de Paul Celan, révèle un Nyman inattendu : les références s'y font plus discrètes, l'écriture plus tourmentée. Sans parler de l'incroyable insolence vocale de Ute Lemper, interprète au disque et sur scène d'une œuvre dont le compositeur anglais nous dit qu'elle est, étiquette oblige, « *classique* ».

JEAN-JACQUES LARROCHELLE

► Théâtre des Champs-Elysées, le 14 février. Tél. : 47-20-36-37.

Décès du saxophoniste « Junior » Cook

Originaire de Floride, comme les frères Adderley, Fats Navarro, Jimmy Garrison, Blue Mitchell ou Gigi Gryce, Herman Cook, alias « Junior », est né à Pensacola, le 22 juillet 1934, dans une famille de musiciens. En 1952, il s'installe à New-York, part en tournée deux ans plus tard avec le chanteur Willie Mabon – blues et rythm'n blues restent l'école élémentaire de toute cette génération. Après quoi, il revient, en 1957, pour se joindre au groupe féminin de Gloria Bell. Au terme d'un bref engagement chez Dizzy Gillespie, il intègre le groupe de Horace Silver, dont il est le saxophoniste ténor de 1958 à 1964.

La formule du quintette mise au point par Horace Silver (premier directeur musical des Jazz Messengers, avant de passer le relais à Art Blakey) reste une des universités jazziste les plus fécondes de l'époque. De Hank Mobley à Michael Brecker, le pupitre du saxophone n'a été occupé que par cette lignée de musiciens de premier plan aux goûts classiques, désinvoltes et mordants, empruntée à Dexter Gordon et John Coltrane. Avec Blue Mitchell, son voisin de pupitre trompettiste, et Horace Silver, « Junior » Cook fonde un quintette, qu'il quitte en 1969 pour l'enseignement à la Berkley School et pour l'activité indépendante (« Free Lance »).

On le voit aux côtés de Gigi Gryce, de George Coleman, autre ténor de Silver, d'Elvin Jones, dont le compagnon de quartette coltrénien Jimmy Garrison venait aussi de Floride, etc. Quant à Horace Silver, il avait rôdé ses grands principes, de retour à une solide vigueur mélodique dans un octette dirigé par Kenny Dorham, en 1955, où l'on retrouve Nat et Cannonball Adderley et toujours Gigi Gryce. L'histoire du jazz se confond avec celle du sol, des provinces, des Etats et des réseaux, alors qu'on voudrait la soumettre à la loi du sang et à celle de la famille. Après quelques participations à divers groupes (Louis Hayes, Bill Hardman ou, plus récemment, Mikhaël Weiss), l'activité de Junior Cook s'était ralentie.

FRANCIS MARMANDE

□ **Mort de Jo Frachon, un des Compagnons de la chanson.** – Jo Frachon, un des neuf chanteurs des Compagnons de la chanson et leur parolier, est mort lundi 10 février à Paris. Il était âgé de soixante-treize ans. C'était le plus grand – 1,88 m – et une des deux basses du groupe vocal popularisé par Edith Piaf à la Libération et qui avait fait ses adieux au music-hall en 1983 à l'Olympia, après quarante-deux ans de chansons. Passionné de mots croisés, Jo Frachon avait pris la relève de Max Favalelli en 1984 comme arbitre de l'émission d'Antenne 2, « Les chiffres et les lettres ».

□ **Rectificatif.** – Alors que les Victoires de la musique avaient ressuscité Robert Casadesus, mort en 1972, en sélectionnant sa version des *Œuvres pour piano* de Ravel dans la catégorie « album de l'année », *le Monde,* dans son édition du 4 février, a ajouté une erreur à cette résurrection en attribuant cet enregistrement au chef Jean-Claude Casadesus, qui n'est pas pianiste et qui est bien vivant. D'autre part, le lauréat classé dans la catégorie «concert de musique classique» est en fait l'opéra *Lulu,* d'Alban Berg, monté à l'automne dernier par le Théâtre du Châtelet, dans la mise en scène d'Adolf Dresen, direction Jeffrey Tate, avec Patricia Wise dans le rôle-titre (le compte-rendu est paru dans *le Monde* daté 29-30 septembre 1991).

CULTURE

Le potager de la République...

Les Écoles d'horticulture et du paysage actuellement implantées à Versailles seront « délocalisées » à Blois et à Bergerac

Les élèves de l'École du paysage, logés à Versailles, ont mis en scène le conseil des ministres du 29 janvier dernier : celui où la délocalisation de leur établissement a été annoncée. Le premier ministre, sommé d'opter pour une ville où il l'école sera transférée, avait à choisir parmi une douzaine de cités : sur la carte de France, toutes s'intitulaient Blois. L'école ira donc s'installer sur les bords de la Loire, là où le ministre de la culture a été élu maire. Caricature? Sans doute. Mais le directeur de l'école, Alain Riquois, a appris la bonne nouvelle le jour où la décision a été rendue publique. Les enseignants, pas plus que les élèves, n'ont été consultés. Enfin Alain Riquois sera-t-il condamné au grand écart, puisque l'Ecole d'horticulture, elle aussi à Versailles, et dont il est également responsable, doit gagner Bergerac, fief du ministre des affaires étrangères, Roland Dumas? Les déménagements devraient avoir lieu dès la rentrée prochaine.

« *La délocalisation ne nous fait pas peur*, indique Alain Riquois. *Mais aucune des deux villes retenues n'est universitaire, alors que notre enseignement est étroitement imbriqué avec l'université et la recherche.* » Les deux écoles relèvent toutes deux de la tutelle du ministre de l'agriculture. L'École nationale supérieure d'horticulture (ENSH) accueille quatre-vingt-dix élèves recrutés à bac + 4. C'est un 3e cycle, très « pointu », qui dure deux ans. Les élèves poursuivent leurs travaux dans des laboratoires extérieurs qui n'ont leur équivalent ni à Bergerac ni dans sa région.

Une formation transversale et plurielle

Depuis quelque temps l'ENSH cherche à se rapprocher de L'Institut national agronomique de Paris-Grignon (INAPG). Les groupes de travail, qui réunissent des représentants des deux établissements depuis le 5 décembre 1991, devraient remettre leurs conclusions au début de l'été. Seront-elles toujours à l'ordre du jour?

Les étudiants de l'École nationale supérieure du paysage (ENSP) sont recrutés sur concours, à bac + 2. La scolarité dure quatre ans. La dernière année étant un stage accompli obligatoirement en région. Cet établissement a acquis son autonomie pédagogique et scientifique en 1976. Les vingt-cinq professeurs et les deux cent cinquante vacataires qui enseignent à Versailles à des titres divers exercent, dans leur immense majorité, d'autres activités en dehors de l'école. Face aux unités d'enseignement qui existent en Europe du Nord (six mille étudiants à l'université agronomique de Wareningen, aux Pays-Bas), Versailles est fragile. Une délocalisation hâtive et sans réflexion préalable ne risque-t-elle pas de freiner son expansion?

Michel Corajoud, paysagiste chevronné et maître de conférences à l'ENSP n'est pas lui non plus hostile, *a priori*, à l'idée d'un déménagement, à Blois ou ailleurs. N'est-il pas, comme la plupart des enseignants de l'école, un partisan convaincu de la décentralisation? N'ont-ils pas créé et animé des ateliers pédagogiques décentralisés? N'ont-ils pas soutenu le projet de Michel Rocard – la création d'un Institut des sciences et des techniques du vivant (ISTV) – comme celui, plus récent, d'Henri Nallet – un Institut français du paysage? Avec le même insuccès, d'ailleurs. N'ont-ils pas collaboré au lancement (réussi cette fois-ci) d'une filière « paysage » à l'Ecole d'architecture de Bordeaux? « *Nous avons conçu notre enseignement*, explique Michel Corajoud, *à partir des lieux où la société est mise en question. Les problèmes que nous devons résoudre, ce sont la mutation des territoires agricoles, la reconversion des vieux sites industriels, la requalification des banlieues, l'intégration des réseaux de communication, la récupération des centres urbains. Et nous n'oublions pas la création et la restauration des jardins. Les professionnels qui s'occuperont demain de ces enjeux doivent donc recevoir une formation transversale et plurielle. Leurs domaines relèvent aussi bien du ministère de l'agriculture que de celui de la culture, de la ville, de l'équipement ou de l'environnement. Blois peut-il devenir ce lieu de convergence que nous souhaitons? Nous ne demandons qu'à être convaincus. Nous sommes sincèrement heureux de l'intérêt de Jack Lang pour notre enseignement, mais pourquoi tant de précipitation? Pourquoi un tel manque de concertation?* »

« Un enseignement trop négligé »

Mais, surtout, pourquoi vouloir à tout prix quitter le potager du roi à Versailles? Un lieu prestigieux, qui a été déterminant quand la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA) l'a choisi de préférence à Rome, Vienne et Bruxelles. « *Parce que la délocalisation, voulue par le gouvernement, est l'occasion de muscler davantage un enseignement trop négligé en France, avec plus de crédits, pour faire face aux écoles du nord de l'Europe*, explique Jean-Paul Pigeat, conseiller auprès du ministre de la culture. *Si le ministre de l'agriculture accepte un véritable regroupement à Blois des écoles qui sont à Versailles – Bergerac est une absurdité qui devrait être abandonnée – nous pouvons mettre à leur disposition des bâtiments et des moyens dignes d'un grand établissement. Nous pouvons fixer là, à proximité de Tours et d'Angers, où il existe des universités dont certaines filières pourraient être renforcées, un pôle pour la formation des professionnels du paysage et des jardins qui sera incomparable avec ce qui existe aujourd'hui.* »

Au ministère de l'agriculture, on semble moins pressé que Rue de Valois. La priorité est donnée à la modernisation et à la restructuration des grands pôles d'enseignement. Le « *Grand Bassin parisien ne doit pas être oublié*, y déclare-t-on avec prudence. *Reims pourrait accueillir les filières agro-industrielles. Le transfert des établissements versaillais dans le val de Loire pourrait être l'occasion de relancer le fameux ISTV* ». Un centre tourné vers le paysage n'est donc pas exclu à Blois, même si l'absence d'université et de laboratoires de recherche reste un handicap pour la ville de Jack Lang – dans ces conditions, Roland Dumas aura du mal à plaider le dossier de Bergerac auprès du ministère de l'agriculture. Mais, pour que l'opération marche, que le transfert soit un succès, il faut de la persuasion, de la volonté et des moyens. Et pour l'instant, du côté des pouvoirs publics, personne n'a fait étalage de ces qualités.

Aussi le conseil des enseignants de l'ENSP estime-t-il que les conditions d'une délocalisation bien menée « *ne sont malheureusement pas acquises tant que l'élaboration concertée et la réalisation d'un projet pédagogique, scientifique et logistique pour l'enseignement du paysage ne sont pas effectives* ». Et le directeur de l'école, mandaté par le conseil, attend des propositions précises et entend surtout être associé pleinement à l'élaboration du projet blésois.

EMMANUEL DE ROUX



PATRIMOINE

Du jardin du Palais-Royal à celui des Tuileries

Le *Génie latin*, statue néo-classique immaculée, a quitté le Palais-Royal pour Montpellier. En revanche, les œuvres de Garouste et des Poirier qui avaient fait frémir les habitants du quadrilatère – presque autant que les colonnes de Buren – ne seront jamais posées. La restauration du jardin, confiée à un Américain de la Nouvelle-Angleterre, Mark Rudkin, ne fera rugir personne. La structure générale des lieux est conservée. Les plates-bandes seront élargies et plantées d'essences « luxuriantes et parfumées ». Les barrières métalliques seront dissimulées par du lierre et du chèvrefeuille.

Les enfants retrouveront leurs bacs à sable et les personnes âgées leurs bancs qui seront dédiés aux illustres promeneurs du Palais-Royal, de Charles Fourier à Colette en passant par Napoléon Bonaparte. Ces travaux, achevés en mai 1992, se monteront à 1,5 million de francs. La société LVMH est le mécène de cette restauration à hauteur de 600 000 F.

L'opération Tuileries est plus complexe et plus onéreuse. Le « grand carré », face à l'avenue du Général-Lemonnier, devrait entrer dans une phase de travaux. Si le Bicentenaire de la République ne nécessite pas, dans cet endroit, un décor provisoire qui retarderait d'autant les premiers coup de pioche. Il semble que l'anniversaire sera célébré ailleurs. En revanche, le coût de la rénovation – autour de 150 millions de francs – amène la Mission Tuileries, en dépit de ses dénégations répétées, à vouloir rentabiliser le jardin.

Les sols, avait-on dit, ne seront pas « renforcés ». Certains axes devraient pourtant permettre la circulation de véhicules de 35 tonnes. L'esplanade des Feuillants sera abondamment alimentée en courant électrique et munie de bornes téléphoniques permettant l'installation d'une centaine de lignes. On installera également un système pour évacuer les eaux usées avec des regards en nombre suffisant. Les forains semblent avoir gagné la partie. La zone située le long du nouveau Jeu de Paume pourra recevoir des manifestations temporaires liées à l'activité des galeries mais s'ouvrira aussi au groupe d'assurances UAP. La promenade nocturne sera sans doute autorisée le long de la terrasse du Bord-de-l'Eau – ce qui est une bonne chose – mais certains réclament alors un éclairage plus puissant, d'un effet désastreux. Enfin on parle de lancer un concours d'architecture pour doubler l'Orangerie par une « structure légère ».

Autres points noirs, le sol du jardin, quasi stérile, est à changer. Un bon tiers des arbres, moribonds, sont à abattre (couper un arbre à Paris relève aujourd'hui des tribunaux), les autres sont menacés par un champignon, l'armillaire.

Deux bonnes nouvelles, cependant : les médiocres bassins qui devaient rappeler l'existence du château des Tuileries, brûlé en 1871, ont finalement été supprimés, et la structure de la terrasse qui couvre le souterrain de l'avenue du Général-Lemonnier devrait permettre la plantation d'arbres. Les jardiniers, on le voit, reprennent inlassablement leur copie. Une maquette « définitive » du jardin devrait néanmoins être exposée dans les prochaines semaines.

E. de R.

ARTS

Rapports obliques

Faut-il exposer ensemble des œuvres du XIXe siècle et contemporaines?

LES EXTRÊMES SE TOUCHENT
à l'Institut néerlandais

A première vue, rien de très singulier. Le musée Boymans-Van-Beuningen de Rotterdam présente par épisodes ses collections à l'Institut néerlandais, collections parmi les plus abondantes des Pays-Bas, tant en matière d'art ancien que d'art moderne. Où le projet devient plus aventureux, c'est dans la composition des accrochages. C'est quand il tente d'associer dessins et tableaux du XIXe siècle français d'une part, lithographies, installations et assemblages contemporains de l'autre. Comme de surcroît les salles de l'Institut néerlandais sont les unes en sous-sol et basses de plafond, les autres hautes, vastes, parquetées et ornées de moulures, l'exposition confine à la perfection dans le genre disparate et contradictoire.

Quoi que prétende bravement son titre – « Les extrêmes se touchent », – juxtaposer Degas et Bruce Nauman, Signac et Richard Long ne sert qu'à rendre manifeste l'incompatibilité de deux époques et de deux conceptions antagonistes, l'une proprement artistique, l'autre iconoclaste.

D'un côté donc : une suite de fusains et crayons de Degas, parmi lesquels un illustre portrait de Manet, des aquarelles et pointes sèches de Rodin, des gravures de Maillol et quelques paysages des Hollandais de l'école de Barbizon, de Jongkind, de Boudin et de Signac. Les peintures n'excèdent pas le convenable, rochers de Fontainebleau brunâtres et ciels effilochés gris et blanc que l'on imagine avoir été choisis par les conservateurs de Rotterdam pour leur parenté avec le paysagisme néerlandais classique, Ruysdael et les Van de Velde.

Les Degas et les Rodin, nus et portraits, appartiennent à l'inverse au meilleur de leurs auteurs. Les aquarelles qu'inspirèrent à Rodin les danseuses cambodgiennes en visite en France dans les années 1900 et les scènes au Louvre de Degas, visiteuses à ombrelles devant les figures funéraires étrusques, justifient un passage rue de Lille.

Fallait-il cependant les loger entre des travaux de Nauman, Visser, Lavier ou Judd, célébrités du minimalisme géométrique international? Un Signac à proximité d'une cage de grillage? Boudin en compagnie de quelques cubes de tôle? Maillol et, passé un seuil, des dessins de De Maria réduits à un trait imperceptible sur un beau papier blanc épais? Le résultat est troublant. Quelque intérêt que l'on éprouve à l'égard des contemporains, la pensée s'insinue, obstinée, pernicieuse, qu'ils ne se mesurent pas sans dommage à leurs prédécesseurs.

Narcissisme, autarcie, académisme

Certes, le minimalisme voulait mettre en œuvre une critique radicale de l'art. Certes, il voulait revenir aux principes premiers, aux formes les plus rudimentaires, aux matériaux les moins élaborés. Certes, il proscrivait par système toute considération de qualité et de complexité. Certes, son iconoclasme s'opposait aux excès de rhétorique de l'expressionnisme abstrait. Il n'empêche : ces bonnes raisons ont mal vieilli. Passée l'actualité de la contestation, il ne reste de cette révolution programmée et autoproclamée que des panneaux de contreplaqué, des planches lessivées et des chambres à air exhibées pour rien. La provocation n'opère plus, la surprise est depuis longtemps éventée, le scandale a tourné à son tour à la rhétorique. Ces recherches, qui disaient toucher à l'essence même de l'œuvre, sont donc demeurées enfermées dans une démarche en boucle, celle de l'art glosant l'histoire de l'art.

Narcissisme, autarcie, académisme pour finir : alors qu'un croqueton de Degas et un lavis de Rodin d'il y a un siècle continuent à intéresser, à choquer peut-être, parce qu'ils montrent à nu corps et passions, des pièces d'il y a à peine vingt ans ont déjà perdu l'essentiel de leur magnétisme. Elles professent dans le vide leur refus de l'idée et de la beauté. Il n'est pas certain que l'exposition « Les extrêmes se touchent » ait été conçue pour rendre manifestes ces forces et ces faiblesses. Mais la démonstration n'en est pas moins éclatante.

PHILIPPE DAGEN

► **Institut néerlandais, 121, rue de Lille, 75007 Paris; tél. : 40-20-52-29. Jusqu'au 29 mars.**

SCIENCES • MEDECINE

Sur les traces du pétrole

Pour les écologistes aussi la guerre du Golfe sert de banc d'essai

LES experts du Pentagone sont parvenus à évaluer les pertes humaines de la guerre du Golfe : 549 militaires chez les alliés, entre 180 000 et 240 000 civils et hommes en uniforme chez les Irakiens. Mais quels ont été les ravages pour les autres espèces vivantes ? C'est pour tenter de répondre à cette question – au moins pour le milieu marin – qu'une mission scientifique internationale (1) va sillonner le golfe Persique durant trois mois.

Embarqués à bord du *Mount-Mitchell*, un navire laboratoire de 70 mètres, une vingtaine de spécialistes, pour la plupart américains, vont appareiller de Mascate, dans le sultanat d'Oman, le 21 février, et effectuer six campagnes d'observation et de prélèvements portant successivement sur l'océanographie physique du Golfe, les écosystèmes côtiers, les pêcheries et la qualité des produits marins. Aux escales, des chercheurs locaux (au nombre d'une centaine) se joindront à l'équipe de base pour effectuer telle ou telle étude. Enfin, les passagers de la navette spatiale Atlantis, dont un vol est programmé en février, signaleront aux navigateurs les nappes de pollution dérivant encore.

Cette *task force* scientifique se donne trois objectifs. D'abord réaliser un inventaire complet du Golfe (la dernière étude date d'il y a trente ans). Ensuite, dresser le bilan écologique de la marée noire de janvier 1991. Enfin, essayer d'établir une comparaison entre ce qui s'est passé dans le Golfe – pollution massive non traitée – et l'accident de *l'Exxon-Valdez*, en Alaska – marée noire de 38 000 tonnes seulement suivie de trois campagnes successives de nettoyage intensif.

Une extrême circonspection

Il y a des années que les biologistes s'interrogent sur le bien-fondé de ces opérations qui consistent à faire disparaître le pétrole pour apaiser l'opinion mais qui sont aussi une agression pour le milieu. Grâce à leur capacité de régénération naturelle, les écosystèmes marins digéreraient peut-être mieux les hydrocarbures si on n'allait pas les troubler par des traitements ou des déversements intempestifs de produits divers.

Avant de vérifier ou d'infirmer cette hypothèse, les océanographes vont d'abord explorer le Golfe. Ils seront cette fois d'une extrême circonspection. La guerre éclair contre M. Saddam Hussein a été un Trafalgar pour les experts et prévisionnistes de tout poil. Pour rester sur le seul terrain de l'environnement, les sources prétendument les mieux informées donnaient 120 puits en feu alors que les observations aériennes et spatiales en comptaient déjà 600. Celles-ci, qui prétendent discerner une bouteille de bière dans le désert, se trompaient de 22 % : il y en avait 732 ! Quant au temps nécessaire pour les moucher, on l'évaluait à deux ou trois ans, alors qu'il a fallu huit mois. Pour les déversements de pétrole en mer résultant du sabotage des terminaux du 19 janvier 1991, les estimations ont varié du simple au double.

Incertitude encore plus grande pour la pollution atmosphérique. Le camion renifleur d'Air-Parif, expédié au Koweït par le ministère français de l'environnement, est revenu bredouille. Ses capteurs et analyseurs ont été littéralement asphyxiés par un épais nuage de suie grasse.

Les effets de la guerre

Les passagers du *Mount-Mitchell* auront au moins dans leur cabine le rapport établi par Greenpeace qui, en août 1991, fit cingler vers le Golfe l'un de ses bateaux pourfendeurs de baleiniers. L'équipage resta deux mois sur place, mais les observations rapportées – qui portent sur l'ensemble des milieux terrestres et marins de la région – sont assez générales et contiennent peu de données chiffrées scientifiquement vérifiées. Les militants de Greenpeace sont pourtant les seuls à avoir tenté cette approche globale.

Leur rapport évoque d'abord les effets de la guerre sur le désert. Les fortifications des Irakiens, les mouvements de blindés, les bombardements (notamment l'usage des bombes à effet de souffle) et les écoulements de brut évalués à 24 millions de tonnes ont profondément altéré les sols : pulvérisation ici, vitrification ailleurs, contamination par hydrocarbure sur 60 % de la surface du Koweït. Les nappes d'eau souterraines sont souillées pour longtemps. Les troupes ont abandonné des monceaux de détritus évalués à plus de 200 000 tonnes. Aussi, au printemps 1991, durant la courte période au cours de laquelle la végétation peut s'épanouir, les champs de bataille du désert n'ont pas fleuri, condamnant à mort les rescapés de la faune locale.

Sur la pollution de l'air, on en sait encore moins. Les observateurs de Greenpeace ont noté comme tout le monde le mélange de suie, de gaz et de produits chimiques qui, au gré des vents, a obscurci le ciel et fait tousser les habitants du Koweït. Quel sera, à long terme, l'effet sur la santé des Koweïtis de cette pollution d'une nature et d'une ampleur sans précédent ? Il est probable que la réduction de l'ensoleillement des régions proches des puits en feu a eu des conséquences limitatives sur la croissance des plantes, sur la température des eaux du Golfe, et donc secondairement sur la productivité marine.



La faune et la flore des eaux du golfe Persique ont beaucoup souffert de la pollution due au pétrole répandu par les Irakiens.

La résistance de la faune et de la flore

Même limité au milieu marin, l'état des lieux sera diablement délicat à dresser pour les chercheurs du *Mount-Mitchell*. D'abord, contrairement à une image courante, le golfe Persique est un milieu biologiquement assez riche. Les côtes sont fréquemment bordées de marécages, de mangroves et même de récifs coralliens, qui sont autant de réservoirs d'espèces. Aussi les eaux sont-elles poissonneuses. Non seulement les pêcheurs locaux y remplissent leurs filets, mais on y trouve des crabes, des crevettes, des langoustes, des tortues-luth, des dauphins et des dugongs, vaches marines pesant de 150 à 200 kilos et qui broutent les prairies sous-marines. Les oiseaux ne sont pas moins nombreux : cormorans, sternes, pétrels, grèbes, aigrettes, hérons et canards, notamment. Comment cette faune a-t-elle encaissé l'arrivée massive du brut ? On estime que les pertes des terminaux en mer auraient pu dépasser 1 million de tonnes. Quelque 600 000 tonnes se seraient évaporées au cours des cinq premiers jours, avant d'atteindre le rivage. Là, environ 240 000 tonnes ont été récupérées par des bateaux spéciaux au large de l'Arabie saoudite. Seraient restées environ 280 000 tonnes (soit davantage que la marée noire de *l'Amoco-Cadiz*) qui ont stagné le long des côtes occidentales du Golfe. Le pétrole s'est durci, agglutiné, échoué sur les plages, ou bien a coulé avant d'être recouvert de sable. Les écologistes craignent que ces poches ne suintent pendant de nombreuses années, exposant l'écosystème à une pollution chronique.

Les optimistes font observer que les espèces vivantes du Golfe y sont accoutumées. En effet, certains gisements sous-marins ont toujours laissé échapper leurs réserves. Ce phénomène, relevé également dans le golfe du Mexique et évalué actuellement par certains foreurs à 350 000 tonnes par an, n'a pas manqué d'entraîner une adaptation des espèces. S'y ajoutent depuis le début du siècle les déversements accidentels des tankers et des plates-formes offshore. Ces déjections égalent celles de *l'Exxon-Valdez*. Dernier avatar : on a calculé que durant le conflit Iran-Irak, c'est-à-dire de 1980 à 1988, les écoulements annuels par faits de guerre ont atteint 220 000 tonnes, soit l'équivalent d'une marée noire type *Amoco* chaque année. Bref, les eaux du Golfe sont saturées d'hydrocarbures, et pourtant elles ne sont toujours pas mortes.

Laboratoire naturel

C'est précisément cette singularité qui attire les scientifiques américains. Car ces divers épanchements n'ont jamais été traités. Les chimistes des pays développés s'évertuent pourtant depuis deux décennies à mettre au point des produits gommant les marées noires. Ils ont d'abord proposé des poudres à base de calcaire ou d'argile, qui alourdissent le film d'hydrocarbure et le font couler. Le nettoyage est rapide, spectaculaire, mais purement visuel. On a dissimulé le pétrole au fond de la mer d'où tôt ou tard il remonte à petites doses. L'action des substances dispersantes est également immédiate, mais la couche de surface se transforme alors en une émulsion qui flotte sur 1 mètre d'épaisseur. L'opération élimine les risques d'incendie et, en augmentant la surface de contact entre les goutelettes d'hydrocarbure et l'eau, elle facilite leur biodégradation. Certains de ces émulsifiants reconnus comme toxiques ont été abandonnés. Pour nettoyer les rochers englués, on a largement utilisé aussi l'eau chaude sous pression. Mais le liquide porté à 70 ou 80 degrés stérilise toute vie et entraîne le brut à la mer. Le problème reste entier.

Le dernier procédé consiste à encourager les nombreuses bactéries marines digérant le pétrole. Elf Aquitaine a mis au point un produit – l'Inipol – qui, après de minutieux essais par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA), a été employé pour nettoyer les rivages d'Alaska souillés par les épanchements de *l'Exxon-Valdez*, en 1989. Par l'azote et le phosphore qu'il contient, l'Inipol dope les bactéries et accélère leur travail. Non toxique, il a la propriété de coller aux molécules de pétrole et n'est donc pas dissous par les marées. En trois semaines, le goudron est dégradé, blanchi et neutralisé. Il a suffi de pulvériser 500 kilos de cette « potion magique » pour nettoyer, paraît-il, 200 kilomètres de rivage des 5 000 tonnes de brut qui les noircissaient.

Mais l'opération, qui s'est déroulée en trois campagnes d'été, coûte cher. Le jeu vaut-il la chandelle, surtout sur des côtes non touristiques ? Peut-être les chercheurs du *Mount-Mitchell* rapporteront-ils la réponse de ce laboratoire naturel qu'est le Golfe. Ils la livreront lors d'un colloque scientifique qui se réunira à l'UNESCO au début de 1993.

MARC AMBROISE-RENDU

(1) Cette mission est organisée par l'US National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA), l'Organisation régionale pour la protection du milieu marin et la commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO.

Pour l'amour des molécules

Le biologiste théoricien Jacques Ninio, chercheur au CNRS, s'alarme de l'évolution actuelle de sa discipline

POUR M. Jacques Ninio, directeur de recherche au CNRS, deux espèces ont fait leurs preuves dans l'histoire des sciences : les pommes et les tortues. « *Les pommes ont bien marché avec Newton, les tortues avec Darwin.* » Il lui reste les idées. Librement exprimées dans son dernier ouvrage, *la Biologie buissonnière* (1), elles composent un portrait sans fard et sans trop d'optimisme de la biologie actuelle. Une discipline que Jacques Ninio honore depuis près de trente ans, et qui souffre aujourd'hui, selon lui, de « *dégénérescence* ».

Dès sa sortie de Polytechnique en 1963, Jacques Ninio se lance dans la recherche. La vie d'entreprise n'est pas faite pour lui. Trop individualiste. Il a vingt et un ans. Les revues scientifiques commencent à être envahies par une nouvelle entité : l'ADN (acide désoxyribonucléique), support biochimique du patrimoine héréditaire. « *On avait, c'est vrai, le sentiment qu'une grande aventure commençait.* »

Dans ce domaine où tout ou presque reste à découvrir, l'ingénieur devenu biologiste s'abandonne très vite au charme des chemins de traverse. Des ARN de transfert, il passe à la réparation de l'ADN, aux origines de la vie. Puis, après un détour par l'immunologie, aux mécanismes de la perception et de la mémoire humaine (2). Inventif et enthousiaste, Jacques Ninio commence déjà sa *Biologie buissonnière*.

L'intelligence des molécules

« *Les objets biologiques ne sont pas taillés dans le métal*, précise-t-il. *Leur matière est une matière molle, à laquelle l'intelligence informatique (donc, la nôtre) ne s'applique pas. Les molécules n'ont pas d'yeux, pas d'oreilles, pas de cerveau. Et pourtant, la cellule s'y retrouve.* » Suffisamment pour que ses milliers d'agents biologiques, qui interagissent en permanence entre eux, s'entendent à produire une action organisée.

Par quels mécanismes ? Comment une molécule (acide nucléique, enzyme, hormone ou anticorps) parvient-elle à choisir parmi la multitude des coéquipiers qui se proposent à elle ? « *Imaginez un danseur qui entre dans une salle de bal à la recherche d'une partenaire. Il en rencontrera plusieurs, fera quelques tours de piste avec certaines d'entre elles, changera, reviendra...* »

Mais comment le choix se sera-t-il fait si, à l'issue du bal, commence une histoire d'amour ? On ne le saura jamais. « *Il en va exactement de même pour les molécules*, résume Jacques Ninio. *On ne comprend pas vraiment pourquoi elles se rencontrent ; la seule chose que l'on peut faire, c'est estimer à quel point elles se plaisent en mesurant le temps qu'elles passent accolées l'une à l'autre.* »

A l'entendre évoquer les subtils ballets auxquels se livrent les éléments qui composent les cellules vivantes, on comprend mieux la virulence avec laquelle Jacques Ninio s'insurge contre le réductionnisme actuel de la génétique moléculaire. « *La recherche en biologie est en train de se vider de sa substance*, affirme-t-il. *Elle est devenue une discipline d'observation, dont le raisonnement est quasiment absent. On fait des séquences de gènes, de protéines. Et l'on ne cesse d'investir dans le génie génétique, sous une pression essentiellement économique.* »

Jacques Ninio ne nie pas, bien sûr, que cette recherche ouvre des perspectives essentielles dans le domaine industriel, biomédical ou agronomique. Ni que l' « *on peut faire de l'excellente biologie moléculaire en ignorant tout des mathématiques* ». Il déplore, en revanche, que cette recherche se fasse trop systématiquement au détriment de la science fondamentale, celle de la conceptualisation et – parfois – des grandes découvertes.

« *Sur ce point, les biotechnologies ont eu un effet très négatif, tout à fait perceptible en France*, insiste-t-il. *Les étudiants recrutés dans les laboratoires ces dernières années, auxquels on a confié des expériences de génie génétique, sont devenus de très bons techniciens de laboratoire, mais n'ont pas eu la moindre occasion de développer des réflexions originales sur leur sujet de recherche.* »

CATHERINE VINCENT

Lire la suite page 18

(1) *La Biologie buissonnière*, de Jacques Ninio. Seuil, 170 p., 89 F.

(2) *L'Empreinte des sens*, de Jacques Ninio. Odile Jacob, 1989.

Un congrès à Chicago

Le geste ou le verbe

CHICAGO

de notre envoyée spéciale

Quels sont les mécanismes innés nécessaires à l'acquisition du langage ? A quelles structures mentales et biologiques fait appel cet apprentissage, naturel autant qu'universel ? Extraordinaire produit de l'évolution, la parole est, dit-on, le propre de l'homme. A l'issue d'une longue étude sur la manière dont les enfants sourds-muets acquièrent le langage des signes, présentée lors du congrès annuel de l'AAAS (American association for the advancement of science) qui a actuellement lieu à Chicago (*le Monde* daté 9-10 février), Mme Laura Petitto, psychologue à l'université de Montréal (Canada), vient de montrer que la réalité était sans doute plus complexe.

La maîtrise de la parole, on le sait, implique des étapes successives extrêmement programmées dans le temps. Le babil, délice des parents, apparaît généralement entre sept et dix mois. Les mots suivent entre douze et dix-huit mois, leurs premières associations entre dix-huit et vingt-deux mois. Vient ensuite le dur apprentissage des tournures syntaxiques, dans lequel erreurs et lacunes se reproduisent à l'identique chez tous les enfants. Toute la vie durant, il restera ensuite à acquérir les subtilités de la langue. Mais dès les trois premières années, l'essentiel est en place. Et durant toute cette période, le programme biologique donnant accès à la parole se déroule de façon absolument prévisible, avec un rythme propre qui doit peu, à ce stade, à l'entourage familial.

Lorsque la parole est impossible, que se passe-t-il ? « *Qu'ils apprennent à parler ou à « signer », les enfants passent au même moment par les mêmes étapes* » explique Mme Petitto. Les petits sourds-muets, en effet, apprennent le langage des signes exactement de la même manière, à la même vitesse et selon les mêmes modalités qu'un autre apprend sa langue maternelle.

Entre sept et dix mois, les bébés acquièrent ainsi la structure syllabique en babillant avec les mains et les doigts, selon des signes répétitifs qui se distinguent nettement de leurs gestes ordinaires. Plus étonnant encore : lorsqu'un enfant entendant est élevé dès son plus jeune âge dans un milieu où l'on pratique à la fois la langue parlée et la langue des signes, il devient « bilingue » de la même manière qu'un enfant élevé par des parents de langues différentes.

« *Si le cerveau humain était spécifiquement programmé pour la parole, ces enfants privilégieraient à un moment ou à un autre la langue parlée* », constate Laura Petitto. On savait de longue date qu'un enfant privé de parole et de son, confronté au langage gestuel, développait les mêmes capacités de communication que les autres. On découvre aujourd'hui que cet apprentissage, réalisé dans de bonnes conditions, s'effectue tout aussi naturellement, sans plus d'efforts ni de temps que celui de sa langue maternelle.

Ca. V.

SCIENCES • MEDECINE

Les beaux restes des outils de pierre

La puissance des appareils d'analyse actuels permet de savoir à quoi ont servi les vestiges des industries lithiques qui sont parvenus jusqu'à nous

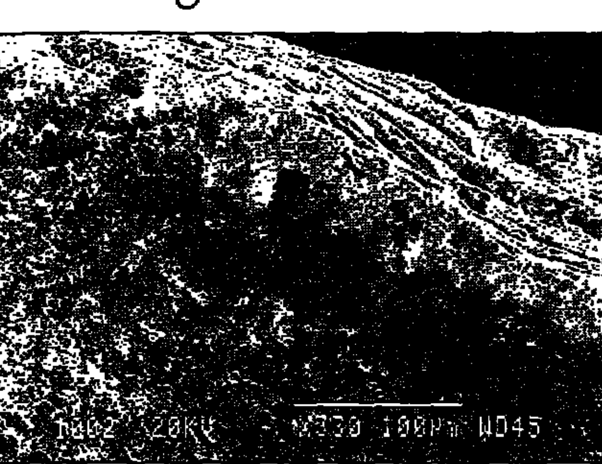
UN couteau égyptien en silex datant du quatrième millénaire avant Jésus-Christ, c'est-à-dire des temps prédynastiques, a été utilisé à couper des végétaux et aussi un peu de matières carnées. Tels autres ont uniquement servi à travailler, l'un, des roseaux, l'autre, de la viande. Des outils préhistoriques de silex trouvés dans des régions tempérées ont été employés à couper les uns des céréales, les autres des noisetiers, les troisièmes des pins ou des bouleaux. Bien entendu, aucun document écrit n'est à l'origine de ces précisions : dans ces temps lointains, l'écriture n'avait pas été inventée et, de toute façon, même lorsque l'on a su écrire, on ne tenait pas de comptes rendus détaillés de l'emploi des outils.

Il y a une quarantaine d'années, le Soviétique S. A. Semonov avait trouvé une méthode pour «lire» les traces laissées par les usages sur les lames ou éclats de pierre. Chaque usage, en effet, laisse sur l'outil des traces caractéristiques. S. A. Semonov avait donc imaginé de tailler des outils de pierre semblables aux outils anciens et, avec eux, de travailler le matériau (bois, peau, céréales, etc.) suggéré par les hypothèses des archéologues. Après comparaison, on attribuait tel usage à tel outil. Ces études par analogie étaient donc plus ou moins subjectives et, par voie de conséquence, pouvaient donner des résultats ambigus ou même erronés.

Le département des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre et le Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye possèdent ainsi depuis longtemps des outils préhistoriques égyptiens de pierre provenant de nécropoles fouillées au siècle dernier (et donc mal fouillées selon les critères de l'archéologie actuelle). Ces outils avaient toujours été classés en tant que «couteaux sacrificiels», terme vague et imprécis.

Des méthodes non destructives

A partir de 1990, Marianne Christensen et Philippe Walter, tous deux du laboratoire de recherche des Musées de France (au Louvre), ont eu l'idée d'utiliser, pour l'étude des traces, les nouveaux et puissants appareils dont leur laboratoire dispose depuis 1989 : microscope électronique à balayage couplé à un détecteur de rayons X, et surtout AGLAÉ (accélérateur Grand Louvre d'analyse élémentaire) avec ses méthodes d'analyse par spectrométrie de rétrodiffusion élastique et d'analyse PIXE (émission de rayons X induite par faisceau de protons). Ainsi passe-t-on à une méthode objective puisque fondée uniquement sur la physique et la chimie.





DOCUMENT LRMF — PHOTO : LRMF, DOMINIQUE BAGAULT

Ci-contre, couteau égyptien prédynastique en silex (Musée des antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye) trouvé dans la nécropole d'El Amra. Longueur : 8,5 cm, épaisseur de la partie centrale : 0,5 cm. Cet outil a servi à découper de la viande. Ci-dessus, tranchant d'un outil expérimental vu au microscope électronique. Le «poli» superficiel est fait uniquement d'apatite et de carbonate de calcium venant d'un os gratté.

Ces appareils sont capables de détecter et de doser tous les éléments (ou corps simples) existant dans la nature présents, même à dose infime, sur la surface d'un objet quelconque : pour ne parler que des possibilités d'AGLAÉ, la «cible» de chaque passage dans le faisceau de l'accélérateur, ou «point», a une surface de quelques millimètres carrés à un centième de millimètre carré ; et la machine «voit» et analyse tout ce qui est contenu dans les 10 ou 20 microns (1) les plus superficiels de l'objet à étudier, dosant les éléments présents avec une limite de détection de l'ordre d'une partie par million (ppm). Le tout en quelque quinze minutes pour chaque «point» scruté. AGLAÉ, comme les autres appareils, a donc un «œil» très fin et très précis et, en plus, l'objet étudié ressort absolument intact des diverses machines.

Le silex, dont sont faits la plupart des outils préhistoriques, est constitué par de minuscules sphères de quartz (de 10 microns de diamètre) liées dans un ciment de calcédoine (2). Les cristaux de calcédoine sont beaucoup plus petits que ceux de quartz et s'organisent en fibres microscopiques (1 à 2 microns de long, 0,1 micron de diamètre) qui emprisonnent les grains de quartz. Cette texture du silex explique les découvertes surprenantes qu'ont faites Marianne Christensen et Philippe Walter grâce à AGLAÉ et au microscope électronique à balayage.

A cause d'elle, des débris microscopiques des matériaux travaillés sont coincés dans l'outil et leurs constituants minéraux y sont conservés. Le poli, dont le seul aspect faisait dire aux archéologues qu'un outil avait servi, par exemple, à couper des céréales, ne vient donc pas de l'usure du silex comme on le croyait, mais du remplissage des rugosités (de l'ordre du dixième de micron) de la pierre par les minuscules débris minéraux de la matière travaillée.

Le «poli» ne peut donc pas venir non plus d'un «gel de silice» qui se serait formé par la réaction de la matière végétale sur le silex. Ainsi les deux chercheurs ont-ils retrouvé sur un outil expérimental un dépôt fait de 80 % d'apatite (phosphate de calcium) et de 20 % de carbonate de calcium, deux constituants de la matière minérale de l'os : cet outil avait effectivement servi à gratter un os. De même, les «couteaux sacrificiels» égyptiens ont été utilisés pour découper de la viande comme en témoignent le fer, le soufre, le chlore, le potassium et le calcium détectés dans le «poli».

Il est possible aussi, en se fondant sur la composition des divers végétaux, de savoir lesquels ont été travaillés : les dépôts laissés par les roseaux sont faits de beaucoup de silicium et de quelques pour cent de calcium et de soufre ; ceux des céréales de silicium uniquement ; ceux des noisetiers de beaucoup de calcium et de phosphore et de quelques pour mille de potassium, de soufre et de chlore ; ceux des pins de beaucoup de calcium et de potassium et d'un peu de phosphore, de soufre et de chlore ; ceux des bouleaux de beaucoup de calcium, d'un peu de potassium et de soufre, etc.

Les puissants appareils du laboratoire de recherche des Musées de France permettent aussi de doser les éléments traces présents dans la pierre elle-même et donc d'apporter des renseignements utiles pour retrouver l'origine des silex (ou de toute autre pierre) dans lesquels ont été taillés des outils préhistoriques. De même, l'étude, dans un accélérateur servant à l'analyse PIXE, d'outils en obsidienne (3) trouvés dans les îles du Pacifique a-t-elle permis à une équipe pluridisciplinaire australienne de reconstituer la progression du peuplement polynésien et a-t-elle montré que les «circuits commerciaux» se sont très tôt étirés sur des milliers de kilomètres.

YVONNE REBEYROL

(1) Le terme «micron» est toujours communément employé bien qu'il ne fasse plus partie des dénominations officielles des unités et doive être remplacé par le terme «micromètre». L'un et l'autre désignent une unité de longueur d'un millionième de mètre (ou d'un millième de millimètre). Le terme «micromètre» est aussi le nom d'un appareil très précis de mesure des objets vus sous un très fort grossissement.

(2) Le quartz et la calcédoine sont faits de silice (c'est-à-dire d'oxyde de silicium) presque pure cristallisée. Les cristaux de calcédoine sont toujours minuscules et contiennent de l'eau. Au contraire, les cristaux de quartz peuvent être énormes et ne contiennent pas d'eau.

(3) L'obsidienne est un verre volcanique qui se forme lorsque des laves se refroidissent d'une façon particulière. Les arêtes d'une obsidienne fraîchement taillée coupent comme un rasoir.

La bataille des logiciels scientifiques

Un diagnostic de l'Académie des sciences sur la place de la France face à la concurrence internationale

ON le trouve aujourd'hui dans des secteurs aussi divers que la météorologie et les sciences de la Terre, les opérations financières et l'économie, la physique, la chimie et la mécanique. *«Le calcul scientifique, qui utilise tous les moyens de l'informatique, est devenu un outil universel de l'activité humaine»*. Mais, si *«la France dispose, dans ce domaine, d'atouts naturels dus à sa spécificité culturelle»*, elle ne les exploite pas assez, estime l'Académie des sciences dans un rapport publié récemment.

Aujourd'hui, la simulation numérique sur ordinateur s'impose de plus en plus *«comme un troisième mode nécessaire dans toutes les disciplines»* et, à côté du théoricien et de l'expérimentateur, on trouve de plus en plus souvent l'informaticien. Pour travailler, ce dernier a besoin d'ordinateurs, bien entendu, mais aussi de logiciels. Les chercheurs français sont souvent d'un bon niveau international dans la mise au point de ces programmes d'utilisation spécifiques, et de nombreux grands organismes de recherche ou laboratoires industriels importants ont su développer les leurs. Pourtant, déplorent les académiciens, la plupart de ceux qui sont disponibles sur le marché sont étrangers.

C'est qu'il ne suffit pas de créer, il faut vendre. Or, l'industrialisation et la diffusion de ces logiciels *«obéissent à des lois très voisines de celles des produits culturels comme les programmes de télévision»*. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la conquête du marché par des logiciels américains déjà amortis est difficile à éviter *«sans une action volontariste»* du gouvernement, en concertation avec les pays voisins. La France représente, en effet, un marché trop étroit pour faire vivre une industrie d'édition des logiciels scientifiques qui ne peut avoir qu'une dimension européenne. Ce cadre posé, les sociétés issues de la recherche joueront alors un rôle essentiel, et doivent être soutenues par les pouvoirs publics.

Pour que la France ne perde pas les atouts dont elle dispose dans cette compétition mondiale, les académiciens avancent quelques «recommandations» qui portent aussi bien sur la formation que sur le développement des moyens informatiques. Ils convient, insistent-ils notamment, de développer le calcul scientifique comme discipline autonome, mais il faut aussi que chaque secteur de la recherche prenne en compte la simulation numérique en l'adaptant à son cas particulier, et en créant des enseignements adaptés. Ils recommandent enfin la mise en place de réseaux informatiques nationaux et internationaux à haut débit.

J.-P. D.

▶ ***Le Calcul scientifique*, rapport n° 14 du CADAS (Comité des applications de l'Académie des sciences), rédigé par un groupe de travail dirigé par Robert Dautray.**

Pour l'amour des molécules

Suite de la page 17

La biotechnologie, qui a une vocation essentiellement pratique, doit n'être qu'*«une étape dans une recherche, après laquelle il faut avoir le courage de revenir au sujet tel qu'il était posé initialement*, dit-il encore. *Si quelqu'un veut comprendre le fonctionnement d'une voiture, il peut évidemment passer un certain temps à étudier le tableau de bord. Mais il faudra bien qu'il ait un jour le courage de mettre le nez sous le capot et de regarder le moteur. Après le travail propre et facile sur l'ADN, il faut accepter de se salir les mains.»*

En filigrane de ces propos incisifs, le projet de recherche «Génome humain», dans lequel la communauté internationale s'est massivement investie depuis quelques années. L'objectif : décrypter l'intégralité du patrimoine héréditaire de l'espèce humaine ; définir et entrer sur ordinateur la nature chimique des 3,5 milliards de nucléotides (les «briques» élémentaires de l'ADN) que recèlent nos 23 paires de chromosomes. De quoi remplir deux mille volumes de cinq cent pages chacun, et mobiliser pendant dix ans près de dix mille hommes à temps plein.

Episode dévastateur

A l'instar de nombreux biologistes, Jacques Ninio s'inquiète de ce projet titanesque, qu'il n'hésite pas à qualifier d'*«épisode dévastateur»* pour la biologie moléculaire. Car le «génome humain» se paiera au prix fort : les Etats-Unis y consacrent chaque année 200 millions de dollars (plus de 1 milliard de francs), et la France 250 millions de francs en 1992 (*le Monde* du 24 octobre 1990).

«Les crédits n'étant pas extensibles, des centaines de sujets de recherche couvrant des champs très larges de la biologie seront abandonnés, et le savoir qu'ils entretenaient sera perdu.»

Plus alarmant encore, aucun chercheur n'est actuellement en mesure d'expliquer réellement à quoi servira ce gigantesque décryptage de nos chromosomes. *«Dans le domaine scientifique, les progrès viennent rarement de la connaissance exhaustive d'un objet»*, précise Jacques Ninio. *A fortiori* lorsque cet objet, en l'occurrence notre patrimoine héréditaire, se compose à 10 % seulement de gènes et à 90 % d'un matériel génétique improprement appelé «ADN inutile», mais dont le rôle, à l'heure actuelle, reste pour l'essentiel inconnu.

«Personne ne croit sérieusement que le séquençage intégral du génome humain va permettre à la médecine de faire des progrès considérables, ni de mieux guérir les malades atteints d'affections héréditaires, ajoute-t-il. *La démarche est tout autre, et devient en revanche parfaitement justifiée, lorsqu'elle consiste à étudier sous tous leurs aspects – y compris génétiques – un certain nombre de maladies graves (cancers, myopathies) pour mieux comprendre et prévenir leur développement.»*

A parler si franc, Jacques Ninio se retrouve un peu seul. Peu d'étudiants, peu de chercheurs dans son laboratoire de l'institut Jacques-Monod (université Paris-VII), où il poursuit depuis plusieurs années ses explorations théoriques. Il vient d'ailleurs d'obtenir son détachement pour deux ans à l'Ecole normale supérieure, *«chez les physiciens»*. Au laboratoire de physique statistique de l'ENS, il compte poursuivre ses recherches actuelles sur la géométrie de la perception visuelle, et aborder, à l'aide de la vision stéréoscopique, ces régions du cerveau où se construit *«une représentation intelligible du monde extérieur à partir du fouillis des impressions brutes reçues par les organes des sens»*.

CATHERINE VINCENT

Bibliographie

La santé au secours des politiques

par Claude Evin

LA brièveté du titre du dernier livre du professeur Claude Got (1) traduit l'ambition autant que la témérité de son auteur. C'est une analyse exhaustive de notre système de soins qu'il nous propose, ce sont aussi et surtout des propositions précises de réformes qu'il formule, de la délivrance des prestations à leur financement, en passant bien sûr par la mise à sa juste place, prioritaire, de la prévention primaire. Je crois bien connaître Claude Got pour lui avoir confié deux missions à mes yeux capitales, l'une sur le sida, l'autre sur la santé publique en collaboration avec quatre autres éminents spécialistes. Je n'ai donc pas été surpris de voir Machiavel et Epicure dans ses maîtres à penser. Mais, en l'espèce, je suggérerais à l'auteur de relire Camus qui, avant lui, dans *le Mythe de Sisyphe*, s'étonnait du paradoxe apparent voulant que des gens meurent pour les raisons mêmes qui font que la vie vaut la peine d'être vécue.

Que n'a-t-on lu ou entendu quand Michel Rocard, sur ma proposition après le rapport du professeur Got et de ses collègues, a décidé d'engager sa responsabilité politique sur le texte de prévention du tabagisme et de l'alcoolisme !

Tout, du ridicule au plus absurde, fut dit, certains osant même rappeler en référence l'ordre moral de Vichy. Comment ne pas être choqué par l'amalgame entre cette période sombre de notre Histoire et une décison courageuse qui n'eut que deux précédents, sous l'autorité, respectivement, de Pierre Mendès France et de Simone Veil. Refuser le conditionnement au malheur et à la souffrance est le devoir d'un homme politique responsable qui a pris conscience des ravages et du gâchis dont sont coupables le tabagisme et l'alcoolisme. Je fus peiné, j'ose l'avouer, de ne pas être compris, du moins au début, de certains de mes amis, hommes de progrès pourtant, qui n'avaient pas vu qu'au-delà des discours la réduction des inégalités, c'est aussi donner les moyens aux plus démunis de résister à ce conditionnement. Ces quelques personnalités en mal de populisme qui ont cru opportun d'en appeler, contre ce texte, à l'esprit gaulois de notre peuple et aux mânes de Vercingétorix oubliaient que, depuis, l'organisation sociale a gagné en justice et solidarité. Malheureusement, le populisme n'est ni de droite ni de gauche. Il est difficile, sinon impossible, de reprendre ici tous les éléments de cet ouvrage très riche et qu'il faut lire.

La culture médicale bien sûr, mais aussi technique, politique, sociologique et médiatique de Claude Got est impressionnante. Je souscris à beaucoup de ses analyses et propositions. Le domaine de la santé est à mon sens l'un de ceux où la responsabilité de l'homme politique est le plus engagée. Des accidents de la circulation, où une décision politique diminue de 4 000 le nombre de tués par an sur les routes avec le cortège de souffrances qui les accompagne, à l'alcool et la déchéance qu'il provoque, en passant par le dépistage des cancers, il est bon que soit rappelée – sans jamais faire preuve de dogmatisme – l'importance de certaines décisions, mais aussi hélas parfois, les répercussions désastreuses de leur absence. Lorsque les passions sont apaisées, c'est au citoyen de juger aux actes.

Fort heureusement, Claude Got n'esquive pas le domaine – ô combien conflictuel – du financement de la santé. A cet égard, il démontre bien que «responsabiliser» les assurés – comme nous y engage l'opposition, – c'est-à-dire faire payer toujours plus les assurés sociaux, est largement inefficace, inégalitaire et immoral. Mais je dois avouer alors ne pas très bien comprendre, qu'après avoir démontré l'inanité de la «responsabilisation des assurés» Claude Got évoque la possibilité d'une franchise, en fonction des revenus des assurés, à acquitter par ceux-ci lors de l'achat de médicaments onéreux. En somme, après avoir entendu certains dire qu'il fallait «faire payer les riches», nous devrions nous apprêter à faire payer les riches... malades.

La solidarité entre bien-portants et malades est le fondement de notre système d'assurance-maladie, elle doit le rester. Aux cotisations et contributions qui financent le régime d'assurer la redistribution voulue par le législateur, aux prestations d'assurer sans autre considération que médicale la prise en charge des soins. Seule la maîtrise de l'évolution des dépenses de santé, même si elle est plus difficile que la seule maîtrise des dépenses d'assurance maladie, est acceptable sauf à condamner les catégories les plus défavorisées à la charité telle que saint Vincent de Paul pouvait la pratiquer.

Très bon connaisseur des limites et des blocages de notre système de santé, l'auteur propose des réformes considérables remettant profondément en cause le rôle des partenaires sociaux, c'est-à-dire des syndicats et de l'Etat.

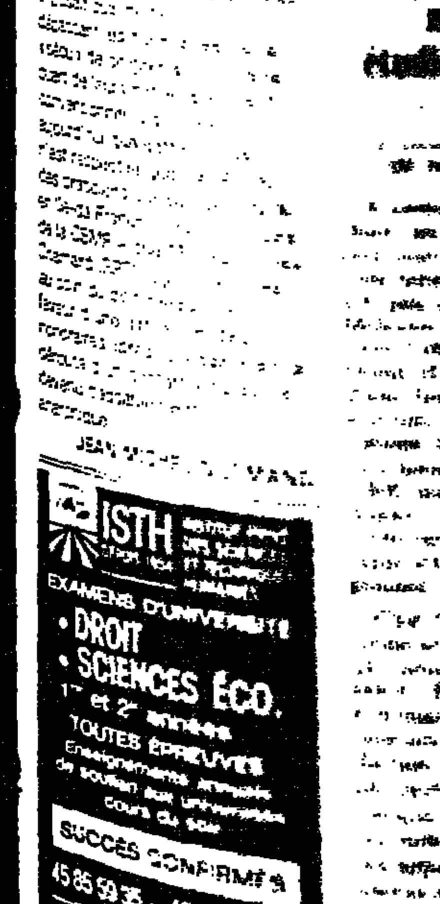
Si l'immobilisme constaté pendant près de vingt-cinq ans à la CNAMTS – sauf pour instaurer le secteur II en 1980 – ne plaide pas en faveur du système actuel, je crois qu'il faut néanmoins donner une chance au nouveau conseil d'administration. En signant un accord avec le gouvernement à l'automne, il a reconnu ses responsabilités. Il faut certes maintenant que des dispositifs de régulation réelle viennent en application de cet accord-cadre.

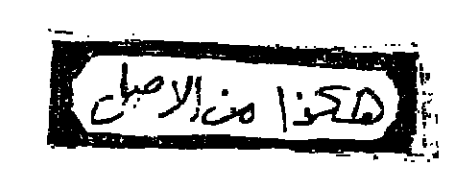
On ne peut enfin qu'être favorable à une certaine décentralisation de la gestion de l'assurance-maladie. C'est le moyen de faire vivre les conventions au plus près de l'intérêt des populations et des professionnels. Les accords que j'ai conclus en février 1991 avec les biologistes et en avril avec les cliniques prévoient d'ailleurs expressément une telle décentralisation de gestion, dès lors que les décisions d'intérêt national auront été prises. Définir et mener une politique de santé est une tâche difficile qui ne peut être menée à bien sans volonté politique forte et un certain courage. Rares sont les volontaires. La lecture de cet ouvrage pourrait pourtant susciter des vocations tant il apparaît évident que le domaine traité reste un des rares où le consensus n'est pas acquis et où les décisions politiques à prendre peuvent modifier ou non notre société, resserrer ou distendre les liens de la communauté nationale.

L'autorité morale des hommes politiques ne se restaurera ni par incantation ni par des discours populistes. Elle renaîtra de leurs actes et de l'exercice de leurs missions. La santé est sans aucun doute l'un des champs de cette réhabilitation du politique.

(1) *La Santé*, par le professeur Claude Got, Editions Flammarion, 456 pages, 150 F.

▶ **Claude Evin, député (PS) de la Loire-Atlantique, est ancien ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale.**





BILLET

La patience de M. Bianco

En décembre 1991, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, avait prévenu les syndicats de médecins qu'il n'était pas question de renvoyer *« aux calendes grecques, à Pâques ou à la Trinité »* la définition d'un *« véritable engagement sur des mécanismes de régulation »* des dépenses de santé (*le Monde* daté 1er-2 décembre 1991).
Lundi 10 février, commentant les *« conditions suspensives »* opposées la veille par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) aux propositions de la Caisse nationale d'assurance-maladie, M. Bianco a souligné que sa *« patience a des limites »*. Mais, a précisé le ministre, il est souhaitable de donner encore *« quelques semaines »* aux syndicats médicaux avant d'imposer un dispositif permettant de freiner la dérive des remboursements.
« Quelques semaines », c'est-à-dire aux alentours de Pâques...
Bien que ses mises en garde commencent à perdre de leur impact, il serait injuste d'accuser M. Bianco d'être un ministre velléitaire. D'abord parce qu'il est parvenu à convaincre plusieurs professions médicales (les cliniques privées, les ambulanciers, les biologistes et les infirmières libérales) de conclure des accords de modération. Ensuite, parce qu'au cours de la dernière période, les contraintes politiques qui pèsent sur son action ont réduit considérablement sa marge de manœuvre.
L'accord conclu en octobre avec la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) impose à M. Bianco de ne pas se démarquer de cette dernière. Or, celle-ci – dont le conseil d'administration devait se réunir mardi – n'a pas l'intention de faire de nouvelles concessions aux médecins mais elle semble très soucieuse de calmer le jeu. Plus grave, tout paraît indiquer que les syndicats de médecins considèrent que, compte tenu des hypothèques qui pèsent sur la durée de vie (et, donc, sur l'autorité) du gouvernement, les pouvoirs publics n'ont pas la capacité de s'engager dans une épreuve de force. D'autant plus que l'excédent artificiel de la branche maladie de la Sécurité sociale prévu cette année ne plaide pas en faveur d'une *« action chirurgicale »*.
En attendant, M. Bianco ne cache pas son amertume. Alors que la convention de mars 1990 imposait aux médecins dépassant les honoraires de la « sécu » de soigner au moins le quart de leurs patients au tarif conventionnel, il s'avère aujourd'hui que cette obligation n'est respectée que par 42 % des praticiens concernés (10 % en Ile-de-France). Les exigences de la CSMF – que M. Jean-Yves Chamard (RPR) juge *« frappées au coin du bon sens »* – en faveur d'une extension des honoraires libres, consacrerait la déroute d'un système de santé devenu passablement anarchique.

JEAN-MICHEL NORMAND

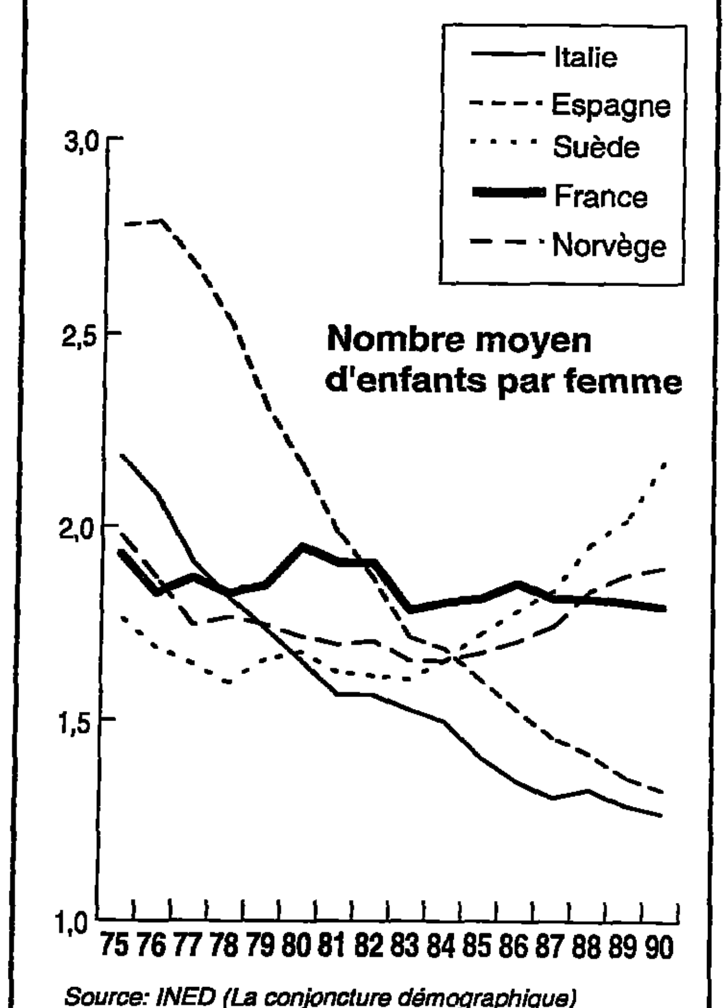
L'évolution démographique de l'Europe

Nord fertile, Sud stérile

Faut-il parler du « Nord fertile » pour la population de l'Europe, comme on le fit longtemps pour celle de la France ? La chute de la fécondité s'arrête au nord de l'Europe et s'accélère au sud. Dans *Population et sociétés*, bulletin mensuel de l'Institut national d'études démographiques (INED), M. Gérard Calot, directeur de cet établissement, met en évidence ces évolutions inversées.

Ainsi, en 1990, la hausse du taux de fécondité enregistrée en Suède depuis le début des années 80 – après un déclin de quinze ans – s'est encore accentuée, pour atteindre un chiffre rare aujourd'hui en Europe : 2,17 enfants par femme (1). Cette remontée touche aussi la Norvège (1,9) et la Finlande (1,7) et l'on constate une stabilisation, voire une légère hausse, en Belgique et aux Pays-Bas (à 1,6) et dans l'ex-RFA (1,4), suivant l'exemple de la France (où le taux reste depuis près de quinze ans à 1,8). Au contraire, dans les pays méridionaux (*le Monde* du 25 avril 1989), la chute s'accélère jusqu'à un niveau proche de 1,3 en Italie, à peine plus élevé en Espagne, au Portugal et en Grèce. La taille des familles continue à diminuer, le nombre de familles sans enfants à augmenter.

Parallèlement, la descendance finale (c'est-à-dire le nombre total d'enfants qu'une femme a eus) s'est stabilisée pour les générations nées vers 1950-1955, en Suède (à 2) et en Finlande (à 1,85) comme en France (à 2,1), grâce à l'arrivée de naissances plus tardives. Selon M. Calot, on devrait y parvenir en Belgique



Source : INED (La conjoncture démographique)

avec les générations 1955-1960 (à 1,8 environ), dans le reste de l'Europe de l'Ouest seulement avec celles nées après 1960 : à 1,9 en Angleterre, au-dessous de 1,8 ailleurs (et même vers 1,5 dans l'ex-RFA).

Autre mouvement international : la recrudescence des mariages, après une baisse de quinze ou vingt ans, qu'évoque Mme Catherine Launay dans le dernier numéro d'*INSEE Première*. Dans l'ex-RFA, on a retrouvé en 1990 le niveau de 1972, que l'on avait atteint au Danemark comme en Suède dès 1988. En Italie ou en France, la remontée est plus faible (2), mais elle se confirme pour la troisième année consécutive (*le Monde* du 21 décembre 1991). Dans l'Hexagone, le développement de l'union libre et la multiplication des naissances hors mariage (28 % du total en 1989) n'empêchent pas des « régularisations » ultérieures. De plus en plus d'enfants assistent ainsi au mariage de leurs parents : en 1990, 18 % des mariages ont ainsi légitimé des enfants (67 000 au total). La proportion a été multipliée par 2,5 depuis 1980.

A cette recrudescence de noces en France, les étrangers prennent une part croissante, à travers les mariages mixtes (30 543), en forte croissance pour la deuxième année consécutive : en 1990, ils ont représenté 10,7 % du total, contre 6,2 % en 1980. Sur ces mariages mixtes, 40 % concernent aujourd'hui des personnes originaires d'Afrique ou de Turquie, et 21 % seulement du Portugal, d'Espagne ou d'Italie (contre 42 % en 1980).

GUY HERZLICH

(1) Il serait toutefois un peu retombé en 1991.

(2) En France, il y a eu 287 099 mariages en 1990, contre 416 052 en 1972.

Au terme de négociations menées à Séoul

La France ouvre ses frontières aux automobiles coréennes

Interdites jusqu'à présent, les automobiles coréennes vont maintenant pouvoir franchir les frontières de l'Hexagone. Annoncé lundi 10 février par le ministre de l'industrie M. Dominique Strauss-Kahn, en voyage à Séoul, cet accord a été conclu pour favoriser le choix de la France comme fournisseur du train à grande vitesse pour lequel les Coréens doivent donner une réponse à leur appel d'offres en avril prochain.

La France était jusqu'à présent le seul pays européen complètement fermé aux importations d'automobiles coréennes. Fabriquées par quatre constructeurs (Hyundai, Daewoo, Kia et Ssangyong) elles ont déjà réussi leur percée aux Etats-Unis où plus de 300 000 véhicules sud-coréens ont été vendus en 1991. Des chiffres encore relativement faibles mais qui pourraient réveiller les craintes des constructeurs nationaux. Non seulement parce qu'ils vont devoir affronter de nouveaux concurrents connus pour leur politique de prix agressive. Mais aussi parce que la Corée pourrait servir de plate-forme d'exportation aux constructeurs japonais, qui ajouteraient ainsi leurs véhicules fabriqués sur ce territoire à leur quota. Les accords négociés à Bruxelles en juillet dernier sont en effet relativement ambigus sur ce point.

Au ministère de l'industrie, on minimise néanmoins la portée de cet accord, arguant du fait que cette ouverture était de toute façon inévitable dès le 1er janvier 1993 et qu'elle ne devrait porter que sur quelques centaines de véhicules.

A la suite d'un rapport parlementaire

Le Crédit agricole repart en guerre contre l'extension des services financiers de La Poste

La Fédération nationale du crédit agricole (FNCA) prend une nouvelle fois la tête de la croisade contre l'extension des services financiers de La Poste. Et M. Yves Barsalou, président de la fédération, est décidé à user de toute sa puissance.

M. Yves Barsalou a déclaré, lundi 10 février, que *« l'extension des services financiers de La Poste sera au centre »* des assemblées générales des 3 000 caisses locales du Crédit agricole, animées par 40 000 administrateurs, qui auront lieu surtout en mars et en avril, lors d'une période politiquement sensible.

La polémique, que l'on croyait provisoirement éteinte, rebondit à la suite de la publication du rapport d'information de M. Jean-Pierre Fourré, député (PS) de Seine-et-Marne et membre de la commission de la production et des échanges. Il propose l'extension des services financiers de La Poste à la distribution de prêts à la consommation pour le compte de tiers et de prêts immobiliers sans épargne préalable, hors plan et compte d'épargne-logement.

La fureur de la FNCA est d'autant plus grande que M. Fourré s'appuie sur une étude demandée par le gouvernement à M. Yves Ullmo, secrétaire général du Conseil du crédit, publiée en septembre 1991, qui semblait défavorable à l'extension des services financiers de La Poste. Une position que M. Ullmo n'a pas manqué de réaffirmer.

Mais M. Fourré juge la construction de l'étude de M. Ullmo *« ambiguë »* et *« les comptes rendus faits dans la presse trop simplifiés »*.

L'AFB également inquiète

« La possibilité existe, à certaines conditions très précises, d'une extension des produits offerts par La Poste », précise-t-il dans le rapport. Pour le plus grand plaisir de M. Yves Cousquet, président de La Poste, qui se réjouit de préconisations *« conformes à la volonté constante de La Poste d'améliorer les services offerts à sa clientèle »*.

De son côté, l'Association française des banques (AFB) constate avec inquiétude le succès des produits d'épargne lancés par La Poste, et notamment d'Evolys, en décembre 1991. Ce fonds commun de placement, à rendement garanti sur trois ans, a collecté plus de 10 milliards de francs alors que l'objectif initial ne dépassait pas 3 milliards. Qu'en sera-t-il d'Evolys 2 lancé en mars ?

Consciente du danger, l'AFB a intitulé son dernier bulletin hebdomadaire : *« La Poste doit rester La Poste »*. Le bras de fer entamé au printemps 1990 lors de la réforme du statut de La Poste et de France Télécom n'est pas arrivé à son terme. D'autant que les pouvoirs publics et le PS sont loin d'adopter une position claire.

ÉRIC LESER

Poursuivant le mouvement de concentration

Deux groupes laitiers néerlandais étudient une fusion

AMSTERDAM

de notre correspondant

A compter du 1er janvier prochain, les Pays-Bas ne compteront sans doute plus que deux coopératives laitières contre cinq en 1989. Un peu plus de deux ans après Melkunie et Campina, les coopératives Coberco et Friesland Frico Domo (FFD), elles-mêmes issues d'une fusion, viennent d'entrer à leur tour dans la danse des concentrations. Les 9 600 producteurs laitiers membres de la première et les 5 800 membres de la seconde ont donné leur feu vert, lundi 10 février, à la mise à l'étude d'un rapprochement rapide des deux groupes.

C'est l'une des plus importantes coopératives laitières européennes qui pourrait ainsi prendre naissance. Elle « pèserait » plus de 4 milliards de kilos de lait par an (destinés pour la moitié à la production de fromages) et dégagerait un chiffre d'affaires annuel de quelque 7 milliards de florins (21 milliards de francs). La baisse des apports de lait consécutive aux quotas européens et la limitation des exportations hors CEE qui se profile à l'horizon des négociations du GATT motivent cette fusion.

Ch. C.

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• ***Croissance* : + 1,6 % en 1992 selon des analystes.** – Selon cinquante analystes américains interrogés par la revue spécialisée *Blue Chip Economic Indicator*, la croissance aux Etats-Unis devrait enregistrer un taux de 0,5 % en rythme annuel pour le trimestre en cours, suivie d'une progression de 2,2 % au deuxième, 3,1 % au troisième et 3,3 % au quatrième trimestre 1992. Pour l'ensemble de l'année, les experts tablent sur une croissance de 1,6 %. Ces prévisions sont en léger retrait sur celles faites par le même groupe d'analystes en janvier. Ils prévoyaient alors une croissance de 0,8 % au premier trimestre mais tablaient déjà sur une progression annuelle de 1,6 %. Dans son projet de budget transmis au Congrès fin janvier, l'administration américaine prévoyait pour sa part une croissance de 1,5 % en 1992.

FRANCE

• **Expansion : + 2 %, selon le Crédit lyonnais.** – Dans sa note de conjoncture publiée le 10 février, la direction des études économiques du Crédit lyonnais prévoit que la croissance de l'économie française connaîtra une *« reprise très limitée »* en 1992. La croissance du produit intérieur brut, limitée à 1,2 % en 1991 contre 2,6 % en 1990, serait de 2 % en moyenne annuelle en 1992, tirée principalement par la consommation des ménages (+ 2,1 % contre + 1,6 % en 1991), qui constituera *« la composante la plus dynamique de la demande »*. Le pouvoir d'achat augmenterait de 2 % en 1992 comme en 1991 et le taux d'épargne baisserait très légèrement, revenant de 12,4 % à 12,3 %. Des inquiétudes persistent sur le chômage et le niveau de vie. Quant à l'investissement des entreprises, il devrait progressivement redémarrer au cours de l'année, avec une progression probablement plus marquée au second semestre. La hausse en moyenne annuelle serait d'environ 1,8 %, succédant à un recul de 2,9 % en 1991.

Après soixante-dix ans d'économie planifiée

La Mongolie ouvre sa première Bourse

La Mongolie a ouvert vendredi 7 février la première Bourse de son histoire, dans un ancien cinéma de sa capitale, Oulan-Bator, à une heure jugée propice par les lamas bouddhistes. Cette Bourse a pu être mise sur pied avec l'aide d'économistes américains de Harvard et d'un conseiller de la Banque asiatique de développement.

La Mongolie s'est lancée depuis 1990 dans un vaste programme de libéralisation après soixante-dix ans d'économie « marxiste ». Les privatisations reposent sur la distribution de bons qui peuvent être utilisés pour acheter des actions. Le jeune président de la Bourse, M. Zolzhargal, vingt-sept ans, estime que près de 60 % des 2,1 millions de Mongols ont réclamé leurs bons. Lors de la première séance de la Bourse, vendredi 7 février, 16 000 actions de trois firmes ont été vendues au public pour 3,16 millions de tugriks (435 000 F).

La Bourse d'Oulan-Bator ne sera ouverte au départ que quatre heures chaque mardi, mais devrait passer à une activité de cinq jours par semaine d'ici au mois de juin. Un marché secondaire, où les actions seraient achetées non plus en bons mais en argent, devrait être ouvert vers la mi-1992. Les étrangers seront alors autorisés à acheter des actions, mais ne pourront dépasser le seuil de 49 % du capital d'une société mongole. – *(AFP.)*

Revendu pour la deuxième fois en cinq ans

Le chantier des « vedettes de Cherbourg » s'ouvre à des capitaux du Proche-Orient

CHERBOURG

de notre correspondant

Les Constructions mécaniques de Normandie, plus connues comme étant le chantier naval des « vedettes de Cherbourg », vient de s'ouvrir à des capitaux venus du Proche-Orient. En cinq ans, c'est la deuxième fois que ce groupe, fondé par Félix Amiot, change de propriétaire. La transaction a porté sur quelque 15 millions de francs et elle nécessite l'aval de la direction du Trésor.

Appartenant à la Société financière de Rosario depuis 1987 et présidés par M. André Ravier, un ancien contrôleur général des armées âgé de cinquante-trois ans, les chantiers de Cherbourg, qui emploient cinq cent cinquante salariés, ont été vendus à la Société financière française pour l'industrie de l'armement (SOFFIA), dont les actionnaires sont au nombre de six personnes physiques et une personne morale : la Triacorp International, reconvertie dans le commerce avec le Proche-Orient. La SOFFIA est une société anonyme dont le capital de 1,5 million de francs serait détenu à 33 % par des investisseurs du Proche-Orient. Derrière la SOFFIA, dont M. Ravier ne contrôle que 18 % du capital, on trouve le puissant groupe Indosuez, par le biais d'une de ses filiales bien introduite dans les pays arabes, la Banque française de l'Orient. M. Ravier reste à la tête de l'entreprise.

« Nous avons dans nos cartons, a précisé le PDG du chantier, *des nouveaux petits bâtiments de guerre sophistiqués et des yachts de luxe. Car, après avoir fait la Rolls du navire militaire, on ne peut tomber dans la 2 CV. »* Une canonnière lance-missiles *Combattante* de nouvelle génération serait ainsi proposée actuellement au Koweït, qui doit reconstruire sa marine détruite pendant la guerre du Golfe. Un prototype d'intercepteur ultra-rapide, légèrement armé et à coque en carbone, est en cours de montage et il intéresserait plusieurs petites marines confrontées à des trafiquants divers, au Proche-Orient, en Extrême-Orient, en Amérique centrale et sur certaines côtes d'Afrique.

RENÉ MOIRAND

ÉCONOMIE

SOCIAL

Selon un questionnaire patronal

Près de la moitié des dockers de Dunkerque sont favorables à une mensualisation

Selon les réponses à un questionnaire qui leur a été envoyé par l'Union maritime et commerciale, près de la moitié des dockers du port de Dunkerque seraient favorables à une mensualisation de leurs revenus. Sur 1 032 dockers contactés, 634 ont accepté de participer à l'enquête sur le projet de réforme du statut de travailleur intermittent, appliqué à leur profession depuis 1947. Le choix de cette procédure de consultation avait été arrêté par l'organisme patronal à la suite du refus de la CGT, syndicat unique, d'entrer dans la négociation.

142 dockers envisagent d'accepter des préretraites, 479 optent pour une mensualisation, qui se traduirait par l'intégration dans une entreprise de manutention avec un contrat à durée indéterminée, et neuf préfèrent des mesures de reconversion (quatre réponses sont inexploitables).

A Dunkerque, les entreprises du port envisagent de fournir, dans les prochains jours, la liste des 550 dockers à mensualiser. Depuis l'annonce de la réforme du statut, et le début du conflit, c'est la première fois qu'un tel résultat est obtenu.

A la demande du gouvernement

L'INSEE lance une enquête trimestrielle sur le chômage

L'INSEE va effectuer, à la demande du gouvernement, une enquête trimestrielle sur les évolutions de l'emploi, du chômage et de la population active. Le lancement du nouveau dispositif aura lieu en juin et les premiers résultats seront connus à la mi-septembre. Ainsi disposera-t-on de chiffres établis selon les critères du Bureau international du travail (BIT), inférieurs depuis cinq ans à ceux de l'ANPE, qui sont, eux, publiés mensuellement : 2,4 millions de chômeurs contre 2,8 millions de demandeurs d'emploi.

Jusqu'à présent, l'INSEE réalisait une seule enquête annuelle, en mars, en interrogeant 65 000 ménages. L'institut national de la statistique *« calait »* ensuite ses estimations mensuelles sur les données de l'ANPE. Désormais, les statisticiens s'appuieront sur les renseignements fournis par 20 000 ménages, interrogés par téléphone.

Une « expérience » sur deux ans

« L'expérience », qui est prévue pour deux ans (1992-1993), provoque des réactions, notamment de la part de tous les syndicats de l'INSEE ; dans un tract commun, ils affirment que *« cette commande a (...) été passée contre l'avis des experts de l'emploi et sans aucune consultation du Conseil national de l'information statistique »*. Ils mettent en doute *« la précision des résultats »* et estiment qu'il *« est impossible dans les délais imposés de cerner la fiabilité du chiffre »*. Selon eux, *« un minimum de quatre ans »* serait nécessaire pour s'assurer la valeur d'une telle série.

La direction de l'INSEE met en avant *« un défi intéressant »*. Mais elle reconnaît aussi que les *« résultats seront entachés d'une marge d'incertitude assez grande »*, ajoutant que l'on fera *« de plus en plus référence à des difficultés de précision »*.

AFFAIRES

L'OPA sur le numéro un des eaux minérales

La Bourse table sur une surenchère d'Exor sur Perrier

La reprise des cotations des actions Perrier et de sa maison-mère Exor, lundi 10 février, a entraîné une flambée des cours dans des marchés très actifs, comme si les investisseurs s'attendaient à des surenchères sur ces titres soumis à des offres publiques d'achat (OPA). Ainsi, avec 158 000 titres échangés représentant 2 % du capital de Perrier, le titre s'est apprécié de 7,5 % pour terminer la séance à 1 501 francs. Durant toute la journée, les transactions se sont faites à un niveau supérieur aux 1 475 francs proposés par Nestlé et Indosuez dans le cadre de leur OPA sur le numéro un mondial des eaux minérales. Les initiateurs du raid boursier n'ont pas acquis de titres, car, s'ils l'avaient fait, ils auraient été contraints, selon la réglementation boursière, de relever et d'aligner automatiquement leur prix d'OPA sur celui de leurs achats. Scénario identique pour Exor, où l'action a gagné 8,94 %, terminant la journée à 1 438 francs, alors que le groupe Agnelli a déposé une OPA au cours unitaire de 1 320 francs ; 21 000 titres représentant 0,5 % du capital ont ainsi changé de mains. Dans cette bataille que livrent Nestlé, Indosuez et BSN au groupe Agnelli, via Exor, pour la prise de contrôle de Perrier, les acheteurs de titres de ce lundi ont visiblement tablé sur une surenchère d'Exor et de ses alliés pour contrer la proposition franco-suisse. Toutefois, cette effervescence a été jugée par chaque camp comme purement spéculative. De son côté, visiblement agacée par les fuites concernant ses deux enquêtes sur l'affaire Perrier, la Commission des opérations de Bourse (COB) a condamné *« la divulgation d'extraits de rapports ou auditions susceptibles de mettre en cause des personnes et de porter atteinte à leurs droits »*.

D. G.

ÉTRANGER

La récession outre-Manche

La consommation ne reprend pas en Grande-Bretagne

L'encours des crédits à la consommation a enregistré en décembre 1991 sa baisse la plus importante depuis quinze ans en Grande-Bretagne, contrariant ainsi les espoirs du gouvernement, qui parie sur une reprise de la demande pour mettre fin à la récession démarrée au second semestre de 1990.

En décembre 1991, les nouveaux crédits à la consommation ont augmenté de 4,1 milliards de livres (40,2 milliards de francs) par rapport à novembre. Les analystes attendaient une hausse de 3,6 milliards de livres (35,3 milliards de francs). Mais dans le même temps, l'encours total des crédits à la consommation a chuté de 196 millions de livres, à 30,193 milliards de livres, après un recul de 33 millions en novembre. Cette baisse, la plus importante en quinze ans, illustre une tendance générale depuis plusieurs mois : les consommateurs britanniques préfèrent rembourser leurs emprunts plutôt qu'augmenter leur endettement.

Des chiffres jugés inquiétants par les spécialistes, car ils montrent que l'habitude d'économiser prend le dessus sur celle de dépenser. Sur trois mois, la tendance a été encore plus marquée : l'encours des crédits à la consommation a décliné de 303 millions de livres d'octobre à décembre, soit la première baisse trimestrielle jamais enregistrée par l'Office central de statistiques (CSO) depuis 1975, date de la première publication de ces chiffres.

INDUSTRIE

Avec un chiffre d'affaires de 46,75 milliards en 1991

La parfumerie a progressé de près de 10 %

La Fédération des industries de la parfumerie a rendu public le bilan de ce secteur en 1991. Le chiffre d'affaires des parfums, produits de beauté, capillaires et d'hygiène a été de 46,75 milliards de francs, soit une progression de 8,5 % par rapport à l'année précédente. En 1990, la hausse par rapport à 1989 s'était élevée à 7,2 %. Les exportations représentent 20,5 milliards de francs.

Il existe cependant une importante différence entre les augmentations en valeur et en volume. Ainsi, sur la France, les ventes ont progressé de 7,6 % en valeur, mais seulement 1,5 % en volume. La hausse des prix et le lancement de nouveaux produits expliquent cette différence.

En France, les différents secteurs de la distribution conservent les mêmes parts de marché. Avec 13,3 milliards de francs, la grande distribution représente 50 % du marché. Les ventes en pharmacie ont atteint 2,7 milliards de francs (en progression de 10 % par rapport à 1990) et celles de la distribution sélective 8,2 milliards de francs (en hausse de 6,5 %).

COMMUNICATION

Pub sans alcool

Suite de la première page

A vrai dire, la loi Evin du 10 janvier 1991 (*le Monde* du 29 mars 1990) n'a fait que rendre impossibles les détournements et contournements de la loi Barzach du 30 juillet 1987 (produits voisins sans alcool, parrainage, sponsoring, publicité indirecte), en limitant les supports autorisés, en inversant la lecture de la loi (dans le texte de 1987, tout ce qui n'était pas interdit était autorisé, tandis que, dans celui de 1991, tout ce qui n'est pas expressément autorisé est interdit).

La loi Barzach disposait déjà – outre l'obligation d'un conseil de modération, transformé depuis en message sanitaire précisant que l'abus de l'alcool est dangereux pour la santé – que la publicité *« ne peut présenter les boissons* [alcoolisées] *comme dotées ou dénuées d'effets physiologiques ou psychologiques »*, qu'*« elle ne doit comporter aucune incitation dirigée vers les mineurs ni évoquer d'aucune façon la sexualité, le sport, le travail, les machines et véhicules à moteur »*, ni *« avoir recours à des personnalités connues pour une activité n'ayant pas de rapport avec la production ou la distribution de boissons alcooliques »*.



Le résultat le plus évident de ces dispositions est la déshumanisation du message publicitaire. Finie l'évocation de la fête alsacienne ou bavaroise où l'on brandit des chopes débordantes de mousse, finie l'atmosphère feutrée d'un salon très masculin, tout cuir fauve et tartan où le maître de maison déguste un whisky hors d'âge en compagnie d'un vieil ami, fini le romantisme de la terrasse au clair de lune où smoking et robe du soir donnent, sous les frondaisons de roses, un goût plus pétillant que nature au champagne que partage un couple de jeunes amoureux, finie l'exhibition de filles superbes et à moitié nues qui donnent l'impression que le bonheur est là...

Ces techniques, devenues classiques pour le publicitaire, qui conduisent le consommateur à s'identifier aux acteurs mis en scène avec le produit, sont désormais interdites, tout comme l'utisation de vedettes de cinéma, de sportifs célèbres ou de personnalités diverses. Les seuls humains que la loi autorise sont... les producteurs, et ils sont loin d'avoir une capacité d'évocation aussi large. Les vignobles de champagne et ceux qui les travaillent peuvent difficilement suggérer la vie citadine, luxueuse et festive, cadre où le consommateur de l'or pétillant rêve de se retrouver avec la femme ou l'homme de sa vie.

Constat passif

La disparition de l'humain a entraîné la disparition de son environnement, du lieu attractif où l'action de consommation prenait place et des accessoires symbolisant le confort, le bien-être, la joie de vivre, l'amour, la réussite.

Le vocabulaire du message publicitaire lui-même se trouve appauvri, l'interpellation incitative de l'acheteur potentiel s'étant transformée en constat passif de l'existence du produit : le *« Ricard, sinon rien »* est devenu un *« Ricard, avec de l'eau fraîche »*, le whisky de Grant's (*« la tentation est grande »*) est simplement devenu *« d'origine résolument écossaise »*, les *« 27° de fraîcheur excitante »* de Get 27 n'est plus que *« 21° côté Get 27, 0° côté glaçons »*, la *« sensuelle harmonie »* de Bailey's devient *« the original irish cream »*... *« Les corps, les visages, les gestes, avaient été des adjuvants précieux pour reconstituer des ambiances propices, des atmosphères complices, où pouvaient se lire la soif, l'envie, le plaisir à portée de vue, la tentation à portée de mains, la satisfaction à portée de verre*, écrit Georges Péninou. *Ce relais étant devenu défaillant, c'est au produit lui-même qu'est incombé le soin de se mettre en condition d'être désirable. »*

Alors, que reste-t-il comme déclencheur de l'imaginaire ? Le produit lui-même, dont l'étiquette doit respecter la loi : indication du degré volumique d'alcool, origine, dénomination et composition du produit, nom et adresse du fabricant, mode d'élaboration, modalités de vente et mode de consommation du produit ; ses enveloppes, dont, dit Georges Péninou, *« la liste est extraordinairement limitée »* (bouteilles, boîtes, flacons, emballages, packs, carafes, verres, chopes, coupes...) ; ses emblèmes (écussons, armoiries...) et... l'eau, sous toutes ses formes.

Goutte, gouttelette, perle d'eau, glaçon, *« tous les signifiants optiques du froid et du frais »*. Et enfin les couleurs et les teintes, souvent monochromes, dont on cherche à faire un symbole de la marque. Tout aboutit à un grossissement démesuré du produit, qui envahit toute l'image... sans phrase ou presque.

Un changement peu encourageant pour les producteurs et les publicitaires, peu enclins à franchir *« le difficile passage du langage symbolique au langage de l'information »*. Rien d'étonnant que certaines marques aient – momentanément ? – choisi le mutisme (Heineken, Guinness, Suze, Kronenbourg, Label 5, Famous Grouse, selon M. Péninou), pour se réfugier uniquement dans l'image.

La première sanction, dans les tests d'impact public, est une dégradation *« assez sèche »* des scores de reconnaissance ou d'attribution. Entendez que les consommateurs ne lient plus aussi automatiquement qu'avant le message publicitaire et la marque qu'il défend...

La loi Evin serait donc – pour l'expression publicitaire et à ce seul niveau – d'une efficacité exemplaire. Au moins dans l'immédiat, car les publicitaires n'ont sûrement pas encore exploré toutes les possibilités qui leur restent.

Le succès de la loi Evin sur la pratique publicitaire ne permet en rien de préjuger de son efficacité sur la baisse de la consommation d'alcool. L'effet réel de la publicité sur les ventes et sur la consommation reste sujet de controverse, et il faudra attendre d'autres études et d'autres constats pour en juger. C'est une tout autre histoire.

JOSÉE DOYÈRE

Une diversification manquée

Le groupe suisse Ringier cherche à se retirer du « Point »

Le groupe de presse suisse Ringier souhaite se retirer du capital de l'hebdomadaire *le Point*, dans lequel il détient une participation de 20 %. *Sud-Ouest*, actionnaire à hauteur de 10 %, pourrait en faire autant. Le capital du *Point*, troisième *news magazine* français, est détenu à hauteur de 51 % par la Gaumont que dirige M. Nicolas Seydoux. Les Editions mondiales détiennent 10 % des titres. *« Nous avons fait savoir au management du* Point *que nous souhaitons valoriser nos actions soit par plus-values, soit par dividendes »*, a déclaré M. Jean-Clément Texier, président de Ringier France. En fait, il semble que le groupe suisse n'ait pas trouvé dans *le Point* la base qu'il souhaitait pour une diversification en France puis dans la communauté européenne.

La SOFRES et Nielsen mettent fin à leur GIE sur les sondages d'audiences télévisées

La Société française d'enquêtes et de sondages (SOFRES) récemment passée sous le contrôle de M. Marc Ladreit de Lacharrière et A. C. Nielsen, la filiale française du géant américain, ont mis fin le 7 février au groupement d'intérêt économique (GIE) lancé en 1989 pour la réalisation en commun de sondages d'audiences télévisées.

Le GIE SOFRES-Nielsen gérait à la fois le panel et les résultats de sondages. Cette activité sera désormais assurée par Nielsen seule. La raison de cette séparation tient à la volonté de la Sofres de se diversifier dans le secteur des études quantitatives et au rachat de la Secodip, dont certaines activités entrent en concurrence avec celles où Nielsen est dominant.

American Express accuse Visa de vouloir monopoliser les Jeux olympiques

Le groupe American Express a démenti vendredi 7 février que la campagne de publicité qu'il mène actuellement aux Etats-Unis puisse laisser croire que la société américaine parraine officiellement les Jeux olympiques d'Albertville. Un porte-parole de la société à Paris a indiqué qu'à sa connaissance, aucune poursuite judiciaire n'avait été engagée par le Comité international olympique (CIO) à propos de cette campagne.

D'autre part, dans une lettre adressée à M. Richard Pound, responsable des questions de marketing auprès de la commission exécutive du CIO, le président d'American Express, M. Harvey Golub, accuse le groupement bancaire Visa d'avoir voulu tromper le public en lui faisant croire que seule cette carte de crédit était acceptée sur les sites.

POINT/LA CINQ

Un miroir de l'audiovisuel français

La Cinq mourra-t-elle? Son échec servira-t-il de leçon à tous les apprentis sorciers, hommes politiques, gestionnaires, journalistes qui ont cru pouvoir dompter l'audimat à coups d'émissions racoleuses et courir après l'équilibre avec des tours de table bancals et des comptes mirifiques? Des réponses à ces questions dépend l'avenir du PAF, ce fameux «paysage audiovisuel français» qui n'en finit pas de se chercher entre les nécessités de l'argent et les foucades des pouvoirs. On ne sait pas encore exactement le nombre de chaines généralistes que le marché publicitaire actuel peut supporter : tout dépend des règles et des exceptions. On ignore donc qui osera relancer une Cinq qui a creusé sa propre tombe, un trou de 3,6 milliards de francs. On ne peut dire qui l'emportera d'un Berlusconi avec ses projets de relance sans passif, d'un Bouygues et d'un Rousselet tentés par la chaine «tout-info» ou d'un Jack Lang séduit par une chaîne franco-allemande. Avant que la situation ne se stabilise, La Cinq continuera donc d'être le miroir de l'audiovisuel national. Ses fièvres feront souffrir les professions qui l'alimentent, à commencer par la profession cinématographique qui verrait, avec la disparition de La Cinq, s'envoler une partie de son chiffre d'affaires. Les journalistes paieront leur tribut à cette crise, tout comme Hachette qui s'est fait abuser, et aussi les téléspectateurs qui pourraient voir leur écran virer au noir sur le cinquième canal.

Six années chaotiques à la poursuite du public

L'histoire de La cinq se confond depuis six ans avec ce qu'on a pris désormais l'habitude d'appeler le PAF (paysage audiovisuel français). Comment expliquer qu'une chaîne qui n'a jamais dépassé 15% de part d'audience occupe le centre de ce paysage, nombril très regardé d'un milieu narcissique, vortex où se creusent toutes les dépressions du secteur, autour duquel se nouent toutes les alliances, où s'engloutissent les déficits? Parce que chacune des décisions, largement politiques, qui ont présidé à sa naissance puis à ses transformations, a eu des conséquences sur tous les acteurs du secteur. Et sa continuation ou son remplacement auront la même valeur d'orientation pour l'ensemble du système.

La Cinq fut la première chaîne généraliste commerciale française. On l'oublie trop souvent aujourd'hui que TF 1 incarne ce modèle dans toute sa puissance. Pour François Mitterrand qui avait libéré les radios privées en 1981, et qui sentait bien que le monopole des images craquait de toute part, il urgeait d'ouvrir un peu les vannes de la télévision avant les élections de 1986. Les milliardaires socialisants ne couraient pas les rues, les spécialistes de l'audiovisuel encore moins. C'était assez pour que le gouvernement place cette «liberté» nouvelle entre les mains de Silvio Berlusconi, de Jérôme Seydoux et de Christophe Riboud, fils d'un ami du président qui avait failli le convaincre de transformer Canal Plus en chaîne en clair à l'été 1985.

La télévision française n'avait pas attendu pour découvrir les délices de l'audimètre, les saveurs des variétés racoleuses et l'ivresse des jeux primés. Mais l'émulation italienne allait accélérer cette course... La nouvelle venue, mal captée sur un réseau embryonnaire, commençait à modifier les us et coutumes de ses consœurs plus sûrement qu'elle ne bouleversait immédiatement les courbes d'audience.

La revanche de Jean-Luc Lagardère

Deuxième acte : la droite, furieuse, perdante d'une étrange guérilla pour implanter des émetteurs sur la tour Eiffel, s'est juré de casser le joujou des socialistes. Une CNCL taillée sur mesure ne peut rien refuser au patron-député du *Figaro*, Robert Hersant. Il n'a pas le cash pour s'offrir la Une, vouée à la privatisation par la vague libérale ? Il aura gratuitement La Cinq, et gardera Berlusconi pour la fabriquer. Faut-il alors consoler la CLT et la Lyonnaise des eaux, en mal d'audiovisuel, alors que Havas mène une bizarre valse-hésitation ? La chaine musicale TV 6 deviendra M 6 généraliste, aggravant un peu plus la concurrence publicitaire. Est-ce un peu trop, pour une opinion que ces méthodes de hussard déconcertent ? Là réside sans doute l'une des raisons cruciales de l'échec de Hachette, grand favori jusqu'au dernier moment face à Bouygues pour l'attribution de TF 1, un mois après celle de La Cinq. La CNCL ne sauvera pas sa tête par cet acte de dédouanement tardif, mais Hachette en perdra la sienne... et voilà en partie pourquoi le groupe de Jean-Luc Lagardère, malgré tous les avertissements, se relancera dans l'aventure en 1990 comme dans une revanche.

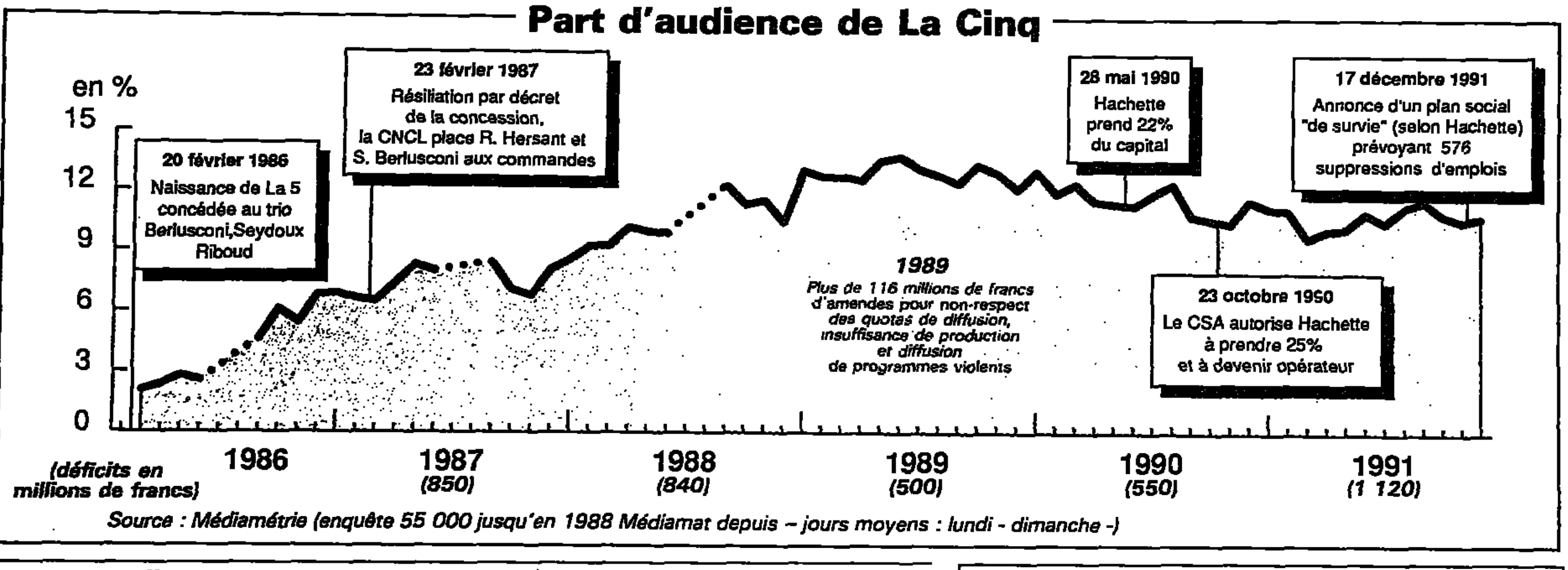
Troisième acte : La Cinq fait la démonstration qu'il ne suffit pas d'acheter des vedettes (les Bouvard, Sabatier, Collaro et compagnie) pour acheter le public ni d'ouvrir des écrans pour récolter de la publicité. En même temps qu'il impose un journal vif jusqu'à la caricature, amoureux des scoops jusqu'à la bavure, aiguillon des autres rédactions et immortel écrin de sondages Minitel interprétés par la star Guillaume Durand, Robert Hersant découvre que la télévision coûte cher. La Cinq aux abois va vite se jeter dans les bras des centrales d'achat, faisant entrer la télévision dans l'opacité tarifaire où se débattait déjà la presse. Quant au mieux-disant culturel, La Cinq y contribue avec force sexe et violence, se moquant des ligues de vertu comme des lois sur les quotas, préférant acquitter des amendes que faire amende honorable.

Mais rien n'y fait : la litanie des déficits continue. Aussi, une fois déjoué le complot de ses «alliés» Seydoux et Berlusconi à l'automne 1989, Robert Hersant est-il soulagé de laisser le «bébé» à Jean-Luc Lagardère sans trop de casse, en deux étapes au cours de 1990, sous l'œil bienveillant d'un CSA pourtant sceptique sur la viabilité économique du nouvel attelage. Le premier groupe multimédia français l'a tant voulue, cette chaîne, qu'il se refuse à anticiper le désastre, espérant que sa vertu (le retour à une chaîne «familiale») paiera, en audience comme en relâchement des contraintes réglementaires. Mais La Cinq ne peut plus compter sur l'«effet-parc» de nouveaux émetteurs pour augmenter son audience. Lassé par tant de changements d'image erratiques, le public boude une nouvelle grille coûteuse. Pour mettre Hachette à l'abri de la gangrène financière, ses dirigeants se décident à l'amputation, fin 1991.

En six ans, La Cinq a déjà accroché à son tableau de chasse une chaîne musicale, deux autorités de régulation, trois logos et autant de PDG. Elle a largement contribué à americaniser les après-midi de l'Hexagone, à pimenter ses soirées d'érotisme *cheap*, à banaliser les interruptions publicitaires tous azimuts. Elle a découragé le premier éditeur de presse français et mis à genoux le premier éditeur de livres. Elle vient encore d'innover avec le premier dépôt de bilan d'une chaîne généraliste.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

Part d'audience de La Cinq



Source : Médiamétrie (enquête 55 000 jusqu'en 1988 Médiamat depuis – jours moyens : lundi - dimanche -)

Des conséquences en chaîne...

Le maintien ou la disparition de La Cinq dans le paysage audiovisuel français (PAF) aura des conséquences pour ses actionnaires et ses partenaires actuels, la production cinématographique ou les publicitaires. Mais le sort de La Cinq revêt également une certaine importance pour les chaînes de télévision concurrentes, voire pour l'instance de régulation de l'audiovisuel français, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Le maintien de La Cinq dans son format de chaîne généraliste, projet défendu par M. Silvio Berlusconi, offre l'avantage apparent de conserver une chaîne privée dans le décor audiovisuel de l'Hexagone et de garantir une partie de ses emplois – 613 sur 910. Mais il ne s'agit que de la partie émergée et visible de l'iceberg. Un nouveau «départ à zéro» semble difficile, tant La Cinq laisse derrière elle d'épines financières et politiques.

Le 25 février, une assemblée générale des actuels actionnaires de la chaîne doit se réunir afin de déterminer ceux qui participeront à la première augmentation de capital prévue par le groupe Berlusconi (700 millions de francs). Une partie seulement des actionnaires devraient y souscrire, parmi lesquels, bien sûr, la Fininvest de M. Berlusconi et sans doute le groupe Hachette. Mais il faudra sans doute convoquer une autre réunion afin que se découvrent les nouveaux actionnaires nécessaires à la survie de la chaîne et annoncés par «Sua Emittenza».

Le passif financier reste l'autre point central du dossier de La Cinq. Le cumul de ce passif s'établit à quelque 3,6 milliards de francs, que ce soit sous la forme de dettes ou de créances. Or M. Berlusconi a proposé un mode de remboursement difficilement acceptable de la part des partenaires de la chaîne : un dédommagement de l'ordre de 25 %, payable en cinq ans, ou un remboursement total, mais sur... vingt-cinq ans. Cette proposition a incité le PDG de TF 1, M. Patrick Le Lay, à parler d'*«opération amorale»* (*le Monde* daté 9-10 février), en écho au PDG de Canal Plus, M. André Rousselet, qui confiait que le groupe Berlusconi avait largement *«épongé sa participation à La Cinq, en vendant 14 500 heures de programmes pour un montant de plus de 2 milliards de francs»*.

La production menacée

Les sommes dues aux principaux actionnaires de la chaîne, le groupe Hachette et la Fininvest – 400 millions de francs chacun, – ne figurent plus au passif de la chaîne, les deux groupes ayant décidé d'abandonner leurs créances. En revanche, le passif accumulé auprès des banques qui soutenaient La Cinq – le CCF, la Société générale, le Crédit lyonnais, le groupe Vernes, – évalué à plus de 1 milliard de francs, risque d'être une épine supplémentaire. Le refus de la plupart de ces banques de concourir à la survie de La Cinq rend *a priori* caduque la transformation de leurs créances en participations. Les négociations seront donc cruciales.

Mais c'est surtout du côté de la profession cinématographique que la demande de remboursement de créances s'apparente à un véritable appel à l'aide. Les grands distributeurs de films – UGC, Gaumont, Paravision – peuvent toujours compter sur le paiement à la diffusion des œuvres fournies à La Cinq. Pour les producteurs, l'avenir est infiniment moins rose. Les quarante-quatre sociétés de production avec lesquelles La Cinq avait conclu des contrats concernant la production de téléfilms, de documentaires, de programmes pour la jeunesse ou d'émissions quotidiennes – météo, jeux, etc. – toutes productions déjà livrées mais non payées ou encore en tournage ou à l'étude, estiment leur volume de créances à 270 millions de francs. Mais plusieurs de ces productions ayant nécessité des «tours de table» internationaux, les producteurs évaluent la perte de leur chiffre d'affaires à 550 millions de francs. Soit un quart du chiffre d'affaires du secteur de la production.

La profession publicitaire attend avec une certaine anxiété la solution du dossier de La Cinq. Son maintien permettrait d'éviter la suprématie de TF 1 – la chaîne recueille actuellement 52,8 % des investissements publicitaires en télévision selon la SECODIP – et de retarder l'inévitable bras de fer avec les centrales d'achat d'espaces.

Mais, surtout, le maintien de La Cinq ne modifiera pas le paysage audiovisuel français. Il a des chances de relancer le débat sur «la chaîne de trop», que l'exiguïté du marché publicitaire français serait inapte à alimenter. On voit mal comment, pour ne pas sortir les chaînes d'une nasse financière, les acteurs ne seraient pas tentés de faire sauter le verrou du CSA et de réclamer une déréglementation ou au moins des aménagements substantiels, en matière de seconde coupure publicitaire ou d'accès à des secteurs économiques encore interdits de publicité.

Ces différentes épines donnent une chance aux propositions des adversaires de M. Silvio Berlusconi. Mais avant que la chaîne «tout infos» – proposée par TF 1, M 6 et Canal Plus, et vraisemblablement par les télévisions publiques, – avant que la chaîne culturelle franco-allemande ou «la télévision de second marché» privilégiée par les producteurs (rediffusion des productions audiovisuelles françaises) puissent occuper le réseau de La Cinq, il faudra sans doute en passer par la liquidation de l'actuelle télévision et par une phase dite de l'«écran noir». Il reviendra alors au CSA de réattribuer les dépouilles de la chaîne. Une mort hautement symbolique qui donnerait raison au marché, contre la volonté politique affirmée en 1985 par le président de la République de donner plusieurs chaînes généralistes privées à la France.

YVES-MARIE LABÉ

En chiffres

En 1991, le chiffre d'affaires de La Cinq était de 1,1 milliard de francs, pour un déficit prévisionnel de 1,121 milliard.

Le capital de La Cinq se répartissait ainsi : Hachette (opérateur de la chaîne) : 25 %, Reteitalia (groupe Berlusconi) : 25 %, Clinvest (Crédit lyonnais) : 10 %, Crédit commercial de France : 8,01 %, TVES (groupe Hersant) : 7,5 %, groupe Kleinwort-Benson : 7,01 %, Société générale : 4,99 %, groupe Expar : 4,99 %, groupe Vernes : 3,18 %, Société de participations mobilières : 0,92 %, Société de mobilisation et d'avances : 0,9 % et Cofintex (GAN) : 2,5 %.

La chaîne emploie environ 910 salariés intermittents ou permanents – ces derniers étant au nombre de 576 – parmi lesquels 122 journalistes.

Hachette, le grand perdant

Pourquoi Hachette, groupe de communication de rang international, dirigé par Jean-Luc Lagardère, s'est-il lancé dans l'aventure de la télévision? D'abord, parce qu'un groupe multimédia digne de ce nom ne peut se passer d'une télévision. Ainsi, Jean-Luc Lagardère, de passage aux Etats-Unis alors que son groupe venait de mettre la main sur la maison d'édition Grolier, s'était fait «snober» par des patrons de presse qui l'avaient interrogé sur l'identité du *network* que contrôlait son groupe, prétendument majeur en France et en Europe. Et le numéro 2 d'Hachette, Yves Sabouret, s'interrogeait, au début de 1990, sur la cible du groupe, qui hésitait alors à s'implanter en Grande-Bretagne – en rachetant l'une des chaînes indépendantes d'ITV – ou à demeurer en France.

Mais, outre l'image de marque, la possession d'une télévision permettait à Hachette de devenir un acteur majeur sur le marché français et européen de la publicité. En France et en Europe, le groupe Hachette a beau jouer un rôle de premier plan, tout à la fois dans la presse quotidienne et magazine, l'édition et la distribution (soit une trentaine de milliards de francs de chiffre d'affaires), les marges sont réduites et le poids global insuffisant pour négocier d'égal à égal avec les centrales d'achat d'espace publicitaire. Le média télévisuel, en revanche, est celui qui draine le plus de recettes publicitaires.

Sur le marché de la publicité

Yves Sabouret, PDG de la Cinq, le rappelait lors de l'audition publique du groupe Hachette devant le CSA en 1990 : *«La seule TF 1 recueille en recettes nettes plus que la totalité des supports radio, journaux, magazines, presse quotidienne régionale du groupe Hachette. C'est-à-dire que nos nombreuses régies de gestion autonomes, dotées d'intérêts différents et de politiques commerciales différentes font moins additionnées que la seule TF 1 qui encore une fois est majoritaire sur le segment essentiel de la publicité française.»*

Exister sur le marché télévisuel ne revenait donc pas seulement pour Hachette à ajouter une corde à son arc, mais à effectuer une percée majeure sur le marché de la publicité, rendre le groupe incontournable aux professionnels de la publicité. Econduit du dossier TF 1 en 1986 au moment de la privatisation de la chaîne par le gouvernement de Jacques Chirac, Jean-Luc Lagardère ne pouvait donc rater le train de la Cinq. Malgré les doutes clairement exprimés du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur les capacités financières d'Hachette et l'optimisme exagéré de ses prévisions financières, la chaîne lui fut donc attribuée.

Que s'est-il passé pour qu'un an après cette attribution Hachette soit contraint à déposer le bilan? D'abord et avant tout, un échec commercial. La Cinq, liftée par Jean-Paul Goude, repensée par Pascal Josèphe et lancée à grands frais publicitaires par Hachette, a vu son audience stagner. Par la suite, la guerre du Golfe a entraîné une hausse importante des coûts de l'information, alors que les recettes publicitaires chutaient. En outre, la Cinq a dû compter avec la guerre des prix sans merci que TF 1 lui a menée. La chaîne dirigée par Francis Bouygues, résolu à prouver qu'il existait une chaîne de trop sur le marché, a préféré abaisser ses prix et rogner ses résultats plutôt que laisser les dirigeants de la Cinq atteindre l'équilibre financier.

Mais le retrait rapide de la Cinq par Hachette quelques jours après le dépôt de bilan, en décembre dernier, s'explique surtout par des motifs politiques. Alors que des promesses avaient, semble-t-il, été faites aux dirigeants d'Hachette sur l'allègement des quotas de diffusion d'œuvres culturelles aux heures de grande écoute et sur le retour de l'autorisation de couper les films deux fois avec de la publicité, celles-ci n'ont pas été tenues.

Cette brusque prise de conscience de son isolement politique et financier a incité Hachette à renoncer à «reformater» la grille et l'a conduit à passer la main à un tiers, si celui-ci se présentait. Sinon, c'est Hachette tout entier qui menaçait d'être entraîné dans le gouffre de la Cinq.

YVES MAMOU

VIE DES ENTREPRISES

Après la plainte d'un héritier du fondateur

Le PDG des Chaussures André inculpé à sa demande

Le PDG du groupe André (chaussures, vêtements), M. Jean-Louis Descours, a été inculpé d'abus de biens sociaux par M. André Dando, juge d'instruction au tribunal de Paris. Cette décision, prise le 30 janvier, a été rendue publique, lundi 10 février, par le groupe André. Selon un communiqué du groupe, elle a été prise à la demande de M. Descours lui-même, qui la réclamait afin d'avoir accès au dossier. Elle fait suite au dépôt, en 1988, d'une plainte avec constitution de partie civile de l'un des petits-fils du fondateur, M. Gérard Leclery, qui conteste à la fois la cession, en 1976, de la Société française de chaussures (Weston) et celle, en 1978, de ses intérêts dans les Chaussures André.

Selon le communiqué du groupe André, *« depuis 1985, M. Gérard Leclery a multiplié les instances judiciaires à l'encontre de M. Descours : un référé en 1985 qu'il a perdu ; une instance devant le tribunal de grande instance qu'il a abandonnée ; une plainte à la Commission des opérations de Bourse (COB) en 1987 à laquelle il n'a pas donné suite. Et enfin une plainte avec constitution de partie civile déposée en 1988 »*. Depuis cette date, ajoute le communiqué, l'instruction a donné lieu à *« diverses diligences et expertises sans que M. Descours puisse en prendre connaissance ni être entendu »*. D'où sa demande d'être inculpé afin d'avoir accès au dossier et *« démontrer une fois pour toutes l'absence de fondement »* de ces accusations. M. Descours, qui a choisi Mᵉ Jean-Denis Bredin comme avocat, a aussi demandé à son conseil de *« poursuivre M. Gérard Leclery pour dénonciation calomnieuse »*.

A soixante-quinze ans, M. Descours est l'une des personnalités les plus connues de la distribution française : *« J'ai toujours voulu faire des affaires »*, racontait-il en octobre 1985 à *l'Entreprise*. D'origine peu fortunée et après une dizaine d'années aux *« contributions directes »*, il fait la connaissance en 1947 de M. Georges Levy, le fils de l'un des deux fondateurs de la Manufacture nancéienne de chaussures, créée en 1896 et rebaptisée en 1904 « Chaussures André ». *« C'était un homme remarquable, auprès duquel j'ai beaucoup appris »*, reconnaît-il. A sa mort, en 1960, il devient PDG de l'entreprise : *« Ses deux fils, les principaux actionnaires, ne voulaient pas prendre eux-mêmes les rênes de l'affaire et ils m'ont demandé d'en prendre la responsabilité »*, précisait-il encore dans le même entretien. Il mène le groupe au succès, puisqu'il occupe aujourd'hui la première place en France et la deuxième en Europe, avec 8,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1991 (+14 %) et un bénéfice net de 324,8 millions.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

FRAUDES

□ **Barlow Clowes : condamnation du dirigeant du groupe d'investissement.** – M. Peter Clowes, dirigeant du groupe d'investissement Barlow Clowes, a été reconnu coupable de fraude et vol, lundi 10 février, par un tribunal londonien pour avoir détourné les économies de plus de 18 000 épargnants afin de s'offrir un yacht et un château dans le vignoble bordelais. M. Clowes, quarante-neuf ans, a été placé en détention provisoire dans l'attente de la fixation de sa peine, mardi 11 février. Son ancien bras droit, M. Peter Naylor, a été aussi condamné pour vol, mais deux autres collaborateurs ont été acquittés. La société Barlow Clowes s'était effondrée il y a trois ans et demi, provoquant la ruine de nombreux épargnants – pour la plupart retraités – et un scandale retentissant (*le Monde* du 15 juin 1988). Le gouvernement britannique avait dû verser 150 millions de livres de compensation aux victimes, car le fonds d'investissement de M. Clowes disposait d'une licence en règle délivrée par les autorités.

□ **Montlaur : enquête pénale.** – La brigade financière du SRPJ de Montpellier mène depuis le mois de mai 1991 une enquête pénale sur le groupe de distribution Montlaur, racheté par Carrefour en mars 1991 après son dépôt de bilan. Des auditions doivent encore intervenir dans le cadre de l'enquête préliminaire, notamment celle de M. Michel Montlaur, qui a bâti en trente ans un groupe indépendant comptant 14 hypermarchés et 2 700 salariés et réalisant un chiffre d'affaires annuel de 4,7 milliards de francs. L'enquête aurait mis en évidence pour les trois dernières années de faux bilans et de fausses informations sur les stocks depuis 1987. Lors du dépôt de bilan, l'absence de lisibilité sur l'ampleur du passif avait découragé plusieurs candidats à la reprise. De bonne source, on indique n'avoir *« pas eu de surprise »* sur son montant : l'an passé, le chiffre de 2 milliards de francs avait circulé.

VENTE

□ **Matra veut se désengager de l'équipement automobile.** – Matra, actionnaire à hauteur de 35 % de l'équipementier automobile Ufima, aux côtés de Magnetti-Marelli, filiale de Fiat, avait indiqué en juin 1991 qu'il comptait se désengager de ce secteur. Le gouvernement ayant bouclé les deux principaux dossiers relatifs aux industriels de l'électronique et de l'informatique (Bull et Thomson), la question revient sur le devant de la scène. Conformément à la notion de *« filière industrielle »*, développée par M. Abel Farnoux, conseiller du premier ministre, après avoir restructuré l'amont de la filière – les fournisseurs –, il faut s'attaquer à l'aval – les utilisateurs. Or, Ufima, spécialisé dans l'électronique automobile, est un client potentiel du fabricant de composants SGS-Thomson. Le gouvernement souhaiterait qu'un repreneur français soit trouvé pour reprendre la participation de Matra au capital d'Ufima. Il a l'appui des constructeurs automobiles, Renault et PSA-Peugeot-Citroën. Ils sont désireux de maintenir sur l'Hexagone un pôle électronique automobile puissant, face à l'allemand Bosch et au japonais Nippondenso. Sagem, qui se développe depuis une dizaine d'années dans l'électronique automobile, serait pressenti. Mais ses dirigeants ne semblent guère se précipiter pour reprendre une entreprise dont le chiffre d'affaires (9,8 milliards de francs) avait régressé en 1990, année où l'entreprise avait pour la première fois contribué de façon négative aux résultats du groupe Matra.

CRISE

□ **United Airlines réduit ses commandes.** – United Airlines (UAL), deuxième compagnie aérienne américaine, a annoncé lundi 10 février qu'elle allait réduire de 6,7 milliards de dollars (près de 37 milliards de francs) ses investissements et ses commandes d'avions d'ici à 1995 en raison de ses mauvais résultats financiers. Entre 1992 et 1995, UAL prévoit de prendre livraison de 156 appareils seulement alors que ses commandes et options totalisent actuellement 278 appareils pour cette période. Le nouveau programme entraînera des investissements de 12,2 milliards de dollars. Tous les appareils commandés ou en option sont des Boeing.

RÉSULTATS

□ **Compaq : baisse de 71 % des bénéfices en 1991.** – Le constructeur informatique américain Compaq a réalisé un bénéfice net de 131 millions de dollars en 1991 (620 millions de francs), en baisse de 71 % sur 1990 (455 millions), a annoncé lundi 11 février son président, M. Eckhard Pfeiffer, lors d'une conférence de presse à Munich. Le chiffre d'affaires du groupe texan a reculé de 7 % à 3,3 milliards de dollars (18,15 milliards de francs). Les ventes européennes ont atteint 53 % du chiffre d'affaires total (50 % en 1990). Ces résultats, même s'ils marquent une chute en raison de la forte baisse du prix des PC, traduisent «un redressement» au quatrième trimestre 1991, a indiqué M. Pfeiffer. Au prix de mesures de restructuration, Compaq a recommencé à gagner de l'argent à la fin de l'année dernière, après avoir enregistré les premières pertes de son histoire au troisième trimestre 1991.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 février ↑

Hésitation

La tendance restait hésitante, lundi 10 février, dans un marché attentif à la reprise de cotation de Perrier, Exor et la SAE, sociétés qui font l'objet d'OPA. En repli de 0,29 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en clôture un gain de 0,21 %. Le loyer de l'argent au jour le jour se tend, atteignant pour le haut de la fourchette 10 %. Des gestionnaires conseillent une fois de plus aux épargnants de placer leurs capitaux en SICAV de trésorerie. Ils sont en effet persuadés que les liquidités vont manquer sur les marchés internationaux au printemps, ce qui aura pour effet une tension sur les taux. La séance a été marquée par la reprise des cotations de trois valeurs « opéables » : SAE, Exor et Perrier. Dans le premier cas, SAE – qui fait l'objet d'une OPA de Fougerolle – s'alignait quasiment sur son prix d'offre (1 110 francs). En revanche, Exor et Perrier, deux sociétés qui sont au centre de « bagarres » pour leur prise de contrôle, affichaient des cours nettement au-dessus des prix d'OPA, empêchant les initiateurs des offres d'acheter des titres, sous peine de devoir automatiquement relever leurs prix.

Exor (convoité par l'IFINT, le holding du groupe familial Agnelli) s'échangeait à 1 438 francs avec 21 000 titres échangés, alors que l'IFIN en propose 1 230 francs. Perrier avoisinait les 1 501 francs avec 158 000 titres pour un prix d'offre de 1 475 francs. Eurotunnel se dépréciait après l'annonce que l'ouverture du tunnel sous la Manche serait reportée si les travaux du consortium des constructeurs Trans Manche Link (TML) se poursuivent au rythme actuel.

NEW-YORK, 10 février ↑

Retour de la hausse

Wall Street a terminé en hausse, lundi 10 février, sur des espoirs d'un nouvel assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 245,08, en hausse de 19,68 points, soit un gain de 0,61 %.

La grande Bourse new-yorkaise avait reculé vendredi 7 février en raison de l'absence d'un relâchement du crédit de la part de la Fed. Ce jour-là, des signes persistants de récession, et en particulier l'annonce par le département américain du travail d'une réduction de 91 000 emplois en janvier, aurait du pousser la Fed à assouplir sa politique, selon les analystes.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a progressé à 7,78 % contre 7,76 % vendredi en fin de journée.

VALEURS	Cours du 7 fév.	Cours du 10 fév.
Alcoa	64	65 1/8
ATT	36 7/8	37 3/8
Boeing	49 5/8	48
Chase Manhattan Bank	23	24
Du Pont de Nemours	48 1/8	47 3/8
Eastman Kodak	46 3/4	46 7/8
Exxon	58 1/2	58 3/8
Ford	33 1/8	34
General Electric	77 1/4	77 1/4
General Motors	34	34 7/8
Goodyear	60 1/8	60 1/2
IBM	89 1/8	89 3/4
ITT	58 3/4	59 1/4
Mobil Oil	63 1/8	65 1/8
Pfizer	72 5/8	72 1/2
Schlumberger	58 1/2	60
Texaco	59 3/8	60 3/4
UAL Corp ex-Allegis	145 1/8	144 1/4
Union Carbide	23 1/4	23 3/8
United Tech.	51	50 3/8
Westinghouse	18 7/8	18 5/8
Xerox Corp.	80 3/4	79 5/8

LONDRES, 10 février ↑

Reprise

Stimulé à la fois par des achats classiques de début de mois boursier et des espoirs de baisse des taux d'intérêt avant les élections législatives, le marché anglais a rompu lundi 10 février avec une série de baisses. A la clôture, l'indice Footsie des cent grandes valeurs gagnait 21,2 points, soit 0,84 % à 2 538,4.

Le Stock Exchange avait pourtant entamé la séance en baisse, à nouveau déprimé par la faiblesse de la croissance et la publication d'un sondage donnant une avance de 4 points aux travaillistes dans les intentions de vote. Le retournement de tendance est venu des compagnies pétrolières dans la perspective d'un accord sur une réduction de la production de l'OPEP.

TOKYO, 11 février

Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux japonais ont chômé, lundi 11 février, pour la célébration du National Founding Day.

Les maisons de titres japonaises se sont séparées de plus de 10 000 salariés en six mois

Victimes de la chute des volumes de transactions à la Bourse de Tokyo et des scandales de l'été dernier, les maisons de titres japonaises se sont séparées de plus de 10 000 salariés au deuxième semestre 1991, soit 6 % de leur personnel, selon les statistiques de l'association nippone des opérateurs en Bourse. Les femmes représentent les trois quarts de ces départs.

L'association professionnelle s'attend à la poursuite de l'hémorragie, en rappelant qu'un mouvement similaire, amorcé en 1964, ne s'était arrêté qu'en 1969. En 1966, au plus fort de la crise, la finance japonaise avait perdu 18 %. Le volume quotidien de transactions à la Bourse de Tokyo est actuellement d'environ 200 millions d'actions contre de 1 à 1,4 milliard d'actions échangées chaque jour durant les beaux jours de 1989.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3845	3848
Arnault Associés	282	....
B.A.C.	66	....
Bque Vernes	800	....
Boiron (Ly)	365	369
Boisset (Lyon)	272	....
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	750	750
Calberson	395	....
Cardif	799	780
C.E.G.E.P.	187	....
C.F.P.I.	268	....
C.N.I.M.	948	962
Conforama	1065	....
Creeks	180 50	....
Dauphin	368 60	....
Delmas	1151	..
Demachy Worms Cie	345	....
Devanlay	845	....
Deville	213	....
Dolisos	136	....
Editions Belfond	176	....
Europ. Propulsion	263	261
Finacor	120	107 70 d
GFF (group.fon.f.)	111 30	112
Grand Livre	366	....
Gravograph	204	....
Guintoli	780	....
Idianova	86	....
Immob. Hôtelière	890	...
Interml. Computer	158	...
I.P.B.M.	88	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Loca investis.	195	176 10 o
Locamic	80 20	...
Matra Comm.	116 50	115 10
Molex	164	....
Publ.Filipacchi	360	365
Razel	430	...
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	311	...
S.H.M.	150	145 10
Select Invest (Ly)	95 90	....
Serbo	325	....
S.M.T. Goupil	130	....
Sopra	268	....
TF1	343	346
Thermador H. (Ly)	318	....
Unilog	215	....
Viel et Cie	95	....
Y. St-Laurent Groupe	812	812

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 février 1992
Nombre de contrats estimés : 35 226

COURS	ÉCHÉANCES		
	Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	108,10	109,50	109,62
Précédent	108,18	109,66	109,72

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Mars 92	Juin 92	Mars 92	Juin 92
109	0,09	1,27	0,96	0,75

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 4 848

COURS	Février	Mars	Avril
Dernier	1 882	1 897	1 898
Précédent	1 878	1 892	1 909,50

CHANGES

Dollar : 5,37 F ↑

Mardi 11 février, le dollar regagnait du terrain en Europe, tandis qu'à Tokyo, le marché des changes restait clos en raison de la fête nationale japonaise. A Paris, le billet vert a ouvert en légère hausse à 5,37 francs contre 5,3330 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	10 fév.	11 fév.
Dollar (en DM)	1,5720	1,5755
TOKYO	10 fév.	11 fév.
Dollar (en yens)	125,35	Clos

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 février) ...... 9 15/16 - 10 1/16%

New-York (10 février) ...... 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*	7 fév.	10 fév.
Valeurs françaises	107,10	107,30
Valeurs étrangères	104,40	103,90
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	501,60	501,20
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 861,61	1 865,55
NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*	7 fév.	10 fév.
Industrielles	3 225,40	3 245,08
LONDRES *(Indice « Financial Times »)*	7 fév.	10 fév.
100 valeurs	2 517,20	2 538,40
30 valeurs	1 945,10	1 958,90
Mines d'or	141,70	139,70
Fonds d'Etat	88,17	88,25
FRANCFORT	7 fév.	10 fév.
Dax	1 685,52	1 682,13
TOKYO	10 fév.	11 fév.
Nikkei Dow Jones	21 819,00	Clos
Indice général	1 613,00	Clos

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,3745	5,3765	5,4542	5,4592
Yen (100)	4,2322	4,2355	4,2808	4,2872
Ecu	6,9590	6,9670	6,9509	6,9639
Deutsche mark	3,4052	3,4087	3,4079	3,4138
Franc suisse	3,8114	3,8156	3,8360	3,8435
Lire italienne (1000)	4,5244	4,5300	4,5031	4,5120
Livre sterling	9,7775	9,7840	9,7690	9,7822
Peseta (100)	5,4074	5,4122	5,3708	5,3812

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 13/16	3 15/16	3 13/16	3 15/16	3 15/16	4 1/16
Yen (100)	5 3/8	5 1/2	5 1/16	5 3/16	4 15/16	5 1/16
Ecu	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 3/16	10 5/16
Deutsche mark	9 1/2	9 5/8	9 7/16	9 9/16	9 7/16	9 9/16
Franc suisse	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4	7 1/8	7 1/4
Lire italienne (1000)	11 11/16	11 15/16	11 11/16	11 15/16	11 3/4	12
Livre sterling	10 5/16	10 7/16	10 1/4	10 3/8	10 1/8	10 1/4
Peseta (100)	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4	12 1/2	12 3/4
Franc français	9 15/16	10 1/16	9 15/16	10 1/16	9 7/8	10

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 11 FÉVRIER

Cours relevés à 10 h 14

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
4260	C.N.E 3%	4300	4300	4300	....
876	B.N.P. T.P.	886	876	876	- 1 13
830	Cr.Lyon. T.P.	840	845	845	+ 0 60
1220	Renault T.P.	1280	1260	1260	- 1 56
1470	Rhone Poul. T.P.	1489	...	....	....
1075	Saint Gobain T.P.	1075	....	....	....
895	Thomson T.P.	900	....	....	....
720	ACCOR	726	730	730	+ 0 55
685	Air Liquide	699	700	697	- 0 29
580	Alcatel-Alsthom	585	592	592	+ 1 20
1520	Als.Superm.	1510	....	....	....
325	A.L.S.P.I.	321	328 90	328 90	+ 2 48
1890	Arjom. Prioux	1650	1645	1645	- 0 30
485	AGF Sté Centrale	495 40	496	496	+ 0 12
910	Aux. Entrepr.	1103	1103	1103	....
160	Avenir H. Média	143	145	145	+ 1 40
870	Axa (ex Cie Midi)	911	912	912	+ 0 11
116	Bafip	171	170	170	- 0 58
97	Bail-Equipem.	117 40	....	....	....
755	Bail Investiss.	763	762	762	- 0 13
510	Bancaire	482	484	480 20	- 0 37
700	Bazar H.-V.	654	....	....	....
615	Beghin-Say	575	575	577	+ 0 35
1060	Berger (M)	1060	1060	1060	....
335	Bertrand Faure	340	348	348	+ 2 35
630	Bic	672	668	668	- 0 60
995	B.I.P.	1050	....	....	....
320	BIS	330	....	....	....
330	B N P (CI)	341	350	350	+ 2 64
785	Bolloré Tech.	799	....	....	....
2830	Bongrain	2810	2810	2815	+ 0 18
775	Bon-Marché	820	815	815	- 0 61
550	Bouygues	570	579	579	+ 1 58
121	BP France	123	123 10	123 10	+ 0 08
1050	B S N	1080	1084	1084	+ 0 37
1030	Canal Plus	1060	1065	1065	+ 0 47
280	Cap Gem.S.	289 50	289 80	289 80	+ 0 10
2320	Carrefour	2386	2378	2380	- 0 25
143	Casino	150 50	152	152	+ 1 00
85	Casino ADP	94 25	95	95	+ 0 80
1890	Castorama D.I.	1915	1917	1917	+ 0 10
170	C.C.F.	185	184 90	186	....
51	CCMC Ly.	56	55 10	55 10	- 1 61
365	C.D.M.E.	364 70	350 10	350 10	- 4 00
194	C.E.G.I.D.	200	200	200	....
175	Centrest (Ny)	160	160 10	160 10	+ 0 06
370	C.E.P. Comm.	389 10	391	391	+ 0 49
102	Cerus	108 40	108 60	108 60	+ 0 18
720	Cetelem	735	735	735	....
300	CF Int.	309	300	300	- 2 91
305	CGI Info	334	339 90	339 90	+ 1 77
1080	C G I P	1113	1115	1122	+ 0 81
590	CGP	591	594	594	+ 0 51
965	Chargeurs S A	1069	1071	1077	+ 0 75
.	Christian Dior	377	380	380	+ 0 80
570	C I C A (M)	600	581	581	- 3 17
260	Ciments franç.	280 10	290	290	+ 3 53
670	Clarins	675	680	680	+ 0 74
465	Club Méditer.	475 30	475	476 50	+ 0 25
180	CMB Packa.	187	187	187	....
730	Colas	765	756	755	....
270	Cpt. Entrep.	267	...	....	....
1130	Compt Mod.	1244	1248	1248	+ 0 32

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
97	Concept S.A.	102	...	..	..
260	CPR (Paris Réesc.)	256	256	256	....
955	Créd. Foncier	914	915	918	+ 0 44
220	Crédit Loc France	222	222 90	222 90	+ 0 41
500	Cr Lyon (CI)	559	555	555	- 0 72
1040	Credit Nat.	1035	1034	1030	- 0 48
215	CSEE	249			
2590	Damart	2500	2500	2500	.
380	Dassault Aviation	358	360	360	+ 0 56
193	Dassault Electr.	198	...	...	..
1380	De Dietrich	1360	1357	1357	- 0 22
89	Dév.P.d.C.(Li)	91	...	..	...
178	Dév.R.Sud-Est	182	...	....	....
285	D M C	283 50	288	288	+ 1 59
395	Docks France	402 50	409	409	+ 1 61
340	Dynaction	334	336	336	+ 0 60
2040	Eaux (Gle)	2100	2109	2101	+ 0 05
740	E.B.F.	735	...	..	...
375	Ecco	392	390	390	- 0 51
360	Elf Aquitaine	355 40	357 90	357 90	+ 0 70
245	Erap-Elf (Certif)	245 50	248	248	+ 1 02
340	Essilor	352	350	350	- 0 57
180	Essil.Int.(DP)	174	174	174	..
655	Esso	675	679	679	+ 0 59
1450	Eurafrance	1466	1465	1465	- 0 07
600	Eurocom	610	608	608	- 0 33
143	Eurodisneyland	153 20	153	153	- 0 13
870	Europe 1	924	...	..	...
42	Eurotunnel	45 85	45	44 65	- 2 84
1320	Exor	1438	1406	1406	- 2 23
117	Finextel	118 10	118 50	118 50	+ 0 34
365	Fives Lille	331 10	333 50	333 50	+ 0 72
2590	Fromager Bel	2700	2700	2700	....
1420	Gal.Lafayette	1565	1473	1473	- 5 88
1830	G.A.N.	1843	1845	1845	+ 0 11
480	Gascogne (B)	489 60	490	490	+ 0 08
1380	Gaz et Eaux	1270	1280	1280	+ 0 79
530	Géophysique	575	566	566	- 1 57
655	Gerland Ly.	660	660	660	..
480	Groupe Cité	480	485	485	+ 1 04
340	GTM-Entrep.	375 50	378	378	+ 0 67
1390	Guyenne-Gas.	1495	....	..	....
152	Hachette	154 50	154 50	154	- 0 32
450	Havas	443 90	442 50	442 50	- 0 32
345	Ida	382	....	.	.
290	Imétal	294 70	290	290	- 1 59
147	Immob. Phénix	150	150	150	...
77	Ingénico	76 90	75	75	- 2 47
4830	Inst. Mérieux	5100	....	..	....
445	Interbail	445	442	442	- 0 67
720	Intertechnique	710	710	710	. .
880	J. Lefebvre	870	.	...	.
600	Klepierre	565	570	570	+ 2 70
740	Labinal	702	702	702	.
335	Lafarge	316	316 30	316 30	+ 0 09
335	Lebon	320	320	320	....
3920	Legrand	4010	4006	4006	- 0 10
2260	Legrand (DP)	2301	2315	2315	+ 0 61
420	Legris Industries	416 70	...	...	.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
700	Locindus	700	700	700	
4280	L V M H	4380	4400	4400	+ 0 46
470	Lyon Eaux/Dumez	477 10	479 80	479 60	+ 0 57
113	Majorette Ly	118	118 90	118 90	+ 0 76
305	Mar. Wendel	312	311	311	- 0 32
187	Matra	172 50	177	177	+ 2 61
530	Merlin-Gerin	510	506	502	- 1 57
79	Metaleurop	75 25	75 70	75 70	+ 0 60
54 45	Métrologie In.	54 45	.	.	.
143	Michelin	160 40	160 60	161	+ 0 37
156	Min. Salsig (Mal)	156 10		.	
73	MMB	77	76 50	76 50	- 0 65
166	Moulinex	167 50	167	167	- 0 30
1220	Navig. Mixte	1190	1179	1179	- 0 92
99	Nord-Est	97 80	97 50	97 50	- 0 31
235	Nordon (Ny)	267 60	268 90	268 90	+ 0 49
460	Nouv Galeries	450 10	450	450	- 0 02
180	Olipar	165	166 90	166 90	+ 1 15
730	Oréal	736	738	740	+ 0 54
335	Paribas	386 40			
180	Pechiney Int.	176	176	176	
320	Pechiney (CIP)	290	286	286	- 1 38
470	Penhoet	511	511	511	.
1410	Pernod Ricard	1470	.		.
680	Peugeot	673	675	673	.
290	Pinault	279	274 90	274 90	- 1 47
650	Plastic-Omn	620	620	620	.
445	Poliet	440	437 20	437 20	- 0 64
640	Primagaz	650	655	655	+ 0 77
850	Printemps	891	889	889	- 0 22
2970	Promodès	2990	2999	2999	+ 0 30
490	Radiotechn	540	540	540	.
5050	Redoute (La)	5200	5190	5190	- 0 19
210	Remy Cointreau	193	191	191	- 1 04
545	R. Poulenc CIP	549	549	549	.
325	Robur Financ.	314			
60	Rochette(La)	59 60	59 80	59 80	+ 0 34
1800	Roussel Uclaf	1923	1939	1939	+ 0 83
3020	R. Impé.Ly *	3001			.
178	Sade (Ny)	181 50	181	181	- 0 28
1650	Sagem	1658	1645	1645	- 0 78
485	Saint Gobain	492	491 90	490	- 0 41
1300	Saint Louis	1317	1319	1320	+ 0 23
1720	Salomon Ly	1800	.		.
300	Salvepar (Ny)	345			
1090	Sanofi	1132	1148	1140	+ 0 71
1360	S A T	1365		.	..
225	Saul. Châr	230	230	230	
1130	Saupiquet (Ns)	1110			
655	Schneider	619	624	628	+ 1 45
20	SCOA	20 40	20 60	20 60	+ 0 98
505	Scor s.a.	489 50			
1870	S.E.B.	1880	.		
470	Sefimeg	482 50	481 10	481 10	- 0 29
112	Selectibanque	112 50	112 50	112 50	
220	Sextant A.	243 50	243	243	- 0 21
785	S F I M	850	817	817	- 3 88
220	S G E	211 30	211 50	211 50	+ 0 09
500	Simco	458	458	458	

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
960	St. Rossignol	849	850	850	+ 0 12
490	Sligos	480 10	485	485	+ 1 02
495	Société Géné	509	512	510	+ 0 20
56	Sodexco(S)	68 50	70	70	+ 2 19
145	Sodero(Ns)	147		....	..
875	Sodexho	902	901	901	- 0 11
65	Sogenal(Ny)	72	71 20	71 20	- 1 11
345	Sogerap	367			
1350	Som-Allib	1291	1287	1287	- 0 31
395	SOPHIA	403 50	405	405	+ 0 37
1400	Source Perrier	1501	1505	1505	+ 0 33
770	Sovac	793	.	..	....
335	SPEP	321 50	322	322	+ 0 16
330	Spie-Batignol	310	319	318	+ 2 58
730	Strafor Facom	793	780	780	- 1 64
315	Suez	316 40	317	315 20	- 0 38
1060	Synthelabo	1093	.	..	..
147	Thomson CSF	159 20	160 80	160 50	+ 0 82
1060	Total	263	264 80	264 80	+ 0 68
168	– (certif)	174	174	174	
225	Truffaut Fin.	220		..	
510	U A P	535	540	540	+ 0 93
290	U F B Locab	280	276 50	276 50	- 1 25
745	U I C	728	.	.	..
490	U I F	486		..	.
775	U I S	734		.	..
560	Unibail	549	.		
595	Valéo	684	694	690	+ 0 88
255	Vallourec	281	..		.
330	Via Banque	325		.	
355	Worms et Cie	353	350	350	- 0 85
1180	Zodiac	1308		.	..
1100	Elf Gabon	1095	1091	1091	- 0 37
109	Amax	104	107 10	107 10	+ 2 98
154	Amer Barrick	153 50	154 60	154 60	+ 0 72
122	Amer. Express	114		.	
215	A T T	196	200 30	200 30	+ 1 16
220	Anglo Amer C.	197 50	198	198	+ 0 25
400	Amgold	369	373	373	+ 1 08
240	Banco Santander	246 30	.	..	
820	B.A.S.F.	840	846	846	+ 0 71
1000	Bayer	1040		.	
42	Blenheim Plc	41 05			
52	Buffelsfont.	48			.
118	Chase Manh	123	130	130	+ 5 69
2530	Daimler Benz	2535	2565	2565	+ 1 18
158	De Beers	143 40	144 20	144 20	+ 0 56
2390	Deutsche Bank	2400	2420	2420	+ 0 83
1180	Dresdner Bank	1222	1229	1229	+ 0 57
71	Driefontein	66 10	65 10	65 10	- 1 51
265	Du Pont-Nem	254 90	256 30	256 30	+ 0 55
270	Eastman Kodak	251	252	252	+ 0 40
16 50	East Rand	16	16	16	
42	Echo Bay	43 90	42 35	42 35	- 3 53
235	Electrolux	240			
111	Ericsson	109 60	107 80	107 80	- 1 64
325	Exxon Corp	316	316	316	
175	Ford Motor	179	184 10	184 10	+ 2 85
50	Freegold	48 50	48 50	48 50	.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
20	Gencor	17 90	17 70	17 70	- 1 12
435	Gén. Elect.	415	414 50	414 50	- 0 12
181	Gén. Motors	184	190	190	+ 3 26
350	Gén. Belgique	342 60	344 10	344 10	+ 0 44
92	Gd Métropol	89 75			...
52	Guinness	55 40	55 95	55 95	+ 0 99
22	Hanson PLC	20 35	20 30	20 30	- 0 25
32	Harmony Gold.	32 10	32 40	32 40	+ 0 93
330	Hewlett Packard	329	336 10	336 10	+ 2 16
41	Hitachi	38 30	38 40	38 40	+ 0 26
850	Hoechst	855	871	871	+ 1 87
84	Homestak	85			
120	I.C.I.	123	121 30	121 30	- 1 38
515	I B M	485	489 90	489 90	+ 1 01
320	I T T	312 20	318	318	+ 1 86
190	Ito Yokado	187 50	181	181	- 3 47
63	Matsushita	59 10	60 25	60 25	+ 1 95
3 56	Marwell	3 55		.	
230	Mc Donald's	232 20	232 90	232 90	+ 0 30
845	Merck	840	831	831	- 1 07
515	Minnesota M.	480	.	.	
53	Mitsubishi	49		.	
365	Mobil corp	345	353	353	+ 2 32
345	Morgan J.P.	327	325	325	- 0 61
34700	Nestlé	35620	35700	35700	+ 0 51
129	Norsk Hydro	123 20	124 10	124 10	+ 0 73
114	OFSIL	106			..
1790	Pétrofina	1768	1788	1788	+ 1 13
420	Philip Morris	409 90	405	405	- 1 20
96	Philips	96 45	97 40	97 40	+ 0 98
56	Placer Dome	54 70	55 75	55 75	+ 1 92
540	Procter Gamble	540	541	541	+ 0 19
164	Quilmès	240	231	231	- 3 75
32	Randfontein	28 65	28 25	28 25	- 1 40
345	Rhone Poul. Rorer	351	358 60	358 60	+ 2 17
450	Royal Dutch	439 40	441	441	+ 0 36
50	R T Z	50 10	51	51	+ 1 80
1 32	Saat.& Saatchi	1 35	1 35	1 35	.
38	St Helena	36 10	.		.
345	Schlumberger	317	323 50	323 50	+ 2 05
47	Shell transp.	46 10			
2210	Siemens	2250	2266	2266	+ 0 71
465	Siemens Nixdorf	438	439	439	+ 0 23
186	Sony	183	181 20	181 20	- 0 98
82	Sumitomo Bank	80 60	..		. .
205	T D K	185 10	190 20	190 20	+ 2 76
64	Telefonica	65 20	64 80	64 80	- 0 61
29	Toshiba	27 75	27 60	27 60	- 0 54
550	Unilever	557	...	.	
280	Unit Techn.	273 50			.
380	Vaal Reefs	349			
1110	Volkswagen	1175	..	.	
365	Volvo	360			.
1290	Wagons lits	1299	.	.	
220	West. Deep	197 50			..
385	Xerox Corp	427 50	427 30	427 30	- 0 05
124	Yamanouchi	122	120 10	120 10	- 1 56
1 65	Zambia Cop	1 66	1 68	1 68	+ 1 20

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	124 90	6 34
Emp.Etat 9,8%78	99 90	5 73
10,80% 79/94	101 50	4 72
Emp.Etat 13,4%83	.	1 90
Emp.Etat 12,2% 84	101 33	4 20
Emp Etat 11% 85	....	10 69
10,26% mars 86	..	9 41
OAT 10% 5/2000	...	7 10
OAT 9,9% 12/1997	..	1 62
OAT 9,8% 1/1996	....	0 32
PTT 11,2% 85	106	2 14
CFF 10,30% 86	....	0 55
CFF 10,25% nov 90	..	9 32
CNA 10 % 1979	101 80	8 80
CNB Bques 5000F	....	1
CNB Paribas 5000F	..	1
CNB Suez 5000F	. .	1
CNE 11,5% 85	100 80	7 15
CNI 1/82 5000F		1
CNT 9 % 86		6 86
CRH 10,90% déc.85	. .	1 15
CHARB FCE 3% 100	. . .	...
CNCA	. . .	. . .
Cens		. .
Alcatel 6 % janv. 89	..	. .
Ly. Eaux cv 6,5%	. . .	
Thoms. cv 9,2% 86		.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ssé fr.)	955	955
Applications Hydr	1500	. . .
Arbel	394	.
Bains C Monaco	1110	1110
B Hypoth Europ	379	. .
B N P Intercont	330 50	335
Beghin-Say (C I)	465	.
Bénédictine	3020	
Bidermann internat	463	.
Blanzy Ouest	1876	. .
B T P	64	64
Cambodge	510	
Carbone Lorraine	475	
Case Poclain	9 30	9 70
C E G F (Frigor)	509	
Centenaire Blanzy	430	
Cerabati	76	.
Champex Ny	102	..
CIC (CIP)	222	225

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1283	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1950	..
Cogéi	360	355
Comiphos	620	....
Cie Industrielle	6500	.
Cpt Lyon Alemand	391	388 10
Concorde	680	...
Constr.Méc.Prov	32	....
Crédit Gén.Ind.	140	. .
Cr Universel (Cie)	401	487 30d
Darblay	638	..
Degremont	1700	1695
Delmas Vieljeux	3500	..
Didot Bottin	1230	.
Docks Fr. R. Picarde	1195	..
Eaux Bassin Vichy	2530	....
Eaux Vittel	936	
Ecia	255 20	255
Electro-Banque	336	....
Ent.Mag. Paris	4250	. .
Etex (ex Eternit)	1890	1687
Finalens	251 30	....
F.I.P.P.	85	.
F.N.A.C.	1760	1760
Foncière (Cie)	509	...
Foncières Euro	359	..
Fonc.Lyonnaise	624	593
Fonona	431	....
Fougerolle	775	. .
France I.A.R.D.	700	.
France SA (La)	1919	1915
From. Paul-Renard	2390	..
Gaumont	705	700
Genefim	316	316
Gévelot	497	. . .
G F C	340 50	340 50
Groupe Victoire	1436	..
G T J (Transport)	262	.
Immobail	325	..
Immobanque	697	681
Im.Marseillaise	5270	...
Immofice	421	423
Invest.(Ste Cle)	3300	
Lambert Frères	267 50	324 90d
Lille Bonnières	1251	
Locafinancière	470	.
Louis Vuitton	703	702
Louvre	2700	2695
Lucia	1131	
Machines Bull	38 50	..
Mag.Uniprix	170	..
Magnant	750	. .
Métal Déployé	430	
Mors	71 50	..
Navigation (Nle)	212	..
Optorg	244	....
Oréal (CI)	370 80	.
Origny-Desvroise	650	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Palais Nouveauté	1086	..
Paluel Marmont	660	
Parfinance	162	.
Paris France	244	...
Paris Orléans	220	
Parthena Invest	308	302
Pathé Cinéma	630	. . .
Piper Heidsieck	1350	. .
Porcher	400	. .
Promodès (CI)	1403	..
Publicis	695	
Rochefortaise	109	. .
Rosario	188 50	189 90
Rougier	240	321 40d
S.A.C.E.R.	400	
S.A.F.A.A.	246	222 10o
S.A.F.I.C Alcan	240	
Saga	352	. . .
Saint Dominique (F.)	112 50	112 50
Salins du Midi	590	605
Savoisienne M.	160	. .
S.C.A.C.	755	..
Senelle	401	.
S.Eaud.Parc. (M)	136	....
Silic	546	.
Simvim	140	143
S.I.P.H.	171	
S.M.C.I.	100	..
Sofal	569	. . .
Soffo	299 10	. . .
Sofical	1220	1206
Sofitam (ex Satam)	70	.
Sofragi	2455	
Soudure Autogène	890	880
Sovabail	371	
Sterni	602	
Taittinger	3000	
Tessun-Acquitas	334	405 90d
Tour Eiffel	240	. .
Ufiner	1110	.
Vicat	405	405
Viniprix	1580	.
Virax	98	.
Maroc Sté Brasserie	250 10	

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A E G	700	.
Akzo Nv Sico	390	.
Alcan Aluminium	106	.
American Brands	245 90	.
Arbed	590	
Asturienne Mines	129	
Banco Popular Espa	601	
B.Reglements Int.	19500	.
Can Pacifique	82 50	
Chrysler Corp	85 50	
C I R	8 10	
Commerzbank	860	
Dow Chemical	296	.
Fiat	22 30	
GBL (Brux Lamb.)	525	.
Gevaert	936	
Glaxo Holdings Ltd	93 90	
Goodyear Tire	313	
Grace and Co (WR)	219 50	
Honeywell Inc.	327	360 d
Johannesburg	75 10	
Koninklijke Pakhoed	140	
Kubota	25 50	
Midland Bank	21 40	
Noranda Mines	80 50	.
Olivetti priv	8 90	
Pfizer Inc	363	.
Ricoh	23 80	
Robeco	292	
Rodamco NV	163 20	
Rolinco	296	
Saipem	5 90	
Sema Group	18	
SKF Aktiebolaget	96	
Tenneco Inc	193	
Thorn Electrical	80	
Toray Ind	26	
West Rand Cons	9	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	315	
Calcophos	96	
C G H Cogenhor	10 45	
Coparex	680	
Drouot Assurances	385	.
Europ Accum	79	
Europ Soufres Ind	22	
Gachot S A	67	.
Guy Degrenne	440	
Lecteurs du Monde	176	152 90o
Nicolas	1250	
Paternelle RD.	1410	
Parsoc. Percier	350	
Quadrant	22	
Rorento N.V	213 50	
St-Gobain-Emballage	1912	
S E P R	820	
S.P.R. act. B	294 50	
Waterman	1000	.

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/2	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 333	...	...	...
Ecu	6 960	...	...	...
Allemagne (100 dm)	340 850	...	...	...
Belgique (100 F)	16 549	...	...	...
Pays-Bas (100 fl)	302 830	...	...	...
Italie (1000 lires)	4 524	...	...	...
Danemark (100 krd)	87 880	...	...	...
Gde-Bretagne (1 L)	9 771	...	...	...
Grèce (100 drachmes)	2 942	...	...	...
Suisse (100 f)	381 870	...	...	...
Suède (100 krs)	93 730	...	...	...
Norvège (100 k)	86 850	...	...	...
Autriche (100 sch)	48 435	...	...	...
Espagne (100 pes)	5 406	...	...	...
Portugal (100 esc)	3 950	...	...	...
Canada (1 $ can)	4 548	...	...	...
Japon (100 yens)	4 250	...	...	...

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/2
Or fin (kilo en barre)	61200	....
Or fin (en lingot)	61800	....
Napoléon (20f)	351	...
Pièce Fr (10 f)	415	....
Pièce Suisse (20 f)	352	..
Pièce Latine (20 f)	350	....
Souverain	448	....
Pièce 20 dollars	2065	..
Pièce 10 dollars	1102 50	..
Pièce 5 dollars	625	....
Pièce 50 pesos	2260	..
Pièce 10 florins	361	..

SICAV (sélection) 10/2

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	212 65	206 96
Agepargne	786 71	754 75
Amén-gan	8107 16	7795 35
Ampli	258651 97	258651 97
Amplitude	638 80	620 19
Arbitrages Court T	6998 58	6998 58
Assoc.	1067 80	1067 80
Atout Futur	396 82	387 14
Aurecic	1221 60	1186 02
Avenir Alizes	1756 03	1721 60
Axa Capital	167 56	160 34
Axa Court Terme	7694 04	7694 04
Axa Europe	130 76	125 13
Axa Investments	117 61	112 55
Axa NPI	125 14	119 75
Axa Première	116 59	116 24
Axa Sélection	148 67	142 27
Axa Valeurs PER	125 10	119 71
Cadence 1	1028 01	1026 01
Cadence 2	1028 22	1028 22
Cadence 3	1027 54	1027 54
Capimonétaire	6123 70	6117 58
Capioblig	6301 59	6178 03
Capitacic	1284 18	1265 20
Cosmos	1292 66	1261 13
Comptavalor	3409 08	3403 97
Convertimmo	354 41	347 46
Crédinter	476 97	463 08
Crédit Mutuel Capital	1257 14	1232 49
Cred.Mut Ep Cour T	652 08	652 08•
Cred.Mut Ep long T	200 72	195 35
Diese	1291 54	1260 04
Drouot France	846 90	810 43
Drouot Investiss.	976 77	934 71
Drouot Sécurité	249 94	239 18
Ecocic	1056 43	1027 60
Ecupar	134 94	129 13
Ecureuil Capitalisation	2520 91	2495 95
Ecureuil Géovaleurs	2282 56	2218 08
Ecureuil Invest	429 16	416 66
Ecureuil Monepremière	65038 79	65038 79
Ecureuil Monétaire	38299 74	38299 74
Ecureuil Trésorerie	2364 20	2364 20
Ecureuil Trimestr	2049 57	2029 28
Elicash	2 710464	2 710464
Energia	267 16	255 05
Eparcic	3492 75	3492 75
Eparcourt-Sicav	4528 38	4517 09
Epargne Associat.	26420 74	26198 06
Epargne Capital	10515 90	10411 78
Epargne Croissance	1747	1700 24
Epargne Industrie	94 97	92 43
Epargne J	67606 99	67606 99
Epargne Monde	1269 02	1235 08•
Epargne Obligat	205 34	199 84
Epargne Première	14154 70	14049 33
Epargne Quatre	1102 93	1073 41
Epargne-Unie	1326 88	1294 52
Epargne Valeurs	453 30	441 17
Eufi Cash cap	8101 51	8101 51•
Eufinvest cap	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1094 29	1062 42
Eurodyn	1196 43	1167 25
Euro Gan	6207 73	5968 97
Europe Nouvelle	550 81	525 83
Fonsicav	13973 19	13973 19
France-gan	9863 64	9484 27
France Garantie	276 66	276 11
France Index Sicav	108 78	105 60
France Obligations	488 98	484 14
Francic	457 01	443 70

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	106 33	103 23
Francic-Régions	1230 43	1194 59
Fructi-Associations	34 34	34 34
Fructi-Capi	40 96	40 35
Fructidor	241 29	237 72•
Fructifrance act c&d	886 91	665 18
Gestilion	14442 15	14370 30
Gest Associations	171 27	167 50
Horizon	1220 55	1185
HLM Monétaire	13513 16	13513 16
Indust.Fse Court T.	1425 86	1425 86
Interepar	110405 66	107189 96
Interoblig	13675 98	13407 92
Intersélection Fce	517 61	507 46
Japacic	162 08	157 36•
Jeunepargne	279 82	275 68
Latitude	2191 34	2168 06
Leumi C T	12210 04	12210 04
Leumi L T	6843 84	6644 50
Lion Association	11047 96	11047 96
Lion Institution	28961 24	28889 02
Lionplus	957 31	935 54
Lion Trésor	2248 40	2226 14
Lion 20 000	25541 29	25541 29
Livret Bourse Inv	560 65	544 32
Livret Portefeuil.	723 21	702 15
Méditerranée	185 92	177 91
Mensuel CIC	10069 60	9968 90
Monecic	5414 46	5414 46•
Monedien	65951 54	65951 54
Mone J.	70627 93	70627 93
Monévalor	79620 26	79620 26
Mutualité dépôts	13133 65	13107 44
Mutuelle Unie Sél	142 46	138 33
Natio Court Terme	275729 00	275729
Natio-Epargne	17289 18	17118
Natio-Ep. Ret.	124 90	121 56
Natio Eparg Trésor	7635 46	7620 22
Natio-Imm.	1118 30	1086 37
Natio-Inter	1388 50	1351 34
Natio-Monétaire	24635 84	24635 84
Natio-Patrimoine	1349 45	1313 33
Natio-Placements	62636 55	62638 55
Natio-Revenu	1049 13	1038 74
Natio Sécurité	11742 93	11742 93
Natio-Valeurs	873 03	849 66
Nippon-Gan	5480 83	5270 03
Nord Sud Develop	1544 97	1541 89•
Obli-Associations	150 61	149 32
Oblicic-Mondial	2589 40	2561 13
Oblicic-Régions	1069 57	1053 76
Oblifutur	2794 78	2726 61
Oblig. très cate.	173 98	171 41•
Obliion	1340 60	1327 23
Oblisécurité Sicav	12518 46	12518 46
Oraction	1020 47	995 58
Orvalor	6927 27	6791 44
Paribas Capitalisation	1479 93	1458 06
Paribas Opportunités	130 35	125 04
Paribas Patrimoine	585 09	561 24
Patrimoine Retraite	217 72	213 45
Pervalor	602 15	590 34
Placement A	1407 73	1380 13•
Placement J	7023 06	7009 04•
Placement M	64923 51	64793 92•
Placement Nord	982 72	963 45•
Plénitude	131 42	127 90
Poste Croissance	21179 71	21158 55
Poste Gestion	63794 35	63794 35•
Première Oblig.	11174 72	11163 59
Prévoy. Ecureuil	117 30	116 14•

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv. Associations	28625 26	28625 26
Proficius	992 17	967 97
Quartz	133 28	130 03
Réalvalor	821 82	805 71
Rentacic	160 05	157 68
Revenus Trimestr	5404 14	5350 63
Revenu-Vert	1137 42	1120 61
St Honoré Bio-Alim	967 28	942 51
St Honoré Bons du Tr	10914 41	10860 11
St Honoré Global	236 31	225 59
St Honoré Invest	760 96	726 45
St Honoré Mat Plac	198 31	189 32
St Honoré Pacifique	594 84	558 32
St Honoré PME	520 36	496 76
St Honoré Real	14539 01	14481 09
St Honoré Services	452 96	435 54
Sécuricic	1695 95	1695 95
Sécuri-Gan	12457 55	12213 29
Sécuritaux	1352 89	1352 89
Sicasden	707 89	697 43
Sicav Associations	1794 67	1794 67
SFI-CNP Assur	674 58	654 93
S.G Fr opportunités	1142 17	1119 77
Sicav 5.000	436 27	424 59
S.I. Est	1416 89	1355 88
Slivafrance	676 37	658 27
Slivam	413 85	402 77
Slivarente	220 01	215 70
Slivinter	440 61	428 82
S.N.I.	1210 41	1175 16
Sogenfrance	1067 23	1046 30
Sogépargne	310 76	304 67
Sogevar	1065 21	1044 32
Soginter	1300 59	1275 09
Soleil Investissements	612 87	589 30
Solstice	2152 89	2147 52
State Street Act. Eur.	10373 13	10022 35•
State Street Act. Fce	10344 07	10042 79•
State Street Emer. Mts	11911 53	11338 86•
Stratégie Actions	806 69	775 66
Stratégie Rendement	1376 88	1333 54
Technocic	1066 85	1035 76
Techno-Gan	5944 13	5715 51
Thesora	647 69	641 28•
Transplus	149 81	143 36
Trésor Plus	1256 80	1244 36
Tresor Real	13907 24	13907 24•
Trésoricic	125837 22	125837 22
Trilion	5214 60	5147 68
UAP Investissement	449 66	433 41
UAP Actions France	604	582 17
UAP Act. Select	643 63	620 37
UAP Aedificandi	582 03	560 99
UAP Altefi	212 25	204 59
UAP Alto Sicav	166 44	162 35
UAP Moyen Terme	135 33	131 40
UAP Première Cat	11368 55	10957 64
Uni-Associations	120 02	120 02
Uni-Foncier	1264 19	1233 36
Unifrance	589 40	575 02
Uni-Garantie	1263 11	1240 79
Uni Régions	1336 62	1304 02
Univar	230 49	230 49
Univers Actions	1255 50	1224 68
Univers-Obligation	1841 27	1796 36
Valorg	2001 42	1989 42
Valreal	51763 36	51737 49

c . coupon détaché - o . offert - * droit détaché - d . demandé - • prix précédent - ■ marché continu

MÉDECINE

Mort du docteur Pierre Straus

Un pionnier de la pédiatrie sociale

Le docteur Pierre Straus, pédiatre, fondateur de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM), est mort le 29 janvier, à l'âge de soixante-seize ans.

Il est des personnes qui, loin des engouements médiatiques, des tribunes officielles, des honneurs universitaires, creusent leur sillon avec opiniâtreté, avec une conscience aiguë, parfois douloureuse, de ce que vivent et souffrent leurs contemporains. Tel fut Pierre Straus, qui vient de nous quitter.

Etudiant en deuxième année de médecine, Pierre Straus fonde et anime, en 1937, une société de secours pour les enfants victimes de la guerre d'Espagne. Entré en résistance dès 1940, il abrite et aide à fuir de nombreuses personnes recherchées par la Gestapo. Après la guerre, il termine ses études de médecine et commence alors une carrière hospitalière de pédiatre, partagée entre la pratique, qu'il n'a jamais abandonnée, et les aspects préventifs et sociaux de la médecine des enfants.

Sa grande culture médicale et humaniste, sa sensibilité toujours en éveil, son souci des enfants – et surtout des plus démunis – expliquent sans doute qu'il fut le premier à mettre en lumière, avec une rigueur scientifique égale à son sens de l'humain, les problèmes de société dont trop d'enfants sont les innocentes victimes.

Son travail sur la prévention de la rougeole par les gamma-globulines, menée en 1950-1951, alors que, médecin de l'Organisation internationale des réfugiés, il est affecté aux camps de regroupement en Europe, puis à l'accompagnement des orphelins et des familles envoyés par mer en Australie; une remarquable recherche sur l'hospitalisation des enfants dans la région parisienne, publiée en 1961 par l'Institut national d'hygiène; une étude sur la santé des enfants de travailleurs migrants, vite doublée de la mise en place de consultations en leur faveur; et, surtout, dès le début des années 70, une série de travaux sur l'enfance maltraitée à laquelle il a consacré les vingt dernières années de sa vie; la première enquête nationale commanditée par le ministère des affaires sociales, publiée en 1975; la fondation de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée, en 1980; la publication du livre *Enfance maltraitée* en 1982; autant d'étapes qui ont jalonné son engagement en faveur de l'enfance malheureuse.

Cofondateur du Club international de pédiatrie sociale, Pierre Straus a formé, grâce à cet organisme mais aussi au sein de l'Institut de pédiatrie sociale de l'Hôpital des enfants-malades, des générations de médecins, de travailleurs sanitaires et sociaux, de psychologues, d'enseignants. Sa lucidité face aux problèmes de société, son exigence vis-à-vis de lui-même comme des autres, sa parfaite honnêteté intellectuelle, son dévouement sans limites, sa modestie pleine de sagesse et d'humour ont impressionné et sans doute influencé beaucoup de ceux qui l'ont approché.

MICHEL MANCIAUX

Professeur au département de santé publique de l'université Nancy-I, ancien directeur du Centre international de l'enfance.

Après les contaminations par hormones de croissance

Une précision de l'association Grandir

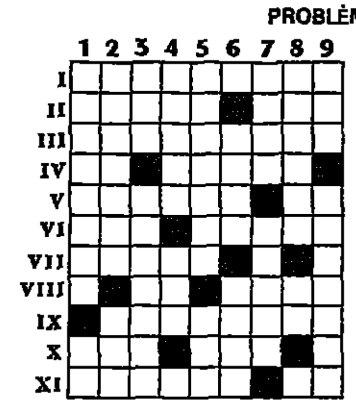
Après les informations que nous avons publiées sur l'existence en France de dix cas de maladie de Creutzfedt-Jakob, diagnostiqués chez des enfants ayant, avant l'été 1985, été traités par des hormones de croissance d'origine humaine (*le Monde* des 7 et 8 février), les responsables de l'association Grandir (1) tiennent à préciser qu'ils ont été tenus régulièrement informés par le milieu médical des cas incriminés depuis 1988 et qu'ils avaient *« choisi de ne rien dire, considérant que la divulgation de cette information n'avait que des côtés négatifs »*. Cette association rappelle, par ailleurs, *« que tout traitement médicamenteux présente des risques et qu'il est difficile d'opposer le risque minime d'une maladie, fût-elle mortelle, à la certitude d'une taille de 1,20 mètre ou 1,30 mètre sans traitement »*.

Les responsables de Grandir s'insurgent *« contre l'absence totale d'aide reçue par l'une des familles concernées, notamment de la part de la Sécurité sociale qui a refusé de prendre en charge le matériel nécessaire pour permettre à l'enfant d'être soigné chez lui »*. Cette association précise qu'elle a dû aider cette famille en payant une partie du matériel.

(1) L'association Grandir groupe les parents d'enfants ayant des problèmes de croissance. 2 sente du Belvédère, 95130 Franconville. 30-72-13-06

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5714



HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui peut mettre du monde sur la paille. – II. Reste très longtemps à notre chevet. Produit de la chance. – III. Dame picarde. – IV. Pronom. Etait proche de la terre ou bien est quelque part dans l'espace. – V. Du travail sur la planche. Conjonction. – VI. Sujet douteux. – Permettre une arrivée. – VII. Une personne ou bien un grand nombre de gens. – VIII. A ses poissons. Peut être apporté sur un plateau. – IX. Se retrouve parfois dans les choux. – X. Est exposé aux tirs. Va au Danube. – XI. Se plaît sur la côte. Antique lumière.

VERTICALEMENT

1. Moyen de mettre bon ordre. En bois. – 2. Peut servir à prendre la perche. Fit une victime. – 3. Elément d'une chaîne. Qui n'a donc rien perdu. – 4. Entraîne un rejet. – A ses châteaux. 5. Un peu du continent noir. Possessif. – 6. Tour de pinède. On compta longtemps sur lui pour arriver à bon port. – 7. Avait besoin de souffle. Revient sur sa parole. – 8. Genre de pile. Partie de cartes. – 9. La belle époque. Aura de la peine.

Solution du problème n° 5713

Horizontalement

I. Senoritas. – II. Arouet. Ut. – III. C.N.P.F. Ac. – IV Réa. Slip. – V. Litiges. – VI. M.T.S. Raire. – VII. Eu. Danton. – VIII. Yéti. Us. – IX. Té. Bésis. – X. Digérer. – XI. Artère.

Verticalement

1. Sacrements. – 2. Eme. Tu. – 3. Nopals. DR. – 4. Ouf ! Débit. – 5. Ré. Stratège. – 6. Italianiser. – 7. Ci-gît. Ire. – 8. Au. Pérouse. – 9. S.T.O. Sens. Ru.

GUY BROUTY

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 9 février 1992 :

DES DECRETS

– n° 92-129 du 7 février 1992 portant approbation du schéma d'aménagement de la Corse;

– du 7 février 1992 approuvant la convention passée entre l'Etat et la Société des autoroutes du sud de la France pour la concession de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'autoroutes.

CARNET DU Monde

Naissances

– **Anne CHANON**
et
Eric CHEVALLIER

ont la grande joie d'annoncer la naissance de

Benjamin,

le 8 février 1992.

– **Nathalie et Bruno CRENON**

ont la joie de faire part de la naissance de

Elodie,

le 7 février 1992.

18, avenue de la Providence,
92160 Antony.

Décès

– **Marc-André AGOSTINI**

est mort le 8 février 1992.

De la part de

Janine Magniez, sa mère, et René Magniez,
Jean-Michel Agostini, son père, et Janine Agostini,
Pascale et Gisèle Agostini, avec Marie et Mathias,
Dominique Agostini,

Marie-Thérèse Dalichoux,
Vanina Fauro-Brac,
Jean-Marc Blin.

Que soient remerciés pour leur savoir et leur dévouement,

le professeur Gérard Tobelem,
le docteur Evelyne Dupuis,
le docteur Pascale Molho-Sabatier,
Et toute l'équipe du service d'hématologie de l'hôpital Lariboisière.

La messe du souvenir sera célébrée ultérieurement à Paris.

9, avenue Taillade,
75020 Paris.
Lunic,
34460 Cessenon.

– Loches. Chambray-lès-Tours.

Mme Simone Aquilon,
son épouse,
M. et Mme Pierre Aquilon,
ses enfants,
Philippe, Hélène et Tom,
ses petits-enfants,
Toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice AQUILON,
proviseur honoraire
du lycée de Loches,
croix de guerre 1939-1945,
officier des Palmes académiques,
médaillé de la jeunesse et des sports,
ancien élève de l'ENS de Saint-Cloud
(1931-1933).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, allée des Aulnes,
37170 Chambray-lès-Tours.

– On nous prie d'annoncer la mort de

Alexandre ARON,

le 8 février 1992, à l'âge de trente-cinq ans.

Il sera inhumé au cimetière de Neauphle-le-Château, le jeudi 13 février.

Cet avis tient lieu de faire-part.

38-40, route de Saint-Germain,
78640 Neauphle-le-Château.

– Annette Badinter,
Michel Badinter,
Philippe, Myriam, Jonathan del Vecchio,
Robert et Elisabeth Badinter
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Claude BADINTER,

survenu le 4 février 1992,

et rappellent le souvenir de son fils

Philippe.

Les obsèques ont eu lieu le 7 février.

6, rue Francisque-Sarcey,
75116 Paris.

– Claude Choquet
a le grand chagrin de faire part du décès de sa mère,

Mme André CHOQUET,
née Elisabeth Rabier,

survenu le 1er février 1992, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Saint-Martin-le-Beau, le 6 février.

100, rue de Chenonceau,
37270 Saint-Martin-le-Beau.
120 East 90th Street,
New-York N.Y. 10128.

– Mme François Cail,
son épouse,
M. Michel Cail,
M. et Mme Emmanuel Cail,
M. et Mme Louis Dandrel,
M. et Mme Alexandre Galperine,
ses enfants,
M. et Mme Olivier Cail,
M. Stéphan Cail,
M. et Mme Arnaud Cail,
M. et Mme Vincent Gautier,
M. et Mme Patrice Cail,
M. et Mme Christophe Cail,
M. et Mme Xavier Cail,
Mlle Charlotte Cail,
M. Philippe Cail,
M. Antoine Angremy,
Mlle Bérénice Angremy,
ses petits-enfants
et ses neuf arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

François CAIL,
avocat honoraire au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,
ancien président de l'Ordre,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

survenu à Paris, le 8 février 1992, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques religieuses auront lieu dans l'intimité en province.
Une messe sera célébrée ultérieurement à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, square Lamartine,
75016 Paris.

– Marielm,
Eugène et Sylviane,
Pascale, Christiane et Hervé,
Olivier,
David,
ses enfants, petits-enfants et son arrière-petit-fils,
ont la grande douleur de faire part du décès du

docteur Eugène CATTOIR,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 9 février 1992, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 12 février, à 14 h 30, à l'Athanée de Cannes.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être faits à l'ADAPEI.A.M., 06430 La Brigue.

12, rue de Madrid,
06110 Le Cannet.
7, rue des Cytises,
44210 Pornic.

– Fréjus-Plage. Paris. Les Arcs-sur-Argens.

Mme Jean-Michel Coutanson-Thonat,
son épouse,
Mme Oliver-Coutanson,
Mme et M. Guilbert-Coutanson,
ses enfants,
Florence, Claire, Nicolas,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Michel COUTANSON,
sous-préfet hors classe honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille d'or de l'Education physique,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,

survenu le 8 février 1992, aux Arcs-sur-Argens (Var).

Selon ses vœux, les obsèques et l'incinération ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à sa mémoire, en l'église de Saint-Julien-Chapteuil (Haute-Loire).

Les personnes désirant s'associer à leur deuil sont priées d'adresser leurs dons à Médecins sans frontières.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence Le Méditerranée A.
boulevard d'Alger,
83600 Fréjus-Plage.

– Mme Jean Couttolenc,
née Monique Peyrelongue,
a la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean COUTTOLENC,
ingénieur des Arts et Manufactures
(1923),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1940,

survenu le 8 février 1992, dans sa quatre-vingt-onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

la cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 12 février, à 15 heures, en l'église de Javrezac (Charente).

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Compiègne, dans l'intimité familiale.

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes, mais des dons au Secours catholique.

Le Clos de Fléac,
16100 Javrezac.

– M. et Mme Pierre Destot,
M. et Mme Michel Destot
et leurs enfants,
M. et Mme André Lanier,
leurs enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert DESTOT,
ingénieur des Arts et Métiers IEP,

survenu le 8 février 1992, à l'âge de quarante-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 février, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Paris, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Sombernon (Côte-d'Or), dans le caveau de famille.

6, avenue Fontenelle,
92330 Sceaux.
30, place Louis-Jouvet,
38100 Grenoble.

– Mme Henri Engerer,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri ENGERER,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général du CFAT
en Tunisie et représentant du CFF,
ancien PDG de la Cogim en Tunisie,

survenu le 5 février 1992, à Tunis.

13, rue Zouhair-Essafi,
La Marsa, Tunisie.

– Mme Malécot-Giller,
son épouse,
M. et Mme Marck Giller,
ses parents,
Hélène et Jacques Sebag,
sa sœur et son beau-frère,
M. Yves Malécot,
son beau-père,
Claude, Isabelle, Jean-François et Pascale-Olivier Malécot,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Nicolas Sebag et Julien Malécot,
ses neveux,
Les familles Malécot, Devaux, Delafoy et Lanavère,
Ses amis,
ont la douleur de faire part de la disparition subite de

Alain GILLER,

survenue dans sa quarante-trosième année, le 5 février 1992, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 8 février, dans l'intimité familiale au nouveau cimetière d'Hendaye (Pyrénées-Atlantiques).

Un service sera célébré ultérieurement et des prières seront dites à l'intention du défunt.

203, rue d'Alésia,
75014 Paris.
45, boulevard Murat,
75016 Paris.
59, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

– Mme Gilberte Lambrichs,
son épouse,
Louise Lambrichs
Et Nathalie Georges,
ses filles,
Ferdinand et Mathurin,
ses petits-enfants,
Mme Gabrielle Haardt,
sa belle-sœur,
Colette et Anne Lambrichs,
Jeronimo,
son petit-neveu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges LAMBRICHS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur de la NRF,

survenu le 9 février 1992, chez lui, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 13 février, à 11 heures, au cimetière du Montparnasse.

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Le Monde du 11 février.)

– Mlle Geneviève Chesnel,
sa tante,
M. et Mme Jean-Léon Savoye
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Bernard
et leurs enfants,
M. Thierry Tissandier,
son frère,
Les familles Landrin et Baille,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacques TISSANDIER,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 7 février 1992, à Neuilly.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 12 février, à 14 heures, en l'église de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

Ni fleurs ni couronnes.

– Le président François-Henri de Virieu,
Les membres du conseil d'administration,
Le directeur et le personnel de l'IDATE,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Georges VIENNE,
directeur d'établissement
de France Télécom,
leur ancien secrétaire général,

survenu le 10 février 1992.

Il laissera à tous le souvenir d'un organisateur efficace et d'un homme d'une rare courtoisie.

« Mille ans de poésie se traversent comme un jour. »

Le poète

Arthur PRAILLET,
né à Nancy le 14 juillet 1912,

nous a quittés subitement le 1er février 1992, à Marcourt (Ardennes belges).

En font part avec tristesse
Sa femme,
La famille,
Et les amis,

L'incinération et la dispersion des cendres ont eu lieu dans l'intimité, à Liège-Robermont, le 4 février.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

4, rue des Roches,
B-6987 Marcourt (Ardennes belges).

– Nous apprenons le décès, survenu le 29 janvier 1992, du

docteur Pierre STRAUS,

dont l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

14, rue Gallieni,
78220 Viroflay.

– Le président,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Association française d'information et de recherche sur l'enfance maltraitée (AFIREM),
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Pierre STRAUS,
pédiatre,
fondateur de l'association
et ancien secrétaire général
de la Société internationale
pour la prévention
des mauvais traitements
envers les enfants (ISPCAN),

survenu le 29 janvier 1992.

– Le bureau et l'ensemble des membres du Club international de pédiatrie sociale
ont le grand chagrin d'annoncer la perte d'un des membres fondateurs du club,

le docteur Pierre STRAUS.

Pierre Straus, pédiatre dévoué à la cause d'une pédiatrie globale, s'intéressant non seulement à la médecine mais aussi à l'environnement social, économique et psychologique de l'enfant et à sa vie affective, a été un des principaux initiateurs de la pédiatrie sociale en France.

(Lire ci-contre.)

Remerciements

– Dans l'impossibilité de répondre à tous les témoignages d'amitié reçus lors du décès de

André VILLETTE,

son épouse
et ses enfants
tiennent à remercier tous leurs amis connus et inconnus.

« Celui qui vit et croit en moi a la vie éternelle. »

Saint Jean.

Avis de messe

– Une messe sera célébrée à l'intention du général de corps d'armée

Pierre PHILIBERT,

le samedi 15 février 1992, à 11 heures, en l'église Saint-Nicolas-des-Champs, 22 *bis*, rue Saint-Martin, Paris-3e.

Services religieux

– Mme Graçia Hayoun
et ses enfants
remercient toutes celles et tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie à la suite du décès de

Isaac HAYOUN Z'L.

le 18 décembre 1991, à Boulogne.

Un office solennel aura lieu à la mémoire du défunt le jeudi 13 février 1992, à 18 h 30, dans le grand temple de la synagogue de la Victoire (44, rue de la Victoire, Paris-9e), sous la présidence du grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann.

Communications diverses

– Le jeudi 13 février 1992, à 20 h 30, au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *Histoire à la lettre* (Ed. Monthor), avec les auteurs J. Hassoun et C. Wajbrot. Soirée présidée par N. Lapierre.

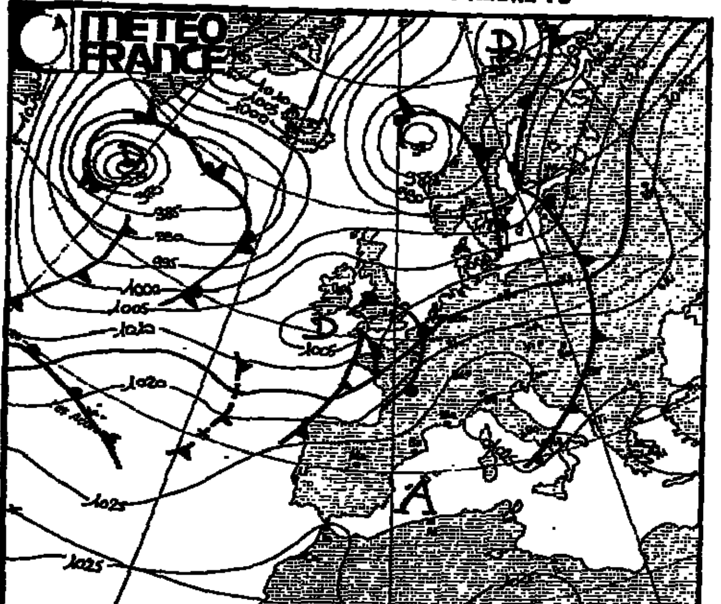
Soutenances de thèses

– Le jeudi 13 février 1992, salle des Actes de la Sorbonne, Jean-Philippe Bareil soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Exil et voyage littéraire dans l'œuvre de Primo Levi (1919-1987) : *la Divine Comédie, l'Odyssée, la Bible* ».

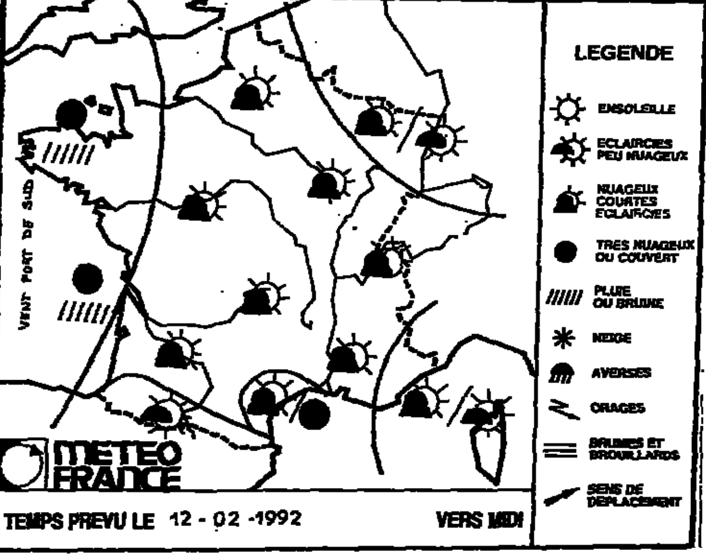
– Institut d'études politiques de Paris, vendredi 14 février 1992, à 9 h 30, 30, rue Saint-Guillaume, Paris-7e, salle André-Siegfried, Mme Patricia Hubert Lacombe : « Le paradoxe de Jules-Douglas, la sortie de l'après-guerre et l'entrée en modernité. Analyse de contenu de films français de 1946 à 1956 ». Thèse de doctorat en histoire.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 11 FÉVRIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 1992



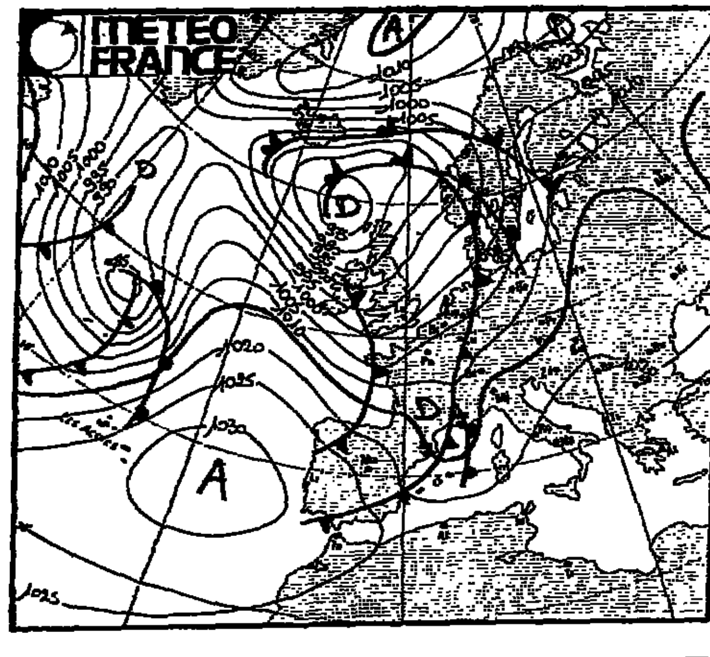
Mercredi : le chapelet de perturbations continue de s'égrener. – Les pluies reviendront demain mecredi sur l'ouest de la France. Elles auront recouvert la Bretagne à la mi-journée pour atteindre l'Aquitaine, le Centre et le Nord en soirée. Ces précipitations seront accompagnées d'un vent de sud-sud-ouest qui soufflera à 100 km/h en rafales près des côtes bretonnes et à 80 km/h dans l'intérieur.

Sur le reste de la France les nuages alterneront avec les éclaircies. Le soleil aura tendance à l'emporter sur les régions les plus éloignées de la perturbation, c'est-à-dire sur le sud-est et le nord-est, ainsi que sur les régions du sud-ouest protégées par les Pyrénées. Les nuages prédomineront près du golfe du Lion où un vent fort de sud-est (70 km/h en rafales) ramènera de l'humidité méditerranéenne. Ils se densifieront également sur l'Ouest à l'approche de la perturbation.

Les températures minimales seront exceptionnellement douces pour la saison. Hormis quelques gelées matinales dans les vallées alpines, elles oscilleront le matin entre 8 degrés et 10 degrés.

Cette douceur perdurera toute la journée. Le thermomètre indiquera l'après-midi de 13 degrés à 15 degrés sur la moitié nord et de 14 degrés à 16 degrés sur la moitié sud. Le mercure grimpera même jusqu'à 17 degrés par effet de fœhn sur le Piémont pyrénéen. Un maximum de 18 degrés pourrait être atteint à Biarritz.

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 10-2-1992 à 18 heures TU et le 11-2-1992 à 6 heures TU — le 11-2-92

FRANCE			
AJACCIO	14	4	N
BIARRITZ	16	8	D
BORDEAUX	14	7	C
BOURGES	11	6	P
BREST	11	10	P
CAEN	11	8	P
CHERBOURG	10	9	P
CLERMONT-FER.	12	1	C
DIJON	10	0	C
GRENOBLE	13	–1	C
LILLE	8	6	P
LIMOGES	8	5	P
LYON, BRON	11	1	C
MARSEILLE	14	4	N
NANCY	9	4	P
NANTES	12	9	P
NICE	17	6	D
PARIS-MONTS.	11	7	P
PAU	14	5	N
PERPIGNAN	16	6	C
RENNES	12	9	P
ST-ÉTIENNE	11	1	C
STRASBOURG	9	2	C
TOULOUSE	14	4	D
TOURS	11	8	P
POINTE-A-PITRE	30	22	D
ÉTRANGER			
ALGER	18	1	D
AMSTERDAM	7	5	D
ATHÈNES	12	5	D
BANGKOK	32	24	N
BARCELONE	14	4	D
BELGRADE	13	4	D
BERLIN	9	2	D
BRUXELLES	8	6	N
COPENHAGUE	6	1	D
DAKAR	24	20	N
DJERBA	19	11	D
GENÈVE	8	–2	D
HONGKONG	16	13	C
ISTANBUL	6	4	D
JÉRUSALEM	4	1	P
LE CAIRE	–	–	–
LISBONNE	11	7	C
LONDRES	9	7	C
LOS ANGELES	16	12	A
LUXEMBOURG	5	3	D
MADRID	13	–1	D
MARRAKECH	24	8	D
MEXICO	23	7	N
MILAN	6	2	C
MONTRÉAL	–10	–24	C
MOSCOU	–3	–4	C
NAIROBI	–	–	–
NEW-DELHI	17	8	D
NEW-YORK	–2	–9	D
OSLO	1	–3	*
PALMA-DE-MAJ.	16	3	D
PÉKIN	5	–6	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	16	7	P
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	3	2	P
SYDNEY	26	22	C
TOKYO	10	4	D
TUNIS	18	5	D
VARSOVIE	6	–1	C
VENISE	6	0	C
VIENNE	8	3	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

Soufflé

Le fameux « soufflé politico-médiatique » – la non-affaire Habache – est comme tous les soufflés : il faut gratter le fond du plat pour en goûter les leçons. Ce fut la mission d'un débat, sur La Cinq, animé par Pierre-Luc Séguillon.

Un bon débat à l'ancienne avec un représentant de chaque camp politique. Un socialiste, Julien Dray, député de l'Essonne, cherchant sans cesse les solutions au bout de ses chaussures, le regard oblique. Un UDF, François Bayrou, l'œil vif, dénonçant avec délice le fossé entre le pouvoir et les gens, indigné et heureux de l'être. Un RPR, Jacques Toubon, homme de tous les débats, politique d'expérience, s'avisant après un quart de siècle de cinquième République qu'il fallait en finir avec un Etat « machine de pouvoir ».

Le quatrième de cette partie de belote était Carl Lang, secrétaire général du Front national. Il disait tout le mal qu'il pense des trois autres, dont il fait un paquet. Il les renvoyait tous à leurs « affaires », se posant en représentant d'un parti pur, sans casserole ni compromission. Fort de n'avoir jamais été au pouvoir, le FN n'a aucun mal à affecter d'être sans passé, et donc sans erreur.

Julien Dray eut l'imprudence, pour contrer l'adversité, de dire qu'il y eut naguère d'horribles vraies affaires dans ce pays, au cours desquelles, à la différence du cas Habache, on n'avait pas dit la vérité au peuple. On entendit passer les noms de Ben Barka, de Robert Boulin, de Jean de Broglie, d'Abou Daoud et même, sembla-t-il, de Joseph Fontanet. Il en oublia, et beaucoup.

Alors, on s'empoigna sans conviction. Chacun était dans son rôle, qui faisant l'offusqué, qui ricanant, qui la main sur le cœur. Le procureur rétrospectif abandonna vite ce terrain, marécageux et fertile à la fois tant il est vrai qu'à se retourner on peut voir, dans l'histoire de la France depuis vingt-cinq ans – sans remonter plus loin – les fantômes innombrables des scandales qui n'en sont plus.

Une leçon serait tirée, lors d'un second débat, par Claude Cabanes, homme du dernier carré du communisme en France, lorsqu'il affirmerait : « *Le niveau de la nausée va continuer à monter ; l'affaire Habache a dû en remettre sur le rejet de la chose publique* ». A trop fouiller les poubelles de la République, on écœure le citoyen-convive.

Br. F

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 11 février

TF 1

20.50 Cinéma : Les Keufs. ■■
Film français de Josiane Balasko (1987). Avec Josiane Balasko, Isaach de Bankolé, Jean-Pierre Léaud.
22.30 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.20 Magazine : Club J.O.
Présenté par Roger Zabel. Résumé des épreuves du jour.
1.10 Journal, Météo et Bourse.

A 2

20.50 Cinéma : Le Jumeau. ■
Film français d'Yves Robert (1984). Avec Pierre Richard, Carey More, Camilla More.
22.40 Rediffusion cérémonie d'ouverture des J.O.
1.05 1. 2. 3. Théâtre.
1.10 Journal et Météo.

FR 3

20.40 INC.
20.45 Sport : J.O. Patinage artistique : libre couples, à Albertville.
23.15 Journal et Météo.
23.35 Journal des J.O.
0.05 Magazine : Ticket bleu (rediff.)
0.35 Musique : Mélomanuit.
Invité : Henri Verneuil.

CANAL PLUS

20.35 ▶ Cinéma : Indiana Jones et la dernière croisade. ■■■
Film américain de Steven Spielberg (1989). Avec Harrison Ford, Sean Connery, Denholm Elliott.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Le Brasier. □
Film français d'Eric Barbier (1990). Avec Jean-Marc Barr, Marushka Detmers, Thierry Fortineau.
0.45 Cinéma : Le Beau-Père 2. □
Film américain de Jeff Burr (1989). Avec Terry O'Quinn, Meg Foster, Caroline Williams.

LA 5

20.45 Cinéma : Le Dernier Vol de l'arche de Noé. ■
Film américain de Charles Jarrott (1981). Avec Elliott Gould, Ricky Schroder, Geneviève Bujold.
22.40 Magazine : Ciné Cinq.
Présenté par Michel Cardoze.
22.55 Cinéma : Un été d'enfer. □
Film français de Michael Schok (1984). Avec Thierry Lhermitte, Véronique Jannot, Daniel Duval.
0.40 Journal de la nuit.

M 6

20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Sur la piste des voleurs de chiens.
De Greg Beeman, avec Candace Cameron, Carl Adam.
Des enfants et des trafiquants d'animaux.
22.15 Téléfilm : Ces enfants-là.
De Georg Stanford Brown, avec Tyne Daly, Richard Crenna.
Un nouveau-né mongolien.
0.00 Documentaire : 60 minutes .
Scandale à Hollywood, de Peter Bate.
0.50 Six minutes d'informations.
0.55 Magazine : Dazibao.
1.00 Musique : Rapline.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Théâtre : Crime et châtiment.
Pièce de Dostoïevski, mise en scène d'Andrzej Wajda.
23.00 Documentaire : Occidorientales.
De Barrie Gavin. 3. La Flûte de Jade.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la Raison.
L'Europe des jeunes compositeurs (2).
20.30 Archipel sciences.
21.30 Iran-France. Du blocage politique aux relations économiques.
22.40 Les Nuits magnétiques. Voyage au pays du deuil (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec notre collaborateur Philippe Dagen (l'Age d'or).
0.50 Musique : Coda. Le calypso. 2. L'histoire du carnaval.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert. Concerto pour violon et orchestre nº 4 en ré majeur K 418, de Mozart ; Hommage à Chostakovitch op. 4, de Boer ; Symphonie nº 5 en ré mineur op . 47, de Chostakovitch, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, dir. : James Conlon.
22.30 Espace libre.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous. Quatuor à cordes en ut majeur op. 74 nº 1, de Haydn ; Trois chants de Michel-Ange, de Wolf ; Sonate pour clarinette et piano nº 2 op. 120, de Brahms ; Onze bagatelles pour piano en ut mineur op. 119, de Beethoven ; Das Lied im Grunen, de Schubert.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Par Philippe Carles.

Mercredi 12 février

TF 1

15.20 Club Dorothée.
17.30 Série : Charles s'en charge.
18.00 Série : Premiers baisers.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.50 Feuilleton : Santa Barbara.
19.20 Jeu : La Roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.10).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tapis vert et Météo.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Avec Jean Marais, Brigitte Fossey, France Brel, Sting, Patrick Bruel, Muriel Robin, Michèle Torr, Garland Jeffreys, MC Solaar.
22.40 Magazine : Le Point sur la table.
L'école fabrique-t-elle des chômeurs ? Invités : Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale ; François Léotard, maire de Fréjus, député du Var.
0.00 Magazine : Télévitrine.
0.30 Magazine : Club J.O.

A 2

15.05 Série : Les deux font la paire.
15.55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
16.20 Magazine : Giga.
18.10 Série : L'homme qui tombe à pic.
19.00 Journal des J.O.
19.35 Divertissement : La Caméra indiscrète (et à 1.10).
19.59 Journal, Journal du trot et Météo.
20.50 Téléfilm : Jour blanc.
De Jacob Berger.
22.15 Magazine : Direct. Présenté par Christine Ockrent. La « gagne ».
23.30 Magazine : Musiques au cœur des toiles.
César, sculpteur.
0.40 Journal et Météo.

FR 3

13.00 Sport : J.O.
15.30 Feuilleton : La Mort d'un bavard (3e épisode).
16.25 Sport : J.O. Hockey sur glace : France-Suisse, à Méribel.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 Un livre, un jour.
Journal, de Paul Klee ; *Point et ligne sur plan*, de Wassily Kandinsky.
20.10 Divertissement : La Classe.
20.40 ▶ Magazine : La Marche du siècle.
Trente ans après, les appelés de la guerre d'Algérie ; Invités : Bertrand Tavernier et Patrick Rotman, coauteurs de *la Guerre sans nom* ; Benjamin Stora, historien ; Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur* ; témoignages d'appelés anonymes.
22.20 Journal et Météo.
22.40 Journal des J.O.
23.15 Mercredi en France.
Programmes des télévisions régionales.
0.10 Traverses. Sao Tomé e Principe.
Traditions et cultures d'un minuscule Etat africain.
1.05 Musique : Mélomanuit.

CANAL PLUS

15.05 Magazine : L'Œil du cyclone.
15.35 Téléfilm : La Légende des ténèbres.
17.05 Les Nuls... l'émission.
18.00 Canaille peluche.

— En clair jusqu'à 21.00 —

18.30 Ça cartoon.
18.50 Le Top.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 Cinéma : Gun Men. ■
Film chinois (Hongkong) de Kirk Wong (1988).
22.20 Flash d'informations.
22.30 Sport : Basket-ball.
Limoges-Maccabi Rishon le Zion. Coupe d'Europe des clubs en différé.
0.05 Cinéma : Fascination australienne.
Film américain classé X, de Jim Travis (1990).

LA 5

15.25 Série : Simon et Simon.
16.15 Série : Shérif, fais-moi peur.
17.05 Youpi ! L'école est finie.
18.10 Série : Deux flics à Miami.
19.05 Série : La loi est la loi.
20.00 Journal et Météo.
20.45 Histoires vraies.
Détours amoureux, téléfilm de Noël Black.
22.30 Débat : Homosexualité.
Animé par Marie-Laure Augry et Paul Lefèvre.
0.00 Journal de la nuit.

M 6

15.15 Magazine : Culture pub.
15.45 Magazine : Culture rock.
16.15 Musique : Flashback.
16.45 Magazine : Nouba.
17.30 Musique : Dance machine.
17.35 Série : Drôles de dames.
18.30 Série : Flipper, le dauphin.
19.00 Série : La Petite Maison dans la prairie.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Surprise-partie.
20.40 Téléfilm : Deux sorcières au collège.
De Rod Holcomb.
22.25 Téléfilm : L'Impossible Vérité.
De Warris Hussein.
0.00 Magazine : Vénus.
0.30 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Tours du monde, tours du ciel. De Robert Pansard-Besson.
21.00 Documentaire : La Disparition d'Ettore Majorana.
De Fosco et Donatello Dubini.
22.30 Cinéma : Woyzeck. ■■
Film allemand de Werner Herzog (1979).

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Femmes algériennes : entre soulagement et incertitude, avec Assia Djebar, Fenal Fates, Houria Aïchi.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Champ libre : les Contes de Cantorbéry, de Chaucer (1).
22.40 Les Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 janvier 1991 au Concertgebouw d'Amsterdam) : *Orpheus*, de Stravinsky ; Concerto pour piano et orchestre nº 3 ; Symphonie nº 4 en la majeur op. 90, de Mendelssohn.
22.00 Concert (donné le 11 janvier 1991 à Radio-France) . Alegrias pour piano et orchestre de chambre, de Hidalgo ; Marea, de Lindberg ; Concerto pour violoncelle et orchestre, de Bechert.
23.10 Ainsi la nuit... Par Denise Bahous.
0.30 Dépêche-notes.
0.35 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost.

Au Pakistan

Les participants de la «Marche pour l'indépendance» du Cachemire ont forcé des barrages de police

Des milliers de partisans du Front de libération de Jammu-et-Cachemire (JKLF) ont forcé, mardi matin 11 février, les barrages établis par les forces de l'ordre sur la route menant à Muzaffarabad, la capitale de l'Azad Kashmir, sous tutelle pakistanaise.

Les autorités d'Islamabad parviennent mal à contenir le JKLF, qui a entrepris une «Marche pour l'indépendance», dont le temps fort devrait consister en un franchissement pacifique de la «ligne de contrôle» (ancienne ligne de cessez-le-feu) établie depuis 1948 entre les parties indienne et pakistanaise de l'ancien Etat (*le Monde* du 11 février).

De leur côté, les autorités indiennes, qui se déclarent prêtes à tirer sur quiconque franchirait la «ligne», ont imposé un couvre-feu à Srinagar, capitale du Cachemire, et dans une grande partie du territoire sous leur contrôle. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

La cassation d'un arrêt de la cour d'appel de Poitiers

Le salarié entre loi du marché et liberté

Sous peine d'être licencié, un cheminot devrait se garder de monter dans un autocar et encore plus dans une voiture. De la même manière, l'employé d'une brasserie surpris à boire du vin risquerait sa place. Et gare au journaliste pris en flagrant délit de lecture du quotidien concurrent ! Tel était en substance le surprenant avis de la cour d'appel de Poitiers qui, dans un arrêt rendu le 14 mars 1990, avait donné raison à un concessionnaire Renault de Montmorillon (Vienne) ayant licencié sa secrétaire parce qu'elle avait osé revendre sa Renault 5 pour acheter une Peugeot 405.

Les juges poitevins considéraient que son licenciement était légitime car *«le fait, pour un salarié, d'acquérir une voiture qui est en concurrence directe avec des véhicules de mêmes catégories et de prix analogues vendus par son employeur constitue nécessairement une marque de défiance dans l'établissement où il travaille»*. Et, pour faire bonne mesure, les magistrats estimaient : *«Un tel comportement constitue (...) une critique indirecte de la marchandise dont la vente permet d'assurer le travail et la rémunération du personnel.»*

Une appréciation aussi contraignante pouvait mener très loin, et la chambre sociale de la Cour de cassation, présidée par M. Jean Cochard, y a mis bon ordre. Dans un arrêt rendu le 22 janvier, elle a cassé l'arrêt de la cour d'appel de Poitiers en déclarant : *«Dans sa vie privée, le salarié est libre d'acheter les biens, produits ou marchandises de son choix.»*

M. P.

Une «université sans murs»

M. Mitterrand installe solennellement l'Institut universitaire de France

Toges et hermines, jabots et médailles, l'Université française s'était mise sur son trente-et-un, lundi 10 février, pour assister, dans la salle des fêtes de l'Elysée, à l'installation officielle, par le président de la République, de l'Institut universitaire de France (IUF).

Organisme original destiné à encourager la recherche, l'IUF rassemble une cinquantaine d'universitaires (quinze «seniors», vingt-cinq «juniors» et une dizaine d'étrangers invités) à qui il offre à la fois une décharge importante de leurs obligations d'enseignement et des crédits supplémentaires (100 000 F par an). Sélectionnés pour cinq ans par un jury présidé cette année par M. Laurent Schwartz, les membres de cet institut composent ainsi une «université sans murs».

En présence de MM. Jospin, ministre de l'éducation nationale, Curien, ministre de la recherche, et Guyard, secrétaire d'Etat à l'enseignement technique, M. François Mitterrand a saisi cette occasion pour rappeler *«l'effort considérable»* engagé en faveur de l'éducation et en particulier de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont le développement constitue *«plus que jamais un investissement d'avenir»*.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Dites «22»

Orange mécanique, suite ! Après les enseignants, les convoyeurs de fonds, les chauffeurs de taxi, les pharmaciens, les conducteurs de bus, les vieilles dames et les commerçants, victimes d'agressions en tous genres et tous lieux, voilà qu'à vouloir sauver des vies les toubibs risquent la mort. Dans les Yvelines, au Val-Fourré, soigner, c'est risqué. Très.

Ils ouvrent la porte de leur cabinet, ils passent la tête dans la salle d'attente : Au suivant ! Le suivant les suit. Ils sortent leur stéthoscope : Dites 33 ! Et avant qu'ils aient le temps de dire 22 le patient pas si patient, lui, a sorti son flingue. Par ici la monnaie ! Remarquez, à 90 balles la consultation, il n'y a pas grand-chose dans la caisse, mais, bon, c'est toujours ça de pris. Ils ne gémissent pas, les grippés, les asthmatiques, les constipés, ils menacent !

D'où ce tract en forme de sonnette d'alarme distribué par les médecins du coin. Ils s'en sont expliqué ce matin au micro de France Info : Ras-le-bol de se faire braquer par des voyous venus se faire ausculter ! Ce qu'on réclame, c'est le permis de détention d'armes. Il nous sera refusé, on le sait et on s'y résigne. N'empêche, c'est le seul moyen d'attirer l'attention des flics. A eux d'assurer notre sécurité.

Les flics ? Ça va pas ! Vous vous prenez pour des ministres, ou quoi ? Ils sont débordés, les pauvres, ils sont en danger. Ils savent plus où donner de la matraque et du bouclier. A force de choper des balles et de prendre des coups, c'est pas votre sécurité qu'ils assurent, c'est votre clientèle !

Alors, moi, là, aujourd'hui, j'en appelle au garde des sceaux : Dites, m'sieur Nallet, vous qui n'arrêtiez pas de vous justifier à la télé rapport au fric pompé par le PS, vous devriez suivre l'exemple de votre collègue italien, en nous encourageant à assurer notre propre défense. Chacun pour soi ! La loi du Far West, oui, c'est ça !

Le malade : Je suis pas bien. J'ai une douleur là, sous l'aisselle... Et le docteur : Sortez votre main de votre poche-revolver, ou je vous assomme avec mon marteau à réflexes.

Auteur de «Racines»

L'écrivain américain Alex Haley est mort

L'écrivain noir américain Alex Haley est mort dans la nuit de dimanche 9 à lundi 10 février à Seattle, dans l'État de Washington (*nos dernières éditions du 12 février*). Il était âgé de soixante-dix ans.

Né le 11 août 1921 à Ithaca dans l'Etat de New-York, Alex Haley était notamment l'auteur de *Roots, Saga of an American family* (*Racines*, traduit en français en 1979 aux Éditions Alta, puis repris en poche dans la collection *«J'ai lu»*). Dans ce roman, paru en 1976, l'auteur retraçait l'histoire de sa famille, des premiers temps de l'esclavage à l'époque contemporaine. Ce livre – prix Pulitzer en 1977 – avait connu un énorme succès. Ses ventes avaient même dépassé celles d'*Autant en emporte le vent*. Phénomène encore amplifié par la télévision : 130 millions de télespectateurs avaient regardé les douze heures du feuilleton tiré du roman.

Alex Haley est également l'auteur de *l'Autobiographie de Malcolm X*, parue en 1965 (traduit chez Grasset l'année suivante) et qui a également connu un grand succès : traduit en huit langues, le livre a été vendu à six millions d'exemplaires.

P. K.

Malgré les critiques de M. Georges Marchais

M. Philippe Herzog parachève la mise en place de l'association Confrontations

M. Philippe Herzog, chef de file des économistes du PCF, n'a cure des critiques de M. Georges Marchais. Faisant fi des reproches qui lui ont été adressés par le secrétaire général de son parti (*le Monde* du 29janvier), il parachève actuellement la mise en place de l'association Confrontations dont la fondation avait été annoncée en décembre et dont l'objectif est de *«décloisonner le dialogue social et le débat d'idées politiques»*.

Parmi les membres de son comité fondateur figurent des personnalités aussi diverses que MM. Michel Rocard, ancien premier ministre, Jean Peyrelevade, président-directeur général de l'UAP, Pierre Guillen, délégué général de l'Union des industries métallurgiques et minières, Jean-Pierre Brard, député communiste «refondateur» de Seine-Saint-Denis, Jean-Christophe Le Duigou, dirigeant de la CGT, etc.

La première assemblée générale de cette nouvelle structure a eu lieu le samedi 8 février à Montreuil (Seine-Saint-Denis) et son calendrier prévoit déjà, outre l'organisation de trois groupes de recherche, plusieurs initiatives publiques : une journée d'études sera consacrée, le 16 mai, aux problèmes liés aux créations d'emplois ; une université d'été, prévue les 3, 4 et 5 juillet, près de Bordeaux, traitera à la fois de la faillite du socialisme à l'Est et des politiques social-démocrates à l'Ouest, des conditions de croissance et d'emploi, des interventions dans la gestion des entreprises ; un colloque permettra de débattre, le 24 octobre, de la redéfinition de l'identité et du rôle de la France en Europe.

Parlant d'une *«divergence d'opportunité»* entre lui et M. Marchais, et regrettant la persistance, au sein du PCF d'une *«conception abusive du centralisme démocratique»*, M. Herzog a notamment déclaré, lundi 10 février, au cours d'une conférence de presse : *«Si M. Marchais a le droit de dire : je veux organiser un colloque avec M. Mauroy* [comme le secrétaire général du PCF l'avait fait en décembre 1990]. *M. Herzog ou d'autres en ont aussi le droit.* (...) *La confrontation publique fait du mal à tout le monde car c'est un effort sur soi-même.»*

A. R.

EN BREF

□ **Un mouvement de grève empêche la parution des journaux du groupe Hersant à Lyon.** – Aucun des journaux du groupe Hersant habituellement fabriqués à l'imprimerie de Chassieu (Rhône) – *le Progrès, Lyon-Matin, Lyon-Figaro* – n'était en kiosque mardi 11 février. Un mouvement de grève a en effet été déclenché, lundi soir, par les ouvriers de la photocomposition, toutes tendances syndicales confondues. Ces derniers protestent contre l'introduction de micro-ordinateurs d'une nouvelle génération en remplacement du précédent système de traitement de texte, que la direction estime obsolète. Selon M. Bernard Saugey, directeur de *Lyon-Matin*, la direction s'est pourtant engagée, par écrit, à ce qu'*«aucun développement technique ne soit entrepris sans négociation avec les organisations syndicales»*.

□ **M. Chirac accuse les socialistes d'avoir favorisé la montée du Front national.** – M. Jacques Chirac a accusé, lundi soir 10 février à Poissy (Yvelines), les socialistes d'avoir favorisé la montée du Front national, en affirmant que *«dans ce pas de deux infernal qu'ils ont esquissé avec l'extrême droite, la créature est en train d'échapper à son maître»*. Les socialistes *«sont aujourd'hui victimes de leurs propres manipulations»*, a déclaré le président du RPR, soulignant que *«le parti qui exerce seul le pouvoir ne parvient même plus à figurer au second tour des législatives partielles»*. M. Chirac était venu soutenir la liste d'union de l'opposition RPR-UDF des Yvelines aux élections régionales pour sa première réunion en Ile-de-France.

□ **Manifestations du Front national à Marseille et à Rennes.** – Conduites par M. Bruno Mégret, délégué général du Front national, un millier de personnes ont défilé, lundi soir 10 février à Marseille, pour protester contre la décision du maire, M. Robert Vigouroux (majorité présidentielle), sénateur des Bouches-du-Rhône, d'interdire l'utilisation, le 15 mars, du Palais des sports de la ville par M. Jean-Marie Le Pen. M. Vigouroux constitue *«un danger pour la démocratie»*, a déclaré M. Mégret, car *«refuser le droit de réunion, c'est bafouer la démocratie»*. *«La réunion avec Jean-Marie Le Pen aura lieu quoi qu'il arrive»*, a-t-il ajouté. D'autre part, une vingtaine de militants du parti d'extrême droite ont brièvement manifesté, à Rennes, avant la tenue d'un conseil municipal, pour protester contre l'interdiction récente par le maire socialiste, M. Edmond Hervé, d'une réunion de M. Mégret. Dans les deux cas, les élus craignaient des troubles pour l'ordre public.

□ **M. Joxe assure que M. Habache n'était jamais venu en France quand il était ministre de [illegible].** – Le ministre de la défense, M. Pierre Joxe, a affirmé [illegible], au «Club de la presse» d'Europe 1, qu'*«à* [sa] *connaissance»* M. Georges Habache n'était jamais venu en France du temps où il était lui-même ministre de l'intérieur. *«La France n'est pas un refuge, un repaire pour le terrorisme*, a-t-il affirmé. *C'est le pays le plus engagé dans la lutte contre le terrorisme.»* Il a ajouté : *«Cette affaire malheureuse, malencontreuse, a été réglée très rapidement, un peu brutalement.»*

□ **M. Gaudin, l'archange et le dragon.** – M. Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, a déclaré, lundi soir 10 février à Nice, que *«Bernard Tapie se prend pour l'archange qui veut terrasser le dragon»*. *«Il n'y a pas plus de danger fasciste que Tapie n'a de chance d'enlever la région»*, a ajouté M. Gaudin devant quelque deux mille cinq cent personnes auxquelles il présentait les candidats de la liste d'union UDF-RPR dans les Alpes-Maritimes aux prochaines élections régionales. A propos de M. Jean-Marie Le Pen, tête de liste du Front national dans ce département, M. Gaudin a affirmé qu'il prend *«la région pour le circuit Paul Ricard»*, venant *«faire un tour de chauffe pour la préparation de l'élection présidentielle»*. Pour sa part, Mme Suzanne Sauvaigo, député (RPR) et maire de Cagnes-sur-Mer, qui conduit la liste d'union de l'opposition, a indiqué : *«Nous ne voulons pas que Nice soit Munich, les Alpes-Maritimes la Bavière, et notre région le berceau du nazisme.»*

□ **Le PCF aurait reçu 24 millions de dollars du Parti communiste soviétique en dix ans.** – Le Comité central du PC soviétique a versé près de 200 millions de dollars à quatre-vingt-dix-huit partis communistes «frères» ces dix dernières années, a indiqué, lundi 10 février, le procureur général adjoint de Russie. M. Evgueni Lissov a aussi confirmé à l'AFP que le PC français, qui bénéficiait, selon lui, des subsides les plus importants, avait reçu 24 millions de dollars en liquide en dix ans. Cet argent, a-t-il précisé, était transporté dans *«de petites valises»*. La commission d'enquête sur les activités du PCUS, dirigée par M. Lissov, a trouvé des reçus des sommes versées avec la signature, pas encore expertisée, «Georges Marchais». M. Lissov a regretté que la commission ne dispose pas de suffisamment de devises étrangères pour aller interroger M. Marchais... – *(AFP.)*

□ **AUTRICHE : arrestation d'un dirigeant néo-nazi.** – La police autrichienne a annoncé, lundi 10 février, l'arrestation, vendredi, d'un étudiant de trente-deux ans, M. Günther Reinthaler, néo-nazi présumé, appelé «représentant du Gau de Salzbourg», en raison de la dénomination des provinces sous le régime nazi. L'étudiant est soupçonné d'être l'un des dirigeants de l'organisation d'extrême droite VAPO, active en Autriche et en Allemagne, dont le chef, M. Gottfried Küssel, a déjà été arrêté (*le Monde* du 22 janvier). – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Dans notre article sur «le petit monde de la presse «amie», consacré à la presse du Front national (*le Monde* daté 9-10 février), nous indiquions que M. Pierre Durand, directeur de publication du quotidien *Présent*, et M. Jean-Yves Le Gallou, responsable du Front national, avaient été condamnés par le tribunal correctionnel de Paris pour *«diffamation raciale»* en mai 1990 à propos d'un article sur les beurs. Tous deux ont été relaxés de ce délit, le 30 janvier 1991, par la onzième chambre de la cour d'appel de Paris. La cour d'appel a jugé que les imputations de violence ne visaient pas *«les jeunes beurs dans leur globalité»* mais ceux dont l'article *«relate le comportement répréhensible»*.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément «Initiatives» folioté de I à XVIII

Le numéro du «Monde» daté 11 février 1992 a été tiré à 564 480 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 février

Sans conviction

La Bourse de Paris progressait timidement mardi matin, poursuivant, sans réelle conviction, le mouvement de reprise amorcé la veille. En hausse de 0,49 % dès les premiers échanges, les valeurs françaises progressaient en moyenne de 0,2 % une heure plus tard. Dans ces conditions, les plus fortes hausses étaient emmenées par Cerus, Paribas, Pechiney. Parmi les baisses, figuraient celles de Eurotunnel, Imetal, Dynaction.

Le Monde
I N I T I A T I V E S

A chacun son handicap

MARS 1991, à La Baule. Une jeune femme de vingt-quatre ans est embauchée pour douze jours à un poste d'hôtesse dans un établissement de thalassothérapie. Elle est handicapée de naissance. Contrairement à ses collègues en robe à manches courtes, elle porte une veste pour dissimuler une prothèse à l'avant-bras. Dominique Raffin n'ira pas au bout de sa mission de remplacement. Elle est licenciée, sous prétexte qu'elle aurait caché son «état», qui n'aurait pas été repéré par ses futurs employeurs au cours de deux entretiens préalables.

Janvier 1992, l'épilogue. Le tribunal correctionnel de Saint-Nazaire, saisi de l'affaire, condamne les agissements du chef d'entreprise pour discrimination à l'égard des personnes handicapées. Secrétaire d'Etat, Michel Gillibert peut enfin sourire : il a gain de cause, après avoir beaucoup protesté.

Cette mésaventure professionnelle en dit long sur les réactions quotidiennes d'une société envers ceux qui sont affaiblis ou qui présentent une difficulté potentielle d'emploi. Les nécessités économiques, dit-on hypocritement, imposent leur dure loi...



Mais on pourrait tenir à ce propos un tout autre raisonnement et, comme certains le suggèrent, dont Marcel Royer, le président de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), «normaliser» le handicap, plutôt que le «banaliser». Par exemple, on pourrait parfaitement prétendre que chaque personne – vous, moi – est en fait un handicapé qui s'ignore et estimer que, pourtant, l'employeur parvient à l'utiliser au mieux, malgré ses tares. Je peux être fumeur, coléreique, asocial, cyclothymique, et cependant travailler. Vous pouvez être myope comme une taupe, tousser à vous faire rendre l'âme, et être à votre poste de travail tous les matins.

Et si nous étions tous des handicapés ? Pour réussir l'insertion sociale et professionnelle des handicapés, des vrais, ceux qui obtiennent les meilleurs résultats sont inconsciemment partis de ce postulat. Après tout, des ennuis de motricité, l'absence d'un membre ou la perte de la vue ne posent pas plus de problèmes que d'autres interdits professionnels.

On fera attention à l'asmathique. Le chétif ne portera pas de lourdes charges. Et ainsi de suite. Il pourrait donc en aller de même pour les handicapés, puisqu'il suffirait de se demander ce que leur situation médicale ou fonctionnelle leur interdit. Ici, la position debout, là certains gestes, ailleurs la lecture. Partant de ce constat, il deviendrait possible de définir le vaste champ de leurs compétences, à l'égal des travailleurs «normaux» que nous sommes censés être.

CETTE démarche, bien sûr, est réclamée par la FNATH et d'autres, qui ne veulent pas considérer les ateliers protégés comme une fin, mais davantage comme une transition vers le retour dans l'univers du travail conventionnel. Elle est appliquée, avec succès, par un certain nombre d'organismes, quelquefois soutenus par l'Association nationale de gestion de fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés (AGEFIPH), qui dispose de moyens financiers pour agir en ce sens. Mais c'est aussi ce que démontre l'antenne «handicapés» du groupe de travail temporaire ECCO, qui obtient 40 % d'embauches définitives après des missions d'intérim, preuve s'il en est que le handicap finit par se fondre si la capacité professionnelle est démontrée.

Pour autant, malgré des résultats probants, cela ne va pas de soi. La loi de 1987, dite «loi Séguin», qui prévoyait progressivement un quota de 6 % de handicapés dans les entreprises à l'horizon 1992, n'est qu'imparfaitement appliquée. En 1989, on comptait 236 000 handicapés effectivement employés dans le secteur privé ou public, alors qu'on évaluait à 200 000 le nombre de ceux qui étaient aptes à un emploi mais étaient exclus du marché du travail, dont 50 000 inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ANPE.

L'État lui-même donne le mauvais exemple, qui n'employait que 3,3 % de handicapés en 1990, dont 2,8 % dans l'éducation nationale, tout en comptabilisant les anciens combattants, les mutilés et les invalides de guerre.

ON sait aussi qu'un tiers des employeurs préfèrent verser une contribution à l'AGEFIPH pour ne pas avoir à intégrer des handicapés dans leur milieu de travail. Ceux-ci, ou quelques-uns de leurs représentants, ont pris récemment prétexte des sommes collectées et relativement peu employées, et pour cause – de l'ordre de 2 milliards – pour réclamer soit une réforme de la loi, soit l'utilisation des fonds pour combler le déficit du régime d'assurance-chômage.

Il y aurait pourtant des voies à explorer. Dans un rapport récent sur la formation professionnelle des handicapés, Bruno Rémond préconisait l'instauration de missions pour leur insertion professionnelle et mettait l'accent sur les moyens capables de favoriser leur intégration en «milieu ordinaire». Ainsi, il ne faisait qu'indiquer une orientation proche de celle retenue par la Suède. Dans ce pays, en effet, où la plupart des dépenses de la politique de l'emploi sont dites «actives», au contraire de la France où elles sont «passives» (indemnisation du chômage, traitement social), l'action en faveur de l'emploi des handicapés est devenue majoritaire. Mais il faut dire que le taux de chômage n'y est que de 2,5 %, contre 9,8 chez nous.

Alain Lebaube

Lire notre dossier pages II et III.

13 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

Opération spéciale

INITIATIVES

A CHACUN SON HANDICAP

Reconnaître les aptitudes

Un entretien avec le secrétaire général de la FNATH

Marcel Royez est secrétaire général de la Fédération nationale des accidentés du travail et des handicapés (FNATH), association créée en 1921 et régie par la loi de 1901. Sa vocation première était de défendre les intérêts des grands mutilés du travail. Elle s'est ouverte peu à peu à tous les handicapés, quelle que soit leur origine, et compte trois cent mille adhérents.

« N'y a-t-il pas un paradoxe à avoir créé pour les handicapés un milieu de travail spécifique, avec les ateliers protégés et les centres d'aide au travail, et à réclamer en même temps une insertion forcée dans l'entreprise par le biais des quotas ?

– Pas du tout. Le travail protégé ne devrait être qu'un sas vers le milieu ordinaire, un passage, une aide à la réinsertion. Ce qui pervertit le système, c'est l'utilisation qui en est faite. Trop souvent, il est considéré comme une fin en soi et aux deux bouts de la chaîne, il y a problème. D'un côté, on y garde des gens qui pourraient très bien travailler dans une entreprise normale et d'autres qui devraient être en situation occupationnelle, c'est-à-dire en milieu de vie. En conséquence, on manque de place pour tous ceux qui devraient y entrer et piétinent à la porte. D'où l'engorgement là où il devrait y avoir fluidité.

– On entend souvent la fédération dire : dans certaines situations, tout le monde a son handicap. Que voulez-vous dire par là ?

– Vous avez raison d'employer le mot situation. La plupart des handicapés ne le sont que dans certaines situations et pour l'exercice de professions spécifiques ; cela ne diminue en rien leurs compétences professionnelles et leur aptitude à exercer beaucoup d'autres métiers. On peut dire qu'un maçon avec un lumbago est handicapé ou qu'un informaticien myope qui casse ses lunettes l'est aussi sur le moment. La représentation du handicapé est toujours celle du fauteuil roulant. C'est une vision schématique et restrictive. La plupart des activités peuvent parfaitement être assumées par des gens en fauteuil roulant. Le fauteuil roulant est spectaculaire mais beaucoup moins pénalisant sur le plan professionnel que des mutilations moins visibles. Pour un musicien, par exemple, ou un peintre sur porcelaine, mieux vaut être en fauteuil roulant qu'avoir un bras paralysé.

– Les handicapés se sentent intégrés à la société quand ils sont intégrés dans le monde du travail. Que souhaitez-vous que fasse l'entreprise pour favoriser l'insertion des personnes handicapées ?

– Vous avez raison de souligner que les gens existent surtout par rapport à leur situation professionnelle, donc à leur statut social. Il est primordial de renoncer avant tout à la doctrine encore si répandue de l'intangibilité des postes de travail. Pour refaire une place aux personnes handicapées – et il faut savoir qu'il y en a de plus en plus et que, depuis trois ans, accidents du travail et maladies professionnelles sont en recrudescence, – il est indispensable d'adapter l'environnement professionnel et même global. Il faut élargir les ascenseurs, les portes, établir partout des rampes, aménager les logements, les moyens de transport, les bureaux. Hélas, on songe plus souvent à changer la personne handicapée de poste de travail qu'à adapter celui-ci aux nouveaux besoins du travailleur accidenté.

– Il existe un handicap qu'il paraît quasi impossible de faire accepter dans l'entreprise, le handicap mental. Qu'en pensez-vous ?

– C'est effectivement le plus mal toléré et le plus délicat à intégrer parce qu'il fait souvent peur, comme tout ce qui est différent. Pourtant, à certaines conditions, les handicapés mentaux peuvent aussi travailler en milieu ordinaire. Ils le font déjà en milieu protégé. Une évolution de la société, lente et progressive certes, mais nette, se fait jour et c'est le nouveau regard qu'on porte sur les handicapés qui permettra d'accepter leur insertion et de la vouloir. Au lieu de voir ce qu'ils ne peuvent pas faire, il s'agit de devenir positif et de prendre en compte ce qu'ils peuvent faire.

– Le système des quotas se révèle décevant. Quel est votre bilan ?

– Le quota ne veut rien dire. Tout dépend de ce qu'on met derrière. La somme versée à l'AGEFIPH n'est pas suffisamment dissuasive pour persuader les entreprises d'employer des handicapés. Mais nous sommes bien conscients que tous les travailleurs accidentés ne peuvent être parachutés en milieu ordinaire sans préparation. Il est indispensable de faire des actions spécifiques de formation et d'adaptation. Parfois, il faut reconstruire leur personnalité et leur réapprendre le goût de l'effort et les contraintes de la vie professionnelle.

– Nous traversons une période difficile sur le plan de l'emploi. Se préoccupe-t-on de donner du travail aux handicapés quand on a près de trois millions de chômeurs ?

– Leurs problèmes majeurs sont les mêmes que ceux de la population générale au chômage : c'est le manque de formation, de qualification, l'exclusion, pas le handicap. Il ne faut pas en faire une population différente. Mais il est vrai que tout ce qui profite à l'emploi est en général favorable à l'emploi des handicapés et les difficultés que nous connaissons risquent d'entraîner le retour de l'exclusion contre laquelle nous luttons. Il ne faut pas confondre banalisation et normalisation. Ce n'est jamais anodin ni banal d'être handicapé, mais il est essentiel de ne pas être perçu comme anormal. »

Propos recueillis par Liliane Delwasse

Une lourde étiquette

L'espoir d'être comme les autres

« *FATIGUÉ, moi ? Jamais !* » Jamais en tout cas il ne l'avouera. Plutôt serrer les dents, quitte à porter des charges trop lourdes, à souffrir un peu. Une règle que Salvatore, vingt ans, atteint d'une maladie du sang qui l'oblige à subir une transfusion mensuelle et des perfusions quotidiennes, s'est fixée pour être « *considéré comme les autres* ».

C'est sa manière à lui de se débarrasser de l'étiquette « handicapé », même s'il le reste pour la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP) et participe au quota de handicapés que compte son entreprise. Ses collègues ont bien compris le « *combat permanent* » qu'il mène et ne lui offrent leur aide que si Salvatore les sollicite. « *Ailleurs, on venait souvent m'aider. Si bien que j'étais convaincu d'être incapable de faire quoi que ce soit. Ici je m'autorise à tout faire et même plus que mes collègues. Je ne sens plus mon étiquette.* » L'autonomie de Salvatore résulte de son courage mais aussi de la philosophie qui règne chez son employeur, Jean-Claude Decaux Services, signataire avec les syndicats d'un accord d'entreprise pour l'insertion des handicapés. Ici, pas de mode de recrutement particulier à leur intention, pas d'aménagement spécial de poste non plus. Ou plutôt, l'ergonomie de chaque poste a été conçue de manière à convenir à tout le monde. « *Se débarrasser de l'étiquette « handicapé », c'est surtout dans le regard des autres* », affirme Carol Rambon, responsable des ressources humaines chez Jean-Claude Decaux.

C'est aussi un autre regard sur eux que réclament les jeunes handicapés mentaux du Centre d'adaptation et de réinsertion par le travail (CART) de la Banque de France. Tous s'efforcent de montrer qu'ils en sont capables. « *Apparemment quand on sait lire et écrire, on peut travailler*, lance Bruno, trente ans. *Sinon on est handicapé. Moi j'ai une trisomie 21. Je lis et j'écris très bien mais je vois mal parfois.* » « *Je suis un peu lent*, admet Gildas, vingt-deux ans, *mais cela peut s'améliorer. C'est dur de se débarrasser de l'étiquette. Partout on nous rappelle qu'on est handicapé.* » « *J'ai un handicap physique mais cela peut arriver à tout le monde*, remarque Philippe, trente ans. *Si, moi même, j'oublie que je suis handicapé, je vis beaucoup mieux.* » « *Ici, aucun ne se pense handicapé mental*, résume Yuan Jean, directrice du CART. *Nous essayons de leur faire accepter leur handicap réel, mais en ajoutant que c'est à eux de prouver que cela n'empêche pas de les intégrer.* » « *La notion d'intégration ne leur est pas facile à vivre*, explique Daniel Yver, éducateur au CART. *Il y a une telle compétition entre eux pour accéder à la normalité.* »

Pour se défaire de leur étiquette, d'autres choisissent, quand leur handicap le permet, de dissimuler lors de l'embauche la reconnaissance de leur état par la COTOREP. Ce qui est leur droit. L'entreprise ne peut donc pas les comptabiliser dans son quota handicapés. « *Si le médecin du travail découvre que le candidat est reconnu par la COTOREP, il ne nous le signale que si l'intéressé a donné son accord*, indique la BNP. *Quota ou pas, c'est le secret médical.* » Pour inciter les handicapés à se manifester, certaines entreprises multiplient les avantages à leur égard : jours de congé supplémentaires, places de parking, etc. D'autres handicapés vont jusqu'à ne pas présenter du tout leur dossier à la COTOREP, agissant ainsi par pudeur, par crainte de compromettre leur carrière ou bien parce qu'ils le vivraient comme une humiliation.

Question de liberté

Il arrive aussi que le travailleur handicapé, une fois embauché, refuse de se présenter au réexamen de son état par la COTOREP, qui a lieu en général tous les cinq ans. Ce qui est son droit. Le salarié ne peut donc plus être inclus dans le quota. Signe d'une intégration réussie, cette attitude peut aussi être liée à l'amélioration de son état de santé ou des conditions de travail. L'entreprise se trouve alors dans une situation paradoxale. En effet, pour respecter la loi, elle devra alors embaucher un autre handicapé ou bien verser une contribution à l'AGEFIPH. Les entreprises apprécient peu mais leurs réactions varient.

« *C'est une question de liberté individuelle*, estime Michèle Canales-Martel, responsable du programme « handicapés » chez IBM. *L'employeur n'a pas le droit de faire pression sur la personne pour qu'elle repasse devant la COTOREP.* » « *Les seuls acteurs capables d'intervenir sont les médecins du travail et les assistantes sociales, en aucun cas la hiérarchie ou le chef du personnel*, convient la BNP. *A eux d'expliquer les avantages de la reconnaissance de la COTOREP tant pour l'intéressé que pour l'entreprise. Si la personne refuse, on ne va pas détruire les éventuels aménagements de poste dont elle bénéficie déjà. Elle sort du quota et l'entreprise paie sa redevance à l'AGEFIPH. Ce qui est injuste, puisque nous avons fait notre devoir d'insertion.* »

Francine Aizicovici

Former sans exclure

Plusieurs organismes s'en occupent

LA formation professionnelle des handicapés est arrivée à un tournant de son histoire : tel est le bilan qu'appelle un rapport réalisé à la fin de 1990 par Bruno Rémond (1), à la demande de Jean-Pierre Soisson, alors ministre du travail.

Une longue histoire a progressivement installé dans le pays un vaste ensemble de structures et de dispositions visant à faire une place aux handicapés dans le monde du travail. Les unes d'origine publique : à l'intention des mutilés de guerre en 1919 et 1924, des accidentés du travail en 1930, des travailleurs handicapés et invalides en 1957. Le tout élargi et complété par les deux lois du 30 juin 1975 et du 10 juillet 1987. Parallèlement, de très nombreuses associations ont multiplié les initiatives au bénéfice de tel ou tel type précis de handicap.

Depuis 1975, la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel (COTOREP), renforcée pour les cas les plus difficiles par des centres de préorientation, est chargée d'élaborer pour chaque personne reconnue handicapée une solution d'orientation. Des centres de rééducation professionnelle (CRP), accueillant environ cinq mille personnes par an, préparent à plus de cent vingt qualifications, principalement industrielles, de niveau V (CAP ou BEP) dans les trois quarts des cas. De son côté, l'AFPA accueille quelque mille cinq cents stagiaires handicapés par an.

Ateliers protégés et centres d'aide par le travail – en progression rapide actuellement du fait de l'accord signé entre le gouvernement et les principales associations concernées – fournissent les éléments d'un début de formation professionnelle. Si le passage en entreprise ordinaire, qui est un de leurs objectifs, se réalise, ou bien lorsqu'un handicapé peut entrer directement dans une entreprise de ce type, un contrat de travail particulier (contrat individuel d'adaptation professionnelle) intégrant une convention de formation permet désormais de jumeler travail et acquisition de nouvelles compétences.

Mais plusieurs études récentes convergent pour montrer les insuffisances de ce système : incapacité à bâtir de véritables parcours de qualification et d'insertion, caractère dépassé des formations données, faible taux de placement, coût élevé, impuissance du milieu de travail protégé à permettre une intégration dans le travail ordinaire... D'autre part, conçu pour les cas les plus graves, il ignore les petits handicaps. Or il devient chaque jour plus urgent de prendre en compte des « différences » qui, même limitées, constituent un obstacle de plus en plus difficile à surmonter pour trouver du travail.

On voit donc s'imposer deux préoccupations majeures : d'une part, comme l'exprime la mission confiée à Bernard Rémond, concevoir, pour accompagner la loi de 1987 qui impose aux entreprises de contribuer à l'emploi des handicapés, « *un dispositif de formation professionnelle favorisant davantage leur intégration dans le milieu ordinaire de travail* ». D'autre part, trouver une formule qui permette d'intégrer tous les types de handicaps, y compris les plus imprévus et les moins spectaculaires.

Parallélisme des orientations

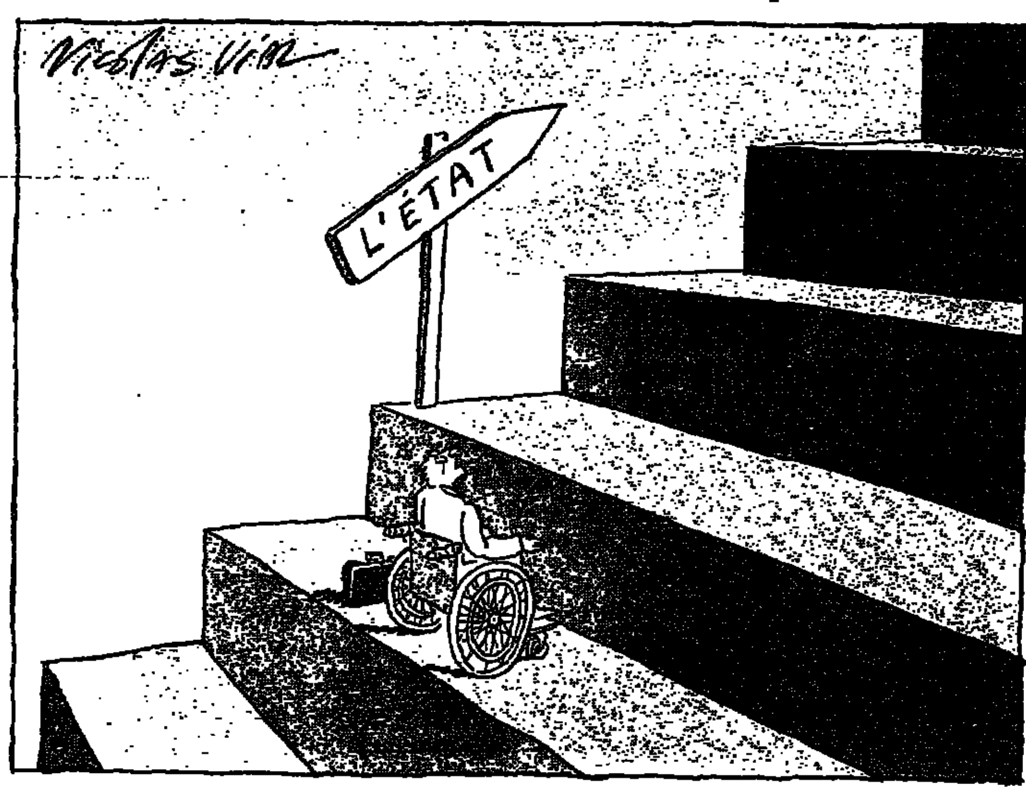
La situation actuelle comporte des éléments favorables, au moins en ce qui concerne le premier point. De nombreuses initiatives novatrices ont en effet vu le jour ces dernières années. Les formations AFPA évoquées plus haut en constituent un exemple : à côté des stages spécifiques, elles offrent aux handicapés la possibilité de participer à des stages ordinaires ; avec de bons résultats en matière de placement. Ces initiatives font une grande place à un travail approfondi d'accueil et d'orientation, à des formules individualisées et modulaires de formation ainsi qu'à l'alternance. Et elles bénéficient du soutien très actif de l'AGEFIPH.

Partant du parallélisme évident entre ces orientations et celles qui ont été adoptées au bénéfice des jeunes en difficulté (notamment avec la création des Missions locales), le rapport Rémond propose la réalisation de Missions pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (MIPPH) : toutes les structures existantes y coordonneraient leurs compétences, leurs ressources, leurs énergies, tout en cherchant à coopérer au maximum avec les systèmes de formation existants et avec les entreprises. Elles s'efforceraient par ailleurs de prendre les personnes s'adressant à elles dans leur globalité : les aidant à régler leurs problèmes de logement, de santé, etc., en même temps qu'à se construire un parcours vers la qualification et l'emploi.

Marie-Claude Betbeder

(1) Le rapport de Bruno Rémond, « L'accès à la formation professionnelle des travailleurs handicapés », est disponible à La Documentation française.

Le mauvais exemple



UN *Marseillais* myopathe de vingt-huit ans vient, après trois ans de procédure, de se voir accorder par le Conseil d'Etat le droit de passer l'agrégation. La fonction publique le lui contestait, son état de santé étant incompatible avec les postes auxquels il postulait. Faut-il avoir le look californien pour être prof ? En tout cas, pour être facteur, mieux vaut être svelte : il y a quelques années, un préposé au courrier se vit signifier son congé. Motif : trop gros pour endosser l'uniforme.

Pour être fonctionnaire, il faut être en bonne santé, français et avoir un casier judiciaire vierge. Est-ce dans l'inconscient collectif de l'administration le frein puissant qui empêche l'Etat de respecter ses propres lois et d'appliquer la réglementation en faveur de l'emploi des handicapés ? Car on ne peut pas dire que le législateur montre l'exemple. Le ministère des affaires sociales et de la solidarité annonce un taux de 4,8 % de handicapés dans les établissements hospitaliers publics. Le ministère de l'intérieur, pour les collectivités locales, enregistre un taux de 4 % et celui de la fonction publique et des réformes administratives avoue un petit 3,3 %.

Un certain nombre de mesures concrètes (dix très exactement) ayant pour objectif essentiel de faciliter l'accès et l'insertion des handicapés dans les emplois de l'administration de l'État et d'accroître la coopération avec les établissements de travail protégé ont pourtant été regroupées dans un plan pour l'emploi des handicapés dans la fonction publique. L'accès à la formation continue doit être facilité ainsi que l'accessibilité des locaux. Des modules de sensibilisation sont organisés auprès des administrations gestionnaires. Mais, des rapports enfouis à ceux renvoyés en commission, les handicapés ne semblent pas être au cœur des préoccupations. Au contraire, leur sort, s'il progresse un peu dans le privé, régresse dans le secteur public. De 3,8 % au titre de 1989, le pourcentage de bénéficiaires de la loi de 1987 est passé à 3,3 % en 1990. La diminution tient à ce que, pour la première fois, on a pris en compte en 1990 les chiffres de l'éducation nationale, qui ne sont guère brillants : 2,8 %. Il est à noter que le chiffre comprend le pourcentage résultant des contrats et marchés conclus avec les établissements du secteur protégé, qui représentent en terme d'équivalent-emplois 0,043 % des effectifs. Dans les établissements hospitaliers publics, le pourcentage est de 4,8 % de l'effectif total. Il remporte la palme de la solidarité, bien qu'étant encore loin des 6 %. Une enquête a été effectuée sur l'exécution de la loi de 1987 en faveur de l'emploi des handicapés auprès des administrations. Les résultats sont obtenus sur la foi des réponses. Dix-sept régions sur vingt-deux ont répondu. On peut penser que ce sont celles qui jugent leurs résultats les plus présentables, les autres ayant préféré faire la sourde oreille. Le taux d'emploi des régions est de 1,88 % pour la métropole, 1,50 % pour les territoires d'outre-mer. Les départements annoncent 1,32 %, les départements d'outre-mer étant à 0,3 % ; les autres organismes tels que HLM, SIVOM, centres communautaires d'action sociale, communauté urbaine, caisses des écoles, etc. emploient 4 % de handicapés en métropole et aucun outre-mer.

L'effectif des travailleurs handicapés par ministère permet de décerner le bonnet d'âne aux Dom-Tom (0,1 %), au ministère de la coopération (0,2 %) et au premier ministre (0,9 %). Le ministère de l'intérieur et celui de la mer dépassent courageusement les quotas avec 6,8 % chacun, ainsi que celui des anciens combattants (6,2 %). Juste au-dessous, l'aviation civile fait un score honorable avec 5,5 %.

Il faut savoir, mais personne ne le dit trop fort, que dans ces pourcentages sont comptées les anciennes places réservées aux militaires, mutilés et invalides de guerre dans la fonction publique. On n'ose pas calculer le nombre dérisoire auquel se monterait le pourcentage de handicapés dans la fonction publique si on ne comptabilisait pas ces places réservées qui ne ressortent en rien de la loi de 1987.

L. D.

Le hors-quota

Les amendes financent les projets

« *L'INSERTION de personnes handicapées peut donner à votre entreprise une nouvelle dimension. Avec l'AGEFIPH, vous réussirez ce pari* » : ce message a régulièrement été diffusé sur les ondes de France-Inter et de France-Info entre le 27 janvier et le 7 février.

Née le 14 septembre 1988 et issue de la loi de 1987 qui fait obligation aux entreprises privées et publiques d'employer des travailleurs handicapés, l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés) recueille les contributions des entreprises qui n'emploient pas de handicapés, n'ont pas signé d'accords avec des centres protégés ni négocié d'accords d'entreprise spécifiques. De 3 % des effectifs en 1988 pour les entreprises de plus de 34 salariés, le quota est progressivement passé à 6 % au-dessus de 20 salariés.

En cas de non-respect, la contribution va de 300 à 500 heures de SMIC suivant la taille de l'entreprise. Cette extension progressive aboutit à des sommes importantes puisque, alors que 15 100 entreprises avaient versé 317,3 millions de francs en 1988, le budget 1992 de l'AGEFIPH a été calculé sur 1,4 milliard de francs versé par 45 000 entreprises. L'ampleur du magot a d'ailleurs suscité à l'automne dernier quelques polémiques, notamment à l'intérieur de la délégation patronale.

Installé à Paris dans d'élégants locaux du quartier Montparnasse, les 130 personnes de l'AGEFIPH reçoivent, étudient et suivent les projets qui prévoient d'employer des handicapés. « *Notre rôle est de faire de l'ingénierie. Il est plutôt de faire faire que de faire* », explique Jean-Louis Segura, le directeur de l'AGEFIPH, un ancien inspecteur général de l'éducation nationale. Par ailleurs, six délégations régionales sur les onze prévues fonctionnent déjà.

Une entreprise de produits pour le bâtiment demande par exemple le financement d'une étude puis un aménagement de poste pour un travailleur handicapé : l'AGEFIPH accepte.

Etude ergonomique

Elle a aussi donné son accord pour financer l'étude ergonomique et les travaux d'aménagements réclamés par un constructeur automobile dans le cadre d'un plan d'action pour le maintien dans l'emploi de 56 travailleurs handicapés, dans une usine de Normandie. De 2 545 en 1990, les demandes d'intervention sont passées à 8 578 en 1991. Pour 1992, les responsables de l'AGEFIPH en prévoient entre 12 000 et 14 000. Ce sont les entreprises privées qui arrivent en tête des candidats à l'aide de l'AGEFIPH, avec près de 60 % des demandes. 18 % proviennent des associations et 19 % des personnes handicapées elles-mêmes.

Il faut croire que les projets sont bons puisque 91 % d'entre eux ont reçu une réponse positive de l'AGEFIPH. Un budget de 600 millions de francs a ainsi permis de financer plus de 6 500 actions dont ont profité 45 000 personnes. Les responsables de l'AGEFIPH estiment que depuis la création de cet organisme 55 000 à 60 000 handicapés en ont bénéficié.

Un bon début. Mais le nombre de personnes handicapées à la recherche d'un emploi est estimé à 200 000.

Françoise Chirot

Partenariat pour l'emploi

Un rapprochement difficile

AU bout du fil, la voix d'un père désespéré : « *Pourriez-vous me donner l'adresse des entreprises que vous citiez dans votre article et qui recherchent des jeunes diplômés handicapés? Mon fils a fait une école d'ingénieurs. Il n'a jamais pu trouver de travail. Après des mois de recherches infructueuses, il a sombré dans la dépression.* »

Cercle vicieux : quelle entreprise acceptera désormais d'embaucher une personne qui semble avoir perdu toute autonomie? « *Il ne faut pas attendre d'arriver à ce stade avant de nous contacter* », indique Catherine Grangeard, qui a créé la Mission handicapés d'ECCO en 1988. « *Peut-être pourrait-on proposer un bilan, une évaluation professionelle à cette personne et voir ce qui s'est passé pour elle* », suggère quant à lui Jean-Louis Ségura, directeur général de l'AGEFIPH (Association nationale de gestion du Fonds pour l'insertion professionnelle des handicapés). Pour nos deux interlocuteurs, le cas semble assez étonnant. Car, *a priori*, une personne qualifiée a nettement plus de chances de trouver un emploi qu'une personne sans qualification. Il est vrai cependant que chaque cas reste particulier. Même si, comme le soutient Stéphane Solaz, secrétaire général de l'Union des GIRPEH (Groupements interprofessionnels régionaux pour la promotion de l'emploi des personnes handicapées), « *le problème de l'emploi des handicapés est le même que celui de l'emploi en général avec, en plus, le handicap.* »

Observation réciproque

Il n'empêche que la rencontre entre le monde du travail et celui des handicapés n'est pas chose aisée. Cette rencontre, il faut bien souvent l'organiser : « *Nous avons créé la Mission handicapés à la suite de la loi de 1987 car les entreprises nous demandaient comment trouver des handicapés* », indique Catherine Grangeard. Une demande bien réelle qui s'est traduite par des résultats concrets puisqu'en 1991 quelque 3 500 personnes handicapées ont obtenu au moins une mission. 40 % se sont traduites par des embauches définitives. L'intérim serait-il une solution miracle? « *Non, disons que c'est une facilité de plus. Cette formule permet aux entreprises de se familiariser avec les handicapés, de les tester.* » Bref, une véritable période d'observation réciproque.

Bizarrement, alors qu'un grand nombre de handicapés cherchent du travail, ECCO a du mal à répondre à la demande des entreprises. C'est vrai notamment pour les postes d'employés de bureau, qui nécessitent de plus en plus la maîtrise du traitement de texte. « *En fait*, remarque Catherie Grangeard, *le véritable problème pour les handicapés ce n'est pas le handicap lui-même mais le manque de formation.* »

Au-delà de cette faiblesse, il n'en reste pas moins que la mauvaise connaissance de la notion d'handicapé de la part de l'entreprise bloque aussi des opportunités. Beaucoup de chefs d'entreprise n'imaginent même pas que tel ou tel poste puisse être occupé par un handicapé, comme en témoigne l'histoire rapportée par Stéphane Solaz : « *Cet automne, j'ai été contacté par un responsable d'une entreprise de plasturgie qui voulait être en règle avec le quota. Il ne voyait qu'un seule poste susceptible d'être occupé par un handicapé : un poste en bureau d'études. Je lui ai dit que je n'avais personne pour un tel poste mais que s'il avait d'autres embauches en prévision je pourrais peut-être venir étudier la question sur place. Malgré son scepticisme, il a accepté. On a fait le tour des ateliers. Il y avait dix postes à pourvoir. Aujourd'hui trois sont occupés par des handicapés.* »

En fait, l'insertion des handicapés se révèle d'autant plus complexe qu'on ne connaît pas grand-chose de cette appellation si ce n'est qu'elle est souvent synonyme d'absence de qualification et qu'elle comprend une bonne part de chômeurs de longue durée. « *Les données existent, mais elles ne sont pas fédérées. Le secteur des handicapés est très éclaté. Chacun travaille dans son coin* », explique Jean-Louis Ségura. Une situation qui va évoluer très vite. Les services du ministère du travail et du ministère des affaires sociales sont en train de brosser un bilan de la situation. L'étude devrait sortir fin février. Ses résultats devraient aider l'AGEFIPH qui, depuis deux ou trois ans, essaie de mettre en place une politique coordonnée d'insertion des handicapés à affiner sa stratégie.

Dispositif technique

Soucieuse d'efficacité, l'AGEFIPH encourage financièrement les actions associant les différents partenaires concourant à l'insertion des handicapés. C'est ainsi qu'elle est à l'origine de l'opération DEFIH, en Ile-de-France, qui vise à rapprocher les handicapés des emplois disponibles en entreprise. Un accord-cadre a été signé en septembre 1990 entre l'AGEFIPH et le préfet de région. Son objectif : parvenir à insérer 2 000 handicapés en deux ans. Un partenariat établi avec l'ANPE, les GIRPEH, les EPSR (Equipes de préparation et de suite du reclassement) et divers organismes de formation. Dans chaque département, une « cellule pour l'emploi » a également été mise en place, réunissant les différents partenaires afin de déterminer les stratégies de placement et de se répartir les tâches. Le dispositif technique prévoit en effet plusieurs niveaux d'intervention : des actions d'information-sensibilisation en direction des entreprises : des bilans de préparation à l'emploi avec élaboration de projets professionnels : des actions de formation, de placement et de suivi. « *On n'a rien inventé. On a juste couplé tous les dispositifs existants pour en faire un dispositif général* », indique Henri-Jacques Sticker, chef de la mission DEFIH-AGEFIPH.

Bilan des opérations après un an de fonctionnement : 10 000 personnes environ ont été contactées en Ile-de-France pour leur signaler la mise en place d'un dispositif susceptible de les aider à trouver un emploi. 6 000 ont reçu une information plus précise : 3 200 ont bénéficié d'un passage en centre de préparation à l'emploi : 1 800 on trouvé un emploi (33 % en CDI, 34 % en CDD, 10 % en CES, 13 % en CRE et 9 % non précisés), et 1 100 personnes ont été admises en formation après un bilan.

L'analyse du bilan peut se faire à plusieurs niveaux : d'une part, l'opération est un succès puisqu'elle a pratiquement atteint, en un an, l'objectif qu'elle s'était fixé en deux ans. D'autre part, on constate que, par rapport aux 10 000 personnes contactées au départ, il y a eu un rendement de 20 % environ. « *Cela montre l'extrême difficulté de la population, son éloignement par rapport à l'emploi. On a fait des propositions, un grand nombre n'a pas répondu. Ils n'y croient plus. C'est une population qu'il faut remobiliser* », analyse Henri-Jacques Sticker.

En tout cas, ce résultat ne fait que renforcer l'AGEFIPH dans sa conviction qu'il faut encourager les projets basés sur le partenariat. De Handy Job dans les Bouches-du-Rhône à Theorème 17 en Charente-Maritime, elle finance plusieurs dizaines d'opérations. Par ailleurs, des programmes placés sous la responsabilité des directions départementales du travail et de l'emploi ont été lancés dans vingt départements pilotes avec un soutien financier supplémentaire de l'Etat. Un travail de fond qui, espérons-le, portera ses fruits.

Catherine Leroy

La tête à l'envers

Les troubles psychologiques aussi sont perturbants

QUELQUES mois après son arrivée à Paris, Laurence, vingt-huit ans, élevée dans une petite ville de province, se perd sur le chemin du retour de son travail, tourne en rond à la nuit tombante. Elle se rappelle avoir eu peur de se faire agresser. Toutefois, elle oublie vite l'incident. Mais, les semaines suivantes, elle commence à ne plus supporter les trajets quotidiens en train. Le malaise s'étend aux autres transports en commun, qu'elle est progressivement dans l'incapacité d'emprunter. Elle éprouve alors de plus en plus de mal à sortir de chez elle, se fait systématiquement accompagner par une de ses amies. Jusqu'à ce que son médecin l'arrête en congé-maladie et lui conseille de consulter un psychanalyste chez qui elle se rendra, là encore, accompagnée. Après quelques mois de séances, elle reprendra son autonomie petit à petit. « *C'est paradoxal, mais le caractère massif des symptômes phobiques de Laurence l'a aidée, dans la mesure où il l'a forcée à entamer une démarche thérapeutique sérieuse rapidement*, explique son analyste. *Il est plus fréquent que des manifestations phobiques ou anxieuses de ce genre, moins incapacitantes, soient traitées par le patient lui-même avec la complicité d'un éventuel médecin, qui prescrira des anxiolytiques ou même parfois des antidépresseurs, auxquels le patient va alors avoir tendance à se raccrocher comme à une bouée. Le danger est, dans bien des cas, de développer une pharmaco-dépendance qui pourra parfois durer plusieurs années.* »

Le cas de Laurence est loin d'être isolé. Les statistiques font état d'environ un quart de la population qui, en France, serait sujet à des manifestations phobiques, tous degrés de gravité confondus. Souvent, elles sont cachées à l'entourage, la prise de conscience étant longue à se faire. « *Le sujet ressent d'abord une gène et refuse d'en parler*, explique ce psychanalyste, *même si elle est ressentie dans la vie de tous les jours. La frontière est effectivement très proche du handicap caché.* »

Peur des lieux publics (agoraphobie), peur de voyager en avion, crainte des transports en commun, les phobies se fixent, par définition, sur des objets précis. Il n'en est pas de même pour la dépression et l'angoisse qui, dans des registres différents, peuvent être tout aussi handicapantes. « *Les patients, pour s'en sortir et continuer à fonctionner dans la réalité, ont recours à ce que j'appellerai des drogues d'adaptation*, précise Claude Orcel, psychiatre au centre de post-cure de Champigny. *Cela va des cinq boites de Néocodion par jour, un médicament contre la toux nerveuse délivré sans ordonnance, à la cure au Palfium, produit de substitution de la morphine. Vous avez aussi, c'est le cas de certains patients que je soigne, des personnes qui se piquent à l'héroïne pour avoir le courage d'affronter leur journée de travail.* »

Le registre ne s'arrête pas là. Il faut aussi penser à la boulimie ou à l'anorexie. Josik, hôtesse de l'air, anorexique pendant son adolescence, a retrouvé aujourd'hui un poids à peu près normal, mais ne mange qu'après avoir pesé les aliments qui, dans certaines phases, doivent être « blancs » (yaourt, fromage blanc...). Une règle alimentaire qu'elle se doit, pour maintenir des apparences de normalité, de cacher à ses collègues de travail.

« *Je penserais aussi volontiers au registre du joueur*, insiste Claude Orcel. *Une passion qui permet de faire écran à la réalité; peut-être même dans certains cas de lutter contre des misères croissantes, gouffre qui s'ouvre sous les pas du sujet qui, pour l'oublier, respire une bouffée d'oxygène en allant flamber sa paie en une journée. C'est aussi une conduite sociale d'adaptation.* »

Les phobies les plus courantes sont, à écouter les médecins, « *d'un pronostic favorable* », c'est-à-dire qu'elles peuvent être soignées, et les progrès être rapides. Quelques mois, parfois, suffisent. « *Mais, ne nous trompons pas*, explique ce psychiatre. *Sur le fond, elles renvoient à des prises en charge sérieuses qui passent par des thérapies psychiatriques ou des analyses.* »

Marie-Béatrice Baudet

LACUNES

La politique de lutte contre l'illettrisme a fêté, le 11 janvier dernier, dans une relative discrétion, son huitième anniversaire. Et pourtant, en 1984, la fondation du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), chargé de la mettre en œuvre, avait symbolisé la prise de conscience par les pouvoirs publics d'un phénomène pour le moins inquiétant. Sa première tâche a consisté à mieux cerner les personnes concernées. Depuis, certaines collectivités locales, parmi lesquelles la municipalité du Havre (Seine-Maritime), le département du Loiret ou la région Bourgogne ont décidé de se mobiliser pour combattre ce fléau.

Par ailleurs, un rapport de l'OCDE vient de révéler que les entreprises des pays industrialisés s'inquiètent de cette situation qui constitue un obstacle à la modernisation de leurs équipements.

Le retour de l'illettrisme

Après la prise de conscience, voici l'heure des premiers remèdes

IMPOSSIBLE, dans la société actuelle, de se débrouiller si l'on ne sait ni lire, ni écrire, ni compter. Face à l'élévation du niveau général de la population française, ceux qui ne maîtrisent pas ces savoirs de base restent sur le bord du chemin.

Contrairement aux idées reçues, les illettrés se recrutent bien au-delà des publics traditionnellement englués dans la grande pauvreté. Une enquête du ministère de la défense, réalisée entre mai 1990 et avril 1991 auprès de tous les jeunes appelés, a ainsi révélé que près de 20 % de ces garçons s'étaient montrés incapables de comprendre correctement un texte de soixante-dix mots. Et, parmi ces derniers, un sur huit avait à peine réussi à déchiffrer des mots isolés. Selon une étude menée en 1989 par l'INSEE, 9 % des quelque 37 millions d'adultes vivant en France métropolitaine, soit 3,3 millions de personnes, éprouvent des difficultés graves à parler, lire, écrire ou comprendre le français. Pour 1,9 million de Français concernés (contre 1,4 million d'immigrés), ces carences seraient la conséquence, selon l'INSEE, d'une scolarité trop brève, puis de l'oubli dû à l'âge.

Ces enquêtes, qui ont permis de révéler l'ampleur du phénomène, s'inscrivent dans l'action conduite par le GPLI visant à mieux connaître les publics illettrés. D'autres études, toujours en cours, menées avec les ministres de l'éducation nationale et du travail, les régions, les chercheurs, auprès, en particulier, des adultes chômeurs de longue durée et des immigrés, devraient permettre d'affiner ces résultats, afin de trouver les meilleurs outils pédagogiques pour y remédier.

Le GPLI s'est parallèlement efforcé de développer les solutions locales en direction de publics spécifiques : enfants de moins de trois ans, RMistes, prisonniers, jeunes placés sous autorité judiciaire, nomades, bateliers. En s'appuyant, en particulier, sur le réseau associatif bénévole, le mieux à même d'aider, sur le terrain, les illettrés à réapprendre.

La politique de lutte contre l'illettrisme devait aussi, dans l'esprit du gouvernement, s'appuyer sur la mise en œuvre de deux dispositifs nationaux : le crédit-formation individualisé (CFI) et le revenu minimum d'insertion (RMI). Ouvert aux jeunes de seize à vingt-cinq ans en 1989, puis étendu aux salariés et aux demandeurs d'emploi, le CFI aurait, en effet, dû donner aux illettrés la possibilité de se mettre à niveau avant de se lancer dans la recherche d'un emploi. Reste que, trop souvent, ce dispositif a d'abord bénéficié à ceux qui disposaient déjà de la plus grande qualification. Incapables de se repérer dans l'espace et dans le temps, les publics illettrés ne peuvent pas, en effet, suivre le rythme de ces stages intensifs de remise à niveau.

En outre, ces stages ne s'articulent pas la plupart du temps, autour de la recherche d'un emploi, alors même que la volonté de trouver un travail constitue la première motivation de ces publics pour réapprendre à lire et à écrire. Enfin, dernier obstacle, l'inscription dans ces formules suppose, de la part des stagiaires, une certaine capacité à se prendre en charge. Un préalable insurmontable pour les illettrés qui, rappelle Thierry Viard, membre d'ATD Quart-Monde, *« nécessitent un accompagnement très lourd dans le suivi des stages pour y croire »*.

Autant de handicaps dont les responsables du GPLI sont conscients. *« Nous voulons donner des semelles de plomb au CFI afin qu'il reste adapté à ces publics dont le mode de vie est compliqué*, reconnaît Véronique Espérandieu, secrétaire générale du groupe. *Et la France a été le premier pays à dépasser, dans ce domaine, les simples questions de formation de base* afin de mieux tenir compte de l'environnement socioculturel des illettrés. Le RMI aurait dû constituer le dispositif idéal pour prendre en compte les difficultés des illettrés dans leur globalité (logement, santé, insertion professionnelle). *« Mais*, constate Véronique Espérandieu, *nous ne savons pas encore comment inscrire cette lutte contre l'illettrisme dans les contrats d'insertion. »*



Ces tâtonnements donnent tout leur sens à la troisième mission dont est investi le GPLI, à savoir le conseil à ceux qui travaillent sur le terrain. S'appuyant sur son réseau de correspondants régionaux et départementaux, le groupe offre, par exemple, d'aider les formateurs à monter les meilleures formules pédagogiques destinées aux illettrés. De même se propose-t-il de sensibiliser les travailleurs sociaux, cheville ouvrière du RMI, et les bénévoles à l'accompagnement de ces publics particuliers. Certaines entreprises, qui, à l'image de Renault, ont fait le pari de former leurs salariés illettrés plutôt que de les licencier, bénéficient également de ce soutien logistique.

Le GPLI apporte également son aide aux collectivités territoriales (régions, départements, communes) désireuses de lutter contre ce fléau. Plusieurs contrats de plan Etat-région ont ainsi été signés. En Bourgogne, par exemple, le contrat signé par la région prévoit de favoriser l'entrée ou le maintien dans leur emploi des populations illettrées en s'appuyant sur un réseau bénévole très décentralisé *(lire ci-contre)*.

En l'espace de huit ans, ce fourmillement d'initiatives tend à montrer, selon Véronique Espérandieu, *« une certaine maturation de l'image de l'illettrisme dans nos sociétés »*. Reste que cette politique se bâtit au fur et à mesure et que l'on manque encore de recul pour en évaluer l'efficacité.

Valérie Devillechabrolle

Anaphabétisme fonctionnel

L'ANALPHABÉTISME n'est pas seulement l'apanage des régions en voie de développement ni celui des marginaux des pays industrialisés. Il peut aussi entraver la compétitivité des entreprises, si l'on en croit la première étude réalisée par le Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (CERI), pour le compte de l'OCDE, sur l'illettrisme des adultes. Ces freins sont liés en particulier, indique cette enquête, à l'incapacité d'un nombre non négligeable de salariés de s'adapter aux nouvelles formes d'organisation du travail.

Le taylorisme s'était fondé, rappelle l'étude de l'OCDE, sur *« une fragmentation du travail en une série de tâches simples et faciles à assimiler »*. Le tournant opéré au début des années 80 s'est, en revanche, traduit pour les ouvriers par une participation de plus en plus importante à l'élaboration du processus de production et par la mise en œuvre d'une certaine autonomie. Autant de qualités nécessitant des savoir-faire plus complexes.

Or, selon la première enquête nationale réalisée en 1987 au Canada et citée dans le rapport de l'OCDE, il apparaît que 24 % des Canadiens âgés de plus de dix-huit ans – soit 4,5 millions de personnes – peuvent être considérés comme *« analphabètes fonctionnels »*, c'est-à-dire incapables de s'acquitter de tâches complexes (1) qui supposent un enchaînement d'actions. De même qu'un adulte sur huit ayant passé plus de neuf ans à l'école peut, selon l'étude canadienne, être classé dans cette catégorie.

En dépit de sérieuses difficultés techniques – seuls les Etats-Unis, le Canada et la France ont tenté d'évaluer le niveau d'alphabétisation réel de leur population, – *« on peut imaginer*, affirme les rapporteurs de l'OCDE, *que le tiers des travailleurs pourraient mieux s'acquitter de leurs tâches s'ils savaient mieux utiliser les mécanismes fondamentaux de la lecture et de l'écriture »*.

Si les employeurs commencent à être sensibilisés à ce triste état des lieux, *« leur discours s'est rarement, jusqu'à présent, accompagné d'actions spécifiques »*. Nombre d'entreprises se contentent encore de faire appel au recrutement et à l'évolution technologique pour combler leurs besoins en personnel compétent. A moins de dispenser des formations inadaptées parce que trop éloignées des réalités quotidiennes ou avec un nombre d'heures insuffisant...

Reste que la courbe démographique aidant, *« les pays industrialisés ne pourront pas se permettre d'attendre que la prochaine génération soit en âge de travailler pour résoudre les problèmes de qualification »*. Quitte à faire preuve d'imagination...

V. D.

(1) Seuls 7 % des Canadiens interrogés reconnaissent ne pas savoir lire.

Expériences bourguignonnes

Un contrat de plan permet de dépasser les traditionnelles remises à niveau

DIJON

de notre correspondante

CADRE de l'industrie trop rapidement parti de la vie active, Georges Rampant ne pouvait laisser s'écouler de longues journées sans rien faire. Une occupation, il en trouve une, plus prenante qu'il n'imaginait, en devenant l'un des treize animateurs des structures locales, les ALCI (animation locale de lutte contre l'illettrisme), mises en place en Bourgogne conjointement par l'Etat et la région.

A Selongey, petite commune de Côte-d'Or, l'illettrisme n'est plus un tabou, ou presque. *« Certains maires ignoraient le problème ou ne le considéraient pas comme tel »*, se souvient Georges Rampant, qui, depuis un an et demi, assiste à quantité de réunions où, souvent pour la première fois, institutions locales (direction départementale du travail, de la jeunesse et des sports, direction régionale de la formation professionnelle, foyers ruraux...), maires, travailleurs sociaux et principaux de collège se posent la même question : comment repérer ceux qui cachent un handicap qui semblait resté dans les mémoires du siècle dernier ? Le retraité a ainsi parcouru huit cantons ruraux et patiemment posé des jalons. *« Dans un premier temps, le travail de sensibilisation s'est adressé à l'entourage des illettrés et avant tout aux élus, car la mayonnaise ne peut pas prendre sur un terrain non favorable »*, explique Georges Rampant.

Ce travail de fourmi, adopté dans tous les bassins d'emploi où, dans le cadre du contrat de plan 1988-1993, l'Etat et le conseil régional de Bourgogne ont décidé d'unir leurs moyens dans la lutte contre l'illettrisme, était déjà acquis au Creusot.

Le groupe Apprendre, composé de partenaires sociaux locaux, menait des actions d'apprentissage de la lecture et de l'écriture au coup par coup, sous forme de stages traditionnels pris en charge par la direction départementale du travail ou d'ateliers pédagogiques personnalisés.

Le terrain étant défriché, *« on a essayé de se positionner en dehors des structures de formation »*, explique Pascale Fallourd, animatrice de l'ALCI du Creusot. Un atelier audiovisuel a démarré récemment. De petits groupes constitués par affinités – les jeunes d'un quartier ou des femmes au foyer – s'initient à la photo ou à la vidéo. *« Ce que l'on cherche, c'est le déclic qui les poussera à aller plus loin »*, ajoute l'animatrice.

En liaison avec l'association intermédiaire locale, les personnes rencontrant de plus grandes difficultés réalisent de menus travaux dont le but est de leur apprendre la débrouille. Les idées les plus simples sont efficaces. Avec l'aide de la bibliothécaire municipale, un groupe de femmes a pris en main un projet de voyage à Autun. Choix du mode de transport, réservation d'un minibus, élaboration d'un programme de visites : elles ont tout organisé. Et trois d'entre elles ont sauté le pas en rentrant dans un stage de formation.

Apprendre la débrouille

L'ambition du contrat de plan est de dépasser les traditionnelles remises à niveau et aides à la rédaction de lettres et papiers administratifs. L'expérience menée en Bresse en témoigne. A Louhans, on se prépare au code de la route. *« Certains jeunes en difficulté dépensent des sommes folles pour obtenir le code de la route. Au terme de 200 heures de cours, c'est encore l'échec à l'examen »*, raconte Chantal Thivent, l'animatrice de l'atelier louhanais. Les personnes qui savent à peine lire et écrire ont en outre du mal à maîtriser le temps et l'espace. Pour préparer à la compréhension d'une situation – par exemple, quelle automobile doit céder le passage à un croisement sans panneau de signalisation, – on apprend aux stagiaires à se mouvoir dans l'espace d'une salle, en répétant les exercices afin de le mémoriser. *« Nous ne remplaçons pas l'auto-école, nous travaillons en amont, d'ailleurs en partenariat avec un moniteur d'auto-école »*, ajoute-t-elle. De deux journées et demie par semaine, de mars à juillet dernier, l'atelier deviendra permanent dès que Chantal Thivent aura trouvé des financements complémentaires pour rémunérer l'animateur, aujourd'hui bénévole. *« Fidéliser ce public est une difficulté, aussi nous faut-il être toujours présents pour que les gens puissent venir selon leurs disponibilités. »*

La recherche de nouveaux crédits pour le projet de Louhans pose les limites du bénévolat, voie délibérément choisie pour pratiquer *« une stratégie de masse »*. Dans un bilan réalisé à mi-chemin du contrat, Jean Danrey, ingénieur de recherche CNRS rattaché à l'institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU) souligne la fragilité du pari. Un grand nombre d'animateurs de l'ALCI, eux, salariés à mi-temps, n'ont pas encore dépassé l'étape du recrutement de volontaires. Ils sont pourtant près de 200 prêts à intervenir, mais le taux de réussite est variable. *« En l'absence d'action antérieure, le problème était inconnu de tous »*, témoigne Georges Rampant. *« En milieu rural, les volontaires sont moins nombreux, même si ceux qui nous ont rejoints investissent beaucoup de leur temps »*, continue Chantal Thivent. De plus, le contrat de plan est exigeant. Les responsables des ALCI ne sont pas seuls à suivre une préparation. Pour eux, elle s'élève à 450 heures de cours théoriques et pratiques, sanctionnés par un mémoire pour l'obtention d'un diplôme universitaire de formation à l'aide à l'apprentissage, spécialement créé par l'université de Bourgogne. Les bénévoles ont une formation plus légère, de 40 heures, portant sur la connaissance et l'accueil du public défavorisé. *« Certes, le dispositif est long à installer*, admet Odile Pimet, coordinatrice régionale, *car avant de se lancer dans l'action nous prenons des garanties. La formation des intervenants en est une. »*

Déjà, certains craignent que les 10 millions de francs affectés à parité par l'Etat et par la région sur cinq ans soient insuffisants. D'où l'espoir de voir le programme régional se renouveler et même se renforcer au-delà de 1993. Le temps devrait permettre de combler la faille relevée par le comité économique et social régional (CESR), qui avait préconisé des actions avant le lancement du contrat de plan : l'absence de coordination. Car la Bourgogne, où le problème n'est pas plus aigu qu'ailleurs (la population d'illettrés est estimée à 260 000 personnes, dont un tiers de plus de 65 ans), n'a pas attendu le contrat de plan pour s'intéresser à l'illettrisme. En moyenne, 4 millions de francs par an ont été utilisés en 1987 et en 1988 par les financeurs publics traditionnels (APP, DDTE, GRETA, etc.) et associations diverses, dont la plus active est le CESAM à Dijon, qui a étendu son action auprès des étrangers vers tous publics.

Deux ans après la mise en route du contrat de plan, rien n'est gagné sur le terrain de la concertation. *« Les tensions institutionnelles ne facilitent pas la mission des animateurs »*, observe Jean Danrey. Consciente *« des susceptibilités à ménager »*, Odile Pimet se console par quelques victoires. Le conseil général de l'Yonne met la main au portefeuille pour prolonger le mi-temps d'un animateur et alléger les coûts de formation des bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI). Sur le terrain de la concertation comme dans le combat quotidien contre l'illettrisme, patience et persévérance ne demandent qu'à se concilier.

Chris Maislat

Dépistage

Selon une enquête réalisée en 1988 par le ministère de l'éducation nationale auprès d'un groupe de quelque huit cents jeunes en difficulté scolaire ou sous protection judiciaire, il apparaît que :

– 25,6 % de ces jeunes font plus de trente fautes (22,6 % en font moins de dix) à la dictée suivante : *« Le soir tombait. Les parents, inquiets, se demandaient pourquoi leurs quatre garçons n'étaient pas rentrés. « Les gamins se sont certainement perdus, dit la mère. S'ils n'ont pas encore retrouvé leur chemin, nous les verrons arriver très fatigués à la maison. Pourquoi ne pas téléphoner à Martine ? Elle les a peut-être vus ! » Aussitôt dit, aussitôt fait. A ce moment, le chien se mit à aboyer. »*

– 43,5 % résolvent le problème nº 1.

– 33,5 % résolvent le problème nº 2.

– 51 % savent répondre à la question suivante : *« Août est avant quel mois ? »*

– 55,5 % sont en mesure d'effectuer l'opération 247 × 36

– 59,5 % de jeunes complètent de façon exacte la phrase : *« Une cassette dure 1 h 30, elle dure ... minutes. »*

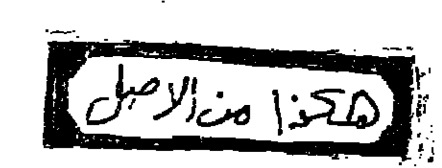
– 60,2 % savent que, *« trois mois avant le mois de novembre, nous étions au mois de ... »*.

Schéma nº 1

Combien faut-il utiliser de cubes pour construire ce volume ?

Schéma nº 2

Dessine une figure identique à celle-ci en la réduisant de moitié.



TRIBUNE

Vaincre le chômage

par Paul Dubois

DEPUIS le début de l'année 1991, la croissance du chômage français, interrompue pendant trois ans, a repris à un rythme rapide. Cette reprise n'est pas propre à la France. Le mouvement touche la plupart des pays occidentaux. Il est imputable au ralentissement, international, de la croissance. Il s'agit d'un mouvement conjoncturel, qui ne singularise pas notre pays.

En revanche, celui-ci se distingue par le niveau élevé de son chômage au sein des grands pays de l'OCDE. C'est en France que le chômage a crû le plus fortement, pendant vingt ans, de 1967 à 1987. Le chômage français s'est avéré beaucoup plus résistant que les chômages américain, et anglais qui ont connu des baisses sensibles durant les années 80. Il frappe aussi plus massivement les jeunes que dans la plupart des autres pays. Pourquoi ce chômage, structurel, est-il si élevé et résistant en France ?

Moins de chômeurs, c'est plus d'emplois. De plus fortes créations d'emplois peuvent provenir soit d'une croissance plus riche en emplois, soit d'une croissance plus forte.

Le coût du travail influe sur le contenu en emplois de l'expansion. Or tout se passe comme si la société française préférait des emplois mieux payés à davantage d'emplois. Beaucoup de mesures prises dans les années passées pour améliorer l'emploi, celui des jeunes non qualifiés notamment, se sont traduites par un abaissement du coût du travail pour les employeurs : TUC, SIVP, stages en alternance, exonérations de cotisations pour l'embauche d'un premier salarié, de jeunes sans qualification ou d'un chômeur de longue durée... Elle n'ont pas été sans effet. Elles ont ainsi illustré comment une réduction des rémunérations par rapport aux pratiques habituelles suscitait une demande de travail à laquelle répondait une offre. Eviter que le coût du travail limite l'emploi est nécessaire. Mais ce n'est pas suffisant.

Améliorer l'emploi, c'est augmenter la croissance. La dépendance de l'emploi par rapport à la croissance est bien illustrée par les évolutions récentes. Une reprise de la croissance s'est opérée à partir du printemps 1987 et l'expansion a duré, en s'infléchissant, jusqu'à l'automne 1990. De la fin 1987 à la fin 1990, le produit intérieur brut a crû en moyenne de 3,2 % l'an et l'emploi a augmenté de 250 000 par an. Après une très longue période de hausse, le taux de chômage a décru en conséquence de 10,7 % à 9 % du printemps 1987 à la fin 1990.

Il n'y a évidemment pas d'expansion sans demande. Mais l'expansion dépend de moins en moins de la seule demande interne. Ainsi aujourd'hui la croissance française est tributaire d'abord du développement de sa capacité d'offre compétitive et non d'une stimulation de la demande interne.

L'APTITUDE des producteurs français à développer leurs ventes par rapport aux concurrents étrangers dépend de la disponibilité de capacités de production suffisantes par rapport à la demande, des prix pratiqués (compétitivité-prix) et de l'adéquation de la structure de l'offre à la demande (compétitivité « structurelle » ou « hors prix »).

Les ventes des producteurs français sont sensibles aux prix qu'ils pratiquent par rapport à ceux de leurs concurrents. La stratégie de désinflation compétitive, au sein d'un SME dans lequel les taux de change varient peu, favorise donc la croissance par le jeu des prix. L'amélioration de nos exportations en 1991 en est le fruit. Mais l'évolution de nos exportations industrielles sur l'ensemble des années 80, marquée par des pertes de parts de marché malgré une tenue d'ensemble satisfaisante de notre compétitivité-prix, a révélé une détérioration de notre compétitivité structurelle.

Celle-ci dépend d'une bonne spécialisation internationale et de la qualité de l'adaptation à la demande. Détenir des parts de marché importantes pour les produits et dans les pays dont la demande croît le plus rapidement est la clé d'une bonne spécialisation. Une telle structure favorise les ventes par les effets de composition résultant de la croissance relative de la demande sur les différents marchés. Mais à cet effet de demande s'ajoute un effet d'ordre : la détention de parts de marché élevées s'accompagne généralement de coûts plus faibles que ceux des concurrents en raison d'économies d'échelle ; corrélativement, cela ouvre des possibilités plus grandes d'améliorations de la qualité, de renouvellement et de diversification des produits, de dynamisme commercial.

Par rapport à ces critères de la compétitivité structurelle, l'analyse des données disponibles montre que la France souffre de trois faiblesses : une capacité limitée de redéploiement pour se positionner sur les marchés les plus porteurs ; une faible spécialisation par branches et par produits qui empêche de bénéficier des avantages liés à de fortes parts de marché ; une insuffisante adaptation des produits et des services à la demande des clients et une présence commerciale à l'étranger encore déficiente.

La croissance de la France dépend de sa capacité d'offre concurrentielle, dont les facteurs sont la compétitivité-prix, la compétitivité structurelle et les capacités quantitatives de production. Ces facteurs sont eux-mêmes commandés par les investissements matériels et immatériels.

Les comparaisons internationales montrent qu'un retard dans les investissements productifs matériels a été pris par la France depuis le premier choc pétrolier jusqu'au milieu des années 80 au moins. Les années 1987 à 1990 ont marqué un redressement sensible. L'atonie de l'investissement français entre les milieux des années 70 et 80 doit être rapprochée de l'évolution de la situation financière des entreprises. La rentabilité financière des sociétés s'est dégradée du début des années 70 jusqu'au milieu des années 80 : les taux d'intérêt réels à long terme, bas et parfois négatifs durant les années 70 se sont brutalement redressés au début des années 80 pour s'établir à des niveaux historiquement très élevés, de l'ordre de 6 % : simultanément, les taux de profit se sont tendanciellement dégradés. On conçoit que ces évolutions financières aient découragé les investissements. L'évolution des taux d'intérêt a été voisine dans les tous les pays. Mais il n'en a pas été de même pour les taux de profit : ceux-ci s'étaient davantage et plus durablement détériorés en France.

CETTE évolution particulière est elle-même imputable à une plus forte dégradation du partage profit-salaires en France, c'est-à-dire à la lenteur du ralentissement des salaires réels par rapport à celui de la productivité. Avec la modération des salaires, le taux de marge s'est rétabli dans la deuxième moitié des années 80. L'effort doit être poursuivi pour que des profits suffisamment élevés permettent de financer l'important effort d'investissement nécessaire.

Le développement d'une capacité d'offre concurrentielle n'est pas seulement affaire d'investissement matériel, mais aussi, de plus en plus, d'investissement immatériel. Dans ce domaine, les comparaisons internationales sont délicates et lacunaires. Les informations quantitatives et qualitatives dont on dispose convergent cependant vers la mise en évidence de faiblesses françaises par rapport au Japon, aux Etats-Unis et à l'Allemagne : dépenses de recherche plus faibles et moins bien orientées, faiblesses relatives dans la formation, attention moindre à l'information sur les marchés et les concurrents, investissements commerciaux à l'étranger insuffisants. Des investigations comparatives mériteraient, par ailleurs, d'être développées sur le management et la capacité stratégique des entreprises françaises et étrangères : des indices conduisent à penser que le management français pourrait souffrir d'un poids trop grand des hiérarchies intermédiaires, d'une valorisation insuffisante du travail ouvrier et de choix de dirigeants dans des cercles trop restreints aux anciens des grandes écoles.

Pas plus que l'inflation qui a si longtemps marqué la France, le chômage de masse n'est inéluctable. Mais il convient de persévérer dans une thérapeutique adéquate : poursuite de la modération des coûts salariaux, priorité à l'effort d'investissement matériel et immatériel, modernisation du management. Inverser une tendance durable demande du temps, de la ténacité et du courage : la lutte contre le chômage français est affaire non de relances à court terme, mais de politiques et de changements à moyen terme qui dépendent d'efforts de toute la société.

▶ **Paul Dubois est économiste à l'INSEE.**

(Cet article n'engage que son auteur et non l'institution à laquelle il appartient.)

ECHOS

Forum USA

■ *L'ambassade de France aux* Etats-Unis s'occupe de la promotion des jeunes Français qui vivent outre-Atlantique. L'organisation pour la troisième fois du Forum USA entre le 15 et le 23 avril est destinée à faire se rencontrer huit cents jeunes étudiants et chercheurs français qui poursuivent des études aux Etats-Unis et vingt-cinq entreprises françaises. En 1991, la rencontre entre plus de six cents jeunes et plus de vingt groupes industriels, banques et organismes tels que la BNP, L'Oréal, Rhône-Poulenc, la SODEXHO, le CNRS et le CEA notamment *« avait abouti à des embauches de jeunes cadres dotés d'une expérience américaine très appréciée »*, selon les organisateurs. Le programme de cette année se déroulera dans les villes de Boston, Chicago et Los Angeles.

▶ **Ambassade de France, mission scientifique, Washington.**

Les cabinets de recrutement jugés par les cadres

■ Auprès de mille cadres supérieurs, dont un quart de dirigeants, le cabinet Rossignol Tod et Associés a mené une enquête sur les cabinets de recrutement et les chasseurs de têtes. Celle-ci donne des indications à la fois intéressantes et contradictoires sur l'état de l'opinion et l'usage qui est fait de ces spécialistes du marché de l'emploi pour cadres.

Dans la moitié des cas, les cadres qui ont choisi de quitter leur entreprise se sont décidés parce qu'ils estimaient n'y avoir que des perspectives d'évolution insuffisantes. La rémunération, les difficultés avec la hiérarchie ou la restructuration de la société viennent loin derrière parmi les critères ; le tout dernier, avec 8 %, étant la qualité de vie. Mais ces emplois proposés par les cabinets sont allés à 83 % à ceux qui étaient déjà en poste, les contacts étant très faibles avec les chômeurs (4 %), les démissionnaires (6 %) et ceux qui étaient menacés d'un licenciement.

Près de la moitié (42 %) ont refusé le contrat qui leur était proposé et, dans ce cas, 50 % l'ont fait en constatant l'absence d'une réelle progression. Pourtant, un tiers (33 %) ont effectivement changé de situation pour un niveau de salaire équivalent.

D'ailleurs, les rapports à l'argent ne sont pas simples. Lors de leur premier contact, 82 % des cadres pensent que leurs prétentions en matière de rémunération n'ont pas été un obstacle. Mais ils prétendent aussi, à 8 %, qu'ils ont réclamé le même salaire, et à 21 % qu'ils se sont alignés sur les propositions de l'employeur. 32 % affirment qu'ils ont demandé le prix du marché et 20 % déclarent avoir suivi les conseils du cabinet de recrutement. Seuls 19 % auraient réclamé une hausse qualifiée d'arbitraire.

A propos des cabinets, on retrouve la même ambiguïté. La plupart (73 %) estiment que leur profil correspondait effectivement au poste à pourvoir, ou que l'information était précise et complète (70 %). Mais 41 % n'ont pas été informés de la suite donnée à leur dossier.

Si les cabinets sont jugés utiles aux entreprises (96 %), et si l'on considère qu'ils facilitent la mobilité des cadres (89 %), les autres appréciations sont moins favorables. A 37 % on leur reproche de ne pas entretenir des contacts de qualité avec les candidats, à 45 % on estime qu'ils ne sont pas essentiels à l'économie, à 71 % on considère qu'ils ne se soucient pas de l'évolution de la carrière des postulants. D'ailleurs, ils participeraient à l'inflation des salaires (73 %), *« font et défont les carrières »* (77 %), mais ... prennent eux-mêmes des risques (81 %). Tout cela pour conclure, enfin, que 69 % des cadres confieraient une mission au consultant qu'ils ont rencontré à cette occasion.

Entretiens de la technologie

■ Les centraliens organisent les 24 et 25 mars ces Entretiens de la technologie pour *« contribuer de façon significative à la diffusion technologique, notamment à l'égard des PME-PMI »* mais aussi des ingénieurs des grands groupes et des hommes de la technologie et de la recherche. Le programme couvrira seize secteurs : la mécanique, l'électronique, les biotechnologies, l'instrumentation, etc.

▶ **Renseignements au 40-11-87-08.**

LIBRAIRIE

Le Marché espagnol

d'Alain Renaud

Les Editions d'organisation, 180 p.

■ Sous-titré *les Voies de la réussite*, cet ouvrage traite de ce pays considéré comme *« une grande puissance européenne, et, désormais, il convient de compter avec elle au plan mondial »*. *« La métamorphose de l'Espagne a été plus forte en dix ans qu'elle ne le fut en un siècle »*, écrit l'auteur, professeur en affaires internationales. Il décrit les origines, les avantages et les limites du *« miracle espagnol »*. Pour ceux qui veulent investir et exporter, il indique les pistes et les réglementations, la manière de se sortir des différences régionales. Le comportement du consommateur et les spécificités de ce marché sont dépeints de même que les voies possibles pour investir.

Modèles de contrats professionnels prêts à l'emploi

d'Alain Dadoun et Jean-Pierre Lehnisch

Editions Défis, 148 p., 75 F

■ Contrats de travail, contrats commerciaux, contrats immobiliers, contrats de prestation de services, autant de casse-tête qui, pour être valables, doivent être précis à la virgule près. Cet ouvrage réalisé par un professeur, consultant d'entreprise, et un docteur en droit propose vingt modèles de contrats prêts à l'emploi. Chacun d'entre eux est accompagné d'un commentaire destiné à attirer l'attention du lecteur sur les points délicats du contrat.

STAGES

Le service des offres de stages est désormais accessible en tapant directement 3615 LEMONDE.

Les personnes intéressées doivent contacter directement STAG'ETUD (47, av. Paul-Vaillant-Couturier, 94257 Gentilly Cedex), le service des stages de la MNEF, en téléphonant au (1) 49-08-99-99.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au 45-46-16-20.

GESTION

Lieu : Paris la Défense. Date : immédiat. Durée : 12 mois mini, contrat de qualification. Ind. : % du SMIC. Profil : bac + 1/2. Mission : gestion des stocks. 11873.

Lieu : Paris la Défense. Date : immédiat. Durée : 12 mois mini, contrat de qualification. Ind. : % du SMIC. Profil : bac + 1/2. Mission : chef de rayon. 11872.

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1/2, BTS/DUT. Mission : contrôler l'organisation des réserves. 11871.

Lieu : Tours. Date : indéterminée. Durée : 1/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, gestion, droit, travail social. Mission : gestion des patrimoines des incapables majeurs. 11869.

Lieu : Fontenay-sous-Bois. Date : indéterminée. Durée : 3/9 mois (temps partiel). Ind. : à définir. Profil : bac + 2/4, gestion, communication. Mission : développement des réseaux locaux, recherche de subventions. 11868.

COMPTABILITÉ

Lieu : Paris la Défense. Date : immédiat. Durée : 12 mois mini, contrat de qualification. Ind. : % du SMIC. Profil : bac + 1/2. Mission : comptabilité. 12752.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 200 F. Profil : bac + 2, comptabilité, gestion. Mission : tâches administratives liées à la déclaration DADS 2 (honoraires et courtages) au sein de la division financière. 12703.

PERSONNEL

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini. Ind. : 1 600/F mini. Profil : bac + 2/3, gestion du personnel. Mission : accueil, évaluation et sélection des candidats, analyse du potentiel d'une agence. 13708.

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 5 600/F brut/mois. Profil : bac + 2, BTS hygiène et sécurité, gestion des R.H. Mission : mise en place d'un planning « sécurité » concernant un siège administratif, une force de vente et deux dépôts de distribution, suivi des « actions sécurité ». 13703.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 2/3 mois. Ind. : non rémunéré. Profil : bac + 4. Mission : stage en psychologie du travail. 13702.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : indéterminée. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, ressources humaines, gestion, outil informatique. Mission : gestion du fichier emploi/recrutement. 13701.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/4, ressources humaines, commercial. Mission : contacts commerciaux et relationnels avec clientèle prestigieuse, liés à l'appartenance du groupe au troisième cabinet d'audit et de conseil international. 13699.

MARKETING

Lieu : Paris. Date : valable toute l'année. Durée : 1 mois mini. Ind. : remboursement des frais. Profil : bac + 2, BTS force de vente ou école de tourisme, avoir le permis. Mission : promotion d'hôtels auprès des professionnels du voyage. 14231.

Lieu : Montmagny. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : 1 500 F + intéressement aux résultats. Profil : bac + 2, BTS action commerciale, école de commerce, formation et conseil appréciés. Mission : étude de marché, qualification de fichier, phoning et suivi clientèle. 14336.

Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : indéterminée. Ind. : 1 500 F + commissions. Profil : bac + 2, commercial. Mission : prospection téléphonique : suivi et création d'un nouveau fichier d'entreprises clientes. 14323.

Lieu : Chatou. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 600 F brut/mois. Profil : bac + 2/3, école de commerce, anglais courant. Mission : assister les chefs de produits d'une équipe de marketing dans réalisation d'opérations promotionnelles. 14303.

INFORMATIQUE

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois mini . Ind. : 3 000 à 10 000F/mois. Profil : bac + 2/4 informatique. Mission : programmation sous Unix, langage C et X, Windows. 17067.

Lieu : Fontenay/Bois. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, BTS ou DUT. Mission : installation de matériel IBM, branchement des imprimantes. 17063.

Lieu : Paris. Date : 15 mars. Durée : 2 mois mini. Ind. : à définir. Profil : bac + 2, connaissance PC et micro-informatique. Mission : effectuer des opérations de marketing direct en télématique. 17065.

Lieu : Besançon. Date : mars. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, informatique. Mission : cahier des charges sur échanges inter-réseaux. 17061.

COMMUNICATION

Lieu : Asnières. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, communication, bases en Macintosh. Mission : assister le responsable de trafic en communication (suivi des clients, impression, édition). 18959.

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 3/6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4, communication, gestion, ressources humaines. Mission : actions de communication vers partenaires (études/actions/audits) 18953.

Lieu : Paris. Date : mars. Durée : 2/4 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2, langues, aptitudes rédactionnelles, connaissance vie musicale. Mission : assistants pour coordination de la Fête de la musique. 18935.

CHIMIE

Lieu : Delft (Hollande). Date : immédiat. Durée : 1 an ; ind. 3 000 florins (9 000 F net/mois). Profil : bac + 6/7. Doctorat en chimie organique, spectrométrie de masse ou géochimie. Mission : travaux de recherche dans le cadre d'un programme franco-hollandais. 21556.

TECHNOLOGIE

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 10 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3/5 technique. Automatisme Ingénierie. Mission : étude et réalisation de quatre lignes de palettisation automatique pour bouteilles PET. 22573.

DROIT

Lieu : Paris. Date : indéterminée. Durée : 1/3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4/5, juridique, économie sociale. Mission : participation aux éditions « Droit des associations ». 23609.

SECRÉTARIAT

Lieu : Puteaux. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2/3, LEA, LVE, école de traduction, maîtriser Word, allemand langue maternelle. Mission : traduction de documentation en allemand. 24062.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois (temps partiel). Ind. : à définir. Profil : bac + 2, secrétariat. Mission : effectuer des tâches de secrétariat, accueil, standard.24055.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. ; 6 200 F mini. Profil : bac + 2, secrétariat, expérience bureautique. Mission : au sein du département ressources humaines, tâches administratives liées au recrutement. 24963.

AUTRE

Lieu : Royaume-Uni, Ecosse, Allemagne. Date : immédiat. Durée : 1/2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac, toute formation. Mission : stages en entreprise, séjours linguistiques. 25225.

CGA (1700p, 1,3 KMF), est un leader mondial en grands systèmes automatiques faisant appel aux hautes technologies. Parmi ses activités, le département Trafic conçoit et réalise des systèmes intelligents d'aide à l'exploitation des réseaux de transport en commun et de régulation du trafic urbain. Son important développement l'amène à rechercher :

Ingénieur système
Transmission de données

Responsable de la transmission de données par voies radio et filaire (communications PC/bus/usagers), il assurera le pilotage et la réalisation des projets en ce qui concerne ces techniques (définition des protocoles, programmation frontaux de communication, interfaces radio,...). (réf. 265a)

Chef de projet logiciel

Chargé des spécifications et développements de projets logiciels faisant appel aux techniques d'intégration de données, d'imagerie ergonomique et de commande avec des contraintes temps réel. BUS VME/UNIX/C/DATAVIEW/X WINDOW (réf. 265b)

Ingénieur système logiciel

Responsable des spécifications d'ensemble et de sous-ensembles, de la réalisation de sous-ensembles logiciels, ainsi que leur intégration dans le système global, pour des systèmes centraux et embarqués. Compétences hard requises. HP 1000, 680X, Intel, outils graphiques. (réf. 265c)

Ces postes, basés à Brétigny-sur-Orge (91), s'adressent à des ingénieurs diplômés ayant acquis 2-5 ans d'expérience en étude dans des domaines similaires et qui aspirent à des responsabilités.

CEGELEC
CGA

Merci d'adresser un dossier complet sous référence choisie à Psynergie - 1, square de Luynes - 75007 PARIS

MEDIAPA

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

Alliant la dimension du conseil à la réalisation de terrain

Groupe de dimension internationale, LAFARGE COPPÉE, leader mondial des matériaux de construction, développe un CA de 34 milliards de Francs avec 33 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.

Sa branche Alumineux LAFARGE FONDU INTERNATIONAL représente dans le monde 10 filiales, 700 personnes, et un CA de 1 Milliard de Francs dont 75 % hors de France.

Rattaché au Directeur Informatique vous aurez pour mission la conception et la mise en place de nouveaux systèmes d'information.

Vous assisterez les directions utilisatrices dans l'analyse des besoins, établirez le cahier des charges et mettrez en œuvre les solutions d'organisation les plus adaptées dans une perspective d'optimisation des coûts et des délais.

Ce poste convient à un ingénieur diplômé ou équivalent (+ cycle de gestion si possible) ayant une expérience d'au moins 5 ans dont une partie significative en conduite de projets informatiques, si possible dans le domaine commercial ou de gestion. De solides connaissances d'une méthode de conception de systèmes d'informations sont nécessaires. La pratique de l'environnement DIGITAL EQUIPEMENT serait un plus.

Outre votre compétence technique ce sont vos capacités d'analyse et de synthèse, vos qualités relationnelles et d'animation d'équipe qui feront votre réussite dans le poste.

La taille du groupe et la variété de ses métiers ouvrent à un candidat de valeur des perspectives d'évolution motivantes et diversifiées.

Langue anglaise indispensable.

Poste situé à Neuilly-sur-Seine.

Merci d'adresser votre candidature sous référence 7A 2352/2M, à notre Conseil ETAP, 71 rue d'Auteuil, 75016 Paris. Discrétion absolue.

LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

INGENIEUR D'AFFAIRES

Au sein de la **Direction Informatique et Télécommunications Groupe**, vous serez responsable des applications d'une ou de plusieurs Directions Centrales.

Vous prendrez en charge : • les études préalables dans le cadre de la stratégie de la Direction concernée, • la maîtrise d'œuvre des développements en partenariat avec les fournisseurs et sous-traitants préalablement sélectionnés, • le suivi de la mise en place et de l'exploitation des systèmes fournis à l'utilisateur en assurant la maîtrise du calendrier, des coûts et de la qualité.

De formation Ingénieur ou équivalent, vous avez une expérience d'au moins trois ans de la mise en œuvre de systèmes de gestion en environnement UNIX, serveurs départementaux, SGBDR.

Pour ce poste basé à PARIS-LA-DEFENSE, merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + CV + photo et prétentions sous réf. 35563 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra

elf

LA PASSION A TOUJOURS RAISON

Organisation et Publicité

S P E C I A L I S T E S U N I X

L'INTERNATIONAL EST NOTRE METIER

Doublement implantée en France, à Fontainebleau et aux Etats-Unis dans l'Etat de Washington,
MORPHO SYSTEMES (300 personnes) leader mondial sur ses applications de traitement d'image, commercialise ses systèmes dans le monde entier.
Dans le cadre de notre développement et en vue d'aborder de nouveaux marchés, nous recherchons des :



INGENIEURS DEVELOPPEMENT LOGICIEL
Débutants et confirmés

Votre mission : vous participerez au développement et/ou à la maintenance d'un système informatique complexe : architecture distribuée, station de travail UNIX, réseau (TCP/IP), bases de données (ORACLE SYBASE), X WINDOWS, disques optiques.
Vos compétences : vous connaissez UNIX et le langage C. Connaissance du réseau et/ou de SGBD souhaitée.

Nous recherchons des personnalités souhaitant évoluer dans un environnement technologique de très haut niveau et parlant l'anglais. Compte tenu de la croissance de notre société, des évolutions internes sont envisageables.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence ID/M à l'attention de Madame de MONTALIVET - MORPHO SYSTEMES - 33, route de la Bonne Dame - 77300 FONTAINEBLEAU.



Jonction

ETABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER PLAN

Organisateur informatique

Au sein du service responsable de la gestion de 350 000 contrats de prêts, vous rejoignez l'unité chargée de la maîtrise d'ouvrage informatique (4 personnes).

Vous assurez l'interface entre les informaticiens et les utilisateurs dans le pilotage des projets informatiques : définition des besoins avec les utilisateurs, organisation et animation de réunions avec les utilisateurs et les informaticiens, suivi des travaux, mise en œuvre (organisation des recettes, de la formation et de la documentation utilisateurs).

Vous travaillez sur gros système et sur micro-informatique.

De formation supérieure, vous avez des compétences confirmées en organisation et suivi de projets (connaissance de la méthode Merise appréciée), un esprit de synthèse, de la méthode, des qualités pédagogiques et relationnelles.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manus. et CV) sous réf. 638 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

Nous fabriquons et vendons des imprimés de gestion et commercialisons des services en Marketing Direct et en communication d'affaires.
Nous sommes en plein essor européen et pour nous aider, nous recherchons des

CHEFS DE PROJETS EUROPEENS

Il vous sera demandé d'être leader et de gérer le développement de projets clé en Europe.

Avec la responsabilité d'accroître à la fois l'efficacité et la qualité des affaires, vous devez avoir l'expérience des systèmes multi-sites et des développements de systèmes internationaux.

Il est essentiel que vous ayiez l'aptitude d'évaluer les objectifs et d'en mesurer les causes et les effets.

Ce poste basé à Paris, nécessite une parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

De formation supérieure, vous êtes disponible pour voyager à travers l'Europe.

Si ce challenge vous séduit, merci d'adresser lettre manuscrite en anglais, CV et dernier salaire à J.C. Cellier European I.S. Associate Director - 22, rue de Sèvres - 92100 Boulogne Billancourt France.

MOORE
ET L'INFORMATION PREND FORME

RSCG CARRIERES

INGENIEUR

TRANSPAC, l'entreprise qui a bâti le 1er réseau mondial de transmission de données X25, la 1ère messagerie électronique universelle à la norme X400 et qui est l'un des acteurs essentiels de l'EDI, recherche un Ingénieur pour ISSY LES MOULINEAUX (92).

Il prendra en charge l'exploitation opérationnelle du serveur de sécurisation des transactions VERIDIAL : relations contractuelles et opérationnelles avec les sociétés de service pour l'exploitation en "facilities management", et pour la fourniture et la maintenance des systèmes serveurs.

De formation Ingénieur, vous avez une expérience professionnelle en développement logiciel et/ou exploitation d'applications sur mini calculateurs. Une connaissance du matériel TANDEM et des techniques utilisées dans l'environnement bancaire ou des procédures téléinformatiques seront appréciées.

Ayant de nombreux interlocuteurs, vous faites preuve de sens du contact, de rigueur et de disponibilité.

Si vous voulez rejoindre une entreprise en forte expansion sur un marché porteur : adressez CV, photo et prétentions sous réf. DT/04.05 à **TRANSPAC** - DPRH - Tour Maine Montparnasse 33 avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC
un élan pour vos compétences

Le Monde de l'Informatique

OPÉRATION SPÉCIALE

Organisme financier de tout premier plan basé à PARIS CENTRE recherche son

Directeur des Systèmes d'Information

Ses larges responsabilités et la place stratégique occupée par nos Systèmes d'Information conçus autour d'une architecture VAX justifient son rattachement à notre Directeur Général et sa participation à la direction et à la politique de notre structure.

Il sera chargé de mettre en œuvre le Schéma Directeur et de l'étendre à la gestion de l'ensemble des communications avec nos partenaires.

Homme d'initiative, il n'en sera pas moins un gestionnaire rigoureux de l'existant et un manager responsable d'une équipe d'une centaine de collaborateurs.

Diplômé impérativement d'une **grande école** et âgé d'au moins 35 ans, son parcours l'a amené à exercer des responsabilités informatiques et d'équipes conséquentes dans le secteur de la **BANQUE** ou de la **FINANCE**.

La connaissance de l'Anglais est fortement souhaitée.

Merci d'adresser votre dossier sous référence MDG2, à notre Conseil Mina AZIZI - CAP SESA SELECTION - 207, rue de Bercy 75012 PARIS.





INTERMARCHÉ
Le n° 1 de la distribution alimentaire

STIME, 260 pers.

STIME, filiale informatique du Groupement des Mousquetaires, assure l'intégralité de la production informatique et des prestations de services aux entrepôts, usines et points de vente.

Pour renforcer nos actions Qualité, nous créons le poste d' :

Ingénieur qualité logiciel

240 - 260 KF **ISSY LES MOULINEAUX**

Rattaché au responsable du Service Assurance Qualité, vous devrez, dans un premier temps, en assurant la coordination d'un groupe de travail multidisciplinaire, étudier, définir, sélectionner et promouvoir la mise en œuvre des méthodes et outils de test permettant de garantir la qualité des logiciels applicatifs développés.

De formation supérieure, une première expérience professionnelle d'au moins deux ans vous a permis, d'acquérir une bonne connaissance des environnements IBM (*micro, mini et grands systèmes*), et, de vous initier aux méthodes et outils de test. Les contraintes de la production informatique ou du support des produits en environnement réparti vous sont familières.

Votre goût pour la méthodologie et pour la communication, votre crédibilité technique, votre autonomie et votre forte implication professionnelle trouveront à s'exprimer dans une équipe jeune aux activités diversifiées.

Adresse lettre manuscrite, CV, prétentions, sous référence 114 à **Qualisys**, 59 bis avenue Foch, 94100 Saint Maur.

CGA (1700 p., 1,2 milliard de CA) est un des leaders mondiaux de l'automatisation postale. Pour renforcer le service d'études logicielles temps réel, nous recherchons un

Chef de groupe logiciel

Rattaché au chef de service, il pilotera un ou plusieurs projets de la phase réponse à l'appel d'offre jusqu'à la recette chez le client. Garant des engagements techniques et financiers, il sera l'animateur des ingénieurs de développement et le coordinateur vis à vis des autres intervenants sur les projets.

Ce poste s'adresse à un ingénieur de grande école (ESE, ECP...) ayant une expérience de développement de logiciels temps réel d'au moins 6 ans et qui possède un potentiel et une motivation d'encadrement d'équipes. Poste basé à Gentilly (92). Anglais souhaité.



CGA

Merci d'adresser un dossier complet sous référence 106bi à Psynergie - 1, square de Luynes - 75007 Paris.

RCE

RESEAUX DE COMMUNICATION D'ENTREPRISE S.A.

Constructeur de Produits de Communications Informatiques, société innovatrice de classe internationale, implantée en région parisienne Nord-Ouest, avec une première filiale en Allemagne, en croissance rapide par autofinancement. RCE a été classée troisième au " TOP 100" du magazine l'Entreprise de 1991. Pour accompagner ce développement, nous recherchons actuellement à accueillir un :

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Au sein du service de développement, cet ingénieur concevra et réalisera des sous-ensembles à base de microprocesseurs, VLSI spécialisés et composants programmables (PAL,FPGA...). Vous serez responsable de vos projets de la spécification à la mise au point, en liaison régulière avec les autres ingénieurs (marketing et développement logiciels). Vous êtes ingénieur d'une grande école, vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût des réalisations de haute technologie et le sens du travail en équipe. Vous avez de préférence une à trois années d'expérience.

En nous rejoignant, vous vous intégrerez à une équipe dynamique, ouverte, formatrice au sein de laquelle votre potentiel personnel sera reconnu et valorisé.

Merci d'adresser votre dossier de candidature s/réf.L1210 à notre Conseil **A.L PARTNERS** 86/88 Grande Rue 92310 SEVRES. Par fax n°(1) 45.34.04.39.

A.L PARTNERS

MEDIAPA — MÉMOIRE DE LA ... — ORC

INGENIEURS GRANDES ECOLES
Valorisez votre savoir-faire

APSIDE TECHNOLOGIES, SSII spécialisée dans les logiciels hautes technologies industriels et militaires, vous propose de vous associer dès aujourd'hui aux plus grands projets dans les domaines techniques les plus avancés.

Temps Réel Systèmes embarqués

Télécommunications Réseaux

Traitement du signal et de l'image

Votre expérience, de 1 à 5 ans, vous a donné le goût pour des missions de haut niveau : étude, conception et développement d'applications au sein de grands groupes industriels.
La connaissance du langage ADA est un plus.

Si nos projets vous motivent, merci d'adresser votre candidature sous réf. LM 1902 à APSIDE TECHNOLOGIES - 119-121, Grande rue - 92318 SEVRES CEDEX.



Jonction



CAISSE D'EPARGNE
DE LORRAINE NORD

Dans le cadre du renforcement de notre service informatique, nous recrutons pour notre siège de METZ un jeune

INFORMATICIEN ANALYSTE

Assistant du responsable de l'organisation des moyens généraux, vous contribuerez à assurer la qualité des prestations de l'activité informatique afin d'améliorer la productivité. Vous prendrez en compte l'environnement informatique et organisationnel, proposerez des solutions d'amélioration et des choix de logiciels, participerez aux activités globales informatiques...

De formation **MIAGE** ou équivalent, vous disposez d'une bonne connaissance des produits et de l'organisation bancaire, et vous maîtrisez l'architecture informatique de réseaux. Vous pouvez justifier d'une première expérience professionnelle dans un domaine similaire.



Merci d'adresser une lettre de candidature manuscrite, CV + photo à notre Conseil en précisant la référence 92.104 M.

Discrétion assurée.

Brockhoff SA 11A RUE LOUIS APFFEL - 67000 STRASBOURG
LYON - PARIS

MEDIAPA

INGENIEURS COMMERCIAUX

TRANSPAC, l'entreprise qui a bâti le 1er réseau mondial de transmission de données X25, la 1ere messagerie électronique universelle à la norme X400 et qui est l'un des acteurs essentiels de l'EDI, accentue son effort de diversification dans le domaine des réseaux d'entreprise et d'implantation à l'étranger. Dans le cadre de ces missions confiées à la Direction des Projets Avancés, nous recherchons des Ingénieurs Commerciaux expérimentés dans les techniques et marchés des télécommunications.

Vous serez chargé de concevoir, contractualiser et superviser la réalisation de projets de réseaux d'entreprise montés en offre sur mesure, avec leurs éventuelles implications à l'étranger ; A l'international, vous assisterez en tant que consultant les responsables de TRANSPAC et de ses filiales dans le montage de services de télécommunications.

De formation Grande Ecole d'Ingénieurs (ENST, ESE...), si possible complétée par une formation économie/gestion, vous possédez une expérience professionnelle similaire d'au moins 5 ans. Votre maîtrise de la langue anglaise et votre aptitude à la négociation d'affaires seront des atouts appréciés.

Ces postes sont basés à ISSY-LES-MOULINEAUX.

Si vous voulez rejoindre une entreprise en forte expansion sur un marché porteur : adressez CV, photo et prétentions sous réf. DPA/04.04 à **TRANSPAC** - DPRH - Tour Maine Montparnasse - 33 avenue du Maine - 75755 PARIS CEDEX 15.

TRANSPAC est une filiale de COGECOM (Groupe FRANCE TELECOM).

TRANSPAC
un élan pour vos compétences



Le mardi, c'est tout un Monde

8 RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOI

Le Monde du Premier Emploi
Le Monde de la Gestion et des Finances
Le Monde des Ressources Humaines
Le Monde des Juristes
Le Monde des Cadres
Le Monde de la Fonction Commerciale
Le Monde de l'Informatique
Le Monde des Secteurs de Pointe

Le Monde INITIATIVES

Le Monde de l'Informatique — OPÉRATION SPÉCIALE

Groupe de dimension internationale, LAFARGE COPPEE (leader mondial des matériaux de construction) développe un CA de 33 milliards de francs avec 33 000 personnes et 500 unités réparties en France et dans une trentaine de pays.
Pour notre unité opérationnelle **PLATRES LAFARGE** (2 500 personnes, CA 3 Milliards) située dans le **VAUCLUSE** (84) à l'Isle-sur-la-Sorgue dans le cadre très privilégié de la Provence, vous participerez, au sein d'une équipe informatique de haut niveau, à un projet informatique ambitieux : la mise en place entre 1992 et 1994, de notre Schéma Directeur autour d'une architecture technique AS400/UNIX/VAX Micro en réseaux sur 40 sites en France et en Europe.

Notre développement nous conduit à rechercher 2 collaborateurs dotés d'un fort esprit d'équipe, pratiquant un anglais et/ou un allemand opérationnel, et disponibles pour effectuer des déplacements sur nos sites.

CHEF DE PROJET GESTION COMMERCIALE

Vous prendrez en charge la refonte complète d'un des sous-domaines commercial.

BAC + 4/5, vous avez acquis des compétences fonctionnelles et techniques (SGBD relationnel, RDB/INGRES - SQL) dans un environnement VMS ou UNIX, maîtrisez MERISE, et souhaitez valoriser vos 5 années minimum d'expérience dans la fonction en accompagnant notre projet. Réf. : VT/PL/CP

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Vous développerez les interfaces de communication permettant l'intrégration d'applications de gestion industrielle, production et commerciales dans un système décentralisé cohérent. Vous superviserez une petite équipe interne et des conseils externes.

De formation BAC + 4/5, vous possédez 4 à 5 ans d'expérience dans un environnement fonctionnel et technique similaire (Mini-Micros/SGBD Relationnelles/Réseaux locaux). Réf. : VT/PL/ID

Véronique TOULY vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, sous la référence choisie, à **ORDIS**, 13 rue Auber, 75009 Paris. Serveur minitel 3617 JOB + code annonceur ORDIS sous la même référence.



LAFARGE COPPEE

leader mondial des matériaux de construction

MEDIA-SYSTEM

Une qualité d'avance

Filiale française du groupe EXXON, nous intervenons dans l'exploration, le raffinage et la distribution de produits petroliers.
Dans un contexte informatique de pointe (IBM grands systèmes, MVS/ESA, IMS, DB2, CICS, VM/XA, réseau SNA national et international), nous recrutons pour notre siège situé à la défense (puis à Rueil fin 92) des professionnels de haut niveau :

INGENIEURS SYSTEMES EXPERIMENTES
SGBD ET/OU MVS

Vous avez une formation supérieure, pouvez justifier d'environ 3 années d'expérience dans un contexte technique similaire au notre et maîtrisez la langue anglaise.
Nous vous offrons de valoriser vos compétences dans nos équipes où vous prendrez part au choix, a l'intégration et l'optimisation de nos logiciels dans une perspective Européenne et internationale.

INGENIEUR TELECOMMUNICATIONS

Ingenieur débutant ou avec une première expérience, vous participerez à nos projets ambitieux d'évolution de notre réseau de télécommunications, tant sur le plan matériel que logiciel, qui visent l'amélioration continue du service à nos clients.

La dimension Européenne de notre groupe permet d'offrir, a terme, de réelles perspectives d'évolution à des candidats motivés, possédant un bon esprit d'équipe et souhaitant développer pleinement leurs expertises techniques les plus poussées, ainsi que leurs capacités de management



Candidature et C.V à adresser à : ESSO S.A.F. - Réf. DSI Service Formation Recrutement · Cédex 2 · 92093 Paris la Défense.

RSCG CARRIERES

- L'Expertise des grands systèmes IBM
- Audit, Conseil, Ingénierie, Formation, Conception et Diffusion de Progiciels Techniques

IMS, CICS, DB2.
LES GRANDS PROJETS, PAR LA GRANDE PORTE.
CHEFS DE PROJETS

Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs ou de l'université, vous possédez 3 à 6 ans d'expérience informatique; vous avez aujourd'hui l'ambition d'évoluer vite et loin.
Nous vous proposons:

UN PERFECTIONNEMENT dans les technologies les plus avancées du monde IBM (notamment DB2).

DES RESPONSABILITES tenant compte de vos acquis et de votre potentiel, sur de grands projets de gestion. Vous y développerez votre aptitude à encadrer des équipes de plus en plus importantes.

UNE CARRIERE: Notre croissance régulière, notre organisation souple et humaine, la diversité de nos activités vous ouvriront de réelles opportunités de jouer un rôle actif dans nos stratégies de développement.

Merci d'adresser lettre, C.V. et photo, en précisant la référence LM/1002.

InfoTel
164, avenue Charles de Gaulle
Neuilly/Seine

PARIS - TOULOUSE - BORDEAUX

Le Monde de la Gestion et des Finances

TDF: LA NOUVELLE ONDE DE CHOC



TDF - 1er diffuseur de radio et télévision - innove de la pointe de l'actualité à la pointe de la technique en créant de nouveaux services (un système satellites de diffusion directe TDF1 - TDF2, radiomessagerie, radiotéléphone, diffusion de données, réseaux câblés...). Société anonyme, 4000 professionnels de l'audiovisuel, un savoir-faire exporté dans le monde entier, un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de francs, une appartenance prestigieuse : COGECOM, Groupe FRANCE TELECOM.

RESPONSABLE MONTAGE D'AFFAIRES A L'INTERNATIONAL

*De formation Grandes Ecoles de Commerce (HEC, ESSEC...), vous avez **3 à 5 ans d'expérience réussie** dans une fonction équivalente. Votre activité se répartit en trois points principaux :*

- ***Expertise économique des montages d'affaires :** vous préparez les montages d'opérations internationales (partenariat, prise de participation, exportation) et examinez les conditions permettant d'optimiser l'aspect financier*
- ***Etude de rentabilité des choix d'investissements internationaux :** vous étudiez les projets d'investissements de TDF à l'étranger pour évaluer la rentabilité attendue et proposer toutes modifications de nature à l'accroître*
- ***Recherche de financements :** vous êtes en contact permanent avec les organismes internationaux bailleurs de fonds (CEE, UIT, UNESCO, Banque Mondiale) ainsi qu'avec les organismes de la coopération (CCCE) et les sociétés de négoce international pour soumettre aux clients de TDF des propositions incluant des solutions financières.*

Ce poste est basé à Paris.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, prétentions, CV, photo) sous la référence LM/01/92 à : Lydia GARNIER - TDF - Direction des Ressources Humaines Département Développement des Carrières, 21/27 rue Barbès 92120 MONTROUGE.

AFFLUENTS

TDF : LA DIFFUSION DES IMAGES, DU SON ET DES DONNEES.

Au sein de la

Direction des Services Juridiques et Fiscaux

du groupe Alcatel Alsthom, la Direction de la Fiscalité et du Droit des Sociétés recherche un

FISCALISTE DE HAUT NIVEAU

▾ Il participera à la gestion fiscale d'Alcatel Alsthom sous la responsabilité du Directeur de la Fiscalité;

▾ Il prendra en charge un secteur du groupe; il assurera en particulier le suivi des contrôles fiscaux des sociétés de ce secteur; il apportera assistance et conseils aux filiales, en relation avec leurs responsables et il interviendra notamment sur les opérations de structures et sur l'optimisation fiscale en France et à l'étranger.

▾ Il sera chargé d'un domaine de la fiscalité française et d'une zone géographique couvrant les fiscalités étrangères, notamment pour assurer la diffusion de l'information fiscale.

Agé de 35 à 45 ans, ce candidat, d'un excellent niveau technique, doit avoir une expérience professionnelle de 10 ans minimum. Il doit avoir exercé au moins 5 ans dans le secteur privé. Ayant la pratique des montages juridiques en droit des affaires, il connait la fiscalité des groupes et des flux financiers. Il a également une connaissance correcte du droit des sociétés et du droit comptable. Il parle anglais couramment.

Méthodique et rigoureux, il saura se faire reconnaître par sa compétence. Son autonomie et son sens des responsabilités lui permettront de mener à terme rapidement les dossiers. Il aura le goût du travail en équipes, tant avec les autres fiscalistes qu'avec ses interlocuteurs dans le groupe. Sa diplomatie et ses qualités de communication l'y aideront.

ALCATEL ALSTHOM

Merci d'adresser votre candidature, en mentionnant votre rémunération actuelle, à M.G. GACOGNE, Alcatel Alsthom 54, rue La Boétie - 75008 Paris

Le Monde de la
Gestion et des Finances

Vivez l'audit en version internationale

THOMSON CONSUMER ELECTRONICS. l'un des leaders mondiaux de l'électronique grand public. 34 milliards de C.A.. 55.000 personnes. 60 sociétés consolidées localisées en Europe. Amérique. Extrême Orient et Afrique. recherche un :

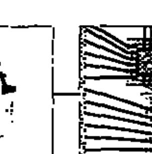
AUDITEUR INTERNE

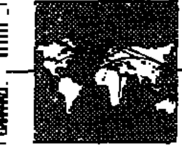
Au sein de la direction du contrôle de gestion et auprès du responsable de l'analyse et du contrôle budgétaire du siège. vous interviendrez dans l'ensemble des filiales du Groupe afin de :

- vérifier et contrôler le bon fonctionnement des procédures.
- s'assurer de l'efficacité du reporting.
- savoir établir un diagnostic complet.
- formuler les recommandations nécessaires à l'application et à l'amélioration des procédures.

De formation école de gestion. titulaire du D.E.C.S., votre expérience de 3 ans minimum dans un contexte international vous permettra de prendre les responsabilités de ce poste. nécessitant de fréquents déplacements.

Force de proposition. votre très bon relationnel et votre maîtrise parfaite de l'anglais sont des atouts nécessaires.



Merci d adresser votre dossier (CV + lettre) sous la référence 92160 à notre conseil :

PROFIL PARTNERS
62, Rue Legendre - 75017 Paris.

HCA

THOMSON
DES HOMMES SIGNENT LEUR TEMPS

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE

Ce groupe de presse de grande notoriété souhaite confier la direction de sa comptabilité à un spécialiste qui saura mettre en œuvre une organisation performante. Ce poste qui présente un grand intérêt au niveau de la consolidation (une dizaine de sociétés) implique l'animation d'une équipe de 14 personnes. Le responsable doit assurer la fiabilité des procédures, étudier les aspects fiscaux et accompagner l'évolution de l'informatique. Nous recherchons une personne dynamique mais diplomate possédant au minimum le DECS et une dizaine d'années d'expérience. Ecrire à Philippe LESAGE, en précisant la référence A/5045M - **PA Consulting Group - 3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex -Tél. 40.88.79.69.**

PA Consulting Group
Creating Business Advantage

GROUPE PRINTEMPS

GROUPE PRINTEMPS

+ 30 milliards de C.A. - 3 branches d'activités
VPC - MAGASINS - SERVICES FINANCIERS
NOTRE HOLDING RECHERCHE

AUDITEUR CONFIRME

Intégré(e) dans une équipe jeune. rattachée à la Direction Génerale, vous aurez à effectuer sur l'ensemble des entités du Groupe (Printemps, Prisunic, La Redoute...) :

- des missions d'audit d'organisation
- des études financieres et des analyses de rentabilité.

Diplôme(e) de l'enseignement supérieur, vous avez acquis 3 ans d'expérience dans un cabinet d'audit anglo-saxon et une bonne pratique de l'outil micro-informatique.

Merci d'adresser lettre de candidature (C.V., photo et prétentions) à Bénédicte LEFEBVRE DU PREY, Groupe PRINTEMPS, 61, rue Caumartin, 75009 Paris.

REJOIGNEZ NOS ACTIVITÉS DES MARCHÉS DE CAPITAUX

Dynamique. créatif et rigoureux. vous avez le sens du contact et souhaitez progresser dans un contexte varié et très évolutif. Venez renforcer l'équipe de logistique des opérations de marché pour nos implantations à l'Etranger.

Basé à Paris. vous assurez et coordonnez. en liaison etroite avec les utilisateurs locaux et les informaticiens. l'étude et la mise au point d'outils de gestion et de management de front ou de back-office. ainsi que leur diffusion auprès de notre réseau international.

De formation superieure (Grandes écoles d'ingénieurs ou commerciales. DESS...). vous disposez d'une première expérience (1 à 3 ans) dans le domaine des marchés financiers.

La maîtrise de l'anglais est indispensable et la connaissance de la micro-informatique serait un plus appréciable.

Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. MOX2, à Sylvie MARAIS - Société Générale - Service du Recrutement 59, rue de Provence - 75009 PARIS



CONJUGUONS NOS TALENTS.

MEDIAPA

Contrôleur de gestion

GROUPE DE PRESSE. LEADER SUR SON MARCHÉ, ÉTOFFE LA STRUCTURE FINANCIERE DE L'UN DE SES TITRES.

Votre objectif sera de contribuer en permanence à l'amélioration de la rentabilité du produit qui vous sera confié par la mise en œuvre d un suivi rigoureux. précis et en temps réel, ainsi que par la réalisation d'études chiffrées. véritables outils d'aide à la décision du management Responsable de l'ensemble des analyses propres à la vie de produit. vous suivez le CA des publicités. les composantes de la diffusion et la rentabilité des opérations de promotion. les coûts engagés par la rédaction. Vous concevez et alimentez les différents tableaux de bord spécifiques aux différents intervenants opérationnels du produit Enfin. vous assurez le reporting auprès de la holding De formation Ecole de commerce (HEC. ESSEC. ESCP ..). IEP option Ecofi ou encore Dauphine, vous justifiez d'une expérience minimum de 2 ans dans un poste similaire ou en cabinet d'audit Vous êtes motivé par l'analyse rigoureuse des chiffres et par leur interprétation Votre rythme de travail saura s'adapter à celui d'un quotidien En outre, curiosité d'esprit, autonomie, excellent sens relationnel seront des qualités essentielles pour reussir dans cette fonction pointue

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions). sous réf 29634. à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra

MEDIA-SYSTEM

POUR SON BACK-OFFICE SPÉCIALISÉ DANS LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE L'HABITAT, UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER DE PREMIER RANG RECHERCHE :

Un chargé de projet en gestion de prêts

Au sein du service de gestion des prêts à l'habitat, vous serez responsable de la reprise des prêts sur un nouveau système informatique. A ce titre. vous serez chargé de la conception des modules de calcul et de gestion ainsi que de l'élaboration et la mise en œuvre des tests. en liaison avec les services informatique et comptable.

Pour ce poste, nous souhaitons rencontrer un candidat diplômé d'une école supérieure de gestion ou titulaire d'un diplôme universitaire de troisième cycle. Une première expérience dans un service de back-office constituerait un atout apprécié ainsi que la maîtrise du calcul actuariel. La rigueur, la capacité à s'investir sur des projets à long terme et le sens du dialogue sont les qualités que nous recherchons plus particulièrement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 637 à MEDIAPA - 50/54, rue de Silly 92513 BOULOGNE BILLANCOURT qui nous le transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
PARIS 8ème
recherche

COMMERCIAL SPECIALISTE DE CREDIT BAIL MOBILIER
POUR CLIENTELE GRANDES ENTREPRISES

Cette offre s'adresse à un candidat de 30 ans minimum ayant une formation supérieure en gestion, économie et finance (grande école de commerce ou équivalent) et possédant une expérience de 5 ans environ de Crédit/Bail/Location.

Comme spécialiste produit il aura à faire à une clientèle d'entreprises.

Langues : Anglais/allemand, le candidat devra maîtriser l'une de ces deux langues et avoir de bonnes notions de l'autre.

Il développera un chiffre d'affaire Leasing en relation avec les commerciaux chargés de l'animation globale de la relation.
Un fonds de commerce d'entreprises spécifiquement Leasing pourra également être crée.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 919 à M. A. DANNENBERGER qui vous garantit la discrétion

CEPIAD
135 avenue de Wagram - 75017 PARIS

Membre de Syntec



Papeteries de Clairefontaine

De l'écolier à l'étudiant, du comptable à l'écrivain, nos produits (cahiers, copies, blocs et agendas, photocopie, enveloppes...) sont appréciés de tous ceux qui cherchent le confort et l'éclat du beau papier. Partout, depuis longtemps, CLAIREFONTAINE (700 personnes - 1 milliard de francs de CA) est synonyme de qualité. Nous cherchons pour notre siège d'ETIVAL, dans les Vosges, un nouveau

Trésorier H/F

Directement attaché à la Direction Générale, vous avez pour missions principales la gestion de notre trésorerie, en francs et en devises. et le suivi de nos comptes clients ("credit - managing"). Interlocuteur privilégié de nos divers partenaires (banques. salles de marché, assurance-crédit...). vous travaillez en synergie avec nos services comptables et commerciaux.

De formation BAC + 4 minimum (ESC ou équivalent). vous possédez une expérience de 3 à 5 ans dans une fonction identique. Rigoureux et efficace, vous communiquez avec aisance dans une ou plusieurs langues européennes et vous êtes familier de l'informatique de gestion. Conditions de collaboration motivantes.

Les entretiens auront lieu à STRASBOURG ou à PARIS.

Merci d'adresser votre lettre, CV et photo sous réf. 12503 LM au GROUPE BERNARD JULHIET ALSACE 1/3, place Gutenberg - 67000 STRASBOURG, qui vous garantit réponse et confidentialité totale.



BERNARD JULHIET
RESSOURCES HUMAINES ALSACE
Paris - Lyon - Lille - Strasbourg - Nice - Bruxelles

Créateur d'enthousiasme

Nous sommes Océ Graphics, filiale du groupe Océ, plus de 11 000 personnes, l'un des leaders mondiaux de l'impression, de la copie et de la distribution d'information.

Notre métier : les périphériques graphiques d'ordinateurs. Depuis plus de 30 ans, nous concevons et fabriquons des traceurs, des imprimantes et des digitaliseurs. Nous maîtrisons les techniques et les langages graphiques, l'imagerie et les connexions informatiques.

Notre organisation : 1 000 personnes dans le monde, 15 filiales, 2 centres de développement, l'un en région parisienne, l'autre dans la Silicon Valley, une unité de production près de la Baule fonctionnant selon la technique du "juste à temps" et reconnue pour la performance de son système de GPAO.

Notre style : très réactif, sur un marché en forte croissance, ***nous pensons CHALLENGE*** : c'est un état d'esprit, un impératif d'avenir. Le goût du succès est notre principal ressort.
Nous disons RECOGNITION : le mérite, la réussite, les efforts sont reconnus. Nous identifions les potentiels, favorisons la promotion interne, la mobilité entre les métiers, entre les pays.
Nous vivons FUN : le succès suppose plaisir et enthousiasme, plaisir d'être, d'entreprendre, de travailler en commun, de progresser, de gagner.
Avec nous, en France, en Europe et aux USA, vous tracerez un avenir à la mesure de vos talents.



Jeune Cadre Financier

Diplômé d'une Grande Ecole de Gestion (HEC-ESSEC-ESCP...) vous recherchez un environnement dynamique, high-tech et international pour donner un véritable élan à votre carrière.

Nous vous proposons cette opportunité au sein du service consolidation, de notre siège basé à **Créteil.**

En relation avec des Financial Controllers en France et dans nos filiales vous participerez à la consolidation des résultats de la société et au reporting mensuel. Vous prendrez part à des missions d'audit en France et à l'étranger pour garantir l'application et le respect des méthodes comptables.

Vous évoluerez ensuite vers des responsabilités plus opérationnelles en France ou dans l'une de nos filiales.

Débutant ou fort d'une 1ère expérience, cette fonction nécessite une excellente maîtrise de l'anglais ainsi qu'une bonne pratique de la micro-informatique.

Ecrivez sous réf. JF/C à Francis Caire. Océ Graphics - 1, rue Jean Lemoine - 94003 CRETEIL Cedex.

Controller

Nous recherchons pour notre Centre de Production et Logistique de **Guérande** (près de la Baule), certifié Qualité ISO 9002 et classe A pour la GPAO, un jeune CONTROLLER, diplômé Grande Ecole, ayant acquis dans un groupe industriel une expérience de 5 ans minimum de type Audit ou Contrôle de Gestion.

En liaison avec le Directeur Financier à Paris et sous la responsabilité directe du Directeur Industriel et Logistique, vous animerez une équipe de 9 professionnels qui ont en charge la comptabilité, le contrôle de gestion et l'informatique.

Créatif et décidé, votre sens du dialogue et du contact vous permettront d'être un interlocuteur reconnu des services opérationnels et de participer activement à nos évolutions

Vous maîtrisez l'anglais parfaitement.

Ecrivez sous réf. CR/G à Marc Neyret. Océ Graphics - Site de kerquessaud - 44350 Guérande.

Vous avez envie d'agir et de progresser. Nous saurons vous motiver, mettre en valeur vos compétences et reconnaître vos résultats.
Enthousiaste, vous serez créateur d'enthousiasme.

océ

Océ Graphics
your graphic edge

Importante banque régionale recherche son/sa

Responsable du Contrôle de Gestion

Région Est

Outre les missions classiques du contrôle de gestion (cohérence et maîtrise de la gestion de la banque), vous aurez un rôle stratégique en matière d'évolution des systèmes d'information de gestion. Vous encadrez une équipe de 4 collaborateurs.
Agé(e) d'environ 30/35 ans, de formation supérieure comptable et financière ou scientifique (impérativement Grande Ecole de Commerce ou d'Ingénieur), vous justifiez d'une expérience réussie de 5 ans minimum, acquise dans une Direction Comptable de banque ou d'établissement financier, ou au sein d'un grand cabinet d'Audit.
Vos qualités personnelles alliées à votre fort potentiel d'évolution vous permettront de relever ce challenge et de progresser rapidement au sein de notre banque.

Contacter **Pascal Bohu** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page Banking** 10, rue Jean Goujon 75008 PARIS sous réf. PB7688MO.



Michael Page Banking
Spécialiste en recrutement Bancaire

Groupe agro-alimentaire Français de dimension internationale (CA : 3 Mds de F) recherche pour sa holding un

Auditeur Interne

280 KF ±

Rattaché à la Direction Financière, il aura pour mission de réaliser des audits comptables et financiers dans les différentes filiales du groupe, tant en France qu'à l'étranger.
Outre les tâches opérationnelles, des dossiers variés lui seront confiés par la Direction Générale : Audit d'Acquisition, Projet de Fusion, Expertise Juridique et Fiscale.....
Ce poste conviendra à un candidat dynamique et rigoureux, de formation supérieure (Ecole Supérieure de Commerce, MSTCF ...) ayant 2 à 3 ans d'expérience en cabinet et/ou en entreprise. L'anglais opérationnel est impératif, l'allemand serait un plus.
Son potentiel est ses qualités lui permettront d'évoluer au sein du groupe vers des fonctions élargies.
Ce poste est à pourvoir dans une grande ville industrielle et universitaire du quart Sud-Est de la France.
Contacter **Pierre-Guillaume Day** au (1) 45.53.26.26 ou adresser CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Michael Page Finance**, 30 bis rue Spontini 75116 PARIS, sous réf. PGD7842MO.



Michael Page Finance
Spécialiste en recrutement Financier

FUTUR DIRECTEUR COMPTABLE
DANS UN ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.

Cette société réalise un chiffre d'affaires de 2,3 milliards dans la prestation de services techniques.

Ses clients, pour l'essentiel, sont des compagnies étrangères.

Nous vous proposons dans un premier temps d'assister l'actuel Directeur des Services Comptables dans les fonctions suivantes :
- tenue des comptabilités des filiales françaises et étrangères (comptabilité générale, analytique et budgétaire),
- établissement des comptes sociaux de chacune des entités, reporting à notre maison mère,
- interface avec le contrôle de gestion,
- traitement des aspects juridiques et fiscaux inhérent au contexte international.

Votre formation supérieure (Ecole de gestion et/ou DESCF) alliée à une expérience réussie de 5 à 8 ans acquise dans un environnement industriel et international seront vos points forts pour convenir ensemble de l'évolution que vous souhaitez donner à votre carrière.

La connaissance de la **langue anglaise** est nécessaire.

Merci d'adresser votre candidature s/réf. 8260 à
EUROMESSAGES - BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

... - STRASBOURG - LYON - MARSEILLE - BREST EUROMESSAGES

Banque Internationale de grande renommée recherche un

Fixed Income Salesman

Londres

Intégré dans une équipe de vendeurs, vous aurez la responsabilité de commercialiser une large palette de Produits Obligataires Multi-Devises et leurs dérivés, auprès d'une clientèle d'Institutionnels Français.
Vous avez entre 26/35 ans, de formation supérieure et possédez une expérience de trois ans minimum en tant que vendeur vers une clientèle institutionnelle. A cette expérience de vendeur s'ajoute une bonne connaissance des produits obligataires et de leurs dérivés (optionnels et futures : taux, devises et indices), ainsi que des besoins de la clientèle.
Une très bonne maîtrise de l'anglais est nécessaire.

Contacter **Jan B. Wels** au (1) 42.89.30.03 ou adresser CV + photo + tél + rémunération actuelle à **Michael Page City** 10, rue Jean Goujon 75008 PARIS, sous référence JW7841MO.



Michael Page City
Les Marchés Financiers - La Banque d'Affaires

Le Monde
de la

Gestion et des Finances



CAISSE D'EPARGNE
DE BOURGOGNE

Au sein d'un réseau en pleine mutation, la caisse d'Epargne de BOURGOGNE cherche un

ORGANISATEUR

→ 1 million de clients
→ 250 points de vente
→ 1000 collaborateurs

Rattaché directement au Responsable de l'organisation, vous contribuerez à la planification et au suivi de projets liés à l'organisation.

Vous rechercherez avec les services et les points de ventes de nouvelles procédures et serez l'interface entre les différentes directions.

De formation supérieure en gestion vous avez acquis par une expérience d'organisation de 2 à 3 ans, de préférence en milieu bancaire, une compétence en conduite de projets.

Poste basé à Dijon.

Merci d'adresser une lettre manuscrite, C.V., photo sous réf : LM. 001, à la Caisse d'Epargne de BOURGOGNE - D.R.H. - 14-16 rue Courtépée - 21000 DIJON

UN JEUNE CONSEILLER DE GESTION AUPRES DE NOS ASSOCIATIONS...

Des méthodes originales, une pédagogie active ont donné sa renommée à notre très important Centre de formation.

Les jeunes comme les entreprises du BTP nous témoignent leur confiance depuis de longues années.

Dans des structures comme les nôtres, en plus du contrôle budgétaire que vous allez assurer, vous avez un véritable rôle de conseil auprès d'une quinzaine d'associations concernant : finance, administration, gestion de personnel, informatique, négociations pour les financements, etc.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, si possible complété d'un DECS, vous avez une première expérience de 3/4 ans dans le contrôle de gestion et des connaissances en comptabilité générale et analytique.

Poste basé à PARIS.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la référence 1169/6 à notre Conseil **SODERHU, 36 rue de Lisbonne - 75008 PARIS.**



SODERHU

Le Groupe Lyonnaise des Eaux Dumez rassemble 800 entreprises, 110 000 collaborateurs et réalise un chiffre d'affaires de 75 milliards de F. Nous intervenons dans le domaine des services et de l'aménagement urbain.



Nous vous confierons le contrôle des procédures comptables et administratives de nos directions régionales et de nos filiales. Vous avez 28/30 ans et êtes de formation supérieure, type Ecole de commerce ou équivalent. Votre expérience acquise depuis 2 ou 3 ans dans une fonction similaire au sein d'un cabinet d'audit interne ou dans une société vous permettra d'être rapidement opérationnel. Vous serez amené à effectuer des déplacements.

En nous rejoignant, vous bénéficierez de réelles possibilités d'évolution de carrière en France et a l'étranger, dans des fonctions de gestion, de finance, de comptabilité ou de développement d'affaires.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. GF2, à Lyonnaise des Eaux Dumez, DRH, 72 avenue de la Liberté, 92022 Nanterre Cedex.



Filiale d'un établissement financier étranger, nous sommes une banque commerciale (100 personnes) en pleine évolution.

Auditeur interne

Véritable conseil du Comité de Direction, vous assurerez l'évaluation et l'évolution des procédures et systèmes d'information de notre établissement parisien, dans un souci d'optimisation des performances.

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et parlez couramment l'anglais. Après 4 ans d'audit en cabinet ou dans un établissement financier, vous possédez une très bonne connaissance du fonctionnement des établissements bancaires (métiers, organisation, systèmes d'information).

Vous souhaitez aujourd'hui évoluer dans une ambiance motivante, en relation avec des interlocuteurs de très haut niveau.

Merci d'adresser C.V. + lettre manuscrite sous référence AI/M à notre Conseil Sandrine Frénoy KPMG Cofror, 18 bis rue de Villiers, 92300 LEVALLOIS.

KPMG Cofror

Gestionnaire de portefeuilles d'assurance vie

MUTAVIE

Nous sommes une société d'assurance sur la vie-capitalisation et nous recherchons un

Gestionnaire financier pour nos portefeuilles. Ceux-ci sont en croissance rapide (plusieurs milliards de Francs actuellement) et sont principalement investis sur les marchés obligataires et monétaires.

En liaison étroite avec le Directeur financier, il aura à s'impliquer dans la vie de l'entreprise et à intégrer les contraintes propres à notre métier, en particulier la gestion des actifs par rapport aux engagements du passif.

Nous souhaitons rencontrer un professionnel de la gestion sur les marchés de taux, diplômé d'études scientifiques de haut niveau, de type grande école ou actuariat, et ayant acquis une expérience significative dans ce domaine.

Le poste est basé à PARIS et comporte des déplacements fréquents en PROVINCE.

Merci d'écrire, **sous Réference 203,** à François MANUEL, CAPFOR - 36, rue du chemin vert 75011 PARIS.

Confidentialité garantie.

Informations minitel : 3615 code CAPFOR

CAPFOR

PARIS - AIX/MARSEILLE - ANGERS - BESANÇON - BORDEAUX - BREST - LILLE - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES

Le Monde
des

Juristes

Agir en Conseil auprès de nos Ingénieurs

DIRECTEUR DE LA DIVISION JURIDIQUE

Nous sommes une société financière d'intervention et de développement dans le secteur agro-alimentaire. Depuis notre création, nous avons développé des partenariats avec de nombreuses entreprises dont la plupart sont actuellement leaders dans leur domaine d'activité.

Nous recherchons le Directeur de notre division juridique qui sera directement rattaché à la Direction Générale. Appuyé par deux juristes, il fonctionnera en conseil auprès de nos ingénieurs opérationnels. Sa démarche se situera en amont dans le montage des dossiers et le processus de réflexion : la dimension juridique étant aujourd'hui un élément de négociation à part entière.

Dans l'idéal, nous recherchons pour ce poste un juriste de formation ayant acquis une double expérience significative d'une quinzaine d'années en entreprise et en cabinet. Vos domaines de compétence en droit des affaires sont larges et vous amèneront,entre autres, à intervenir en droit des sociétés commerciales, droit fiscal, droit rural, droit bancaire. Votre souplesse relationnelle et votre sens du travail en équipe vous permettront une excellente intégration au sein de notre société.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la référence M 76/2480 C à:

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS
Tél. : (1) 42.25.71.07

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BENELUX DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

Le Monde des

Ressources Humaines

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT

Aix-en-Provence

Comptant parmi les leaders internationaux du conseil en management et en technologie (1830 consultants, 1,8 milliard de francs de chiffre d'affaires, 80 bureaux dans 20 pays), PA Consulting Group poursuit en France, et notamment dans le sud, le développement de ses activités de conseil en ressources humaines et en management. La nature de nos interventions en ressources humaines - gestion des carrières et des rémunérations, audits sociaux, recherche de cadres dirigeants - vous permettra de valoriser votre savoir-faire dans des contextes variés où chaque mission exige une approche spécifique. Intégré au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous contribuerez activement à développer et à promouvoir ces activités auprès d'entreprises industrielles, de service ou dans le secteur public. Vous prendrez en charge les aspects opérationnels relevant de votre propre expertise. A terme, vous participerez au développement de nos activités de conseil en management (management par la qualité totale, formation au management, communication corporate). Ingénieur ou gestionnaire de formation, vous avez acquis une expérience opérationnelle d'au moins cinq années en entreprise ou en cabinet conseil. Ecrire à H. MICHERON, en précisant la référence A/068M - **PA Consulting Group - 11, cours Gambetta - 13100 AIX-EN-PROVENCE - Tél. 42.21.12.72.**

PA Consulting Group

Creating Business Advantage

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

Nos activités de Conseillers de Directions couvrent un large éventail de prestations dans les domaines du développement des Ressources Humaines : la gestion des évolutions, l'intégration de nouvelles compétences, l'accompagnement de restructurations.

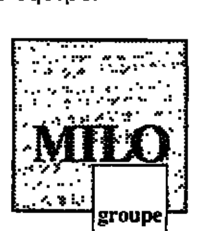
Nous intervenons en particulier dans la mise en place de systèmes de détection et de valorisation des potentiels. Notre expertise sur ce sujet est reconnue par de nombreux clients prestigieux. Nous recherchons un

CONSULTANT DE HAUT NIVEAU

À environ 35 ans, vous êtes un professionnel du Conseil, sûr de ses compétences et de ses qualités de développeur d'affaires. Votre expérience diversifiée vous a permis d'accéder à une certaine notoriété.

Vos résultats feront votre rémunération. Votre potentiel déterminera votre évolution au sein de notre équipe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée) sous la référence M/250/MO. Nous vous garantissons la plus stricte confidentialité.



Groupe MILO, 3 avenue des Ternes 75017 PARIS.

LA QUALITÉ TOTALE PAR LES RESSOURCES HUMAINES

RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES

Cette PME innovante (90 salariés), de service industriel, est le leader mondial dans le retraitement de catalyseurs d'hydroraffinage. Cette entreprise est en plein developpement, elle réalise 80% de son C.A. à l'export et compte plusieurs filiales a l'etranger.

Rattaché au Directeur Genéral, membre du comité de direction, ce responsable des ressources humaines a un double objectif :

- Optimiser la gestion des ressources humaines en intégrant l'ensemble de ses aspects économiques, juridiques, administratifs et sociaux.

- Mettre en place et suivre la démarche qualite totale pour être certifie ISO 9002 dans 2 ans.

Ce poste s'adresse soit à un professionnel des ressources humaines qui a eu l'occasion de conduire une démarche qualite totale, soit à un ingénieur chimiste, responsable qualité, qui connait la fonction ressources humaines.

Domiciliation possible à Valence ou à Montelimar. Anglais courant nécessaire.

Olivier RANDON vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo sous réf 35.02 D/LM
BOSSARD CARRIERES
Tour du Crédit Lyonnais
129 rue Servient
69003 LYON

BOSSARD Carrières

Membre de Syntec — ORC

Le Monde des

Cadres

CIO Crédit Industriel de l'Ouest — *Plus que la banque*

LA BANQUE DU GRAND OUEST
2500 PERSONNES
170 POINTS DE VENTE
18 DÉPARTEMENTS

Le CIO, face aux nouveaux enjeux et dans le cadre du lancement de son plan d'Action Développement, renforce et renouvelle sa Direction de l'Information et de la Communication. Dans cette perspective nous offrons le poste de

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION EXTERNE

Sa mission : Développer l'image et la notoriété de l'entreprise en : • participant à l'élaboration du plan de communication • assurant en relation avec le Groupe et les prestataires extérieurs notre communication institutionnelle.

Par ailleurs, par son professionnalisme et sa capacité d'innovation, il aménera une forte contribution personnelle dans : • la création et l'animation d'un service de presse • la gestion et le développement des activités de mécénat.

Son profil : De formation supérieure HEC, ESSEC, Sciences Po, CELSA...., âgé de 30 ans environ et disposant de 5 ans d'expérience acquise au sein d'une Direction de la communication et de préférence dans un établissement bancaire.

Sa maîtrise des techniques modernes de la communication, son sens du dialogue, son aisance, sa clarté rédactionnelle, sa capacité à concrétiser ses idées en intégrant des impératifs de budget et d'efficacité seront des atouts importants pour assurer sa réussite et son évolution.

GROUPE CIC

Poste basé à Nantes.

Ecrire sous réf. 7 A 2351 2M - Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil 75016 Paris — etap

PUBLIPANEL

DIRECTEUR ADJOINT RESPONSABLE DU DEPARTEMENT PRODUCTION

Franche-Comté - Une importante banque à vocation régionale, rattachée à un groupe bancaire de tout premier plan, recherche un jeune manager à fort potentiel. Rattaché au directeur central de l'organisation et de la production, il pilote d'abord la mission d'organisation du département production et administration. Ensuite, il assure rapidement la responsabilité complète, technique et d'encadrement, de ce département regroupant aujourd'hui 130 collaborateurs. Agé d'au moins 30 ans, diplômé de l'enseignement supérieur - de préférence ingénieur + ISA, CESMA,... - vous avez déjà réussi une ou plusieurs expériences d'encadrement dans une banque, le conseil ou éventuellement l'industrie, dans des fonctions relevant de l'audit, l'inspection, l'organisation ou le réseau. L'envergure du poste nécessite un potentiel élevé. Ecrire à Didier BONNEFOY, en précisant la référence A/3306M - **PA Consulting Group - 78, bd du 11 Novembre 69626 VILLEURBANNE Cedex Tél. 78.93.90.63.**

PA Consulting Group

Creating Business Advantage

INGENIEUR... MAIS AUSSI COMMERCIAL

Filiale de 4 compagnies pétrolières, notre société **géostock** est le leader mondial de l'ingénierie de stockage souterrain et réalise des projets sur les 5 continents. Avec un C.A. de 90 MF et environ 100 personnes, pour la plupart des ingénieurs spécialistes de haut niveau, notre succès est aussi assuré par les valeurs fortes qui caractérisent notre culture, comme l'autonomie, la polyvalence et le sentiment d'appartenance à une équipe. Pour consolider notre développement, nous recherchons aujourd'hui l'adjoint de notre Directeur Commercial.

Avant tout, vous vous adaptez aux aspects techniques de nos produits, tout en maîtrisant les composantes administratives, juridiques et financières afférentes à nos contrats spécifiques dans un environnement international, tant public que privé. Pilote de la négociation des projets qui vous sont confiés ou que vous générez vous-même, vous créez en interne la synergie des compétences par votre professionnalisme et votre savoir-faire.

La trentaine , vous possédez une formation d'ingénieur complétée par un 3ème cycle de gestion (ISA, IAE, MBA...). Une expérience significative dans un secteur d'activité proche (pétrole, génie civil, ingénierie...) vous a apporté expertise technique, sens relationnel et d'excellentes qualités d'expression, tant écrites qu'orales. Vous nous parlerez aussi de vos succès de négociateur. Bilingue anglais, vous maîtrisez une troisième langue (espagnol ou allemand).

Des déplacements fréquents mais de courte durée sont à prévoir. Poste basé à Rueil-Malmaison.

Florence HADJAB vous remercie de lui faire parvenir lettre, CV et photo, sous réf. 3805A/LM, BOSSARD CARRIERES 4, rue Quentin Bauchart 75008 PARIS

BOSSARD Carrières

Membre de Syntec Recrutement — ORC

Le Monde de la

Fonction Commerciale



Pour soutenir la qualité des performances d'une de nos filiales, en très forte progression, spécialisée dans les domaines de l'**automatisme, l'informatique industrielle, l'instrumentation et l'installation électrique**, nous recherchons un

INGENIEUR COMMERCIAL FORT POTENTIEL

PARIS OUEST

VOTRE MISSION : ❑ Assurer en relation avec nos services opérationnels le développement de nos affaires auprès des grands cabinets d'engeneering et d'une clientèle d'industriels (pétro-chimie, traitement des eaux, agro-alimentaire,...). ❑ Développer auprès de nos agences, directions régionales, filiales, et à l'intérieur du Groupe les synergies commerciales. ❑ Identifier les besoins de nos clients.

VOUS AVEZ : ❑ 35/45 ans environ. ❑ La connaissance des techniques liées à l'informatique industrielle, les automatismes et l'instrumentation. ❑ Une expérience réussie dans la vente de services à des industries diverses. ❑ Un grand sens relationnel et de la diplomatie. ❑ L'habitude de contacts à haut niveau. ❑ Un réel tempérament d'entrepreneur. ❑ L'esprit d'équipe.

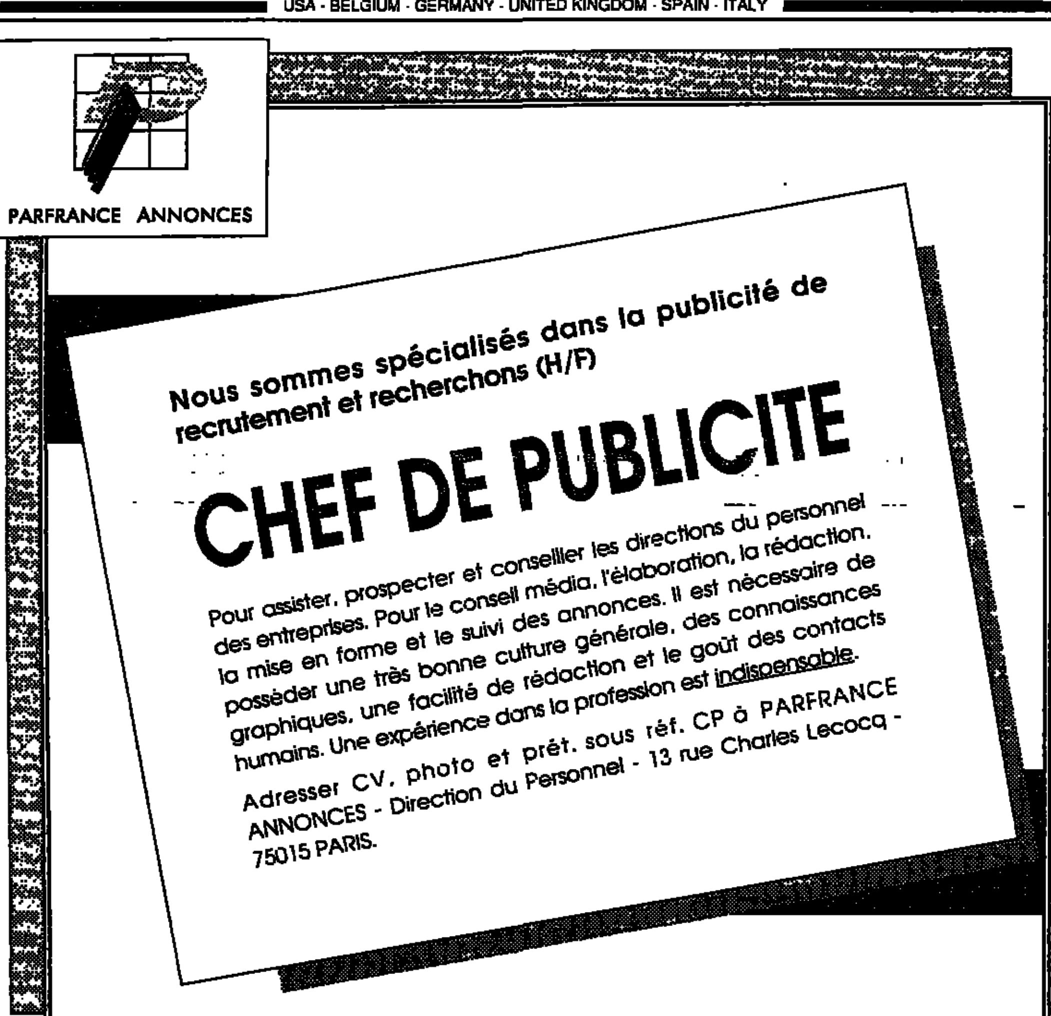
NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Un haut niveau de décisions et de responsabilités. ❑ Une entreprise de très forte notoriété sur un marché porteur. ❑ Une structure très opérationnelle dans un groupe important. ❑ Une rémunération et des conditions de travail motivantes.

Pour un entretien individuel avec la société le 28/02/92.

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 11, rue Heinrich - 92100 BOULOGNE. FAX (1) 46.21.78.13 en indiquant la référence 5099 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN

PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES - AIX
USA - BELGIUM - GERMANY - UNITED KINGDOM - SPAIN - ITALY



Commercial et Ingénieur

PARIS - BORDEAUX - AIX

Notre SSII (200 personnes) dans les secteurs de haute technologie a besoin de vous... mais vous offre aussi un champ d'action particulièrement intéressant.

Vos interlocuteurs : les plus grandes entreprises.

Vos centres d'intérêt : les grands projets de notre temps. Nous travaillons soit en régie, soit au forfait. Nos équipes d'ingénieurs sont particulièrement performantes, au savoir-faire reconnu.

Vous recherchez un milieu enrichissant, stimulant, vous nous apportez votre allant, vos compétences commerciales, vos capacités d'encadrement, vous aimez ce métier dur mais passionnant, alors venez partager notre enthousiasme.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + C.V) sous réf. A2 02 06 en mentionnant la résidence choisie à notre Conseil Madame Claude Favereau FAVEREAU CONSULTANTS, 52, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



(Organisation et Publicité)

Le Monde des

Secteurs de Pointe

Leader du Management du développement produits et systèmes



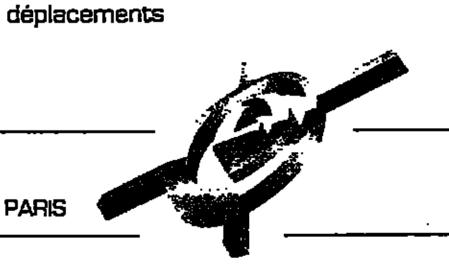
Intervient depuis 12 ans sur grands programmes Français et Internationaux (Télécoms, Aéronautique, Spatial, Défense, Transport, Energie...) et poursuivant sa croissance recherche :

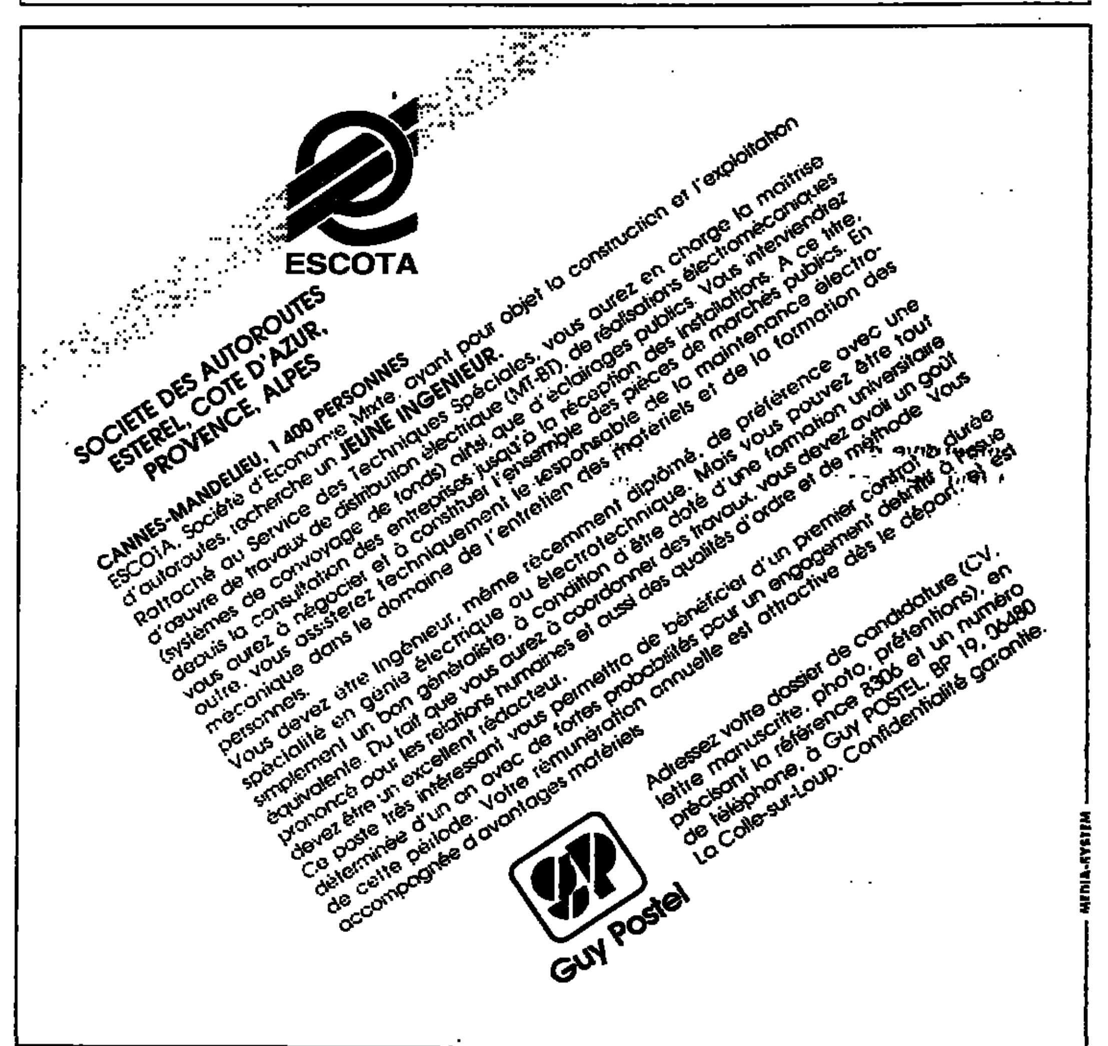
PLUSIEURS CONSULTANTS

Profil

- Ingénieurs grandes écoles 2 à 4 ans d'expérience ; ayant exercé responsabilités opérationnelles sur projets complexes en environnement High Tech et notamment :
  - Management de grands programmes (hard et soft)
  - Analyse fonctionnelle
  - Maîtrise des coûts
  - Marketing industriel et technologique
  - Assurance qualité
- Anglais impératif, Allemand, Italien, Espagnol appréciés
- Qualités relationnelles et rédactionnelles
- Formation interne aux méthodologies DG Conseil
- Postes basés à Paris avec courts déplacements

Contact : DG Conseil : Jean-Paul DUPUIS
Secrétaire Général
6, Avenue du Maine 75015 PARIS







Valois

Filiale d'un groupe américain, nous fabriquons et commercialisons des produits de très haute technicité en matière plastique.

Leader européen du marché des pompes et des valves pour les industries de la parfumerie, de la cosmétologie et de la pharmacie (1000 personnes - CA 600 MF, dont 36 % à l'export), nous recherchons dans le cadre de notre croissance et de notre organisation progressive par marché, notre

Directeur Recherche et Développement

Division Parfumerie

Vous aurez pour mission de créer les produits nouveaux répondant aux besoins du marché, en maintenant la position de leader de Valois, et en développant ses objectifs d'internationalisation.

Vous animerez et encadrerez une equipe hautement professionnelle de cadres et de techniciens. Après une période transitoire, vous serez intégré dans une équipe de direction et assumerez la fonction en grande autonomie.

Ingénieur généraliste confirmé : Centrale - ENSAM - IDN - HEI - ICAM ou équivalent : à 35/45 ans, vous justifiez d'une expérience réussie en Recherche et Développement dans l'industrie, de préférence de grande série, du type produits jetables.

Votre connaissance de la plasturgie sera fortement appréciée, la maîtrise de l'anglais est indispensable. Manager avisé, votre esprit de recherche pragmatique et vos réelles qualités d'animation vous incitent à rejoindre un groupe dynamique.

Pour ce poste basé en Normandie près d'Evreux, merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite, rémunération actuelle et photo) sous référence 12/868 LM à notre conseil Emmanuel VERLEY.



26, rue Henri Monnier
75009 Paris

PARIS - LYON - MULHOUSE - STRASBOURG

هكذا من الاصل

Secteurs de Pointe

Le Monde
des
Secteurs de Pointe

LABIMAP S.A. développe et commercialise au niveau international des systèmes automatiques d'analyse en biologie moléculaire.

Direction marketing & commerciale

■ **RESPONSABLE MARKETING TECHNIQUE (360 KF/AN)**

Sous l'autorité du Directeur, vous proposez les stratégies produits répondant au marché et à la concurrence, et décidez du cahier des charges des équipements à développer. Vous organisez le suivi technique des systèmes (évolution des composants, essais β, etc.). Vous dirigez l'équipe des Chefs de Produits.

■ **2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX (260 KF/AN)**

Vous analysez les besoins des Laboratoires clients, leur présentez des solutions et négociez les marchés, tant en France qu'à l'étranger (USA, Europe).

■ **RESPONSABLE SERVICE APRES-VENTE (300 KF/AN)**

Vous mettez en place et coordonnez les équipes de ce service. Vous participez à la définition des systèmes pour anticiper les interventions du SAV, et contribuez à la stratégie technique et commerciale des produits.

Ces postes s'adressent à des Hommes ou Femmes BIOLOGISTES et/ou INGENIEURS, ayant acquis des expériences proches ou similaires dans l'Instrumentation de Laboratoires ou Industries de Haute Technologie. De plus une 1re expérience industrielle confirmée (3 à 4 ans) est nécessaire et vous êtes bilingue Anglais-Français.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature complète (lettre, CV et photo) en précisant le poste choisi à LABIMAP Service recrutement - 59, rue Pierre Curie - BP3 - 78373 PLAISIR CEDEX

MEDIAPA



Spécialiste de la conception et de la réalisation d'équipements et de systèmes de haute performance destinés essentiellement à l'aéronautique, nous exportons dans 110 pays et y réalisons environ 20% de notre CA. Aujourd'hui, ECE entend accroître son implantation, aux Etats-Unis et recherche un

INGENIEUR TECHNICO COMMERCIAL EXPORT
H/F

Au sein de notre Direction des Ventes Export, vous anticiperez et détecterez les besoins des clients et prospects. Vous participerez à l'élaboration des spécifications techniques, assurerez une assistance et un suivi des clients et effectuerez une prévision des CA réalisables dans votre zone, soit essentiellement les Etats-Unis.

Ingénieur en électromécanique ou électronique, vous avez une expérience d'environ 3 ans dans la vente d'équipements ou de systèmes aéronautiques, une maîtrise parfaite de l'anglais et désirez assumer des responsabilités importantes avec une grande autonomie.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manus., CV, photo et numéro de téléphone) à ECE Direction du Personnel - BP 113 - 75960 PARIS CEDEX 20

MEDIAPA

Directeur
de notre centre "Plasturgie"

Formation - Labos d'Essais - Assistance Technique.

En 8 ans d'existence, notre Etablissement a acquis une forte notoriété dans l'industrie des Plastiques : de la formation initiale et continue, à la recherche appliquée et au transfert de technologie, nous dispensons une large gamme de prestations et de services techniques.

Vous en prenez la Direction, vous en assurez le développement.

Ingénieur (Mines, Centrale Lyon, EAHP, ENSIC, INSA...), vous avez vécu plusieurs années en R. et D., mais surtout en production dans la transformation des plastiques.

Vous prenez la responsabilité globale d'une unité opérationnelle autonome : un budget de 13 MF, 15 salariés permanents, des ateliers et des laboratoires bénéficiant d'équipements modernes, une importante structure de Formation tournée vers l'enseignement supérieur (BAC + 5).

Que vous soyez aujourd'hui en Entreprise ou déjà dans le secteur de la Formation, c'est, doté d'un esprit d'"entrepreneur" que vous nous rejoignez, en Normandie, pour faire de notre Groupe une véritable référence.



SEFOP, notre Conseil, sera heureux de vous parler de nous et de nos ambitions, dès qu'il aura reçu votre dossier sous la réf. BDP 202 M

11 rue des Pyramides, 75001 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

MARCOM

ECCO PHARMACIE CHIMIE

TRAVAIL TEMPORAIRE

Cadres, Techniciens supérieurs et Techniciens en Chimie, Parachimie - Biochimie - Biologie

Pharmaciens, Ingénieurs,
DUT, BTS
Bac F6, F7, F7'...

RECRUTEMENT de PERSONNEL de LABORATOIRE et de PRODUCTION par des SPÉCIALISTES de votre PROFESSION

62, cours Gambetta, 69007 LYON
Tél. : (16) 78-58-99-15
Télécopie : (16) 78-58-98-93

11, rue du Jura 75013 PARIS
Tél. : (1) 45-35-21-21
Télécopie : (1) 43-36-55-60

QUI PEUT REMPLACER ECCO ?

ECCO TRAVAIL TEMPORAIRE

MAIRIE DE PARIS

La Ville de PARIS recrute des



INGENIEURS
DES SERVICES TECHNIQUES
Génie Urbain

5 postes à pourvoir.

CONCOURS :
à partir du 13 avril 1992

INSCRIPTION :
du 27 janvier au 24 février 1992

FORMATION :
rémunérée et assurée à l'Ecole Nationale des Ponts & Chaussées.

Ingénieur diplômé d'une grande école A ou B, **vous pouvez évoluer vers un poste d'Ingénieur en Chef.**

Pour recevoir un dossier d'inscription, merci de vous adresser à la
MAIRIE DE PARIS - Bureau du recrutement
2, rue Lobau - 75004 PARIS
Tél. : 42.76.45.61.

ORC

Institut National Polytechnique de Grenoble
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE GÉNIE INDUSTRIEL

L'ENSGI « LA GRANDE ÉCOLE DE L'ENTREPRISE »

L'ENSGI RECRUTE UN PROFESSEUR EN GESTION DE PROJETS

- Vous avez une large compétence scientifique dans le domaine de l'électronique, l'électrotechnique, l'automatique et l'informatique industrielle.
- Vous êtes docteur ès sciences ou habilité des universités.
- Vous avez une grande expérience de la **gestion des projets,** en entreprise.
- Vous serez responsable à l'ENSGI de la 3e année de formation pour la **gestion de projets,** le suivi et la promotion des projets de fin d'étude.
- Vous aurez un rôle essentiel dans la définition d'un programme de recherche et la mise en place d'un laboratoire de génie industriel.



Envoyer CV, photographie et prétentions à :
G. COGNET
INPG/ENSGI
46, avenue Félix-Viallet
38031 GRENOBLE CEDEX



VIVEZ LA PASSION EN TEMPS REEL

Groupe SILICOMP est la holding de OMNIS, SILICOMP INGENIERIE, PERIPHERIQUE ASSISTANCE, GEX INFORMATIQUE.

Notre implantation est nationale, et notre croissance forte. Nos domaines de compétence tournés vers l'avenir sont : le développement de matériels et logiciels, la formation dans l'informatique scientifique, industrielle, et Temps Réel.

Pour poursuivre leur expansion française et internationale, les sociétés du groupe recrutent des femmes et des hommes mobiles et à fort potentiel pour Grenoble, Paris, La Seyne sur Mer, Ferney Voltaire.

■ JEUNES INGENIEURS

Vous avez une formation grandes écoles (Supelec, Sup-aéro, Télécom, Ensimag, Enserg...) spécialisés en informatique Temps Réel, vous êtes créatifs et enthousiastes, responsables et ouverts aux autres

Vous trouverez chez SILICOMP la puissance d'un groupe, la responsabilisation et la formation qui vous permettront d'épanouir vos talents dans le développement de logiciels et de matériels, pour des projets de réseaux industriels et d'informatique Temps Réel.

Vous êtes débutants ou bénéficiez d'une première expérience (1 à 3 ans), sur les standards de l'industrie (systèmes Unix, VMS - moniteurs PSOS, VRTX - réseaux MAP - langages C, ADA), ou en développement de matériel.

■ CHEF DE PROJETS

Un diplôme d'ingénieur grandes écoles, confirmé par 3 à 5 ans d'expérience professionnelle, vous a permis de mettre en pratique vos connaissances en informatique Temps Réel, en réseaux industriels ; vous êtes passionné d'Unix. Vous voulez évoluer comme le fédérateur et le dynamiseur de nos équipes de développement.

Pour nous rejoindre, envoyer vos candidatures, à Groupe SILICOMP :

195, rue Lavoisier - BP 1 - ZIRST
38330 MONTBONNOT

36, rue des Etats Généraux 78000 VERSAILLES

CONTESSE

IRS
INFRA ROUGE SYSTEM

Spécialiste de biens d'équipements industriels novateurs (transfert thermique par infra-rouge), notre entreprise connaît une très forte croissance

Ingénieur de projets

De formation ingénieur, à 30-35 ans, vous êtes un passionné. Votre curiosité technique et votre goût pour l'innovation sont les moteurs de votre motivation.
Vous avez nécessairement exercé vos compétences professionnelles au cours d'une expérience significative acquise idéalement dans l'industrie ■

Entièrement responsable de vos projets, vous les gérez en toute autonomie de la définition à la réalisation en opérant un suivi rigoureux ■

Votre excellent sens relationnel et votre envergure personnelle vous donnent les atouts pour exceller dans les contacts de haut niveau ■

Bilingue anglais, de fréquents déplacements sont à prévoir.
Contactez-nous (lettre manuscrite + CV + photo et prétentions) à INFRA ROUGE SYSTEM, 4, rue Pierre Mendès France, 69120 VAULX-EN-VELIN ■

CONTESSE



Filiale d'un groupe d'envergure européenne, la Société OXXO est devenue le premier spécialiste français de la menuiserie multimatériaux pour les grands chantiers.

Ses résultats, sa croissance et ses projets l'amènent à rechercher son

Responsable méthodes

Rattaché au Directeur de Production, vous gérez une équipe et avez pour mission de développer l'ensemble de l'activité méthodes. Vous serez plus particulièrement responsable des fonctions suivantes :
- amélioration de la productivité,
- organisation des postes de travail et ergonomie,
- conception des modes opératoires appliqués aux postes,
- création de documents complets d'exécution pour les ateliers.

De formation Ingénieur Généraliste, vous avez une expérience de 3 à 5 ans dans l'industrie, acquise de préférence en production.

Poste basé à Cluny (Bourgogne).

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. LM 190 A/2 à notre Conseil ARCO - Luc FROMAIGEAT - 18 avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.

PARIS/RHÔNE-ALPES ARCO

CONTESSE

M. Bush en campagne

هكذا من الأصل